UNIVERSITÄTS-BIBLIOTHEK HALLE (Saale)

M.dme DE LA MOTTE.

CAHIERS
DE
LECTURE.

Second volume.

1790.

Universitäts- und Landesbibliothek Sachsen-Anhalt
urn:nbn:de:gbv:3:1-1192015415-168566485717902-19

ULB Sachsen-Anhalt
Ausgeschieden
Bibliothek
Halle
Datum:

L 2, 4516

Table

des matières contenues dans ce volume.

Gravure. Portrait de Mad. de la Motte.

V. Cahier.

I. Manuscrits. Pag.

Quelques vues sur les suites probables de la revolution presente en France. 3

II. Fragmens, ou extraits de livres.

1. L'hôtellerie de Bagdad, ou le pavillon d'honneur; par M. Mallet de Geneve. 15
2. Lettres de M. du Paty, sur Léopold grand-duc de Toscane. 20
3. Le secret du masque de fer; dévoilé par feu M. le maréchal de Richelieu. 33
4. Le cardinal de Retz; ou la guerre civile de la Fronde. 49
5. Le cerf-volant: fable. 70
6. Lettre d'un orfevre, tirée des actes des Apôtres. 73
7. Pistolet; anecdote, arrivée à M. de la Place. 76
8. Suite de lettres de Milady Craven à son fils. 87
9. Poésies. 94

VI. Cahier.

I. Manuscrits.

Sur les manuscrits délaissés par feu Mr. de Leipnitz. 107

II. Fragmens, ou extraits de livres.

10. Fragment sur le caractère des Créoles à Sainte-Domingue tiré de l'ouvrage des loix & constitutions des colonies Françoises de l'Amérique sous le vent &c. 115
11. Le secret du masque de fer; dévoilé par M. le maréchal de Richelieu. 137

12. L'amiral de Coligni; par M. de Mayer. 162
13. Boston. 193
14. Est-il avantageux pour la société que les femmes deviennent plus coquettes qu'elles ne le sont? 202

VII. Cahier.

I. Manuscrits.

Pesanteurs de quelques sortes du bois. 211

II. Fragmens, ou extraits de livres.

15. L'amiral de Coligni; par M. de Mayer. 217
16. Fragmens trouvés parmi les papiers d'un Suicide. 240
17. Lettre de M. le chevalier de B. . . à M. le marquis de V. . . 243
18. Extraits des mémoires du comte de Paradès. 249
19. Suite de la réponse à la question: Est-il avantageux pour la société que les femmes deviennent plus coquettes qu'elles ne le sont? 280
20. Discours de S. A. Mgr. le prince Louis de Gonzague Castiglione lu le 16. Juillet 1789 à l'occasion de sa reception à l'acad. roy. des sc. & belles lettres de Berlin. 287
21. Reparties de MM. de Crébillon, Piron, l'abbé de Voisenon, & de Voltaire. 300
22. Poésies. 305

VIII. Cahier.

I. Manuscrits. Vacat.

II. Fragmens, ou extraits de livres.

23. Suite des extraits des mémoires du comte de Paradès. 315
24. De la ville de la Conception, & du Chili. 371
25. De l'amitié. 385
26. Fontenelliana, ou bon-mots recueillis des conversations de M. de Fontenelle. 399
27. Des heureux effets de la douleur sur les hommes. 406
28. Poésies. 413

I.
MANUSCRITS.

MANUSCRITS

Universitäts- und Landesbibliothek Sachsen-Anhalt
urn:nbn:de:gbv:3:1-1192015415-168566485717902-19

Quelques vues sur les suites probables de la révolution présente en France.

1) Si le parti des princes, de la noblesse, du clergé, des parlements, des privilégiés, de toutes les classes, si ce parti pouvoit encore l'emporter, on verroit bientôt ces mouvemens qui étonnent aujourd'hui la France & l'Europe entière, n'aboutir à rien, les états généraux réduit à l'inaction la plus complette, & le prompt retour de tous les abus, dont la destruction paroît si nécessaire & si prochain.

2) Si au contraire le fanatiſme républicain prenoit tellement le deſſus, qu'il parvint à ſubjuguer tout à la fois la ſage modération du miniſtère, & l'opiniâtre réſiſtance de nos antiques maximes, de nos vieux préjugés, de tous les intérêts divers qui en dépendent: ſon triomphe ſeroit infailliblement de peu de durée, car en briſant tous les apuis de la monarchie, ils précipitent l'état dans un abyme de déſordre & de confuſion.

3) Ce que cette alternative offre de plus affligeant, c'eſt que l'on peut prévoir que ces deux partis ſi fort oppoſés en apparence, ſeront également ſervis par des hommes, dont les talens & l'ambition ne fondent leur eſpoir, que ſur le péril d'un bouleverſement général.

On ne ſait ſi l'on doit plus de mépris ou plus de pitié, à ces écrivains qui ſe croyant doué du génie des Lycurgue & des Solon, veulent fixer deſpotiquement les baſes d'une conſtitution libre, & s'étonnent que toutes les opinions, tous les préjugés, tous les intérêts ne ſe ſoumettent pas aveuglement à l'autorité, de leurs ſublimes ſpéculations. Je vois tous les jours ces hommes de génie dépouiller le monarque

des prérogatives les plus essentielles, avec moins de peine, qu'on n'en auroit à les faire renoncer eux mêmes, je ne dis pas à une seule de leurs idées, mais à une seule de leurs phrases. Je vois des nobles discuter les titres de la couronne, avec plus de légéreté, qu'ils ne permettroient à qui que ce fut de discuter ceux du moindre de leurs écussons.

Je vois d'ardents défenseurs de l'égalité civile & naturelle, sourire à l'impunité qu'usurpent une grande audace ou de grands talens, comme si tout droit d'être injuste ou méchant n'étoit pas également odieux.

J'ai lû, j'ai médité les idées de plusieurs de nos législateurs modernes, & je me permettrois d'avouer, que je ne conçois guère le bonheur de vivre sous de pareilles loix: mais supposons un moment que ces sages eussent trouvé l'idéal de la plus parfaite de toutes les constitutions, est-ce assez pour espérer de voir réaliser un si beau rêve? Quand se lassera-t-on de confondre les idées & les choses? Quand cessera-t-on de traiter les élémens de la société comme ceux d'un problème de géométrie? quand n'oubliera-t-on plus que les hommes ne se calculent point comme des puissances algébriques, dont le génie peut déterminer avec pré-

cision tous les rapports & tous les résultats? C'est sans doute aux bonnes loix à faire le bonheur de l'humanité, mais ces loix n'ont qu'une force abstraite, il faut que leur action se combine avec d'autres pouvoirs, qui agissent & plus vivement & plus continuement sur notre pensée & sur notre volonté; ce sont nos besoins, nos sentimens, nos passions, nos préjugés, nos mœurs, nos habitudes.

Chaque nation, comme chaque individu à un caractère qui lui est propre, le caractère ne dépend d'aucune circonstance en particulier, & tient à toutes: il est l'effet nécessaire de leur réunion simultanée & successive, c'est-ce qui constitue ce génie national, dont l'ascendant paroit souvent irrésistible, qui est au moins fort dangereux de vouloir combattre avec trop de violence ou trop de précipitation.

Un écrivain célèbre a dit, que la France étoit géographiquement monarchique, ne l'est-elle pas aussi moralement? comment parvenir à concilier les habitudes d'une nation si vive, si susceptible, si légère, avec cette raison froide, ces résolutions soutenues, cette austérité de principes & de mœurs sans lesquelles la faveur d'une liberté républicaine, seroit de toutes les sources de corruption la plus funeste & la plus

redoutable? Je suis loin de conclure qu'il faut revenir aux anciens abus, n'espérer aucune reforme utile, n'entreprendre rien de ce qui doit nous y conduire; mais je ne crains point d'assûrer que c'est à ces mêmes abus, & des plus grands peut-être, qu'on se verra nécessairement entraîné, si pour vouloir faire de trop grands changemens à la fois, sans égards & sans mesure, l'on court tous les risques d'une subversion générale.

La liberté sans doute est le plus grand des biens, mais se doute-t-on seulement en France de tous les sacrifices, de tous les dangers, de toutes les privations auxquels il faudroit se resoudre pour en jouir? Ne paroît-on pas même au milieu de l'effervescence actuelle, beaucoup plus jaloux de ses vanités? L'intervalle qui sépare nos opinions d'un moment, & nos mœurs de tant de siècles n'est-il pas immense? Est-ce l'affaire d'un jour de les rapprocher, de les réunir, de les confondre? & que seroit-ce donc que la plus belle constitution du monde, qui se trouveroit sans cesse en opposition avec le génie & les mœurs du peuple, qui auroit fait semblant de s'y soumettre?

Ce joug des loix pèse comme celui de l'autorité, il est beaucoup de caractères même sur

lesquels il pèse cent fois davantage, parce qu'il est de sa nature d'être plus rigoureux & plus inflexible: on a dit il y a longtemps, que la nation Françoise ne pourroit supporter, ni d'être entiérement libre, ni d'être entiérement asservie; c'est par cette raison-là que de tous les gouvernemens possibles, il n'en est aucun qui puisse lui convenir mieux que celui d'une monarchie modérée; c'est-à-dire une puissance unique capable de contenir facilement une population immense, sans aucune gêne habituelle trop apparente; puissance balancée elle-même par la force des loix & de l'opinion. Ce contre-poids, il est vrai, ne fut jamais, tout ce qu'il pouvoit, tout ce qu'il devoit être, mais dans quelles circonstances pourroit-on se flatter de l'établir sur des meilleures principes, sur une base plus solide: & si l'on dirigeoit d'abord vers ce but toutes les forces dont la nation peut disposer dans ce moment, quel est l'empire dont les prospérités pourroit égaler celle de la France?

Si l'on s'écarte au contraire d'une route si simple & si facile, que des maux à prévoir en voulant affoiblir l'autorité du monarque? On divisera la nation, on l'armera contre elle-même, on dissoudera toutes les parties de ce grand tout, on anéantira tout à la fois, sa force, sa richesse, son repos, & son crédit. Ce seront

quelques princes, quelques nobles, quelques chefs de parti qui s'empareront des débris du pouvoir suprême, & la multitude des victimes de leurs querelles & de leur ambition, pourra bientôt faire regretter l'état même dont on a gémi si long tems.

On ne veut point du gouvernement d'Angleterre, & l'on auroit raison en jugeant qu'il ne peut convenir à la situation géographique & politique de la France; mais ce n'est pas ce qui occupe nos grands législateurs: ce qui leur déplait dans la constitution Angloise, c'est qu'il n'y voyent ni assez d'égalité, ni assez de liberté. Ce scrupule est vraiment admirable & suffiroit seul pour caractériser la justesse de leurs idées. Si l'esprit public pouvoit se livrer à des exagérations fanatiques, ce n'est assurément pas du modèle de la liberté Angloise dont on se rapprocheroit, ou que l'on parviendroit à perfectionner. La crise excitée par des efforts si contraires à tous les principes, à toutes les habitudes de la nation, la précipiteroit plutôt dans une anarchie semblable à celle des anciens royaumes de Suède & de Pologne, & aux malheurs d'une pareille anarchie, suivroit bientôt de tous les despotismes le plus dangereux, & le plus redoutable.

Je conviens que de toutes les constitutions du monde, il n'en est aucune, sans excepter l'Angleterre où l'on trouve des principes de liberté & d'égalité aussi pure que dans celle des états unis de l'Amérique, mais qu'y a-t-il de commun avec cette nation & toutes les autres? C'est une branche du peuple le plus libre de l'ancien continent, enté sur un peuple presque encore sauvage, & dans une terre absolument vierge: quelque admirable cependant que soit à mes yeux la nouvelle constitution des Américains, je doute qu'elle puisse longtems leur convenir, lorsqu'ils auront atteint un degré de richesse & de puissance auquel leur existence commerçante & politique semble les destiner. D'ailleurs quoique mieux combinée sans doute qu'aucune autre, leur constitution fédérative n'en porte pas moins en elle-même le germe des divisions, qui doivent tôt ou tard en séparer ou en confondre les différentes parties. Si quelques ligues fédératives malgré tous les vices de leur organisation intérieure, ont échappé longtems à cette fatalité, ce n'est qu'à leur foiblesse, à des hasards singuliers, ou à l'avantage d'une position entiérement isolée, qu'elle en sont redevables.

Il est aisé d'être frappé des abus & des inconséquences de l'administration actuelle; mais a-t-on assez réfléchi sur ceux qui resulteroient

infailliblement d'un autre ordre de chose, & ce qui cause les maux de la société, est-ce donc toujours telle ou telle forme de législation? non, c'est l'ambition, c'est la cupidité, ce sont tous les passions funestes qui agitent tour-à-tour le cœur des hommes, ces passions existeront toujours & peut-être trouveront-elles, suivant le caractère & les mœurs de la nation, des ressources encore plus dangereuses au milieu des agitations de la liberté, que sous le joug même du despotisme.

Souvenons-nous au moins qu'un grand empire ne peut subsister longtems sans le ressort d'une grande puissance coactive, que la force de ce ressort tient à la juste étendue de l'autorité royale, que si l'on ne laisse pas à cette autorité les pouvoirs nécessaires pour avoir une action prompte & sûre, il ne peut manquer de s'établir une guerre intestine entre cette autorité première, & les corps qui auront réussi à s'en dépouiller; que les efforts employés à cette lutte seront perdus pour la puissance & le bonheur de la nation; qu'enfin le peuple sera

toujours peuple; qu'une multitude immense a besoin d'être contenue, de l'être sans cesse, & qu'il n'est aucun moyen raisonnable de prevenir ses erreurs, d'arrêter ses excès & de modérer l'impétuosité naturelle de ses mouvemens, qui ne mérite toute l'attention des loix & de l'autorité chargée de la maintenir.

II.

FRAGMENS

OU

EXTRAITS DE LIVRES.

I.

L'hôtellerie de Bagdad,

ou le pavillon d'honneur, par M. Mallet de Geneve.

Bagdad, où le commandeur des croyans, le puissant Haroun Al-Raschild, & sa favorite la sultane Scheherazade, cette inépuisable conteuse, tenoient une cour aimable, polie & magnifique, Bagdad, par son commerce, sa position sur l'Euphrate, & la résidence des califes, étoit le rendez-vous des nations, & la capitale de l'Orient.

Il y avoit dans le caravenserail le plus fréquenté de cette superbe ville, un pavillon délicieux, meublé avec toute la recherche du luxe

& de la moleſſe Aſiatiques, & placé au milieu d'un vaſte & beau jardin, ombragé par un boſquet de ſycomores & de platanes, qu'arroſoit un ruiſſeau limpide. Ce pavillon étoit ſurmonté d'un belvédère d'où l'on dominoit tout Bagdad: de-là, la vie s'étendoit d'un côté ſur le Bazar couvert de boutiques, où l'on étaloit, avec pompe, les perles, les pierreries, les étoffes, & toutes les riches productions de l'Orient, de l'autre, ſur les rives fertiles de l'Euphrate, & dans le lointain, l'on appercevoit les ruines de cette antique Babylone, dont les jardins ſuſpendus réaliſent les ſonges des poëtes, & les miracles de la Féérie.

Ce pavillon, diviſé en quatre appartemens, expoſés & meublés ſuivant les différentes ſaiſons de l'année, n'étoit point occupé par le premier venu. L'hôte s'étoit fait une loi, de ne le donner qu'au plus conſidérable des étrangers, que la curioſité, l'intérêt, ou le deſir de s'inſtruire, attiroit à Bagdad.

Un Allemand, un Chinois, un Turc & un Romain, arrivant le même jour, l'Allemand, fier de ſon titre de comte du St. Empire, & ſurtout de ſes trente-deux quartiers, qui lui donnoient entrée dans tous les chapitres de la terre, prétendoit que l'hôte du Caravenſerail ne pouvoit

voit lui refuser cette marque de distinction en faveur de sa noblesse.

Si c'est à ce titre que vous la revendiquez, lui dit le Chinois, ces deux étrangers décideront qui de nous deux y a de meilleurs droits. Vous avez trente-deux quartiers de noblesse, & je n'en ai pas moins que vous: mais en Europe, le mérite d'un père, & plus souvent encore la faveur ou l'argent, annoblit des descendans qui jouissent orgueilleusement de cet avantage, sans se mettre en peine de le mériter. En Chine, au contraire, l'homme qui a bien servi l'état voit, pour sa récompense, ennoblir ses ancêtres. Je suis Mandarin d'épée; & pour avoir sauvé la vie de l'empereur de la Chine dans une bataille, la nation a déclaré mes ayeux nobles, sans que mes enfans participent à cet honneur.

Je croirois, dit le Turc, prenant la parole, devoir donner la préférence au Chinois, si je ne la méritois moi-même. Mes pères, ni mes enfans, ne m'ont point transmis la noblesse, & cependant, je suis le premier noble de l'empire, après le sultan, par ma place de Vizir. Il est vrai, que si demain, j'étois déplacé, je ne serois pas plus noble que le dernier Bostangi de ses jardins, ou le dernier Eunuque de son

ſerrail: mais tant que je ſuis Vizir, je ſuis le premier de l'état, & nul de vous ne peut, je crois, me diſputer la prééminence.

Hors moi, dit le prince Romain, qui n'avoit point encore parlé, j'ai pour aïeux ces anciens maîtres du monde, dont le dernier citoyen étoit au-deſſus des rois, & mes ancêtres comptoient plus d'images dans leur famille que les vôtres ne comptent de quartiers. Ce mot d'images ne paroît pas vous être familier; voici ce qu'il ſignifie, & ce qui conſtituoit une eſpèce de nobleſſe chez ce peuple républicain & roi, dont je deſcends. Chaque citoyen Romain, que les ſuffrages de ſes compatriotes avoient élevé à la magiſtrature, avoit le droit de faire faire ſa ſtatue, & mes ancêtres en ont vu plus de trente-deux dans leur galerie.

Voilà, dit l'hôte, qui dans un coin du ſalon avoit écouté juſqu'alors ces débats orgueilleux ſans rien dire, voilà de beaux titres pour vos aïeux. Cependant, je l'avoue, je ſuis fort embarraſſé à décider entre vous quatre; & ſi vous m'en croyez, vous vous en remettrez au jugement de ces trois marchands de Baſſora, qui ſont entrés en même tems que vous dans l'hôtellerie, & qui vous ont écouté avec une ſingulière attention.

Ces trois marchands, inconnus à l'hôte lui-même, n'étoient autres que le Calife Haroun, son grand Vizir Giafar, & Mesrour, chef de ses Eunuques, qui s'étoient déguisés tous trois pour connoître ce qui se passoit dans la capitale.

Haroun prenant la parole, dit aux quatre étrangers: plus de dispute, messieurs, sur votre noblesse; c'est l'effet du hazard; c'est un avantage frivole & chimérique, hors celle du Turc & du Chinois; avantage fondé sur un préjugé aussi absurde qu'injuste, car l'honneur n'est point un patrimoine. Pour vous mettre d'accord, comme le pavillon est divisé en quatre parties, je suis d'avis que vous en occupiez chacun une aile. Les hommes naissent tous égaux; le sage doit préférer celui qui a le plus de mérite, & l'hôte..., celui qui le paye le mieux.

2.

Lettres de feu M. Du Paty, sur Léopold, grand-duc de Toscane).*

I.

A Florence.

La plus belle galerie du monde, mon cher ami, est à Florence; mais je ne vous parlerai point aujourd'hui de tableaux, de statues, d'images; j'ai vu Léopold & son peuple.

Léopold aime son peuple, & il a supprimé les impôts qui n'étoient pas nécessaires; il a licencié presque toutes ses troupes: il n'en a gardé que ce qu'il falloit, pour en conserver un modèle.

---

*) A présent Roi de Hongrie & de Bohême. Ces lettres furent adressées par feu M. le président au marquis de Marnésia.

Il a détruit les fortifications de Pise, dont l'entretien étoit fort coûteux; il a renversé les pierres qui dévoroient les hommes.

Il a trouvé que sa cour lui cachoit son peuple; il n'a plus de cour. Il a établi des manufactures. Il a fait ouvrir partout des chemins superbes, & à ses frais. Il a fondé des hôpitaux; on diroit que les hôpitaux, dans la Toscane, sont les palais du grand-duc. Je les ai visités, & j'ai rencontré par-tout la propreté, l'ordre, les soins délicats & attentifs. J'ai vu des vieillards malades, ils avoient l'air d'être servis par leurs enfans; j'ai vu des enfans malades, ils avoient l'air d'être servis par leurs mères. Je n'ai pu voir, sans verser des larmes, ce luxe de la miséricorde & de l'humanité. Sur les façades de ces hôpitaux on a donné à Léopold le titre de *père de pauvres;* les hôpitaux seuls lui donnoient ce titre. Il est des monumens qui n'ont pas besoin d'inscriptions. Le grand-duc vient souvent visiter ses pauvres & ses malades; il ne néglige pas le bien qu'il a fait; il n'a pas seulement des mouvemens d'humanité, il a une ame humaine. Il ne paroît jamais dans ce séjour des angoisses & de douleurs, sans faire verser des larmes de joie; il n'en sort jamais, sans être couvert des bénédictions. On croit entendre la reconnoissance d'un peu-

ple heureux; & ces cantiques s'élèvent d'un hôpital.

On peut être présenté au grand-duc, sans avoir quatre cents ans de noblesse, sans descendre de ceux qui ont disputé la couronne à ses ancêtres. Son palais est ouvert à tous ses sujets sans exception, comme les temples. Il y a seulement trois jours dans la semaine, consacrés plus particulièrement à une certaine classe d'hommes; ce n'est ni aux grands, ni aux riches, ni aux peintres, ni aux musiciens, ni aux poëtes; c'est aux malheureux.

Ailleurs, le commerce & l'industrie sont devenus, comme les terres, le patrimoine d'un petit nombre d'hommes: chez Léopold, tout ce qu'on sait faire, on peut le faire; on a un état, dès qu'on a un talent; & il n'y a qu'un seul privilège exclusif, c'est le génie.

Les prières qu'on fait à Dieu pour lui demander des moissons, ne font plus descendre la famine dans les campagnes. Ce prince a enrichi l'année d'un grand nombre de jours de travail, qu'il a repris à la superstition, pour les rendre à l'agriculture aux arts & aux bonnes mœurs. Il est occupé d'une réforme entière de sa législation. Il a vu une lumière nouvelle dans quel-

ques livres de la France; il se hâte de la faire passer dans les loix de Florence. Il a commencé par simplifier les loix civiles, & par adoucir les loix criminelles. Il y a dix ans que le sang n'a coulé en Toscane sur un échafaud. La liberté seule est bannie des prisons: le grand-duc les a remplies de justice & d'humanité.

Cet adoucissement des loix a adouci les mœurs publiques; les crimes graves deviennent rares, depuis que les peines atroces sont abolies; les prisons de la Toscane ont été vuides pendant trois mois.

Le grand-duc a porté deux loix somptuaires admirables; l'accueil qu'il fait à la simplicité, & son exemple.

Quand le soleil se lève sur les états de ce prince, le prince déjà les gouverne. A six heures du matin, il a essuyé bien des larmes. Ses secretaires d'état sont des commis.

Les nobles trouvent qu'il ne les distingue pas assez; les prêtres, qu'il ne les craint pas assez; les moines qu'il ne les enrichit pas assez; les gens en place, qu'il les surveille trop. Dans ses états le magistrat juge; le militaire sert; le prélat réside; l'homme en place fait sa place: c'est que le prince règne.

Ses enfans ne sont pas élevés dans un palais; mais dans une maison: il cherche à en faire des hommes, non pas des princes, car ils le sont. L'éducation qu'on leur donne les rapproche sans cesse des malheurs, dont leur condition les éloigne. On expose leurs cœurs à tout ce qui peut les ouvrir à la pitié & à la bienfaisance. J'ai vu dans leurs mains les ouvrages de Locke.

„Je ne connois, disoit un jour le grand-duc, que deux sortes d'hommes dans mes états, les gens de bien & les méchans„.

Il est question, dans ce moment, de donner des fêtes au roi & à la reine de Naples: on lui a proposé, pour subvenir aux frais, une imposition fort modique. „Ma femme, a-t-il répondu, a encore pour trois millions de bijoux„.

Le grand-duc est heureux, car ses peuples sont heureux, & il croit en Dieu.

Quelles doivent être les jouissances de ce prince, lorsque tous les soirs, avant que de fermer les yeux sur son peuple, avant de se permettre le sommeil, il rend compte au souverain être, du bonheur d'un million d'hommes pendant le cours de la journée! Figurez-vous un tel prince dans une telle confidence avec Dieu.

J'oublioïs une parole de Titus. On regrettoit un jour devant le grand-duc, que ſes états ne fuſſent pas plus étendus. „Ah, s'écria-t-il, il y a encore des malheureux dans mes états„ !

II.

A Piſe.

Hier, en vous parlant du grand-duc, je ne vous ai montré que les rayons du ſoleil; je veux vous montrer aujourd'hui ſes tâches; du moins celles qu'on lui reproche; celles que l'envie prétend avoir découvertes, mais avec ſon œil louche, qui faiſoit lui-même ces tâches.

On dit contre le grand-duc.

„Depuis qu'il a établi la liberté abſolue du commerce & de l'induſtrie, les artiſans ſont ſans pain„.

„Depuis qu'il a défendu d'empriſonner les débiteurs, on ne prête plus aux malheureux„.

„Le grand-duc protège la mendicité„.

On dit enfin contre le grand-duc: „Il hait le fiſc & la nobleſſe, & il les vexe„.

Ecoutez ma converſation, ſur les trois premiers chefs d'accuſation, avec une perſonne

très-instruite. Nous discuterons une autre fois le quatrième.

J'ai visité, lui ai-je dit, l'hôpital de Pise; je n'ai jamais vu d'hôpitaux où l'humanité eût moins à se plaindre des palais. L'inscription qu'on lit sur la porte ne flatte pas: la providence de Léopold pere des pauvres: *providentia Léopoldi patris pauperum.* Je l'ai vue, cette providence, je l'ai vue de mes yeux.

On pourroit encore mieux faire, m'a répondu la personne avec qui je parlois. Ces hôpitaux ont du moins un grand avantage: c'est qu'ils sont très-aérés: l'air est pour la santé le premier des alimens, & le premier des remèdes pour la maladie. Vous avez vu nos hôpitaux? Vous ne voyagez donc pas comme *la foule* des Anglois? Sur cent il n'y en a pas deux qui cherchent à s'instruire. Faire des lieues par terre ou par eau; prendre du punch & du thé dans des auberges, dire du mal de toutes les autres nations, & vanter sans cesse la leur: voilà ce que *la foule* des Anglois appelle voyager; le livre de poste est le seul où ils s'instruisent.

Mais, dites-moi, je vous supplie; quel effet la liberté indéfinie du commerce a-t-elle produit?

Un si bon effet, que je ne conseillerois à qui que ce fut de tenter de rétablir le régime réglementaire; il seroit lapidé par le peuple. J'ai lu tout ce qui a été fait & écrit dans votre pays, pour ou contre la liberté. L'expérience a résolu la question en faveur de la liberté. Avant elle, il y eût en Toscane deux années pauvres; il fallut que l'état achêta du bled; il en coûta à l'état cent mille écus: il y eut beaucoup de troubles, & l'on apperçut la famine. Depuis la liberté, il est survenu trois années plus fâcheuses; on n'a pas achêté de bled; on n'a pas contracté de dettes; il n'y a pas eu de troubles; & la Toscane a vécu. Je crois, à la vérité, qu'il faut, pour que la liberté du commerce soit salutaire, qu'elle soit indéfinie: quand on gêne le cours des rivières, il y a toujours des stagnations & des débordemens. La liberté du commerce a augmenté singuliérement la culture & l'industrie; les laboureurs sont riches, les artisans à leur aise. Les premières années ont été pénibles; mais c'est le sort des commencemens: lorsque la liberté commence à marcher toute seule, elle fait toujours quelque chûte; mais chaque chûte l'instruit, & chaque pas la fortifie. Sans doute, ai-je répondu, toutes les loix, qui prohibent autre chose que des délits, sont oppressives.

J'ai demandé ensuite si le grand-duc s'occupoit d'extirper la mendicité dans ses états; car la mendicité est une des grandes plaies, un des grands crimes des sociétés actuelles. La mendicité est une exposition des hommes.

Le gouvernement s'en occupe, me répondit mon interlocuteur; mais il ne peut aller vite; la mendicité est favorisée par des préjugés religieux & des intérêts particuliers; on emploie ici les mendians à savoir ce qui se passe dans les églises; combien on a brûlé de cierges au *salut*; quel prêtre a officié: & d'ailleurs on fait faire à ces mendians beaucoup de petites commissions, à peu de frais. Si le gouvernement gênoit la mendicité, la superstition crieroit à l'impiété, & l'avarice au despotisme: la mendicité a donc, en Toscane, des racines plus fortes & plus profondes que partout ailleurs: elle en a sous les autels.

Est-il vrai, ai-je demandé ensuite, que la défense faite aux créanciers d'emprisonner les débiteurs ait été cause qu'on a moins prêté aux malheureux, & qu'ils ont moins de ressources dans leurs besoins?

On le craignoit; l'événement a rassuré. Ce n'étoit jamais la caution de la liberté qui dé-

terminoit à prêter, puisque cette caution étoit toujours inutile ou onéreuse. La loi a laissé aux créanciers la saisie de biens. Tout homme malheureux trouvera toujours à emprunter, sur sa probité; celui qui n'en a point, ne trouvera pas; mais c'est un bien; on ne sauroit rendre la probité trop nécessaire.

Satisfait de ces réponses si lumineuses, quoique si simples, je demandai si on avoit supprimé en Toscane la question & la peine de mort. Elle le sont, non par une loi, mais par des ordres; on attend l'expérience pour faire une loi. En effet, l'expérience seule révèle tous les biens secrets & tous les maux cachés; & une bonne législation est comme la bonne physique, elle doit être expérimentale. Il faut essayer les loix.

Il fut question encore des asyles supprimés en Toscane, & maintenus à Rome: des abus & du scandale de cet usage; de l'impossibilité que l'état ecclésiastique fut bien gouverné; d'une bulle qui excommunie tous ceux qui des états du pape importent en Toscane certaines marchandises. Un paysan, me dit mon interlocuteur, répondit un jour assez plaisamment, que cette excommunication ne lui faisoit rien; qu'elle ne pouvoit tomber que sur son âne, qui

seul portoit la denrée, & qui heureusement avoit bon dos „. Nous parlâmes encore de la convention, entre tous les états d'Italie, de se rendre les criminels, excepté entre Gênes & la Toscane; enfin de beaucoup d'autres objets d'économie politique.

Avec qui ai-je eu cette conversation? A qui ai-je fait ces objections? Qui les a ainsi résolues? Un écrivain? un magistrat? un particulier? C'est le grand-duc. C'est lui qui m'a donné une heure d'audience, qui a permis que je le questionasse, que je le pressasse, que je le critiquasse: c'est le grand-duc qui a dit toujours; *On a fait, le gouvernement a fait*; qui jamais n'a parlé de lui: c'est le grand-duc qui a cette raison, cette simplicité, cette facilité: c'est le grand-duc qui repoussoit tous mes éloges; qui les paroit avec une adresse, que je n'ai pu tromper que deux ou trois fois: c'est le grand-duc qui m'a parlé pendant une heure, debout, dans un cabinet où une simple table est un bureau; des planches de sapin sans couleur, un secrétaire; un bougeoir de fer-blanc, un flambeau: car le grand-duc n'a d'autre luxe que le bonheur de son peuple. Et le grand-duc ne règne que sur la Toscane!

En sortant de cette audience, j'ai été admis à celle de trois aînés de ses enfans, dont le premier a seize ans. Le comte Manfrédini leur gouverneur, & digne de l'être, m'a introduit dans leur chambre; car leur appartement (je l'ai déjà dit, mais il est bon de le répéter), car leur appartement est une chambre, & leur palais une maison.

J'ai trouvé l'aîné lisant le livre de la grandeur & de la décadence des Romains. Monseigneur, vous apprenez-donc l'histoire? Oui, monsieur, c'est ma principale étude, avec l'essai de Locke sur l'entendement humain. Monseigneur, vous étudiez Locke! il vous sera bien utile, lorsqu'un jour il vous faudra régler des cervaux humains dans vos états, d'avoir décomposé le cerveau humain dans votre cabinet. Mais, permettez-moi de vous inviter à joindre à la lecture de Locke celle de l'art de penser, & de la logique de l'abbé de Condillac. Nous savons que ces ouvrages existent, nous les lirons.

Nous avons causé ensuite sur Locke & sur Condillac, sur les avantages de l'esprit métaphysique, qui seul conduit à la vérité, & de l'esprit analytique, qui seul la trouve; sur le système de la liaison des idées, si fécond en vé-

rités importantes, dont Condillac s'est prétendu l'inventeur, & qui tout entier est dans Locke. J'étois ravi, j'étois attendri de voir un prince s'essayer à l'art de rendre les hommes heureux, en apprenant l'art de connoître l'homme. Ce prince pourra gouverner par lui-même, car il connoîtra; il pourra vouloir.

Ce matin, en me promenant dans le jardin botanique, j'ai rencontré un petit enfant à qui un démonstrateur faisoit connoître les plantes; c'étoit un enfant du grand-duc. On aime à voir les enfans des rois avec la nature. Il faut maintenant quitter le grand-duc à Pise, & l'aller chercher à Livourne. Le grand-duc est en effet dans tous ses états, & on le sait: c'est sa police.

Quelqu'un me disoit: il ne faut pas savoir tant de gré au grand duc d'aimer le peuple; le prince de. . . l'aime aussi. Le grand-duc, ai-je répondu, aime le peuple; & le prince de. . . aime la populace.

3.

Le secret du masque de fer;

dévoilé par feu M. le maréchal de Richelieu.

Sous le feu Roi, [Louis XIV.] il fut un tems où dans tous les ordres de la société on se demandoit, quel étoit ce fameux personnage connu sous le nom *de masque de fer?* Mais je vis cette curiosité se ralentir quand Cinq-Mars l'ayant conduit à la Bastille, affecta de dire qu'on avoit l'ordre de tuer ce prisonnier s'il se faisoit connoitre: Cinq-Mars faisoit entendre aussi que celui qui auroit le malheur de dévoiler qui il étoit, subiroit le même sort. Cette menace d'assassiner ce prisonnier & les curieux du secret, fit dès-lors une telle impression qu'on ne parla qu'à demi-mot, tant que le feu Roi vécut, de

ce personnage mystérieux. L'auteur anonyme des *Mémoires secrets de la cour de Perse*, publiés chez l'étranger, quinze ans après la mort de Louis XIV, est le premier qui osa parler du prisonnier & rapporter quelques anecdotes.

Depuis ce tems-là, la liberté se manifestant tous les jours avec plus de hardiesse en France, dans la société & dans les livres, & la mémoire de Louis XIV perdant de plus en plus son ancienne influence, on raisonna librement sur ce prisonnier; cependant on me demande encore à la fin de mes jours, & soixante & dix ans après la mort de Louis XIV, *quel étoit ce prisonnier au masque du fer?*

C'étoit la question que je faisois en 1719, à la princesse adorable que le régent aimoit, mais dont il étoit détesté, parce qu'elle m'aimoit éperduement & parce qu'elle ne devoit avoir que du respect pour ce prince: cependant, comme on étoit persuadé dans ce tems-là que le régent étoit instruit du nom, des aventures & des causes de l'emprisonnement du masque, je tentai, plus curieux & plus hardi que tout autre, d'arracher du régent par le moyen de ma princesse, le grand secret; elle étoit accoutumée à rebuter le duc d'Orléans, & à lui témoigner une grande aversion; mais comme il fut

toujours passionnément amoureux d'elle, & comme à la moindre lueur de quelque espérance de bonheur, il lui accordoit ce qu'elle lui demandoit, j'intéressai ma charmante princesse, déjà fort curieuse de son naturel, dans mon projet, & je l'engageai à faire entendre au régent qu'il seroit heureux & qu'il seroit satisfait, s'il vouloit permettre la lecture des mémoires du masque de fer qu'il avoit.

Le duc d'Orléans n'avoit jamais dévoilé aucun secret d'état; il étoit d'une circonspection inouie sur cet article, car Dubois son précepteur l'avoit accoutumé à le garder, & il n'est pas hors de propos d'observer ici, que les gouverneurs des princes qui se proposent de s'assujettir leurs élèves, fondant leurs espérances sur la nullité de leur caractère, sur leur penchant pour les plaisirs, sur leur défaut d'instruction & sur leur facilité ont tous l'adresse de leur inspirer le goût du secret; le caractère silencieux dans un prince étant la base de l'édifice que les gouverneurs ambitieux ont dessein d'élever.

Le duc d'Orléans dont la conduite avoit toujours été libre avec les compagnons de ses plaisirs, avoit été avec eux dans la plus grande réserve, il étoit très-secret & il n'étoit pas probable qu'il délivrât ce mémoire, qui pouvoit

dévoiler la condition & l'origine du prisonnier masqué; on sut même dans la suite, que le jeune roi Louis XV, avant sa majorité, désoloit sans cesse le régent pour apprendre quelques circonstances relatives à ce malheureux, & que sa curiosité alloit en augmentant, à mesure que le duc d'Orléans se tenoit dans une plus grande reserve, & qu'il répondoit au roi que le devoir de sa place lui prescrivoit le plus profond silence jusqu'à la majorité: aussi la démarche de la princesse auprès du régent me paroissoit-elle au moins inutile; mais l'amour, & un amour aussi pressant . . . . . .

. . . . . .

Pour la récompenser le régent lui délivra donc l'écrit, qu'elle m'envoya le lendemain enveloppé d'un billet chiffré, que les loix de l'histoire veulent que je rapporte ici en entier, comme un monument essentiel de notre histoire dont je garantis l'authenticité: car la princesse m'écrivoit en chiffre quand elle me parloit le langage de la galanterie, & me disoit dans ce billet quel traité avoit été conclu, de son côté, pour avoir le mémoire, & du côté du régent, pour arriver au but si désiré. L'histoire défend les détails, mais en empruntant le langage modeste des patriarches, je puis dire que si Jacob pour avoir en mariage, celle des filles de Laban qu'il aimoit le plus, fut obligé de l'acheter deux fois;

le régent exigea de la princeſſe encore plus que le patriarche. Voici le billet chiffré, le mémoire hiſtorique le ſuivra:

2. 1. 17. 12. 9. 2. 20. 2. 1. 7. 14. 20. 10. 3. 21. 1. 11. 14. 1. 15. 16. 12. 17. 14. 2. 1. 21. 11. 20. 17. 12. 9. 14. 9. 2. 8. 20. 5. 20. 2. 2. 17. 8. 1. 2. 20. 9. 21. 21. 1. 5. 12. 17. 15. 00. 14. 1. 15. 14. 12. 9. 21. 5. 12. 9. 21. 16. 20. 14. 8. 3.

Relation de la naiſſance & de l'éducation du prince infortuné, ſouſtrait par les cardinaux de Richelieu & Mazarin à la ſociété; & renfermé par l'ordre de Louis XIV.

Compoſé par le gouverneur de ce prince au lit de la mort.

„Le prince infortuné que j'ai élevé & gardé juſques vers la fin de mes jours, naſquit le 5. ſeptembre 1638, à 8 heures & demie du ſoir pendant le ſouper du roi. Son frère à préſent régnant, étoit né le matin à midi pendant le dîner de ſon père; mais autant la naiſſance du roi fut ſplendide & brillant, autant celle de ſon frère fut triſte & cachée avec ſoin, car le roi adverti par la ſage-femme que la reine devoit faire un ſecond enfant, avoit fait reſter en ſa

chambre le chancelier de France, la sage-femme, le premier aumônier, le confesseur de la reine, & moi, pour être témoin de ce qu'il en arriveroit & de ce qu'il vouloit faire s'il naissoit un second enfant.„

„Déjà depuis long-temps le Roi étoit averti par prophéties que sa femme feroit deux fils; car il étoit venu depuis plusieurs jours des Pastres à Paris qui disoient en avoir eu inspiration divine, si bien qu'il se disoit dans Paris que si la reine accouchoit de deux dauphins comme on l'avoit prédit, ce seroit le comble du malheur de l'état; l'archevêque de Paris qui fit venir ces devins, les fit renfermer tous les deux à St. Lazare, parce que le peuple en étoit esmeu, ce qui donna beaucoup à penser au Roi à cause des troubles qu'il avoit lieu de craindre dans son état Arriva ce qui avoit été prédit par les devins, soit que les constellations en eussent adverti les Pastres, soit que la providence voulut advertir sa majesté des malheurs qui pouvoient advenir à la France. Le cardinal à qui le roi, par un messager avoit fait sçavoir cette prophétie; avoit réspondu qu'il falloit s'en adviser, que la naissance de deux Dauphins n'éstoit pas une chose impossible & que dans ce cas il falloit soigneusement cacher le second, parce qu'il pourroit à l'avenir vouloir être Roy, combattre

son frère pour soutenir une seconde ligne dans l'état & régner „.

„Le Roy étoit souffrant dans son incertitude, & la reyne, qui poussa des cris, nous fit craindre un second accouchement. Nous envoyasmes querir le Roi qui pensa tomber à la renverse, pressantant qu'il alloit être pere de deux Dauphins: il dit à monseigneur l'évesque de Meaux, qu'il avoit prié de secourir la Reyne, *ne quittez pas mon espouse jusqu'à ce qu'elle soit délivré ; j'en ai une inquiétude mortelle.* Incontinent après, il nous assembla, l'évesque de Meaux, le chancellier, le sieur Honorat, la dame Péronette, sage-femme, & moy, & il nous dit en présence de la reyne, afin qu'elle peut l'entendre; que nous en respondrions sur notre teste si nous publions la naissance d'un second Dauphin, & qu'il vouloit que sa naissance fut un secret de l'Estat pour prévenir les malheurs qui pourroient arriver, la Loy Salique ne déclarant rien, sur l'héritage du royaume en cas de naissance de deux fils ainés des Roys „.

„Ce qui avoit été presdit arriva, & la Reyne accoucha pendant le souper du Roy d'un Dauphin plus mignard & plus beau que le premier, qui ne cessa de se plaindre & de crier comme s'il eût déjà esprouvé du regret d'entrer dans la

vie, où il auroit ensuite tant de souffrances à endurer; le chancelier dressa le verbal de cette merveilleuse naissance, unique dans notre histoire: ensuite, sa majesté ne trouva pas bien fait le premier Procès-verbal, ce qui fut qu'elle le brusla en notre présence, & ordonna de le refaire plusieurs fois jusqu'à ce que Sa Majesté le trouva de son gré, quoique pût remontrer M. l'Aumosnier, qui prétendoit que Sa Majesté ne pouvoit cacher la naissance d'un Prince, à quoi le Roy respondit qu'il y avoit en cela une raison d'état. „

„Ensuite le Roy nous dit de signer notre serment: le chancelier le signa d'abord, puis M. l'Aumosnier, puis le confesseur de la Reyne, & je signay après. Le serment fut signé aussi par le chirurgien & par la Sage-femme qui délivra la Reyne, & le Roy attacha cette pièce au Procès-verbal, qu'il emporta, & dont je n'ai jamais ouï parler: je me souviens que Sa Majesté s'entretint avec Monseigneur le chancelier, sur la formule de ce serment & qu'il parla longtems fort bas de Monseigneur le cardinal. Après quoi la Sage-femme fut chargée de l'enfant dernier né; & comme on a toujours craint qu'elle ne parla trop sur sa naissance, elle m'a dit qu'on l'avoit souvent menacée de la faire mourir si elle venoit à parler; on nous défendit même de ja-

mais parler de ce enfant entre nous qui estions les témoins de sa naissance „.

„Pas un de nous n'a encore violé son serment; car Sa Majesté ne craignoit rien tant, après elle, que la guerre civile, que ces deux enfans, nés ensemble, pouvoient susciter, & le cardinal l'entretint toujours dans cette crainte, quand il s'empara ensuite de la Surintendance de l'éducation de cet enfant. Le Roy nous ordonna aussi de bien examiner ce malheureux Prince qui avoit une verrue au-dessus du coude gauche, une tasche jeaunâtre à son col, du côté droit, & une plus petite verrue au gras de sa cuisse droite; parce que sa majesté, en cas de décès du premier né, entendoit, & avec raison, mettre en sa place l'enfant royal qu'il alloit nous donner en garde; pourquoi il requit notre seing du procès-verbal qu'il fit sceller d'un petit Sceau royal, en notre présence, & nous le signâmes selon l'ordre de Sa Majesté, & après elle. Et pour ce qu'il en fut des bergers qui avoient prophétisé sa naissance, jamais je n'ai pu en entendre parler; mais aussi je ne m'en suis enquis. Monsieur le Cardinal, qui prit soin de cet enfant mystérieux, aura pu les dépayser.„

„Pour ce qui est de l'enfance du second Prince, la dame Peronnette en fit comme d'un

enfant, rien d'abord; mais qui passa pour le fils bastard de quelque grand Seigneur du tems, parce qu'on reconnut, aux soins qu'elle en prenoit & aux dépenses qu'elle faisoit, que c'étoit un fils riche & chéri, encore qu'il fût désavoué.„

„ Quand le prince fut un peu grand, monsieur le cardinal Mazarin, qui fut chargé de son éducation, après monseigneur le cardinal de Richelieu, me le fit bailler pour l'instruire & l'élever comme l'enfant d'un Roy; mais en secret: la dame Peronette lui continua ses offices jusqu'à la mort, avec attachement d'elle à lui, & de lui à elle, encore davantage: le prince a été instruit en ma maison en Bourgogne, avec tout le soin qui est deu à un fils de Roy, & frère de Roy.„

„J'ai eu de fréquentes conversations avec la Reyne-mère, pendant les troubles de la France, & sa majesté me parut craindre que si jamais la naissance de cet enfant, étoit connue du vivant de son frere le jeune Roy, quelques mécontens n'en prissent raison de se révolter, parce que plusieurs médecins pensent que le dernier né de deux enfans jumeaux, est le premier conçu, & par conséquent qu'il est Roy de droit; tandis que ce sentiment n'est pas reconnu par d'autres de cet état.„

„Cette crainte néanmoins ne put jamais engager la Reyne à détruire les preuves, par écrit, de sa naissance, parce qu'en cas d'événement & de mort du jeune Roy, elle entendoit faire reconnoître son frère, quoiqu'elle eût un autre enfant: elle m'a souvent dit qu'elle conservoit, avec soin, ces preuves par écrit dans sa cassette.„

„J'ai donnai au Prince infortuné, toute l'éducation que je voudrois que l'on me donnât à moi-même, & les fils des Princes avoués n'en ont pas eu une meilleure; tout ce que j'ai à me reprocher, c'est d'avoir fait le malheur du Prince, quoique sans le vouloir; car comme il avoit à 19 ans, une envie étrange de savoir qui il étoit, & comme il voyoit en moi la résolution de le lui taire, me montrant à lui plus ferme quand il m'accabloit des prières; il résolut dès lors de cacher sa curiosité, & de me faire accroire qu'il pensoit qu'il étoit mon fils, né d'amour illégitime; je lui dis souvent, là-dessus, quand il m'appelloit son père, quand nous étions seuls, qu'il se trompoit; mais je ne lui combattois plus ce sentiment qu'il affectoit, peut-être pour me faire parler, le laissant accroire, moi, qu'il étoit mon fils, sans combattre en lui ce sentiment; & lui se reposant là-dessus, mais cherchant des moyens de réconnoître qui il étoit. Deux ans s'étoient écoulés,

quand une malheureuse imprudence de ma part, de quoi j'ai bien à me reprocher, lui fit connoître qui il étoit. Il savoit que le Roy m'envoyoit, depuis peu de tems, des messagers; & j'eus le malheur de laisser dans ma cassette, des lettres de la Reyne & des cardinaux: il lut une partie & devina l'autre, par sa pénétration ordinaire, & il m'a avoué, dans la suite, qu'il avoit enlevé la lettre la plus expressive & la plus marquante sur sa naissance. „

„Je me ressouviens qu'une habitude hargneuse & brutale succéda à son amitié & à son respect pour moi, dans lequel je l'avois élevé, mais je ne puis d'abord reconnoitre la source de ce changement; car je ne me suis advisé jamais comment il avoit fouillé dans ma cassette, & jamais il n'a voulu m'en advouer les moyens, soit qu'il aye esté aidé par quelques ouvriers qu'il n'a pas voulu faire connoitre, ou qu'il ait eu d'autres moyens. „

„Il commit un jour cependant l'imprudence de me demander les portraits du feu Roy Louis XIII. & du Roy régnant: je lui répondis qu'on en avoit de si mauvais, que j'attendois qu'un ouvrier en eût fait des meilleurs pour les avoir chez moi. „

„Cette réſponſe qui ne le ſatisfit pas, fut ſuivie de la demande d'aller à Dijon. J'ai ſçu, dans la ſuite; que c'étoit, pour y aller voir un portrait du Roy, & partir pour la cour qui eſtoit à St. Jean de Lus, à cauſe du mariage avec l'infante, & pour s'y mettre en parallele avec ſon frere, & voir s'il en avoit la reſſemblance; j'eus connoiſſance d'un projet de voyage de ſa part, & je ne le quittai plus.„

„Le jeune Prince alors eſtoit beau comme l'amour, & l'amour l'avoit auſſi très-bien ſervi pour avoir un portrait de ſon frère; car depuis quelques mois, une jeune gouvernante de la maiſon, eſtoit de ſon gouſt, & il la careſſa ſi bien & la contenta de même, que, malgré la défenſe à tous les domeſtiques de ne rien lui donner que par ma permiſſion; elle lui donna un portrait du Roy. Le malheureux prince ſe reconnut, & il le pouvoit bien, puiſqu'un portrait pouvoit ſervir à l'un & à l'autre, & cette vue le mit en une telle fureur, qu'il vint à moy en me diſant: *voilà mon frere, & voilà qui je ſuis*, en me montrant une lettre du cardinal Mazarin, qu'il m'avoit volée; la ſcène fut telle dans la maiſon„.

„La crainte de voir le Prince, s'échapper & accourir au mariage du Roi, me fit craindre un

pareil événement; je despêchai un messager au Roy, pour l'informer de l'ouverture de ma cassette, & du besoin de nouvelles instructions. Le Roi fit envoyer ses ordres, par le cardinal, qui furent de nous renfermer tous les deux jusqu'à des ordres nouveaux, & lui faire entendre que sa prétention étoit la cause de notre malheur commun: j'ai souffert avec lui dans notre prison, jusqu'au moment que je crois que l'arrêt de partir de ce monde est prononcé par mon juge d'en haut, & je ne puis refuser à la tranquillité de mon ame ni à mon éleve, une espece de déclaration qui lui indiqueroit les moyens de sortir de l'état ignominieux où il est, si le Roy venoit à mourir sans enfans. Un serment forcé peut-il obliger au secret sur des anecdotes incroyables qu'il est nécessaire de laisser à la postérité? „

Voilà le mémoire historique que délivra le régent à la Princesse, & qui doit occasionner une foule de questions de la part des curieux des anecdotes piquantes. On demandera en effet quel étoit ce gouverneur du Prince? Etoit-il Bourguignon? Ou simplement propriétaire d'un château ou d'une maison en Bourgogne? A quelle distance de Dijon étoit sa possession? C'étoit sans contredit un homme remarquable, puisqu'il étoit à la cour de Louis XIII, jouis-

sant de l'intime confiance, par charge ou en qualité de favori du Roi, de la Reine & du cardinal de Richelieu. Le nobiliaire de Bourgogne pourroit-il nous dire, quel personnage dans cette province disparut de la société après le mariage de Louis XIV, avec un jeune élève d'environ vingt ans, inconnu, & dont il avoit soin dans sa maison ou château? Pourquoi ce mémoire qui paroit avoir près d'un siècle de vétusté, est-il anonyme? A-t-il été dicté par le moribond sans pouvoir être signé de lui? Comment ce mémoire est-il sorti de la prison? Voilà les idées que ce mémoire suggérera; il ne certifie pas que ce jeune prince fût le même prisonnier que celui qui nous est connu sous le nom de prisonnier au masque; mais tous ces faits conviennent si bien à ce personnage mystérieux dont nous avons quelques anecdotes, qu'ils semblent remplir la grande lacune de ses mémoires, & nous en faire connoître le commencement: je vais joindre ici les anecdotes authentiques que nous avons depuis qu'il fut livré à Cinq-Mars, comme le complément ou la continuation de son histoire, sans parler des débats littéraires qu'il excita.

En effet les *Mémoires de la cour de Perse* avoient été à peine publiés, qu'une foule de gens de lettres se disputèrent sur le fond du se-

cret: Voltaire qui rapporta des faits, & qui ne le dévoila pas quoiqu'il fut plus instruit que personne, Saint-Foix, le père Griffet, la Riviere, Linguet, la Grangechancel, l'abbé Papon, Palteau, M. Delaborde, plusieurs auteurs dans divers journaux & notamment dans le journal de Paris, ont publié diverses anecdotes; je vais rapporter celles qui paroissent les plus authentiques, me contentant d'écrire en lettres italiques les expressions qui m'ont paru caractériser dans ce prisonnier un très-grand personnage, & indiquer davantage ce qu'il étoit.

(La suite au cahier prochain.)

4.

Le cardinal de Retz; ou, la guerre civile de la Fronde.

De Gondy, plus connu sous le nom de cardinal de Retz, étoit neveu de l'archevêque de Paris: ce fut pourquoi on le força, malgré son goût & son inclination, à embrasser l'état ecclésiastique. La plus grande partie de sa vie fut employée à prouver qu'il n'étoit réellement pas fait pour cet état. Il étoit cependant dans le cas de concevoir les espérances de la plus brillante fortune dans cette carrière.

Le cardinal de Richelieu, dont le pouvoir étoit sans bornes, parût désirer de voir l'abbé de Retz au nombre de ses courtisans; l'amour l'empêcha de profiter d'une circonstance aussi

heureuse. Madame la princesse de Guimenée avoit encouru la haine du cardinal, parce qu'il étoit persuadé qu'elle avoit traversé l'inclination qu'il avoit pour la reine, épouse de Louis XIII, & qu'elle avoit été complice de madame du Fargis, dame d'atour, qui remit à la reine-mere une lettre d'amour que le cardinal écrivoit à la jeune reine. L'abbé de Retz devint amoureux de madame de Guimenée, & se conformant aux sentimens qu'elle devoit avoir pour le cardinal, il le négligea, le brava même, ce qui commença à le mettre mal dans l'esprit de ce ministre, accoutumé à ne jamais pardonner. Une autre intrigue acheva de le perdre.

Le cardinal de Richelieu n'étoit pas si fort accablé du poids du gouvernement, qu'il ne s'occupât de ses plaisirs. Rebuté de la reine Anne d'Autriche, il adressa ses vœux à Marie de Cossé, épouse du maréchal de la Meilleraye, son neveu. Par une bisarrerie assez singuliere, l'abbé de Retz devint son rival; mais s'appercevant que la faveur & le rang de ministre l'emportoient sur lui, il n'écouta plus que sa rage, & ce fut alors qu'il entra dans la conjuration de monsieur le comte de Soissons, rétiré pour lors à Sedan, & qui eut, comme l'on sait, l'issue la plus fâcheuse, puisque M. le comte fut tué au milieu des siens, après avoir gagné la bataille.

Le cardinal Mazarin qui succéda au cardinal de Richelieu, sans avoir les mêmes raisons que son prédécesseur pour haïr l'abbé de Retz, qui étoit alors coadjuteur de Paris, ne l'aimoit pas davantage. Le coadjuteur qui s'en apperçut, déjà entraîné par son goût à tout ce qui pouvoit opérer quelques révolutions, ne ménagea plus rien, & se porta aux dernières extrémités. Sans entrer là-dessus dans un détail étranger à notre sujet, nous nous contenterons de dire, que le coadjuteur en formant le plan d'une conjuration contre le ministre, avoit compté sur le grand Condé: mais ce prince dégoûté du parlement, à cause de ses emportemens, prit hautement le parti de la cour, ce qui jetta le coadjuteur dans un grand embarras, car il lui falloit un chef pour le mettre à la tête du peuple qu'il gouvernoit, l'amour lui en fournit un.

Madame la duchesse de Longueville, vivement irritée contre le prince de Condé, son frère, pour des mauvais propos qu'il avoit tenus contre elle, à cause de sa liaison avec M. de Marsillac, paroissoit avoir partagé son cœur & ses faveurs entre le prince de Conti, son frere, & M. de la Rochefoucault. Le coadjuteur profitant de la circonstance, envenima encore davantage l'esprit de la duchesse; par ce moyen il n'eut pas de peine à mettre dans son

parti le prince de Conti, meſſieurs de Longueville, de la Rochefoucault, qui ſe nommoit auſſi Marſillac, & pluſieurs autres. Le prélat fut d'autant plus enchanté de cette réuſſite, qu'il avoit, dit-on, des ſentimens fort vifs & fort tendres pour madame de Longueville. Il eſpéroit, pendant ſon ſéjour à Paris, l'emporter ſur M. de Marſillac. Ce dernier, de ſon côté, engagea fortement la ducheſſe dans ce parti, parce qu'il eſpéroit qu'elle y joueroit un grand rôle, & lui procureroit des avantages conſidérables, lors de l'accommodement. De-là le blocus de Paris par le grand Condé; de-là la creation d'une armée levée par ordre du parlement, commandée par M. le prince de Conti, & ſous lui par M.M. d'Elbœuf, de Beaufort, de Longueville, de la Rochefoucault, de Bouillon, &c. &c.

Pendant ce bouleverſement, la cour étoit rétirée à Saint-Germain. Elle ne tarda pas à s'appercevoir qu'il n'étoit pas auſſi facile de prendre Paris qu'elle l'avoit cru; elle eut donc recours à la négociation. Le premier préſident & pluſieurs autres membres du parlement étoient pour la cour; inſenſiblement tout ce corps penchoit à la paix, ſans s'en appercevoir. Ce fut pour profiter de ces heureuſes diſpoſitions que M. de Flamarin vint à Paris, ſous

prétexte de faire un compliment de condoléance à la reine d'Angleterre, de la part de la cour, sur la triste mort de Charles Ier, son époux; mais son projet étoit de débaucher M. de la Rochefoucault, qui commençoit à s'ennuyer beaucoup de la guerre civile. Flamarin qui étoit amoureux de madame de Pomereux, lui rendoit compte de toutes ses démarches; celle-ci rapportoit le tout au coadjuteur, qui obtint du prévôt des marchands un ordre pour le faire sortir de Paris. Le détail des peines que se donna le coadjuteur pour animer le parlement, l'arrêter ensuite, empêcher la populace de se porter aux dernières extrémités, de réunir les esprits des généraux divisés par leurs intérêts particuliers, tout cela seroit trop long à raconter. Nous dirons seulement que M. de Beaufort qui étoit l'idole du peuple, qui avoit néanmoins trop peu de capacité pour jouer son rôle, donna beaucoup d'embarras au coadjuteur, parce que madame de Montbason, qu'il adoroit, lui faisoit faire & dire tout ce qu'elle vouloit, & que les pistoles d'Espagne avoient un grand crédit sur l'esprit de cette dame.

Cependant le calme parut succéder à l'orage, au moins pour la guerre; mais les intrigues du cabinet devinrent fort vives. Il y eut une dispute sérieuse entre le prince de Condé & le car-

dinal Mazarin, parce qu'on ne vouloit pas accorder à M. de Longueville le Pont-de-Larche; la reine céda enfin pour reconcilier tout-à-fait les esprits. Après cela les demandes furent excessives; madame de Longueville demanda & obtint le tabouret pour madame de Marsillac; l'abbé de la Riviere, qui étoit amoureux de madame de Ponts, amie de la duchesse de Longueville, obtint aussi le tabouret pour elle, parcequ'elle prétendoit appartenir par son mari à l'illustre maison d'Albret; M. de Marsillac non content de la faveur accordée à son épouse, prétendoit au titre de prince. Ces prétentions & graces choquerent la noblesse; elle s'assembla, élut un chef, fit faire des représentations à la reine. Insensiblement les esprits s'échauffèrent: M. le prince de Condé voulut soutenir M. de Marsillac; les ducs proposèrent de se joindre à la noblesse; le clergé fut invité d'entrer dans cette union; tout étoit à craindre de la part de ces assemblées qui parloient déjà de réformer les abus de l'état, lorsque la reine, pour arrêter le mal, promit de révoquer les graces qui déplaisoient à la noblesse.

Après ce que nous venons de dire, il est aisé de s'appercevoir que l'amour entra pour beaucoup dans cette guerre civile, plus connue sous le nom de la fronde, & qui causa

beaucoup d'embarras à la cour, malgré le ridicule ineffaçable dont se couvrirent les Parisiens, & sur-tout leurs soldats. Parmi toutes ces femmes qui se firent remarquer par leurs intrigues, il ne faut pas oublier madame de Chevreuse, pour lors retirée à Bruxelles. C'étoit elle qui faisoit mouvoir l'armée d'Espagne pour l'intérêt des frondeurs. Après la paix elle revint à Paris, sans en avoir obtenu la permission. La reine lui fit ordonner d'en sortir dans vingt-quatre heures. Cette duchesse avoit une fille jeune & jolie; elle venoit de tenir un enfant avec le coadjuteur, & lui avoit inspiré une passion fort vive. Il résolut d'empêcher madame de Chevreuse d'obéir à la reine. Il alla en parler au premier président, comme d'une chose qui pouvoit intéresser le public, à cause du rétablissement des lettres de cachet. Le magistrat interrompit le prélat, en lui disant: „c'est assez, mon bon seigneur, vous ne voulez pas qu'elle sorte, elle ne sortira pas, & il ajouta: elle a les yeux très-beaux„. Ce fut cette même duchesse de Chevreuse qui engagea le coadjuteur à quitter le parti de la fronde, dont il étoit le chef, pour se réunir avec le cardinal Mazarin; ce qui occasionna en grande partie la prison des princes de Condé, de Conti & du duc de Longueville. Comme monsieur le duc d'Orléans, oncle du roi, avoit de la peine à y consentir la duchesse

de Chevreuse l'y détermina; elle avoit plu à ce prince dans sa jeunesse, & quoiqu'il lui restât fort peu de chose de sa beauté, elle fit encore assez d'effet sur lui pour le décider. Cette occasion même servit à perdre l'abbé de la Riviere, favori de Monsieur, & qui étoit vendu au prince de Condé. „Monsieur étoit fort amoureux de mademoiselle de Saujou, fille d'honneur de madame, laquelle il avoit fait sa dame d'atour. Elle se mit dans une grande dévotion, & se retira dans un couvent sans dire mot. Cette retraite fâcha tellement monsieur, qu'il résolut de l'enlever de ce monastere, & comme lorsqu'on a quelque chose sur le cœur, on est ravi de pouvoir s'ouvrir à son ami, il découvrit sa douleur à la Riviere, pensant en être consolé; mais ce favori ravi que cette dame se fût retirée, ne pouvant souffrir que la faveur de son maître fut partagée, tourna son affliction en raillerie, & conseilla à Monsieur de n'y plus songer, & de la laisser en repos où elle étoit. Ce discours lui fit soupçonner qu'il étoit l'auteur de sa retraite, & dès l'heure il conçut de l'indignation contre lui„. La reine qui en fut bientôt informée, en rendit compte aux duchesses de Chevreuse & de Montbason, qui profiterent de l'occasion pour faire sentir à Monsieur, combien il devoit se repentir de s'être laissé conduire si longtems par l'abbé de la Riviere

dont elles firent un portrait fort désavantageux; comme elles s'apperçurent que cette première sortie ne déplaisoit pas à Monsieur, elles lui firent confidence de la réunion des frondeurs avec la reine, lui exposerent, d'une maniere capable de l'irriter, la hauteur de M. le prince: enfin elles le gagnerent, & il promit tout ce qu'on voulut. A tous ces motifs se joignit le bien de l'état. Le duc de Richelieu éperdument amoureux de madame de Pont, l'épousa malgré sa famille, & malgré les défenses de la cour. On sut qu'il étoit appuyé des maisons de Condé & de Longueville, qui lui conseillèrent même de s'emparer du Havre-de-Grace, que sa tante & sa tutrice tenoient pour lui. On eut soin de représenter au duc d'Orélans ce coup d'autorité, comme une entreprise contre l'état, & on lui fit sentir que le prince de Condé, hardi & puissant, aspiroit à tout ce qu'il y avoit de plus grand; alors Monsieur ne balança plus.

Pendant la détention des princes à Vincennes & à Marcoussy, le coadjuteur rendit réellement service à la cour, mais on ne lui en sçut aucun gré; après avoir appaisé les troubles excités en Guyenne, le cardinal prêt à revenir à Paris, triomphant, s'expliqua assez hautement sur le traitement qu'on vouloit faire au coadjuteur, que l'on regardoit comme un séditieux.

En ayant été averti, il prit des mesures assez justes pour se faire craindre encore. La cour qui s'en apperçut, chercha par des intrigues à miner sourdement le crédit du prélat. Le ministre commença par faire sa cour à madame de Chevreuse, & ensuite il travailla à enlever mademoiselle de Chevreuse au coadjuteur; il lui donna pour amant le duc d'Aumale, jeune, beau & bien fait, qui étant réellement amoureux, fit tout ce qu'il put pour plaire, mais le coadjuteur l'emporta; on congédia le duc assez malhonnêtement de l'hôtel de Chevreuse. Le coadjuteur prétend que M. d'Aumale, pour se venger de cet affront, chercha à le faire périr par un assassinat, & que l'homme chargé de commettre ce crime l'en avertit.

Bientôt ce prélat courut un autre danger. Madame de Guimenée n'avoit pas vu, sans jalousie, l'assiduité du coadjuteur à l'hôtel de Chevreuse; il avoit essuyé à ce sujet des tracasseries sans fin, & il avoit eu besoin de toute son adresse pour calmer la fureur de son ancienne maîtresse: pour être sûre de son fait, & n'avoir plus de soupçons, elle imagina un moyen singulier. Après avoir fait arranger très-proprement un souterrain qui répondoit dans son jardin, & qui étoit précisément sous son petit cabinet, elle proposa à la reine d'y faire enfermer

le coadjuteur, pourvu qu'elle lui donnât sa parole de le laisser sous sa garde. Heureusement pour ce prélat, le cardinal n'approuva pas ce parti, parce qu'il craignoit que le peuple ne s'en prit à lui de l'absence d'un homme qu'il idolâtroit.

Toutes ces démarches de la cour irriterent le coadjuteur; on acheva d'allumer sa haine en lui refusant la nomination au cardinalat, ce qui hâta la délivrance des princes. M. de Chateauneuf, garde des sceaux, avoit plus contribué que personne à faire refuser le chapeau au coadjuteur, parce qu'il y aspiroit lui-même; mais il ménageoit en public ce prélat, voulant se servir de son crédit & de ses intrigues pour chasser le cardinal Mazarin, auquel il croyoit succéder. Pour parvenir à son but, il fit agir madame de Rhodès, sa maîtresse, qui étoit fort liée avec mademoiselle de Chevreuse. Tout parut aller selon ses desirs; madame de Rhodès croyoit avoir beaucoup d'empire sur l'esprit du coadjuteur, qui d'un autre côté protestoit au garde des sceaux qu'il seroit enchanté de le servir; ce dernier ne tarda pas à être désabusé.

Enfin le coadjuteur, à force d'intrigues, obligea le cardinal Mazarin à sortir du royaume, ce qui procura la liberté des princes, au

moins en apparence, car la véritable intrigue qui fit changer les frondeurs de parti, fut l'espérance du mariage de mademoiselle de Chevreuse. Le prince de Conti qui lui étoit sincérement attaché, n'auroit pas hésité à l'épouser, si le prince de Condé, son frere, ne s'y fut opposé. Il promit d'y consentir étant en prison, & ce fut-là la cause de toutes les intrigues qui se firent pour la liberté des princes, & l'expulsion du cardinal Mazarin. Le grand Condé hors de prison, oublia sa parole, mais il vouloit sauver les apparences. Son frere qui étoit réellement amoureux, ne pouvant se prêter à cette feinte, alloit se marier, même sans attendre la dispense qu'on avoit demandée au pape, lorsqu'on lui fit attendre qu'en épousant mademoiselle de Chevreuse, il n'auroit que les restes du coadjuteur, de Noirmoutier & de Caumartin; la duchesse de Longueville qui avoit le plus grand crédit sur l'esprit de ce prince, ne contribua pas peu à le dégoûter, par la jalousie que lui causoit la beauté de mademoiselle de Chevreuse; de sorte que tout fut rompu, sans même observer de la part du prince aucune bienséance, conduite qui fut cause de bien des changemens.

Cependant la reine n'avoit pu voir sans douleur l'éloignement du cardinal Mazarin; elle

n'ignoroit pas que le coadjuteur en étoit la principale cause; aussi elle s'occupa avec empressement des moyens de le perdre. D'abord elle mit dans ses intérêts le prince de Condé, en donnant les sceaux au premier président de Molé, & en admettant dans le ministere M. de Chavigny: elle fit gagner M. de Beaufort par mesdames de Nemours & de Montbason. Il restoit encore au coadjuteur un bon appui dans la personne de Monsieur, qui d'ailleurs étoit personnellement irrité des graces qu'on venoit de distribuer aux créatures du prince de Condé; mais ce prince naturellement timide, n'osa rien dire, craignant de ne pas être soutenu du peuple, à cause de la défertion de M. de Beaufort; de sorte que le coadjuteur qui paroissoit abandonné & perdu, se rétira dans le cloître de Notre-Dame, pour y vaquer en apparence aux fonctions de son ministere. Il ne tarda pas à en sortir pour jouer un grand rôle.

La reine se vit bientôt dans le cas de ne pouvoir plus souffrir l'autorité sans bornes du prince de Condé; en voulant le gagner elle s'étoit donnée un maître. Pour sortir d'esclavage, elle se vit forcée de recourir au coadjuteur, qu'elle avoit voulu perdre peu de tems auparavant. Elle lui offrit la place de premier ministre, le chapeau de cardinal. Il refusa adroite-

ment le premier, sentant bien que l'offre n'étoit pas sérieuse, & accepta la promesse du chapeau; en conséquence il promit de débarrasser la reine de monsieur le prince. On voit qu'il fut porté à une démarche aussi périlleuse par mademoiselle de Chevreuse, car la reine, dans un transport de joie, embrassa deux ou trois fois cette demoiselle, en lui disant: „Friponne, tu me fais autant de bien que tu m'as fait de mal„. La princesse Palatine, qui avoit tant travaillé pour la délivrance du prince de Condé, l'abandonna dans ce moment-ci, parce qu'elle avoit plusieurs griefs à reprocher au prince. Elle ne lui pardonnoit pas d'avoir fait manquer le mariage de mademoiselle de Chevreuse, auquel elle s'étoit vivement intéressée; 2°. de ce que le prince n'avoit pas procuré la surintendance des finances à M. de la Vieuville, pere de son amant; 3°. enfin elle étoit vivement irritée de ce qu'on lui avoit manqué de parole dans une affaire essentielle. Pour mettre le duc de Beaufort dans le parti des princes, elle avoit promis cent mille écus à la belle duchesse de Montbason, on la mit dans l'impossibilité de tenir sa promesse, & même monsieur le prince se moqua de madame de Montbason. Insensiblement le coadjuteur eut le talent de réunir tous les frondeurs pour la cour, ce qui força le prince de Condé de se jetter entre les bras des

Espagnols, pour se venger du cardinal Mazarin & de la fronde. Il balança longtems pour prendre un parti si peu conforme à son devoir & à sa naissance; mais l'amour & les femmes, qui lui avoit fait faire les premiers pas, achevèrent de le persuader.

Ce prince aimoit madame de Châtillon. Le duc de Nemours, qui étoit aussi l'amant de cette beauté, ne voyoit pas sans crainte un semblable rival; comme la guerre pouvoit seule faire oublier au prince cet attachement, il lui exagéroit la nécessité de la faire. Madame de Longueville, de son côté, qui avoit pour le prince de Conti des sentimens trop tendres, souffloit de toutes ses forces le feu de la révolte, parce que son époux la pressant d'aller le trouver en Normandie, elle sentoit qu'il n'y avoit que le désordre des affaires publiques qui pût justifier ses retardemens aux yeux d'un mari jaloux, & capable de se porter aux dernieres extrémités. Le prince de Condé fut encore vivement irrité de ce que le duc de Mercœur, qui s'étoit retiré à Cologne, auprès du cardinal Mazarin, y avoit secrétement épousé mademoiselle Mancini, tandis que le prince s'étoit toujours opposé à ce mariage. Voilà donc l'amour & les femmes causes d'une guerre civile qui fit bien du mal à la France, & causa bien des regrets

au grand Condé; & comme le dit un historien, la fronde étoit une machine compliquée, dont les femmes régloient ou dérangeoient les ressorts.

Celle de toutes ces femmes qui joua le plus grand rôle, & qui par ses talens avoit une supériorité étonnante sur l'esprit de ceux avec lesquels elle traitoit, se nommoit Anne de Gonzague. Ses premiers pas dans le monde, en la rendant le jouet de l'amour, la rendirent non moins voluptueuse, mais plus prudente. Elle avoit donné son cœur, & quelque chose de plus au duc de Guise, tandis qu'il n'étoit qu'archevêque de Reims, & cela sur une simple promesse de mariage; elle se donna même ridiculement le titre de madame Guise à Besançon. Malgré cela elle épousa ensuite le prince Edouard, cadet de l'électeur Palatin, ce qui lui a fait donner le nom de Palatine dans les mémoires du tems.

La duchesse de Chatillon, qui tenoit enchaîné le grand Condé, avoit été sa maîtresse, avant son mariage avec le duc de Châtillon; elle se nommoit Elisabeth-Angélique de Montmorenci, & étoit fille du brave Bouteville. Châtillon étoit l'ami du prince; tant qu'il vécut, Condé respecta la femme de son ami. Après sa mort, ses feux se rallumèrent, il fit même présent à la

la ducheſſe de la terre de Marlou; mais ce qui prouve combien l'amour eſt capricieux, c'eſt que, quoique le prince eût certainement tout ce qu'il falloit pour captiver le cœur d'une femme, il ne put jamais avoir celui de la ducheſſe de Châtillon, qui le donna au duc de Nemours, & par ce moyen attacha pour toujours ce prince à la maiſon de Condé.

Ce fut pour plaire à madame de Châtillon que le grand Condé, au commencement de cette guerre, paſſa à Paris des momens bien précieux. Il y eût un inſtant où M. de Turenne, qui commandoit l'armée royale, ſe trouva enfermé entre l'armée du duc de Lorraine & celle du prince de Condé, de maniere qu'il étoit embarraſſé; mais comme il ne s'endormoit pas dans une pareille ſituation, il apprit par ſes eſpions que M. le prince étoit à Paris, où il ſe faiſoit traiter d'une maladie que les faveurs d'une comédienne lui avoient procurée; que le duc de Lorraine étoit auſſi à Paris occupé de ſes plaiſirs. M. de Turenne profita ſagement de cette circonſtance, & ſe retira avec ſes troupes, ſans danger.

Peu de tems après ſe donna au fauxbourg Saint-Antoine un combat ſanglant. Le prince de Condé avoit été obligé de ſe retirer dans ce

fauxbourg, & il y étoit assiégé par l'armée du roi, commandée par le vicomte de Turenne. C'étoient certainement les deux plus grands généraux de l'Europe qui se disputoient le prix de la victoire; ils déployèrent dans cette occasion toutes les ressources de leur génie, & donnerent les preuves les moins équivoques d'une bravoure incroyable. Le grand Condé néanmoins, malgré son activité & sa valeur, étoit prêt de succomber, parce que les troupes du Roi étoient continuellement rafraichies. Une femme le sauva. Mademoiselle, fille de monsieur le duc d'Orléans, vouloit la guerre, pour se venger de la reine & du cardinal qui l'empêchoient d'épouser le roi; elle fit un effort sur l'esprit toujours incertain de Monsieur, & obtint qu'il se déclarât pour le prince. Les portes de Paris furent ouvertes, & le canon de la Bastille ayant commencé à tirer sur l'armée royale, elle se retira. On connoit ces vers que fit le duc de la Rochefoucault pour la duchesse de Longueville, lorsqu'il reçut au combat de Saint-Antoine un coup de mousquet, qui manqua de lui faire perdre la vue:

Pour mériter son cœur, pour plaire à ses beaux yeux,
J'ai fait la guerre aux rois, je l'aurois faite aux dieux.

On trouve dans des mémoires du tems une lettre de Gaston, duc d'Orléans, dont l'adresse étoit: „à mesdames les comtesses, maréchales de camp dans l'armée de ma fille contre le Mazarin „.

Ce ministre connoissoit bien le pouvoir des femmes sur les hommes, & leur influence dans les affaires d'état. Dans une conversation qu'il eut avec dom Louis de Haro, ministre d'Espagne, il lui disoit: „vous êtes bienheureux; vous, avez comme partout ailleurs, deux sortes de femmes, des coquettes en abondance, & fort peu de femmes de bien. Celles-là ne cherchent qu'à plaire à leurs galans; celles-ci qu'à leurs maris; les unes ne savent écrire que des poulets, les autres que leurs confessions; la tête leur tourne quand elles entendent parler d'affaires. En France c'est tout le contraire; toutes les femmes, soit jeunes, soit vieilles, prudes ou galantes, sottes ou habiles, veulent se mêler de tout. Une femme de bien ne coucheroit pas avec son mari, ni une coquette avec son galant, s'il ne lui avoit parlé pendant le jour d'affaires d'état. Elles veulent tout voir, tout pénétrer, & qui pis est, tout brouiller. Nous en avons trois qui causent plus de confusion dans l'état qu'il n'y en eut jamais dans Babylone. Ce sont la Palatine, & les duchesses de Longueville & de Chevreuse „.

Si le coadjuteur eût été femme, il auroit mérité le même rang que ces trois dames, & à cet égard la reine & le cardinal Mazarin lui rendoient toute la justice qu'il méritoit. Il étoit cependant parvenu à avoir le chapeau de cardinal; mais cette éminente dignité ne pouvoit effacer les torts qu'il avoit eus, en exposant l'état à être ruiné & détruit. La fin de la seconde guerre dont nous venons de parler, fut la fin des intrigues & de l'autorité du cardinal de Retz; il fut arrêté par ordre du roi. Si on en croit ce prélat, l'amour fut une des principales causes de sa prison. L'abbé Fouquet vit par hasard mademoiselle de Chevreuse, en devint amoureux, & eut le talent de lui plaire. Le coadjuteur qui avoit déjà triomphé du duc d'Aumale, & de bien d'autres, voulut faire renvoyer ce nouveau rival; il y employa la raillerie, même la colère; mais l'abbé tint bon, & conserva ses avantages. On prétend que lorsque l'abbé Fouquet fut entré dans le ministere, après le retour du roi à Paris, & l'exil de Monsieur, il n'oublia pas les tracasseries que lui avoit faites le coadjuteur, & qu'il fit hâter sa prison, dans le tems qu'on négocioit avec lui pour l'envoyer à Rome en qualité d'ambassadeur. On voit dans des mémoires du tems que l'abbé Fouquet proposa à la reine de faire tuer secrétement le cardinal de Retz, & de le faire

faler. On ajoute que le malheur de ce prélat vint de sa trop grande confiance dans le duc de Brissac, qui l'enchaînoit par des parties nocturnes chez mademoiselle de la Vergue, où il voyoit une demoiselle de la Loupe; le duc de Brissac, outre cela gagné par la duchesse de Lesdiguieres, qu'il aimoit, & qui étoit trompée par M Servien, fit croire au cardinal que madame la Palatine le trompoit, ce qui étoit faux, & ce qui lui fit mépriser mal-à propos les abus trop vrais de cette princesse. An 1650.

5.

Le cerf-volant: fable.

Le plus noble hochet de notre adoleſcence,
Un cerf-volant audacieux,
Echappant un beau jour à la main qui le lance,
Quitte la terre, & dans les cieux
Avec majeſté ſe balance;
Mais bientôt oubliant ſa fragile ſubſtance,
Comme les parvenus il eſt préſomptueux!
Admirez tous mon vol ſublime,
Dit-il aux habitans des airs,
Ceſſez, ceſſez d'être ſi fiers,
Lorſque des pins vous dépaſſez la cime.
Mon orgueil eſt plus légitime;
C'eſt moi qui vas regner ſur ces vaſtes déſerts.
Qui de vous oſera me ſuivre dans la nue?

Là je veux fixer mon séjour;
Là je veux des mortels échapper à la vue,
Affronter l'aigle même & dépeupler sa cour.
Des mots ambitieux le pompeux étalage,
En impose toujours aux sots,
Le sage seul en rit;... mais où trouver ce sage?
Il est rare par-tout, même chez les oiseaux.
Tandis que de l'intrus, l'impertinent langage,
Commande le respect à ses légers rivaux,
Un d'eux s'approche & l'examine.
Cet imposteur, dit-il, ne m'est pas inconnu,
A-t-il donc oublié son obscure origine?
Naguerres sur la terre il étoit détenu;
Vain jouet des autans, il croit qu'il les domine!
Animal amphibie, & par-tout renié,
Veut-il donc de son vol nous déguiser la source?
Voyez le cordeau vil auquel il est lié;
Voyez les mirmidons qui dirigent sa course;
Un vent officieux l'éleva jusqu'à nous,
D'un autre vent le caprice jaloux
Va châtier son arrogance;
Prenez soin de notre vengeance,
Vrais souverains des airs, nous l'attendons de vous.
L'effet suit de près la ménace:
Le vent change, la corde casse,
Le cerf-volant ne plane plus,

Et du sein des éclairs, froissé, meurtri, confus,
Sur la terre humblement vient reprendre sa place,
En livrant aux regrêts ses guides éperdus.
France, qu'hier encor l'Europe a vue esclave,
Ne t'énorgueillis pas de ton sublime élan;
Garde-toi d'insulter à l'Anglois, au Batave,
Et crains le sort du cerf-volant.

Par un Anglois.

6.

Lettre d'un orfèvre à un député; tirée des actes des apôtres.

MONSIEUR,

EN partant pour l'assemblée nationale, vous me chargeâtes de vous vendre votre canne. J'ai fait mon possible pour répondre dignement à la confiance dont avoit bien voulu m'honorer un représentant de la nation: je l'ai présentée à beaucoup de monde, & je n'ai jamais pu engager personne à l'acheter. Le commerce va on ne peut pas plus mal dans notre ville. Je suis orfevre de mon métier, comme vous savez, & il y a plus de six mois que mes ouvriers & moi ne travaillons plus sur l'argent: depuis la prise

de cette maudite Bastille & la fuite de ces aristocrates dans les pays étrangers, nous n'employons que du cuivre: l'on n'achête plus ni boucles ni couverts d'argent, ni bijoux; l'on ne veut que des sabres: tout le monde ici ne demande que bataille, & est prêt à périr pour le maintien de la constitution, & de ces sages décrets que l'assemblée nationale rend tous les jours, & que vous avez le bonheur de préparer par vos motions.

Je ne m'entends pas à la politique, moi Monsieur; de toutes les affaires du temps, je n'ai rien retenu que ses mots *liberté & aristocratie:* cependant j'ai entendu dire à beaucoup de savans de notre ville, de ces messieurs qui lisent les gazettes, le journal de la révolution, le journal de Prudhomme, celui de Garat, que le commerce n'iroit bien que quand l'assemblée nationale auroit fini ses travaux. Ainsi, si vous desirez que votre canne se vende, parlez à ce M. Malouet, à ce M. Cazalès, à ce M. Maury, que l'on dit que vous connoissez, & dites-leur que ce n'est pas bien à eux de faire leur possible pour retarder la besogne; dites-leur qu'on est bien fâché contre eux dans notre pays, mais que, s'ils se corrigent, on leur pardonnera: car, vous le savez bien, Monsieur, les François ne sont pas méchans; sur des milliers d'a-

ristocrates ou de conspirateurs, il n'y en a eu ue sept à huit de pendus.

Je suis avec respect,

Monsieur,

Votre très-humble & très-obéissant serviteur,

Signé, CH. . .

ci-devant orfevre à C..., à présent ouvrier en sabres.

7.

Pistolet: anecdote arrivée à M. de la Place.

En 174... Les députés des états d'Artois, logés alors à l'hôtel d'*Anjou*, rue *Dauphine*, employoient souvent, sur-tout lorsqu'il s'agissoit de fêtes ou de repas de corps, le nommé *Landel*, fameux traiteur, au carrefour *de Bussy*. L'un des garçons de ce traiteur, jeune, intelligent, actif, étoit si preste dans l'exécution des ordres qui lui étoient donnés, que ces messieurs l'avoient surnommé *Pistolet*. Il étoit même parvenu au point de s'acquérir si bien la confiance de son maître, que lui seul étoit chargé d'apporter & de remporter de chez les députés toutes l'argenterie, qui se trouvoit nécessaire, relativement aux occasions plus ou moins importantes dans lesquelles *Landel* avoit à les servir;

& jamais *Pistolet* ne s'étoit trouvé dans le cas d'éprouver, de sa part, l'ombre même d'un reproche. Il s'étoit même acquis la bienveillance de M le baron *d'Esquelbeque*, député de la noblesse, & celle de M de la Place, au point, qu'un domestique de ce dernier étant venu à mourir, en attendant l'arrivée d'un autre qui devoit remplacer le défunt, il ne se servoit presque jamais que de *Pistolet*.

On ne parloit alors dans Paris que d'une troupe de voleurs, dont le chef se nommoit *Raffiat*, & qui s'y rendoient si redoutables, tant par leur adresse, que par de forfaits journaliers, que les Parisiens, & sur-tout les plus âgés, n'osoient presque plus s'exposer dans les rues après le soleil couché.

Mais après avoir longtems mis en défaut, même souvent bravé tous les suppôts de la police, le chef de la troupe ayant enfin été pris, ainsi que quelques-uns de ses complices; qu'on juge qu'elle dût être la surprise de M. de la Place, en apprenant que ce formidable chef s'étoit d'abord introduit, en qualité de domestique subalterne, chez le traiteur *Landel*, pour y prendre les informations nécessaires à ses projets, ainsi qu'à ceux de sa patibulaire bande; & que ce scélérat enfin, nommé *Raffiat*, n'étoit

autre que ce jeune *Piſtolet* qu'il avoit eu pendant quelques ſemaines à ſon ſervice!

Qu'on ſe figure encor, lorſqu'il apprit, ainſi que le baron d'*Eſquelbeque*, l'arrêt qui condamnoit *Raffiat* à la *roue*: qu'elle dut être leur inquiétude parlant de la crainte, très-vraiſemblable, que ce monſtre ne ſuivît l'exemple de preſque tous ſes ſemblables: c'eſt-à-dire, avant ſon ſupplice, ne montât à l'hôtel-de-ville, ne fuſſe que pour gagner du tems, & ne les y fit appeller!

Après mure délibération, & pour prévenir le ſcandale de l'arrivée des archers à leur hôtel, ils crurent que le ſeul moyen de parer à ce déſagrément, étoit d'aller prévenir M. le lieutenant-criminel, que dans le cas où *Raffiat* exigeât leur préſence, on les trouveroit, l'un & l'autre, *Place de Grève*, au bureau des cordonniers, où ils envoyoient retenir des places, pour ſe trouver à portée d'*obéir*, plus *promptement*, *à la juſtice*.

Ces précautions priſes, ces deux meſſieurs, auxquels M. l'abbé de *France*, député du clergé, voulut abſolument ſe joindre, ſe rendirent, un peu plus tranquillement, au bureau *des cordonniers*, d'où ils virent bien diſtinctement & re-

connurent, en effet, leur très-dangereux *Piſtolet*, lorſqu'il paſſa ſous leurs yeux dans la fatale charette qui le conduiſoit au terme de ſes travaux.

Les députés ne s'étoient pas trompés dans leur jugement; le criminel ne tarda pas en effet à monter à l'hôtel-de-ville, d'où ils virent, une heure après, partir nombre de cavaliers du *Guet*, qu'ils jugèrent chargés d'aller chercher pluſieurs perſonnes demandées par *Raffiat*.

Ces détachemens ayant été ſucceſſivement réitérés juſqu'à la nuit, ne pouvoient manquer d'ennuyer cruellement ces trois meſſieurs, qui, à tout inſtant, attendoient qu'on les vint avertir de la réquiſition du coupable, & qui même en avoient prévenu les perſonnes qui ſe trouvoient, ainſi qu'eux, dans le bureau des cordonniers.

Mais un événement fait pour les diſtraire, & même aſſez agréablement, ſurvint, très-à-propos pour ce ſujet, vers ſix heures du ſoir:

Au bruit ſoudain de quelqu'un qui, du dehors, heurtoit fortement à la porte, la compagnie du dedans, dont les places étoient remplies, avoient enjoint à la maîtreſſe du logis de

ne point ouvrir; mais le frappeur externe ayant redoublé d'autant, ses coups, elle nous pria de permettre qu'elle s'assurât du moins de ce qui pouvoit en être la cause. Mais à peine la porte étoit-elle entr'ouverte, qu'un gros corps, vêtu de noir, & en perruque *à marteau*, s'étant mis en devoir d'entrer: „Oh! c'est donc vous, mon cher monsieur! (s'écria la grosse & robuste femme, en le retenant, à mi-corps entre les deux battans de la porte, & le serrant un peu plus qu'entre deux guichets) Parbleu! Je vous tiens donc enfin, ma belle chienne de pratique? Pardon, messieurs! (interrompit-elle, en se retournant de notre côté.) mais ce vieux coquin, qu'on dit être procureur, ne sortira, s'il vous plait, de presse, qu'en me payant aujourd'hui, *sonica*, trois pendus & deux roués, qu'il a su m'escroquer„.

La situation de cet homme, étouffant de honte & de rage, les propos énergiques de cette femme en fureur & qui le serroit d'autant, après avoir produit dans notre assemblée un éclat de rire, assez bruyant pour scandaliser les croisées voisines, sur-tout en pareille circonstance: nous finimes par prier la dame, sauf à retenir son débiteur par la basque de son habit, de relâcher ses fers, & s'il étoit possible, de s'en faire payer sur l'escalier: ce qui pourtant

nous

(nous dit-elle, en rentrant, avec humeur) ne lui avoit pas réussi, tant le vieux *satrape* étoit mâdré.

Les archers du guet ne finissant pourtant point de partir & de ramener des fiacres pleins; lorsque entendant sonner dix-heures à l'hôtel-de-ville, & sentant d'autant plus le besoin de souper que nous avions légérement diné dans la crainte d'arriver trop tard au bureau; nous prîmes enfin le parti d'aller, tous les trois, souper chez le bon homme *Landel*; d'où nous dépêchâmes un messager sûr pour le bureau que nous quittions, & que nous chargeâmes, au cas qu'on vînt nous y chercher, de dire où nous étions alors. . . Et ce ne fut que vers trois heures du matin, que cet homme, qui venoit de voir exécuter *Raffiat*, nous apprit qu'il nous avoit fait l'honneur de nous oublier.

M. de la Place croit pourtant devoir à la mémoire de ce misérable, d'assurer le lecteur qu'après vérification faite de l'état tant de son linge, que de ses autres effets, il ne s'y trouva du moins qu'une paire de bas de soie, déjà plus d'une fois revenue de chez la blanchisseuse.

Deux ans après, M. de la Place étant revenu à Paris, en la même qualité de député d'Ar-

tois à la Cour, & ayant laissé son laquais malade en route, en prit un de la main de *madame Cambert*, maîtresse de l'hôtel d'*Anjou*, rue Dauphine, où il avoit-ci-devant logé. Ce domestique, âgé de vingt-cinq ans au plus, grand, bien fait, toujours propre, toujours frisé, & aussi gauchement fat qu'un laquais de petit-maître puisse l'être, rempliſſoit pourtant assez passablement ses devoirs: moyennant quoi M de la Place crut pouvoir, en attendant mieux, s'en accommoder.

Il découvrit pourtant bientôt que *Mons. Beaulieu* (c'étoit son nom) étoit ce qu'on appelle la coqueluche de plus d'une marchande du quartier, qu'il frisoit régulièrement, sur-tout le samedi: ce que M. de la Place trouvoit d'autant moins mauvais, qu'en l'accommodant le matin lui-même, il avoit en lui, ce qu'on appelle la gazette aussi scandaleuse qu'amusante de la rue *Dauphine*, & de ses environs.

Très-peu de tems après, M. de la Place ayant un jour reçu une lettre du marquis d'*Ivergny*, l'un des membres de la noblesse des états d'Artois, & son ami, par laquelle il le prioit instamment de vouloir bien aller retirer de chez le notaire *** la somme de deux cens mille livres, & de la garder jusqu'à ce que l'in-

tendant du marquis de *Castelmore*, dont il avoit acheté la terre de *Sainte-Croix* en Bourgogne, vint les lui demander, en en donnant quittance; M. de la Place, après avoir reçu cette somme, la déposa dans un cabinet, attenant à sa chambre à coucher.

Il croit inutile de dire, qu'après avoir pris toutes les précautions qu'exigeoit en pareil cas la prudence, il n'attendoit pas moins impatiemment l'homme d'affaires dont il s'agit, sans oser que pour quelques instans, s'absenter de l'hôtel d'*Anjou*. Déjà trois ou quatre jours s'étoient passés sans en entendre de nouvelles; & M. de la Place plus inquiet de ce trésor que s'il lui eût appartenu à lui-même, ne se couchoit qu'à regret, après s'être barricadé dans son appartement, pour ne dormir que d'un œil & veiller de l'autre, en pensant à ce qu'il croyoit avoir à redouter, sur-tout dans un hôtel garni; lorsqu'une nuit, qu'il croyoit sa lampe de nuit tout naturellement éteinte, entendant, ou croyant entendre, marcher *à pas de loup*, dans sa chambre, il saute de son lit, les deux mains armées, l'une d'une épée, l'autre d'un pistolet, en criant, bravement, *qui va là?*.. A quoi ne recevant point de réponse, il menace, en fourgonnant par-tout avec son épée, de percer quiconque ne répondroit pas, ou de lui brûler la

cervelle! — Eh, monsieur, doucement! (dit une voix, qu'il reconnoit pour celle de son laquais) ce sont vos souliers que j'avois oublié de prendre, & que je venois chercher, de peur que vous n'eussiez à sortir demain, de bonne heure; & j'entrois à peine, très-doucement, chez vous, pour ne pas vous réveiller, lorsque. . . „Comment maraud! (s'écria-t-il, en lui rompant la parole) où diable as-tu trouvé le double de ma clef? . . . Sors vite, malheureux? sans quoi, tu n'as plus qu'un instant à vivre! . . L'homme à l'instant même, s'esquive, en murmurant, & tire la porte sur lui.

Son premier mouvement avoit été de le suivre. Mais étant sans lumière, & sentant ce qu'il avoit à craindre de la part d'un désespéré, qui pouvoit l'attendre, & le prendre en traître sur l'escalier; réfléchissant d'ailleurs sur l'esclandre, qu'il alloit, en pleine nuit, causer dans l'hôtel; il se détermina, après avoir barricadé sa porte d'une *commode* & autres gros meubles, d'attendre, patiemment, le jour pour mettre cette aventure à fin.

„Dès l'aurore naissante, je descends chez l'hôtesse, que je fais réveiller, & lui demande, avec chaleur, si l'entrée de mon appartement a plus d'une clef? Sans doute, Monsieur, (me

dit-elle) ainsi que dans tous les hôtels garnis, dans la crainte du feu qui peut y prendre, surtout la nuit. En ce cas, madame, où donc est celle que vous vous êtes réservée? Dans ce trousseau de clefs, que vous voyez, dans ma ruelle — Cherchez-là donc? Il faut, dans le moment, que je la voie... Ah! Monsieur, s'écria-t-elle, en paliſſant) quelqu'un, sans doute, à mon insçu, l'a soustraite... Car je vous jure! Calmez-vous madame, lui dis-je; & commencez par appeller ici le portier de l'hôtel?„

„Qu'est devenu *Beaulieu*? (dis-je à cet homme, au moment qu'il parut) *Beaulieu*, monsieur, est parti pour Versailles, il y a plus de trois heures, avec un paquet très-pressé, de votre part, pour M. le contrôleur-général.„

„Plus que sûr de mon fait alors, je raconte à la bonne *madame Cambert* ce qui m'étoit arrivé la nuit, en lui recommandant d'être à l'avenir plus attentive sur son trousseau de clefs. Delà j'envoie chercher un commissaire, qui reçoit ma plainte, & à qui je demande ce qui me restoit à faire?„

„Je connois le drôle (me dit-il) je vais mettre mon monde à ses trousses, & vous réponds (à moins qu'il n'ait déjà quitté Paris) de ne pas tarder à vous en rendre compte.„

„C'eſt à quoi je doutois fort qu'il pût parvenir. Ce ne fut même que plus de ſix mois après, qu'on m'apprit que *Mons-Beaulieu*, avoit été pendu, en Allemagne, au ſervice de M. le Comte d'*Aubigny*.„

P. S. On aura ſans doute peu de peine à croire que M. de la Place, juſtement effrayé des riſques qu'il avoit eus à courir dans ces deux tragiques événemens, ait été long-tems ſans pouvoir ſe réſoudre à prendre un nouveau domeſtique. Mais la façon dont il imagina pourvoir aux inconvéniens qui réſultoient de ſes craintes, exige des détails & trop longs, & trop néceſſaires, pour qu'on puiſſe s'y livrer dans ce moment ci.

8.

Suite des lettres de Milady Craven à ſon fils.

Lettre III.

Le reſpect pour votre femme que je vous ai recommandé dans ma dernière lettre, n'allégera pas tous les malheurs ni toutes les peines qui peuvent vous arriver dans la ſuite ; mais il vous donnera un ſentiment plus vif des jouiſſances inépuiſables, que vous trouverez chaque jour dans l'union qui vous raſſemble.

Dans le mariage, c'eſt un bien plus grand mal lorſque le mari ceſſe d'aimer ſa femme, que quand la femme n'a plus d'amour pour ſon mari. En général un mari ſent diſparoître avec ſa paſſion les égards & les prévénances qu'il avoit

pour son épouse. Mais celle-ci se trouve obligée de continuer de lui marquer & les mêmes soins & les mêmes inquiétudes. Mon premier vœu est que vous puissiez toujours aimer votre femme; mais, comme l'aigle, par l'habitude, peut regarder fixement le soleil, sans être ébloui de la clarté de ses rayons, de même les charmes de votre épouse vous deviendront si connus, que vous parviendrez à les considérer avec indifférence. Mais j'ai supposé votre femme belle & accomplie; peut-être ne reunira-t-elle pas toutes les perfections, soit dans les qualités de l'ame et de sa personne. En vous familiarisant avec ses charmes, vous ouvrirez insensiblement les yeux sur ses défauts; vous serez surpris de ne les avoir pas apperçus auparavant; peu-à-peu ses qualités contre-balancées par ses défauts auront moins d'effet sur votre cœur. Ce cœur deviendra peu à peu insensible à leurs attraits, & s'abusant lui-même, il trouvera une nouvelle source de plaisirs dans une femme commune. Je ne veux pas vous créer des malheurs chimériques, je vous avertis seulement de ce qui arrive tous les jours, de ce qui peut arriver à deux êtres unis par un commun lien. Je ne puis changer la nature humaine, ni la condition du mariage. Le temps devient un calice bien amer au milieu des maux attachés à notre nature, lorsque de nouveaux désordres viennent

encore troubler la seule union qui puisse adoucir les peines de la vie. Si votre passion pour votre femme vient à s'éteindre, combien pésera sur vous chaque heure que vous serez obligé de passer auprès d'elle. Pour vous arracher de sa présence, combien de mauvaises excuses n'imaginerez-vous pas, si toutefois vous avez recours aux excuses; votre maison, son appartement, tout vous deviendra odieux. Je vous vois arriver tout échauffé, & maudire votre cheval de ce qu'il vous a rendu trop tôt. Si elle chante, si elle joue d'un instrument, ses accords, les sons enchanteurs de sa voix seront désagréables à votre oreille; & quand elle vous accordera quelques faveurs, votre indifférence (suite nécessaire de la familiarité) changée en dégoûts, vous fera éviter de toucher cette main charmante que bien d'autres voudroient baiser à genoux. Vous haïrez ses parens, parce qu'ils sont ses parens. Ils répondront à votre froideur. La mésintelligence se répandra dans les deux familles; elles se fuiront mutuellement. Les époux les plus heureusement assortis, sont un mari qui a trente-six ans & une femme à vingt-cinq, & lorsqu'entre les inclinations de l'un & de l'autre, il n'existe d'autre différence que celle des caractères. — Mais j'ai supposé ce qui vous arrivera plus probablement, c'est-à-dire, que la fougue de la jeunesse ou de la force de la passion vous fera pren-

dre une femme jeune, à cause de charmes de sa personne. — C'est cette passion que je voudrois entretenir en vous, comme le seul bonheur parfait dont vous jouirez jamais. Je ne vous ferai point ici le détail des conséquences qu'auroit votre froideur sur l'ame tendre & sensible de votre compagne; je vous ferai seulement entrevoir les maux qu'elle produiroit au dedans de vous-même. Jusqu'ici je ne vous ai montré qu'une partie du tableau, maintenant je vais vous l'exposer dans tout son entier. — Jeune, belle, aimable, supportera-t-elle votre indifférence dans un silence pénible? non, sans doute. Les reproches, les larmes, la rage, la jalousie, le dédain, se succéderont tour à tour dans ce cœur outragé, & vous assiégeront de toutes parts. Mais dès qu'une fois vous verrez cesser ces plaintes, soyez sûr qu'un autre objet aura pris votre place; ce sera peut-être un homme aimable, qu'elle idolâtera plus que vous, par la comparaison de sa conduite avec la vôtre, que pour son mérite prrsonnel. — J'ai supposé que votre cœur n'étoit plus embrâsé par le feu de l'amour. — Mais il y reste encore la vanité. Que de chagrins n'éprouverez vous pas de voir un sourire de mépris habiter sur ses lèvres, de voir régner le calme & le dédain dans ses yeux, qu'auparavant elle tenoit tristement fixés sur la terre, pleine de l'émotion que causoit en elle

votre froideur. — Comment votre orgueil pourroit-il supporter les traits piquants de son esprit, lorsque par son maintien, sinon par ses paroles, elle ridiculisera votre conduite, dans un instant où la gaieté viendra verser dans son ame une joie momentanée, ou bien lorsque dans un état de mélancolie, son humeur fière & glacée la rendra peu sensible à l'idée de son merite offensé? — De quel œil verrez-vous vos amis rendre hommage à des attraits, que vous méprisez? Quel chagrin, quel tourment n'éprouverez-vous pas en voyant le monde admirer ce qui fait actuellement l'objet de votre haine & de vos dédains! Combien ce sentiment s'augmentera encore si vous êtes forcé d'avouer les hommages que l'on rendra à son mérite! Mon cher fils, j'ai connu des amans, qui, cessant d'aimer leurs maitresses, en ont été abandonnés à leur tour, & n'ont pu se voir obligés de les quitter, sans un vif sentiment de regret. Que cela ne vous étonne pas, mon fils, les femmes qui sont l'objet de tous les regards, ont tant de pouvoir pour satisfaire la vanité d'un homme, qu'il lui en coûte beaucoup avant qu'il veuille se résoudre à en faire le sacrifice. J'espère que vous ne vous mettrez pas dans le cas d'éprouver de pareils remords; cependant je ne vous plaindrois pas si cela vous arrivoit jamais. Car dès l'instant qu'une femme devient votre vic-

time, il vaut mieux vous en séparer. Mais souvenez-vous bien de conserver toujours pour elle cette reconnoissance, cette estime & ces soins prévenans, qui peuvent l'empêcher de devenir victime de la vanité d'un autre.

Un homme de ma connoissance qui avoit épousé la plus jolie personne de l'Angleterre, avoit coutume de dire devant une compagnie, qu'il pensoit que sa femme étoit *la plus jolie femme de l'Angleterre*. Au bout de quelques années il ne sentit plus rien, non-seulement pour sa femme, mais il s'imagina même être amoureux d'une autre personne bien inférieure à cette épouse délaissée. Comme il avoit souvent déclaré à ses amis, & à toutes les personnes de sa connoissance, & à sa femme elle-même, qu'il la croyoit *la plus jolie femme de l'Angleterre*, il continua de le répéter encore, longtems après, quoique ses amis eussent jugé, & que sa femme eut la certitude qu'il étoit bien loin loin d'avoir de l'amour pour elle. Ce mari dut, sans doute, paroître bien ridicule aux yeux de ceux qui avoient été témoins de son aveu, & bien faux aux yeux de son épouse. Mon cher fils, que votre femme vous aime, ou qu'elle ne vous aime pas, les fautes en amitié pourront vous être pardonnées aussi bien que plusieurs petites infidélités; mais elle vous méprisera si vous joignez la fausseté à la sottise.

Parmi beaucoup d'autres chagrins que je veux vous épargner, je désire que votre conduite puisse vous mettre l'un & l'autre à l'abri des reproches mutuels, de peur que vous ne vous trouviez forcé au silence, comme j'ai vu arriver une fois à un mari qui reprochoit à sa femme la conduite qu'elle avoit tenue en telle & telle circonstance, actions assez indifférentes toutefois, & qui étoient bien pardonnables à son extrême jeunesse, & à la gaieté naturelle de son caractère. Elle garda patiemment le silence durant cette longue remontrance, qu'il finit par lui dire: *pouvez-vous nier tout cela?* Je ne m'attendois pas de la part de cette jeune femme à rien moins qu'à une justification proportionnée à la dureté des reproches qu'on venoit de lui faire. „Cela est vrai„ dit-elle, avec la plus ingénieuse simplicité, „& je m'étonne que cédant aux impulsions de mon cœur, je n'aie pas commis une faute plus grave„.

Oui, mon fils, si vous venez de goûter les conseils d'une mère qui vous aime, je veux que vous n'ayez jamais lieu de reprocher la moindre légéreté à la compagne de vos jours.

9.

Poésies.

Ancienne chanson ou romance*)

LE FAMEUX DE LA GALISSE.

MESSIEURS, vous plaît-il d'ouïr
L'air du fameux la *Galisse*:
Il pourra vous réjouir,
Pourvu qu'il vous divertisse,

*) Sur l'air: *Monsieur la Palisse est mort.*
C'est probablement sur le couplet suivant chanté par nos Soldats, après la bataille de Pavie:

Monsieur la *Palisse* est mort,
Il est mort mort devant *Pavie*:
Hélas! s'il n'étoit pas mort,
Il seroit encore en vie.

La *Galiſſe* eut peu de bien
Pour ſoutenir ſa naiſſance :
Mais il ne manqua de rien,
Dès qu'il fut dans l'abondance.

⁂ ⁂ ⁂

Bien inſtruit, dès le berceau,
Jamais (tant il fut honnête !)
Il ne mettoit ſon chapeau,
Qu'il ne ſe couvrit la tête.

⁂ ⁂ ⁂

Il étoit affable & doux,
De l'humeur de feu ſon père,
Et n'entroit guère en courroux,
Si ce n'eſt dans la colère.

⁂ ⁂ ⁂

Il buvoit tous le matins,
Un doigt, tiré de la tonne,
Et mangeant chez ſes voiſins,
Il s'y trouvoit en perſonne.

C'eſt, probablement, dis-je, à partir de ce couplet, qu'a été faite la chanſon, ou romance ſuivante, que l'on peut regarder comme un modèle de ce qu'on appelle le ſtyle niais.

Il vouloit dans ses repas
Des mêts exquis & fort tendres;
Et faisait son mardi gras,
Toujours la veille de cendres.

⁂ ⁂ ⁂

Ses valets étoient soigneux
De le servir d'andouillettes,
Et n'oublioient pas les œufs,
Sur-tout dans les omelettes.

⁂ ⁂ ⁂

De l'inventeur du raisin,
Il révéroit la mémoire;
Et pour bien goûter le vin,
Jugeoit qu'il en falloit boire.

⁂ ⁂ ⁂

Il disoit que le nouveau,
Avoit pour lui plus d'amorce;
Et moins il y mettoit d'eau,
Plus il y trouvoit de force.

⁂ ⁂ ⁂

Il consultoit rarement,
Hypocrate et sa doctrine,
Et se purgeoit seulement,
Lorsqu'il prenoit médecine.

Au *Piquet*, par tout pays,
Il jouoit suivant sa pente,
Et comptoit quatre-vingt-dix,
Lorsqu'il faisoit un nonante.

⁂ ⁂ ⁂

Il savoit les autres jeux
Qu'on joue à l'académie;
Et n'étoit pas malheureux,
Tant qu'il gagnoit la partie.

⁂ ⁂ ⁂

On s'étonne, sans raison,
D'une chose très-commune;
C'est qu'il vendit sa maison:
Il falloit qu'il en eût une.

⁂ ⁂ ⁂

Il aimoit à prendre l'air,
Quand la saison étoit bonne;
Et n'attendoit pas l'hyver,
Pour vendanger en automne.

⁂ ⁂ ⁂

Il épousa, ce dit-on,
Une vertueuse dame;
S'il avoit vécu garçon,
Il n'auroit pas eu de femme.

Il en fut toujours chéri,
Elle n'étoit point jalouse:
Sitôt qu'il fut son mari,
Elle devint son épouse.

⁂ ⁂ ⁂

Il passa près des huit ans,
Avec elle, fort à l'aise;
Il eut jusqu'à huit enfans:
C'étoit la moitié de seize.

⁂ ⁂ ⁂

On dit que dans ses amours,
Il fut caressé des belles,
Qui le suivirent toujours,
Tant qu'il marcha devant elles.

⁂ ⁂ ⁂

D'un air galant & badin,
Il courtisoit sa *Calisse*,
Sans jamais être chagrin,
Qu'au moment qu'il étoit triste.

⁂ ⁂ ⁂

Il brillioit comme un soleil,
Sa chevelure étoit blonde:
Il n'eût pas eu son pareil,
S'il eût été seul au monde.

Il eut des talens divers;
Même on assure une chose:
Quand-il écrivoit en vers,
Qu'il n'écrivoit pas en prose.

⁂ ⁂ ⁂

En matière de rébus,
Il n'avoit pas de semblable:
S'il eût fait des impromptus,
Il en eût été capable.

⁂ ⁂ ⁂

Il savoit un trioler,
Bien mieux que sa patenôtre;
Quand il chantoit un couplet,
Il n'en chantoit pas un autre.

⁂ ⁂ ⁂

Il expliqua doctement
La physique & la morale:
Il soutint qu'une jument,
Est toujours une cavale.

⁂ ⁂ ⁂

Par un discours sérieux,
Il prouva que la berlue,
Et les autres maux des yeux,
Sont contraires à la vue.

Chacun alors applaudit
A sa science inouie:
Tout homme qui l'entendit,
N'avoit pas perdue l'ouie.

⁂ ⁂ ⁂

Il prétendit, en un mois
Lire toute l'écriture,
Et l'auroit lue une fois,
S'il eut fait la lecture.

⁂ ⁂ ⁂

Par son esprit & son air,
Il s'aquit le don de plaire;
Le roi l'eut fait duc & pair,
S'il avoit voulu le faire.

⁂ ⁂ ⁂

Mieux que tout autre il savoit
A la cour jouer son rôle;
Et jamais lorsqu'il buvoit,
Ne disoit une parole.

⁂ ⁂ ⁂

Il choisissoit prudemment
De deux choses la meilleure;
Et répétoit fréquemment,
Ce qu'il disoit à toute heure.

UNIVERSITÄTS-BIBLIOTHEK HALLE (Saale)

Il fut, à la vérité,
Un danseur assez vulgaire:
Mais il n'eût pas mal chanté,
S'il avoit voulu se taire.

⁂ ⁂ ⁂

Il eût la goutte à Paris,
Longtems cloué sur sa couche:
En y jettant les hauts-cris,
Il ouvroit bien fort la bouche.

⁂ ⁂ ⁂

Lorsqu'en sa maison des champs
Il vivoit libre & tranquille,
On auroit perdu son tems,
De le chercher à la ville.

⁂ ⁂ ⁂

On raconte que jamais
Il ne pouvoit se résoudre
A charger ses pistolets,
Quand il n'avoit pas de poudre.

⁂ ⁂ ⁂

Un jour il fut assigné
Devant son juge ordinaire.
S'il eût été condamné,
Il eût perdu son affaire.

On ne le vit jamais las,
Ni sujet à la paresse:
Tandis qu'il ne dormoit pas,
On tient qu'il veilloit sans cesse.

Il voyageoit volontiers,
Courant par tout le royaume:
Quand il étoit à *Poitiers*,
Il n'étoit pas à Vendôme.

Il se plaisoit en bateau;
Et soit en paix, soit en guerre,
Il alloit toujours par eau,
A moins qu'il n'allât par terre.

Un beau jour, s'étant fourré
Dans un profond marécage,
Il y seroit demeuré,
S'il n'eût pas trouvé passage.

Il fuyoit assez l'excès:
Mais dans les cas d'importance
Quand il se mettoit en frais,
Il se mettoit en dépense.

Dans un superbe tournois,
Prêt à fournir sa carrière,
Il parut devant le roi:
Il n'étoit donc pas derrière.

⁂ ⁂ ⁂

Monté sur un cheval noir,
Les dames le reconnurent;
Et c'est-là qu'il se fit voir,
A tous ceux qui l'apperçurent.

⁂ ⁂ ⁂

Mais bien qu'il fût vigoureux,
Bien qu'il fit le diable à quatre,
Il ne renversa que ceux,
Qu'il eut l'adresse d'abattre.

⁂ ⁂ ⁂

C'étoit un homme de cœur,
Insatiable de gloire;
Lorsqu'il étoit le vainqueur,
Il remportoit la victoire.

⁂ ⁂ ⁂

Les places qu'il attaquoit,
A peine osoient se défendre;
Et jamais il ne manquoit
Celles qu'on lui voyoit prendre.

Un devin, pour deux teſtons,
Lui dit, d'une voix hardie,
Qu'il mouroit de-là les monts,
S'il mouroit en Lombardie.

⁂ ⁂ ⁂

Il y mourut ce héros;
Perſonne aujourd'hui n'en doute:
Sitôt qu'il eut les yeux clos,
Auſſitôt il ne vit goute.

⁂ ⁂ ⁂

Il fut, par un triſte ſort,
Bleſſé d'une main cruelle:
On croit, puiſqu'il en eſt mort
Que la playe étoit mortelle.

⁂ ⁂ ⁂

Regretté de ſes ſoldats,
Il mourut digne d'envie;
Et le jour de ſon trépas,
Fut le dernier de ſa vie!

⁂ ⁂ ⁂

Il mourut le vendredi,
Le dernier jour de ſon âge:
S'il fût mort le ſamedi,
Il eût vécu davantage.

⁂ ⁂ ⁂

J'ai lu dans les vieux écrits,
Qui contiennent ſon hiſtoire;
Qu'il iroit en paradis,
S'il étoit en purgatoire.

I.

MANUSCRITS.

I.

MANUSCRITS.

Universitäts- und Landesbibliothek Sachsen-Anhalt
urn:nbn:de:gbv:3:1-1192015415-168566485717902-19

Sur les manuscrits delaissés par feu Mr. de Leibnitz.

On chercheroit vainement ailleurs les détails qu'on va lire: ils sont le fruit des récherches d'un vrai connoisseur. Mr. *Kœnig* en fit la matiere de la lettre suivante, qu'il remit à Mr. *Formey* dans le temps qu'il se préparoit à venir voir M. de *Maupertuis* à Berlin.

MONSIEUR!

"Après une mort de plus d'un an, je me reveille ici à Hanovre. Je ne vous détaillerai pas les causes de mon long silence; je me contente de vous dire que mon incommodité que j'avois prise pour un endurcissement de la rate, m'ayant engagé à essayer les eaux de Pyrmont, la cure de 30 jours finie, je suis venu ici pour satisfaire ma curiosité par rapport aux restes du

grand Leibnitz, que je trouve enterrés dans la pouſſiere, en partie dans un cimétiere ſans nom, en partie dans les archives, également ſans honneur. Cependant je ne ſuis pas fâché d'avoir fait ce voyage; je compte de partir demain par Goettingue, afin de faire viſite à M. *de Haller*, mon compatriote & ancien ami, & mon plan étoit de faire de-là une tour à Berlin, pour avoir l'honneur de vous y voir, auſſi bien que les autres illuſtres de ma connoiſſance: mais je ne ſais ſi le voyage du roi n'aura pas vuidé Berlin de la pluſpart de ceux que je voulois y voir. Je ſuppoſe que M *de Maupertuis* ſera de la partie, & ſans doute M. *de Voltaire* auſſi, & quelques autres qui ont l'honneur d'approcher ſouvent le roi. Si vous vouliez me faire la grâce, monſieur, à me mander qui en eſt, & ſi vous comptez de reſter dans la ville, vous m'obligeriez beaucoup, puiſque cela me ſerviroit à faire ce avec plus de ſûreté mon voyage. De même ſerai je fort fâché ſi les circonſtances ne me permettoient pas d'exécuter le plan que je m'étois fait de répondre de bouche à la dernière lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire, & qui, à cauſe de cela eſt reſtée ſans réponſe, dont je vous demande pardon, en attendant que je vous puiſſe expliquer davantage ma ſituation. Au reſte, monſieur, ſi vous voulez vous donner la peine de m'écrire dans ces cantons, je vous

prie d'adreſſer la lettre à Gœttingue à M. *Haller*, chez lequel je compte de paſſer quelques jours.

Quant à mon ſéjour à Hannovre, je n'y trouve d'autres agrémens que ceux que je dois à la politeſſe de M. *Scheid*, bibliothécaire du roi. C'eſt un très brave homme qui ſe fait un plaiſir de communiquer aux étrangers tout ce qui dépend de lui. Il m'a ouvert les armoires où ſe trouvent en grandes liaſſes les papiers de feu M. *de Leibnitz* qui ſont tous la clef. J'ai été étonné d'en voir la quantité, & frappé de la ſingularité des travaux immenſes qu'il a fallu pour remplir tant de papiers ſur l'étymologie, l'hiſtoire, la chimie, la médecine, la théologie, la philoſophie, les mathématiques &c. car de tous ces parties il ſe trouve d'aſſez grandes liaſſes, ſans parler d'une bonne quantité qui exiſte dans une armoire ſeparée, & qu'on n'a pas encore tirée. M. *Scheid* n'étoit bibliothécaire que depuis un an: les autres n'y ont pas touché! J'ai ouvert quelques liaſſes, & j'y ai trouvé bien des traités, tant commencés que finis, entre autres un ſyſteme de médecine, achevé en 1670;

une espece de système de théologie: un projet pour former une bibliotheque; un autre pour former une encyclopédie véritablement heuristique; un traité contenant des réflexions sur un livre de M. *Stahl*; accompagné de la réponse de M. *Stahl*, après laquelle vient la duplique de Leibnitz: le tout formant un cahier d'une vingtaine de feuilles. Il doit y avoir bien d'autres choses dans les liasses que je n'ai pas eu le tems d'ouvrir, de peur de lasser la patience du bibliothécaire. Il y a aussi un grand nombre de lettres à tous les savans de son tems, qui contiennent bien des choses curieuses. Avec tout cela M. *Scheid* me dit que la moitié des écrits de *Leibnitz* ne se trouvoit pas à la bibliotheque; mais que le plus grand nombre étoit aux archives, où personne, pas lui-même, ne pouvoit en approcher, & qu'il ne croyoit pas qu'on y eût jamais regardé, depuis qu'on les y a mis. Il suppose qu'une bonne partie des papiers qui regardent la littérature & les sciences y sont. Voilà ce qui est bien humiliant pour les grands génies, qui se peinent & se tourmentent pendant toute eur vie, pour découvrir quelque vérité; & quand

ils sont morts, on ne se donne pas seulement la peine de jetter un régard curieux sur les occupations de toute leur vie. Il est vrai que ce grand homme a eu le malheur de mourir parmi un peuple un peu Ostrogot. Le croiriez vous! ils ne lui ont pas mis une pierre sépulcrale, de sorte que sans la mémoire de deux hommes qui avec *Eccard* ont été à son enterrement, & qui par bonheur vivent encore, on auroit de la peine à trouver quelqu'un dans Hanovre, qui pût montrer le tombeau du plus grand homme que ce pays aït eu; pendant que cent mille fols se trouvent couverts d'un marbre qui doit annoncer a toute la postérité qu'ils ont vécu. Dernièrement un revendeur avoit acheté son portrait à une vente pour quelques sols, quoique magnifiquement peint. M. *Scheid* le sçut, & le racheta pour un écu. Je lui en donnerois bien 50, mais il ne veut pas le céder. Tout cela est bien mortifiant pour l'humanité, & rallentit le zéle de rendre service au genre humain. Je suis &c."

à Hanovre, le 1. Sept.
1750. *S. Kœnig.*

On trouve dans les *souvenirs d'un Citoyen*, à l'article *Maupertuis*, les particularités du séjour de M. *Kœnig* à Berlin. Personne n'en ignore les suites, dont toute l'Europe a retenti.

II.

FRAGMENS

OU

EXTRAITS DE LIVRES.

II.

FRAGMENS

ou

EXTRAITS DE LIVRES.

10.

Fragment sur le caractère des Créoles à Saint-Domingue, tiré de l'ouvrage des loix & constitutions des colonies Françoises de l'Amérique sous le vent &c.

Les influences du climat & des causes physiques sur le moral des différents peuples, sont si généralement avouées, qu'il seroit superflu de s'en occuper ici. Nous nous bornerons donc à dire, qu'un soleil constamment brûlant doit produire dans les organes des habitans de la zône torride, des modifications qui les font différer des habitans des zônes tempérées.

Aussi voyons nous ceux qui sont nés dans les Antilles Françoises, conserver, malgré la communication & les relations de ces posses-

sions éloignées avec la mère patrie, des traits qui les distinguent des François d'Europe, & ce sont ces traits que nous voulons faire appercevoir, en traçant le caractère des insulaires de Saint-Domingue.

Les Amériquains qui ont reçu le jour dans cette isle, & qu'on désigne sous le nom de Créoles, (commun à tous ceux qui naissent aux colonies,) sont ordinairement bien faits & d'une taille avantageuse. Ils ont une figure assez réguliere; mais elle est privée de ce coloris dont la nature égaie & embellit le teint dans les pays froids. Leur regard est expressif, & annonce même une sorte de fierté, capable d'élever contre eux des préventions défavorables, lorsqu'on ne fait que les appercevoir.

Exempts de la torture du maillot, leurs membres offrent rarement la moindre difformité; & la température du climat, en les favorisant encore, leur donne une agilité qui les rend propres à tous les exercices, pour lesquels ils ont autant de penchant que de dispositions.

Ce développement rapide des qualités physiques, le spectacle sans cesse renaissant des productions, dont une cause, toujours active & toujours féconde, enrichit leur pays; peut-être même encore la vue continuelle de cet élément

qui les sépare du reste de l'univers, sans les en bannir, tout concourt à donner aux Créoles une imagination vive & une conception facile. Ces dons heureux présageroient des succès pour tout ce qu'ils voudroient entreprendre, si cette facilité ne devenoit elle-même un obstacle, en produisant l'amour de la variété, & si les présents, dont la nature se montre si libérale dans leur enfance, ne se changeoient, le plus souvent, en maux pour eux-mêmes, & en sujets d'étonnement pour l'observateur.

Plusieurs causes contribuent à faire perdre aux jeunes Créoles l'avantage qu'ils ont d'abord sur les enfans des autres climats. En premier lieu, la tendresse aveugle & excessive des parens qui souscrivent à leurs volontés, & qui croient que cette tendresse leur défend la plus légere résistance.

Il n'est point de caprice qui ne soit flatté, point de bizarrerie qu'on n'excuse, point de fantaisie qu'on ne satisfasse ou qu'on n'inspire même; enfin, point de défaut, qu'on ne laisse au tems le soin de corriger, au tems qui suffiroit pour les rendre incorrigibles.

Heureux encore l'enfant Créole qu'une santé ferme garantit de l'occasion funeste d'éprouver toute la sensibilité des auteurs de ses jours. Car

si sa vie est menacée, si son existence est frêle, il ne peut échapper au malheur d'être un sujet d'idolâtrie. Tous les dégoûts de la maladie sont pour ses parents des preuves de prétendus désirs, qu'on ne lui croit pas la force d'exprimer. Alors on invente pour lui, on se livre aux idées les plus extravagantes ; & si le tempérament du jeune Créole, plus fort que les obstacles qu'un attachement servile lui oppose, triomphe du mal physique, les germes peut-être indestructibles d'une maladie morale, menacent le reste de ses jours.

Qu'on ajoute à ces inconvéniens ceux de l'habitude d'être entouré d'esclaves, & de n'avoir besoin que d'un regard pour faire tout céder autour de soi. Jamais despote n'a eu d'hommages plus assidus, ni d'adulateurs plus constans que l'enfant Créole. Chaque esclave est soumis aux variations de son humeur, & ses dépits enfantins ne troublent que trop souvent la paix domestique, parce qu'il suffit, pour qu'il commande l'injustice, qu'elle soit l'objet d'une volonté qu'il ne sait pas encore diriger.

Enfin, jusques dans ses jeux, l'enfant Créole est réduit à n'être qu'un tiran. Placé au milieu de petits esclaves qu'on condamne à flatter ses caprices, ou, ce qui est plus révoltant encore,

à renoncer à tous ceux de leur âge, il ne peut éprouver la moindre contrariété. Ce qu'il voit il le veut, ce qu'on lui montre il l'exige; & si la fatalité permet qu'un de ses enfans lui résiste, il s'irrite, on accourt de toutes parts, & les cris de l'infortuné, que sa couleur a désigné pour la soumission, apprennent aussi tôt que le châtiment, dont ils sont l'effet, suit de près la désobéissance de celui qui n'a pas encore l'instinct de la servitude.

C'est pourtant dans les actes même de ce despotisme honteux, que le bonheur de quelques esclaves prend assez souvent sa source. Des combinaisons fortuites, produisant dans les caractères des analogies particulieres, l'enfant Créole montre quelquefois de la prédilection pour certains esclaves, & cette préférence leur assure un meilleur sort: car c'est un meilleur sort sans doute, pour des êtres réduits à ne s'occuper jamais d'eux-mêmes, que de s'occuper sans cesse de quelqu'un qui agrée leur dévouement. Mais si c'est un autre enfant que le Créole adopte, & s'il grandit avec son maître, il deviendra un jour le ministre de ses plaisirs, une espece de visir à face noire, de cette espece de Soudan à face blanche; & l'ascendant du favori, croissant de plus en plus, il sert à le garantir, ainsi que ses protégés, des injustices du maître.

Cependant ces circonstances qui semblent faites pour étouffer dans l'ame du Créole toutes les semences du bien, & auxquelles il faut encore ajoûter les dangers qui accompagnent les bienfaits de la fortune, ne seroient rien, si une éducation surveillée combattoit tous ces ennemis de son bonheur. Eloigné du prestige, il cesseroit bientôt d'en être la victime; & ne conservant de ses inclinations naissantes qu'une sorte d'énergie & d'élévations, que des instituteurs intelligents pourroient changer en vertus, l'Américain déjà favorisé par sa constitution physique, cesseroit d'être condamné à la médiocrité.

Mais c'est à cette occasion qu'il faut déplorer le sort des Créoles. Confiés en France, le plus souvent à des êtres pour qui ils sont étrangers, ou à des mercenaires qui leur vendent des soins toujours au-dessous du prix qu'on y met, ils n'ont pas même l'espoir de profiter de l'éducation imparfaite des colleges où on les relegue. Personne ne les excite, personne ne les encourage. Incapables de désirer les succès, pour les succès mêmes, ils comptent avec ennuis les jours passés dans l'exil de la maison paternelle, & avec impatience, ceux qui doivent en borner le terme. On ne leur parle de leurs parens que pour flatter cette espèce d'amour-propre, qui, au lieu de porter à mériter les suffrages, fait croire

croire qu'on en est toujours assez digne. On ne leur en parle que pour réveiller le souvenir des foiblesses de ces parens pour eux; & la comparaison de ce premier état, avec l'abandon dans lequel ils sont tombés, n'est guères propre à les enflammer pour l'étude, dont tout le prix est dans l'avenir.

C'est ainsi que la plûpart des Créoles arrivent au moment où ils doivent paroître dans le monde. Il ne reste peut-être plus, pour détruire leur naturel, pour achever d'effacer en quelque sorte leur caractère particulier, que de contraindre leur goût dans le choix d'un état, & c'est ce que le malheur veut qu'ils n'éprouvent que trop souvent, puisque ce choix, c'est l'orgueil des peres qui le dicte, & de deux mille lieues.

Tout nous autorise à croire qu'une éducation, dont le premier soin seroit l'étude même des jeunes Créoles & de leurs penchans, favoriseroit les dispositions qu'ils montrent dans leur enfance, & qui s'anéantissent à mesure qu'on les plie davantage à une méthode dont tout accuse la triste uniformité. En effet, il est des Créoles qui ont rempli l'espérance qu'ils avoient fait concevoir, parce qu'ils ont trouvé cet intérêt touchant, qui devient un véhicule

& une récompense pour celui qui a su l'inspirer. Il en est de même qui ont surmonté les obstacles dont on les avoit comme entourés. Et pourquoi dans un pays où les plantes étrangeres excitent tant de curiosité & de soin, ne semble-t-on indifférent que pour celles qui n'y sont transplantées, qu'afin d'éprouver les influences d'un climat bienfaisant, & dont les fruits utiles paieroient si bien les travaux du cultivateur laborieux & estimable qui les auroit entrepris?

C'est faute d'avoir fait ces observations, qu'on a adressé aux Américquains le reproche d'être incapables de tout. Il falloit auparavant remarquer de quel point ils partoient; considérer que pour connoître les sciences & les lettres, & par conséquent s'enflammer pour elles, ils étoient forcés de s'expatrier. Alors on auroit apperçu que cette nécessité même les plaçoit dans une hypothèse, dont les désavantages ne pouvoient être balancés par les influences de leur climat, qu'on a mieux aimé accuser de favoriser leur physique aux dépens de leur moral.

Le Créole qui n'est pas sorti de Saint-Domingue, où il ne peut recevoir aucune éducation, & celui qui revient dans son pays natal, après que son éducation a été négligée en France, sont donc entiérement livrés à cette imagination

vive & effervéscente, dont nous avons dit que la nature les douoit sous un ciel brulant, aux suites de la rendresse dangereuse de leurs volontés dans l'âge où les passions se disputent entre elles la posession d'un cœur disposé à éprouver vivement, & leur choc, & leur tumulte!

C'est alors que le Créole, perdant de vue tout ce qui n'est pas propre à satisfaire ses penchants, dédaignant tout ce qui ne porte pas l'empreinte du plaisir, se livre au tourbillon qui l'entraine. Aimant avec transport la danse, la musique, les fêtes & tout ce qui charme & entretient son délire, il semble n'exister que pour les jouissances voluptueuses.

Combien il est difficile que de semblables dispositions ne deviennent pas funestes dans un pays où les mœurs ne sont rien moins que propres à les réprimer. Comment enchainer un tempérament ardent, dans un lieu où la classe nombreuse des femmes, qui sont le fruit du mélange des hommes libres & des femmes esclaves, ne sont occupées qu'à se venger de la race des tyrans de leurs ancétres, avec les armes même du plaisir? Aussi les passions déploient-elles toute leur puissance dans le cœur de la plupart des Créoles; & lorsqu'enfin les maux qu'-

elles ont enfantés, ou les glaces de l'âge les en banniſſent, ils y laiſſent encore le déſir, la plus cruelle de toutes.

On peut donc dire que tout concourt pour former chez les Créoles le caractere impérieux, vif & inconſtant qu'on leur connoit, & qui les rend peu propres à l'hymen, dont les beaux jours ne peuvent être l'ouvrage que d'une conſtance mutuelle. Jaloux par amour-propre, ils ſont tourmentés par la crainte de l'infidélité dont ils donnent l'exemple. Heureuſe encore l'épouſe trahie, ſi, en éprouvant tout ce que le ſoupçon a d'injurieux, elle n'eſt pas condamnée quelquefois à avoir ſous les yeux l'objet qui lui ravit les preuves d'un amour qui lui fut ſolemnellement juré.

Les défauts des Créoles, au nombre deſquels il faut compter celui de ſe livrer au jeu, ſont cependant rachêtés par une foule de qualités eſtimables. Francs, généreux, affables, hoſpitaliers, peut-être même avec faſte, confiants, braves, amis ſurs & bons peres, ils ſont exempts des crimes qui dégradent l'humanité. Les faſtes d'une colonie auſſi étendue que celle de Saint-Domingue, n'offriroint peut être pas les noms de deux Créoles à inſcrire dans la liſte des ſcélérats. Combien il ſeroit facile de rendre les

habitans de cette brillante colonie aussi recommandables que ceux, qu'on se croit permis de leur citer comme des modeles inimitables pour eux.

Les Créoles de Saint-Domingue sont moins sujets que les Européens aux maladies de leur climat. Mais une jeunesse prématurée, l'abus des plaisirs, peut être ce levain dont l'Europe accuse l'Amérique d'avoir été le berceau, ne suffisent que trop souvent pour détruire le tempérament le plus robuste. Alors s'accélère le moment où le Créole a besoin de faire usage de l'espece d'insouciance avec laquelle il contemple la cessation de la vie, & que semble lui donner le spectacle fréquent de la mort dans un pays qui moissonne ses habitans.

Mais quittons ce tableau lugubre pour esquisser le caractere de la portion la plus touchante du genre humain.

A la délicatesse des traits, les femmes Créoles de Saint-Domingue reunissent cette taille & cette démarche élégante qui semblent être l'apanage des femmes des pays chauds.

Rarement données de cet ensemble & de cette exactitude rigoureuse qui constituent essentielle-

ment la beauté, leur figure offre presque toujours cette combinaison plus séduisante & plus difficile à peindre, que nous nommons la physionomie; & si l'on obtient aisément de la Grece & de la Géorgie un tribut de femmes belles, il seroit facile, à Saint-Domingne, d'en fournir un de femmes jolies.

C'est dans les grands yeux spirituels des Créoles qu'on trouve le contraste heureux d'une douce langueur & d'une vivacité piquante; & si l'âpreté du climat ne rendoit pas aussi passagere la fraîcheur de leur teint, il seroit difficile de se défendre d'un regard où la tendresse & une sort de gaieté se mêlent sans se confondre. Mais sachant employer, avec un gout rare, les ressources délicates que la toilette peut offrir sans rien emprunter du mensonge, les Créoles aidées de ces grâces nouvelles, savent conserver l'empire que la nature leur a donné.

Vêtues avec une légéreté que le climat exige, elles ne paroissent que plus libres dans tous leurs mouvemens, & mieux faites pour reveiller l'idée d'une volupté d'autant plus séduisante, que la nonchalance caractérise toutes leurs actions.

L'état de désœuvrement dans lequel les femmes Créoles sont élevées, les chaleurs presqu'ha-

bituelles qu'elles éprouvent, les complaisances dont elles sont perpétuellement l'objet, les effets d'une imagination vive & d'un développement précoce, tout produit une extrême sensibilité dans leur genre nerveux. C'est de cette sensibilité même que naît encore leur indolence, qui sachant s'allier à leur vivacité, sans en être combattue, constitue un tempérament dont le fond est un peu mélancolique.

Cependant il ne faut qu'un désir pour rendre à leur ame toute son énergie. Accoutumées à vouloir impérieusement, elles deviennent même opiniâtres à raison des obstacles; & dès qu'ils cessent, l'insouciance reparoit. Sans émulation pour les talents agréables qu'il leur seroit si facile d'acquérir, elles les envient cependant avec une sorte de dépit, parce qu'une autre les possede. Mais ce qui les affecte jusqu'à les affliger, c'est la préférence que les charmes de la figure peuvent faire obtenir à quelques-unes d'elles sur les autres. Il est même facile de soupçonner cette antipathie née d'une rivalité secrete, quand on remarque combien les femmes Créoles cherchent peu à se réunir, quoiqu'elles se prodiguent les caresses dès que le hasard les rassemble.

Les Créoles portent à l'excès leur tendresse pour leurs enfans. Ce sont elles sur-tout qui leur inspirent les plus singulieres fantaisies. Nous avons assez dit combien leur aveuglement est funeste à ces enfans, qu'elles ne commencent à traiter en meres véritables, qu'au moment où elles consentent à les envoyer en Europe, dans l'espoir qu'ils y recevront une éducation cultivée. Elles aiment aussi leurs parens avec la plus vive affection, & leur en prodiguent, à chaque instant, les témoignages les plus doux.

L'amour, ce besoin, ou plutôt ce tyran des ames sensibles, regne sur celles des Créoles. Aimables par leur propre sensibilité, & par des moyens qu'elles ne tiennent que de la nature; sans imposture, sans artifice, elles suivent leur penchant qui, pour rendre parfait le bonheur de ceux qui en sont l'objet, auroit peut-être besoin de dépendre davantage du sentiment.

Il faut cependant ajouter que, si l'amour égare quelquefois les Créoles, la durée de leur attachement pour le choix qui les rend coupables, racheteroit leurs fautes, si la décence pouvoit jamais cesser de s'en offenser.

Heureuse la Créole pour qui les ferments de l'hyménée ont été les vœux de l'amour! Ché-

rissant son amant dans son époux; sa fidélité, plus communément encore le fruit de sa nonchalante sagesse que de la vertu qui suppose des combars & une victoire, assurera leur tranquillité commune.

Mais si le mari n'a d'autres droits que ceux du devoir; qu'il redoute, en les exerçant despotiquement, de mépriser ceux de sa compagne, son exemple pourroit être suivi!

Toutes ces dispositions aimantes font aussi que la perte de celui auquel elles étoient liées, amene presqu'aussi tôt un nouvel engagement. Aussi un écrivain a-t-il dit, "qu'il n'est point de „ veuve qui, malgré sa tendresse pour ses en„fans, n'efface bientôt par un second mariage, „le nom & le souvenir d'un homme dont elle „paroissoit éperdument éprise."

Leur attachement est toujours mêlé de jalousie; & malgré leur indifférence pour l'époux que les seules convenances leur a donné, elles ne peuvent lui pardonner ses infidélités. C'est contre tout ce qu'elles peuvent soupçonner, qu'elles s'irritent avec fureur. Par une sort de pressentiment des maux que leur causent, dans ce genre, les femmes affranchies, elles leur vouent une haine implacable, & ne peuvent surtout leur

pardonner de porter des ajuſtements recherchés, parce qu'elles y apperçoivent toujours des trophées, des victoires remportées ſur elles par ces Laïs baſanées.

La jalouſie qui déſole l'univers, a donné la mort à des femmes Créoles qui n'ont pu ſupporter le changement de celui qu'elles idolâtroient. Elles ſont même capables de préférer la perte de l'objet aimé à celle de ſa tendreſſe; tant cette odieuſe paſſion dénature tout, juſqu'au ſentiment même où elle prend ſa ſource.

La danſe, mais la danſe vive, a tant d'attrait pour les Créoles, qu'elles s'y livrent ſans réſerve, malgré la chaleur du climat & la foibleſſe de leur conſtitution. Il ſemble que cet exercice ranime leur exiſtence, & elles ſavent trop bien quels charmes nouveaux il donne à une figure expreſſive & à une taille gracieuſe, pour qu'elles ne le recherchent pas avec ardeur. Il leur fait oublier l'indolence qu'elles paroiſſent chérir.

On les entend preſſer la meſure qu'elles ſuivent avec une préciſion rigoureuſe, mais ſans contrainte. Enfin, telle eſt l'eſpece de délire où la danſe les plonge, qu'un ſpectateur étranger croiroit que ce plaiſir eſt celui qui a le plus d'empire ſur leur ame.

Les Créoles aiment le chant. Leur gosier facile se prête agréablement aux airs légers & aux airs tendres; mais la romance est ce qui leur plaît davantage. Ses sons plaintifs semblent faits pour flatter leurs dispositions langoureuses, & elles en accentuent les expressions avec une vérité qui séduit le cœur, après avoir charmé l'oreille.

La solitude plaît beaucoup aux femmes Créoles; elles y vivent volontiers, même au sein des villes. Elle leur donne un caractère de timidité qui ne les quitte pas dans la société, où elles répandent peu d'agrémens, à moins qu'elles n'aient appris en France à sentir tout le prix d'une amabilité, qu'elles savent rendre touchante.

Les Créoles sont très-sobres. Le chocolat, les sucreries, les fruits, le café au lait sur-tout; voilà leur nourriture. Mais un goût qui semble plus fort qu'elles, les porte encore à refuser les alimens les plus sains, & à donner la préférence aux salaisons apportées d'Europe, ou à des mets du pays bizarrement préparés, & connus sous des noms plus bizarres encore. L'eau pure est leur boisson ordinaire; mais elles lui préferent par fois une limonade composée de sirop & de jus de citrons. Les Créoles ne man-

gent gueres aux heures de repas, mais indistinctement, lorsqu'elles éprouvent les désirs d'un appétit dont elles suivent toute la dépravation.

Un sommeil trop prolongé, l'inaction dans laquelle elles vivent, des écarts de régime de toute espèce, des alimens mal choisis, des passions vives presque toujours en jeu; telles sont les sources des maux qui menacent les femmes Créoles & les causes qui flétrissent si-tôt leurs charmes: brillantes comme les fleurs, elles n'en ont aussi que la durée. Une autre cause de cette rapidité avec laquelle les Créoles perdent les moyens de plaire, & leur santé, c'est l'habitude pernicieuse de les marier, avant que la nature ait développé toute leur croissance. Meres, avant d'avoir acquis tout leur être, si nous pouvons nous exprimer ainsi, elles ne donnent la vie qu'en abrégeant la leur. Généralement fécondes, soutenant leur grossesse sans maladie, & enfantant sans accident, elles s'abusent sur ces avantages qui ne sont dus qu'à la foiblesse de leurs organes.

Il me semble voir naître l'étonnement, en apprenant que, dans un pays où la tendresse maternelle est une vertu exaltée, les enfans pressent un sein étranger. Il n'est que trop vrai

que s'il eſt peu de femmes Créoles qui ne tentent de nourrir leurs enfans, il en eſt auſſi très-peu qui achevent de remplir ce devoir. Foibles par conſtitution, & par ce qu'on a hâté le moment de la maternité; foibles par ce qu'elles détruiſent leur eſtomac, & que le climat, & peut-être de vices héréditaires, ont rendu le genre nerveux très-irritable; les Créoles ſont réduites à ſolliciter d'une eſclave le ſacrifice de ſon ſang, pour conſerver l'être auquel elles n'ont pu donner que la vie. Mais leurs enfans ſont nourris ſous leurs yeux; elles diſputent leurs careſſes à la nourrice, qu'on affranchit preſque toujours pour prix de ce bienfait; enfin les meres rachètent par leurs ſoins, par leurs ſollicitudes, l'impuiſſance où elles ſe trouvent de ſatisfaire à une loi dont l'oubli eſt quelquefois cruellement puni.

Les femmes Créoles ne reçoivent aucune éducation à Saint-Domingue; & quand on les juge d'après cette obſervation, on eſt étonné de leur trouver un ſens auſſi juſte. Leur eſprit naturel, plus dégagé de préjugés, donne à leur ame une trempe forte qui, ſi elle contribue à les égarer dans ce qu'elles veulent d'irraiſonnable, procure à leurs réſolutions bien dirigées un caractère de ſtabilité, dont quelques raiſonneurs chagrins avoient prétendu que leur ſexe étoit incapable.

On peut même demander avec confiance aux femmes Créoles un conseil, dès qu'il intéresse le sentiment ou la délicatesse. Douées d'une espece de tact qui vaut souvent mieux que nos principes, elles se portent naturellement vers ce qui est plus estimable. Fiere, indignée de tout ce qui avilit, méprisant plus que les hommes dégradés, une femme Créole partage vivement l'affront fait à celui qu'elle aime. Il faut qu'il renonce au titre de son amant, s'il est capable de dévorer un affront. Elle n'écoutera jamais les soupirs d'un lâche, & préféroit de pleurer sur sa tombe.

Les Créoles sont naturellement affables, généreuses, compatissantes pour tout ce qui porte l'empreinte de l'infortune & de la douleur; mais elles oublient quelquefois ces vertus envers leurs esclaves domestiques.

Qui ne seroit révolté de voir une femme délicate à qui le récit d'un malheur, moindre que celui qu'elle va causer, feroit répandre des larmes, présider à un chatiment qu'elle a ordonné! Il est inutile de dire que la peine est rarement proportionnée à la faute; car il n'est plus de mesure pour celle qui peut oublier le caractere de son sexe. Rien n'égale la colere d'une femme Créole qui punit l'esclave que son époux a peut-

être forcé de souiller le lit nuptial. Dans sa fureur jalouse, elle ne sait qu'inventer pour assouvir sa vengeance. Nous essaierions vainement de rendre l'horreur de ce tableau qui n'est pas pour nos crayons.

Ces scenes affreuses qui sont très-rares, le deviennent davantage de jour en jour. Peut-être même les Créoles perdront-elles avec le tems, ce penchant pour une domination sévere, dont elles contractent l'habitude dès l'âge le plus tendre. L'usage d'en faire élever un très-grand nombre en France, l'influence des écrits philosophiques qui plaident la cause de l'humanité, & qu'elles lisent avec attendrissement, doivent amener cette heureuse révolution. Déja les Créoles adoucissent le sort des Esclaves qui les approchent; déja l'on remarque que les Négres attachés à la culture, dont le traitement est le plus doux, obéissent à des femmes; déja elles prodiguent aux enfans de tous leurs esclaves des soins qu'elles dédaignoient autrefois. Elles vont voir les Negres malades; elles veillent à ce qu'ils soient secourus. Quelquefois même leurs mains délicates préparent des médicaments, tandis qu'une douceur persuasive fait couler la consolation de leur bouche.

Sexe charmant! tel est votre apanage, la douceur & la bonté. C'est pour tempérer la fi-

cité de l'homme, pour le captiver, pour lui rendre agréable le songe de la vie, que la nature vous forma. Vous refusant la force, elle vous dit assez que vous n'en avez pas besoin, & qu'il est plus glorieux d'adoucir par un regard l'être dont vous êtes destiné à faire le bonheur. Sexe justement adoré! ne dédaignez pas de régner sur l'univers par le pouvoir de vos charmes. Et quelle felicité plus désirable que celle qui est l'ouvrage de la sensibilité! Une secte politique, en peignant avec des traits de feu un lieu de délices éternelles, a senti qu'il falloit, pour exciter l'enthousiasme, vous montrer dans ce séjour douces & belles, & il a séduit par ce tableau vraiment enchanteur.

II.

Le ſecret du maſque de fèr; dévoilé par M. le maréchal de Richelieu.

Le premier auteur qui ait parlé du perſonnage, eſt l'anonyme des *mémoires ſecrets de la cour de Perſe*; il cite quelques faits certains & qu'on a toujours pris pour tels; mais il ſe trompe ſur le fond du ſecret, croyant que le priſonnier maſqué étoit le comte de Vermandois: "ce priſonnier, dit-il fut remis au commandant des îles Sainte-Marguerite; qui avoit reçu d'avance l'ordre de Louis XIV de ne le laiſſer voir à perſonne. Le commandant de l'isle Sainte-Marguerite traitoit ſon priſonnier avec le plus profond reſpect; il le ſervoit lui même & prenoit les plats à la porte de l'appartement, de la main des cuiſiniers, dont aucun n'a jamais vu le viſage du priſonnier. Ce

prince s'aviſa, un jour, de graver ſon nom ſur le dos d'une aſſiette avec la pointe d'un couteau; un eſclave entre les mains de qui elle tomba, crut faire ſa cour en la portant au commandant, & ſe flatta d'être récompenſé, mais ce malheureux fut trompé; on s'en défit ſur le champ, afin d'enſévelir avec cet homme un ſecret de la plus grande importance. Le maſque de fer reſta pluſieurs années dans le château de l'isle Sainte-Marguerite; on ne l'en ôta que pour le tranſférer à la baſtille, lorſque Louis XIV. en reconnoiſſance de la fidélité de ce commandant lui en donna le gouvernement; il étoit en effet de la prudence, de faire ſuivre au maſque le ſort de celui à qui on l'avoit confié, & c'eût été agir contre toutes les regles que de ſe donner un nouveau confident qui auroit pu être moins fidele & moins exact. On prenoit la précaution, à l'isle Saint-Margueritte & à la baſtille, de faire mettre un maſque au prince lorsque pour cauſe de maladie, ou pour quelqu'autre ſujet, on étoit obligé de l'expoſer à la vue de quelqu'un. Pluſieurs perſonnes dignes de foi ont affirmé, avoir vu ce priſonnier maſqué, & *ont rapporté qu'il tuyoit le gouverneur, qui au contraire lui rendoit des reſpects infinis.*

"Quelques mois après la mort du cardinal Mazarin, (dit Voltaire dans le ſiecle de Louis

XIV. qui est le second ouvrage où il ait été parlé du prisonnier) il arriva un événement qui n'a point d'exemple ; & ce qui est non moins étrange, c'est que tous les historiens l'ont ignoré. On envoya dans le plus grand secret, au château de l'île Sainte-Marguerite, dans la mer de Provence, un prisonnier inconnu, d'une taille au-dessus de la médiocre, jeune & de la figure la plus belle & la plus noble. Ce prisonnier, dans la route portoit un masque, dont la mentonniere avoit des ressorts d'acier qui lui laissoient la liberté de manger avec le masque sur le visage : on avoit ordre de le tuer s'il se découvroit. Il resta dans l'isle jusqu'à ce qu'un officier de confiance, nommé Saint-Mars, gouverneur de Pignerol, ayant été fait gouverneur de la bastille en 1696, l'alla prendre à l'isle Sainte-Marguerite, & le conduisit à la bastille toujours masqué. *Le Marquis de Louvois alla le voir à cette isle* avant sa translation, *& lui parla debout & avec une considération qui tenoit du respect.* Cette inconnu fût mené à la bastille, & logé aussi bien qu'on peut l'être dans ce château. On ne lui refusoit rien de tout ce qu'il demandoit. Son plus grand goût étoit pour le linge d'une finesse extraordinaire, & pour les dentelles. Il jouoit de la guittare ; on lui faisoit la plus grande chere, & *le gouverneur s'asseyoit rarement devant lui* : un vieux médecin de la bastille, qui avoit souvent

traité cet homme singulier dans ses maladies, a dit *qu'il n'avoit jamais vu son visage*, quoiqu'il eût souvent examiné sa langue & le restant de son corps; il étoit admirablement bien fait, disoit ce médecin, sa peau étoit un peu brune, il intéressoit par les seuls sons de sa voix ne se plaignant jamais de son état, & ne laissant point entrevoir ce qu'il pouvoit être. Un fameux chirurgien, gendre du médecin dont je parle, & qui a appartenu au maréchal de Richelieu, est témoin de ce que j'avance, & M. de Bernaville, successeur de Saint-Mars, me l'a souvent confirmé; cet inconnu mourut en 1704, & fut enterré la nuit à la paroisse de saint Paul. Ce qui redouble l'étonnement, c'est que quand on l'envoya aux isles Saint-Margueritte, il ne disparut dans l'Europe aucun homme considérable..... *M. de Chamillard fut le dernier ministre qui sût cet étrange secret.* Le second maréchal de la Feuillade, son gendre, m'a dit qu'à la mort de son beau-pere, il le conjura, à genoux, de lui apprendre ce que c'étoit que cet inconnu qu'on ne connut jamais que sous le nom de l'homme au masque de fer: *Chamillard lui répondit que c'étoit le* SECRET *de* L'ETAT, *& qu'il avoit fait serment de ne le revéler jamais.*"

"Le gouverneur mettoit lui-même les plats sur la table du masque, quand il étoit aux isles,

& se retiroit après l'avoir enfermé. Un jour le prisonnier écrivit son nom avec un couteau sur une assiette d'argent, & jetta l'assiette par la fenêtre, vers un bateau qui étoit au pied de la Tour. Un pêcheur, à qui le bateau appartenoit, ramassa l'assiette & la porta au gouverneur. Celui-ci étonné, demanda au pêcheur, avez vous lu ce qui est écrit sur cette assiette? & quelqu'un l'a-t-il vue entre vos mains? *Je ne sais pas lire*, répondit le pêcheur, *je viens de la trouver, personne ne l'a vue.* Ce payſan fut retenu jusqu'à ce que le gouverneur fût bien informé qu'il n'avoit jamais lu, & que l'assiette n'avoit été vue de personne. *Allez*, lui dit-il, *vous êtes bien-heureux de ne savoir pas lire.* Parmi les témoins de ce fait, il y en a un, digne de foi, qui vit encore."

„L'auteur du siècle de Louis XIV, (dit encore M. de Voltaire, dans des mélanges,) est le premier qui ait parlé de l'homme au masque de fer, dans une histoire avérée. C'est, *qu'il étoit très-instruit de cette anecdote*, qui étonne le siècle présent, qui étonnera la postérité, & qui n'est que trop véritable. On l'avoit trompé sur la date de la mort de cet inconnu, si singuliérement infortuné, il fut enterré à Saint-Paul, le 3 Mars 1703, & non en 1704.

„Il avoit été d'abord enfermé à Pignerol avant de l'être aux isles de Sainte-Margueritte, & ensuite à la Bastille, toujours sous la garde de ce même homme, de ce Saint-Mars qui le vit mourir. Le pere Griffet, jésuite, a communiqué au public le journal de la Bastille: qui fait foi des dates. Il a eu facilement ce journal, puisqu'il avoit l'emploi délicat de confesser les prisonniers renfermés à la Bastille.

„L'homme, au masque de fer, est une énigme dont chacun veut deviner le mot. Les uns ont dit que c'étoit le duc de Beaufort; mais le duc de Beaufort fut tué par les Turcs à la défense de Candie, en 1699: & l'homme au masque de fer étoit à Pignerol en 1662: D'ailleurs, comment auroit-on arrêté le duc de Beaufort au milieu de son armée? comment l'auroit-on transféré en France, sans que personne en sut rien? Et pourquoi l'eut-on mis en prison, & pourquoi ce masque? „

„Les autres ont rêvé le comte de Vermandois, fils naturel de Louis XIV, mort publiquement de la petite vérole en 1683, à l'armée, & enterré dans la petite ville d'Aire, non dans Arras, en quoi le pere Griffet s'est trompé, & en quoi il n'y a pas grand mal. „

„On a ensuite imaginé que le duc de Montmouth, à qui le roi Jacques fit couper la tête publiquement dans Londres en 1675, étoit l'homme au masque de fer. Il auroit fallu qu'il eût ressuscité, & qu'ensuite il eût changé l'ordre des tems, & qu'il eût mis l'année 1662, à la place de 1685; que le roi Jacques qui ne pardonna jamais à personne, & qui par là mérita tous ses malheurs, eût pardonné au duc de Montmouth, & eût fait mourir, à sa place, un homme qui lui ressembloit parfaitement. Il auroit fallu trouver ce Sosie, qui auroit eu la bonté de se faire couper le cou en public pour sauver le duc de Montmouth. Il auroit fallu que toute l'Angleterre s'y fut méprise, qu'ensuite le roi Jacques eût prié instamment Louis XIV de vouloir bien lui servir de sergent & de geolier. Ensuite Louis XIV, ayant fait ce petit plaisir au roi Jacques, n'auroit pas manqué d'avoir les mêmes égards pour le roi Guillaume, & pour la reine Anne, avec lesquels il fut en guerre; & il auroit soigneusement conservé auprès de ces deux monarques, sa dignité de géolier dont le roi Jacques l'avoit honoré.„

„Toutes ces illusions étant dissipées, il reste à savoir qui étoit ce prisonnier *toujours* masqué, à quel âge il mourut, & sous quel nom il fut enterré? *Il est clair que si on ne le laissoit passer*

dans la cour de la Baſtille ; ſi on ne lui permettoit de parler à ſon médecin, que couvert d'un maſque, c'étoit de peur qu'on ne reconnut dans ſes attraits quelque reſſemblance trop frappante ; il pouvoit montrer ſa langue, & jamais ſon viſage. Pour ſon âge, il dit lui-même à l'apothicaire de la Baſtille, peu de jours avant ſa mort ; *qu'il croyoit avoir ſoixante ans* ; & le ſieur Marſoban, chirurgien du maréchal de Richelieu, & enſuite, du duc d'Orléans, Régent, gendre de cet apothicaire, me l'a redit plus d'une fois. Enfin, pourquoi lui donner un nom italien, on le nomma toujours *Marchiali* ? . . . Celui qui écrit cet article, en ſait peut-être plus que le père Griffet ; il n'en dira pas davantage. „

La Grange-Chancel, eſt le troiſième hiſtorien qui ait parlé du priſonnier renfermé dans les isles Sainte-Margueritte, quelque temps après la translation du maſque à la Baſtille : & il a pu s'inſtruire de quelques faits.

„Le ſéjour que j'ai fait, dit la Grange-Chancel, aux iles Sainte-Marguéritte, ou la détention *du maſque de fer* n'étoit plus un ſecret d'état dans le tems que j'y arrivai, m'en a appris des particularités qu'un hiſtorien plus exact que M. de Voltaire, dans ſes recherches, auroit pu ſavoir comme moi, s'il s'étoit donné

la peine de s'instruire. Cet événement extraordinaire qu'il place en 1661, quelques mois après la mort du cardinal Mazarin, n'est arrivé qu'en 1669, huit ans après la mort de cette éminence. M. de la Mothe-Guerin, qui commandoit dans ces isles, du tems que j'y étois détenu, m'assura que ce prisonnier étoit le duc de Beaufort, qu'on disoit avoir été tué au siége de Candie, & dont on ne put trouver le corps, suivant toutes les rélations de ce tems-là. Il me dit aussi que le sieur de Saint-Mars, qui obtint le gouvernement de ces isles, après celui de Pignerol, avoit de grands égards pour ce prisonnier; qu'il le servoit toujours lui-même en vaisselle d'argent, & lui fourniſſoit souvent des habits aussi chers qu'il paroissoit le désirer; que dans les maladies ou il avoit besoin de médecin ou de chirurgiens, il étoit obligé, sur peine de la vie, de ne paroître en leur présence qu'avec son masque de fer, & que lorsqu'il étoit seul, il pouvoit s'amuser à s'arracher le poil de la barbe avec des pincettes d'acier très-luisant & très-joli. J'en vis une de celles qui lui servoient à cette usage entre les mains du sieur de Beaumanoir, neveu de Saint-Mars, & lieutenant d'une compagnie franche, prépoſée pour la garde des prisonniers. Plusieurs personnes m'ont raconté que lorsque Saint-Mars alla prendre possession de la Bastille, où il conduisit son

prisonnier; *on entendit ce dernier qui portoit son masque de fer, dire à son conducteur; est-ce que le roi en veut à ma vie? non, mon prince*, répondit Saint-Mars; *votre vie est en sûreté; vous n'avez qu'à vous laisser conduire.*„

„J'ai su, de plus, d'un homme nommé Dubuisson, caissier du fameux Samuel Bernard, qui après avoir été quelques années à la Bastille, fit conduit aux isles Saint-Marguéritte, qu'il étoit dans une chambre avec quelques autres prisonniers, précisément au-dessus de celle qui étoit occupée par cet inconnu; que par le tuyau de la cheminée, ils pouvoient s'entretenir & se communiquer leurs pensées, mais que ceux-ci lui ayant demandé pourquoi il s'obstinoit à leur taire son nom & ses aventures; il leur avoit répondu *que cet aveu lui couteroit la vie, aussi bien qu'à ceux auxquels il auroit révélé son secret. . .*„

„Quoiqu'il en soit, aujourd'hui que le nom & la qualité de cette victime de la politique, ne sont plus des secrets où l'état soit intéressé; j'ai cru qu'en instruisant le public de ce qui est venu à ma connoissance, je devois arrêter le cours des idées que chacun s'est forgé à sa fantaisie, sur la foi d'un auteur qui s'est fait une grande réputation par le merveilleux, joint à

l'air de la vérité qu'on admire dans la plûpart de ſes écrits, même dans la vie de Charles XII.„

L'abbé Papon, parcourant la Provence, parle ainſi du maſque de fer dont il alla viſiter la priſon.

„C'eſt à l'isle Sainte-Marguerite que fut transféré, vers la fin du dernier ſiècle, le fameux priſonnier au maſque de fer, dont on ne ſaura jamais peut-être le nom; il n'y avoit que peu de perſonnes attachées à ſon ſervice, qui euſſent la liberté de lui parler. Un jour que M. de St. Mars s'entretenoit avec lui, en ſe tenant hors de la chambre, dans une eſpèce de corridor, pour voir de loin ceux qui viendroient; le fils d'un de ſes amis arrive, & s'avance vers l'endroit où il entend du bruit: le gouverneur qui l'apperçoit, ferme auſſi-tôt la porte de la chambre, court précipitamment au devant du jeune homme, &, d'un air troublé, il lui demande s'il a entendu quelque choſe. Dès qu'il fut aſſuré du contraire, il le fit repartir le jour même, & il écrivit à ſon ami que peu s'en étoit fallu que cette aventure n'eût coûté cher à ſon fils; & qu'il le lui renvoye de peur de quelqu'autre imprudence.

„J'eus la curioſité, le 2 Février 1778, d'entrer dans la chambre de cet infortuné priſon-

nier; elle n'eſt éclairée que par une fenêtre, du côté du Nord, percée dans un mur fort épais, & fermé par trois grilles de fer, placées à une diſtance égale. Cette fenêtre donne ſur la mer. Je trouvai dans la citadelle, un officier de la compagnie Franche, âgé de 79 ans: il me dit que ſon pere qui ſervoit dans la même compagnie, lui avoit pluſieurs fois raconté qu'un Frater apperçut un jour, ſous la fenêtre du priſonnier, quelque choſe de blanc qui flottoit ſur l'eau; il l'alla prendre & l'apporta à M. de Saint-Mars; c'étoit une chemiſe très-fine, pliée avec aſſez de négligence, & ſur laquelle le priſonnier avoit écrit d'un bout à l'autre.„

„M. de Saint-Mars, après l'avoir dépliée, & avoir lu quelques lignes, demanda au Frater d'un air fort embarraſſé, s'il n'avoit pas eu la curioſité de lire le contenu. Celui-ci lui proteſta pluſieurs fois qu'il n'avoit rien lu; mais deux jours après, il fut trouvé mort dans ſon lit: c'eſt un fait que l'officier a entendu raconter tant de fois à ſon père, & à l'aumônier du Fort de ce tems-là, qu'il le regarde comme inconteſtable. Le ſuivant me paroît également certain, d'après tous les témoignages que j'ai recueillis ſur les lieux & dans le monaſtere de Lerins, ou la tradition s'en eſt conſervée.

On cherchoit une personne du sexe, pour servir le prisonnier: une femme du village de Mongin, vint s'offrir dans la persuasion que ce seroit un moyen de faire la fortune de ses enfans; mais quand on lui dit qu'il falloit renoncer à les voir, & même à conserver aucune liaison avec le reste des hommes; elle refusa de s'enfermer avec un prisonnier dont la connoissance coûtoit si cher. Je dois dire encore qu'on avoit mis aux deux extrémités du Fort, du côté de la mer, deux Sentinelles qui avoient ordre de tirer sur les bateaux qui s'approcheroint à une certaine distance."

„La personne qui servoit le prisonnier, mourut à l'isle Sainte-Margueritte. Le frere de l'officier, dont je viens de parler, qui étoit pour certaines choses, l'homme de confiance de M. de Saint-Mars, a souvent dit à son fils qu'il avoit été prendre le mort à l'heure de minuit, dans la prison, & qu'il l'avoit porté sur ses épaules, dans le lieu de sa sepulture; il croyoit que c'étoit, comme je viens de le dire, la personne qui le servoit, & ce fut alors qu'on chercha une femme pour le remplacer.„

On savoit en 1698, que Saint-Mars conduisant le prisonnier à la Bastille, s'arrêta avec lui dans sa terre de Palteau. Freron, en consé-

quence, pour contredire Voltaire, qui avoit écrit sur le prisonnier, demanda des anecdotes au seigneur de Palteau, qui répondit la lettre suivante, insérée dans l'année littéraire du mois de Juin 1768.

„Comme il paroit par la lettre de M. de Saint-Foix, dont vous venez de donner un extrait, que l'homme au masque de fer exerce toujours l'imagination de nos écrivains, je vais vous faire part de ce que sais de ce prisonnier. Il n'étoit connu aux isles Sainte-Marguerite & à la Bastille, que sous le nom de *la Tour*. Le gouverneur & les autres officiers avoient des égards pour lui; il obtenoit tout ce qu'ils pouvoient accorder à un prisonnier. Il se promenoit souvant ayant tousjours un masque sur le visage. Ce n'est plus que depuis que le siecle de Louis XIV. de M. de Voltaire a paru, que j'ai oui dire que ce masque étoit de fer, & à ressorts, peut-être a-t-on oublié de me parler de cette circonstance; mais il n'avoit ce masque que lorsqu'il sortoit pour prendre l'air, ou qu'il étoit obligé de paroitre devant quelqu'étranger.

„Le sieur de Blainvilliers, officier d'infanterie qui avoit accès chez M. de Saint-Mars, gouverneur des isles Sainte-Marguerite, & depuis de la Bastille, m'a dit plusieurs fois que le fort

de *la Tour* ayant beaucoup excité sa curiosité, pour la satisfaire il avoit pris l'habit & les armes d'un Soldat qui devoit être en sentinelle, dans une gallerie sous les fenêtres de la chambre qu'occupoit ce prisonnier aux isles Sainte-Marguerite. Que de là il l'avoit très-bien vu, qu'il n'avoit point son masque; qu'il étoit blanc de visage, grand & bien fait de corps, ayant la jambe un peu trop fournie par le bas, & les cheveux blancs, quoiqu'il ne fût que dans la force de l'âge. Il avoit passé cette nuit-là presqu'entière à se promener dans sa chambre. Blainvilliers ajoutoit qu'il étoit toujours vêtu de brun, qu'on lui donnoit du beau linge & des livres; que le gouverneur & les officiers restoient devant lui debout & découvers, jusqu'à ce qu'il les fit couvrir & asseoir; qu'ils alloient souvent lui tenir compagnie & manger avec lui.

En 1698, M. de Saint-Mars passa du gouvernement des isles Sainte-Marguerite à celui de la Bastille. En venant en prendre possession, il séjourna avec son prisonnier à sa terre de Palteau. L'homme au masque arriva dans une litiere que précédoit celle de M. de Saint-Mars; ils étoient accompagnés de plusieurs gens à cheval. Les paysans allerent au-devant de leurs seigneur M. de Saint-Mars mangea avec son prisonnier, qui avoit le dos appuyé aux croisées

de la salle à manger, qui donnent sur la cour. Les paysans que j'ai interrogés, ne purent voir s'il mangeoit avec son masque; mais ils observerent très-bien, que M. de Saint-Mars, qui étoit à table vis-à-vis de lui, avoit deux pistolets à côté de son assiette. Ils n'avoient, pour être servis, qu'un seul valet-de-chambre qui alloit chercher les plats qu'on lui apportoit dans l'anti-chambre, fermant soigneusement sur lui la porte de la salle à manger. *Lorsque le prisonnier traversoit la cour, il avoit toujours son masque noir sur le visage.* Les paysans remarquèrent qu'on lui voyoit les dents & les lèvres; qu'il étoit grand & avoit les cheveux blancs. M. de Saint-Mars coucha dans un lit qu'on lui avoit dressé auprès de celui de l'homme au masque. M. de Blainvilliers m'a dit que lors de sa mort, arrivée en 1704, on l'enterra secrettement à Saint-Paul, *& que l'on mit dans le cercueil des drogues pour consumer le corps.* Je n'ai point oui dire qu'il eût aucun accent étranger.„

Arrivé à la Bastille, du Jonca, lieutenant de roi, enregistra en ces termes l'arrivé du prisonnier, dans le livre de la Bastille; & c'est le pere Griffet, jésuite, qui le premier, a publié ces deux curieux lambeaux tirés des archives d'un château d'où jamais aucun papier ne sortoit; mais il étoit confesseur de la Bastille, &

les

les Jésuites, & le gouverneur de ce fort, dans ce tems-là; avoient bien, sans doute, leurs raisons en publiant ces anecdotes.

„Jeudi 8 septembre 1698, dit du Jonca, à trois heures après-midi, M. de Saint-Mars, gouverneur de la Bastille, est arrivé pour sa première entrée, venant des isles Sainte-Marguerite & Saint-Honorat, ayant mené avec lui dans sa litière, un ancien prisonnier qu'il avoit à Pignerol, *dont le nom ne se dit pas, lequel on a fait tenir toujours masqué*, & qui fut d'abord mis dans la tour de la Bassiniere, *en attendant la nuit*, & que je conduisis moi-même *sur les neuf heures du soir* dans la troisième chambre de la tour de la Bertaudiere, laquelle chambre, j'avois eu soin de faire meubler de toutes choses avant son arrivée, en ayant reçu l'ordre de M. Saint-Mars. . . En le conduisant dans la dite chambre, j'étois accompagné, ajoute M. de Jonca, du sieur Rosarges, que M. de Saint-Mars avoit amené avec lui, lequel étoit chargé de desservir & de soigner ledit prisonnier, qui étoit nourri par le gouverneur.„

Les dernieres anecdotes qu'on a puisées sur le masque de fer, nous ont été données par M. Linguet, qui, longtems détenu à la Bastille, obtint quelques renseignemens des plus anciens

officiers ou serviteurs du château ; il donna ses notes à M. de la Borde, qui les a publiées en ces termes, dans un petit ouvrage sur ce masque.

1°. „Le prisonnier portoit un masque de velours ; & non de fer, au moins pendant le tems qu'il passa à la Bastille.„

2°. „*Le gouverneur lui-même le servoit* & enlevoit son linge.„

3°. „Quand il alloit à la messe, *il avoit les défenses les plus expresses de parler & de montrer sa figure* : l'ordre étoit donné aux invalides de tirer sur lui ; leurs fusils étoient chargés à balle : aussi avoit-il le plus grand soin de se cacher & de se taire.„

4°. „Quand il fut mort, on brûla tous les meubles dont il s'étoit servi ; on dépara sa chambre ; on ôta les plafonds ; on visita tous les coins, recoins, tous les endroits qui pouvoient cacher un papier, un linge ; en un mot, *on vouloit découvrir s'il n'y auroit pas laissé quelque signe de ce qu'il étoit*. M. Linguet m'a assuré, qu'à la Bastille, il y avoit encore des hommes qui tenoient ces faits de leurs peres, anciens serviteurs de la maison, lesquels y avoient vu l'homme au masque de fer.

Ce malheureux prisonnier, après un long martyre, mourut enfin en 1703, à la Bastille, après y avoir resté cinq ans deux mois; & le même qui avoit enregistré son arrivée enregistra sa mort dans le livre des prisonniers, en ces termes.

„Du lundi 19 novembre 1703, *le prisonnier inconnu, toujours masqué d'un masque de velours noir*, que M. de Saint-Mars avoit mené avec lui, venant de l'isle Sainte-Marguerite, qu'il gardoit depuis longtems, s'étant trouvé hier un peu plus mal, en sortant de la messe, il est mort aujourd'hui, sur les dix heures du soir, sans avoir eu une grande maladie, il ne se peut pas moins. M. Guiraut, notre aumônier, le confessa hier; surpris de la mort, il n'a pu recevoir ses sacremens, & notre aumônier l'a exhorté un moment avant que de mourir. Il fut enterré le mardi 20 novembre, à quatre heures après-midi, dans le cimetière de Saint-Paul, notre paroisse; son enterrement coûta quarante livres.„

On cacha cependant & son nom & son âge aux prêtres de la paroisse; & les registres de ce jour là annoncent son inhumation, en ces termes que j'ai extraits des registres.

„L'an mil sept cent trois, & le dix-neuf novembre, Marchialy, âgé de quarante cinq ans ou environ, est décédé dans la Bastille, du quel le corps a été inhumé dans le cimetiere de St. Paul, sa paroisse, le vingt du présent, en présence de M. Rosarges major, & de M. Reilh, chirurgien-major de la Bastille, qui ont signé.

Rosarges, Reilh.

Il est encore très-certain, qu'après sa mort, on eut ordre de brûler généralement tout ce qui avoit servi à son usage, comme linge, habits, matelats, couvertures & jusqu'aux portes de sa prison, le bois de lit & ses chaises. Son couvert d'argent fut fondu, & l'on fit regrater & blanchir les murailles de la chambre où il avoit logé; on poussa les précautions au point d'en défaire les carreaux, dans la crainte, sans doute, qu'il n'eût caché quelque billet, ou fait quelque marque qui eût pu faire connoître qui il étoit. „

J'abandonne toutes ces piéces historiques & ces notes sur le prisonnier masqué, à l'examen des curieux & des critiques; mais il résultera toujours que ce masque étoit un très-grand personnage; que le soin habituel de lui ordonner de cacher sa figure, sous peine de mort, annonçoit un grand danger en la montrant; qu'à

cet aspect seul de son visage on pouvoit reconnoître par conséquent qui il étoit; qu'il nourrissoit dans lui même le desir de se faire connoître plutôt que le desir de s'évader; qu'aucun prince n'ayant disparu en France à la mort de Mazarin, le masque ne pouvoit être qu'un personnage important & inconnu dans ce tems-là, & qu'il falloit que le ministere eut beaucoup d'intérêt de cacher son nom, ses aventures & sa situation puisqu'on avoit donné l'ordre de le tuer s'il se faisoit connoître.

Il resulte encore, (& ces remarques son bien plus frappantes) que par-tout où se trouva ce grand infortuné, soit dans une isle de Provence, soit en voyage, soit à Paris, il lui fut ordonné sans cesse de cacher sa figure.

L'aspect de son visage pouvoit donc, dans tous les lieux de la France, dévoiler le secret de la cour.

Enfin, il faut considérer que sa figure fut cachée depuis la mort de Mazarin jusqu'à celle du prisonnier, arrivée au commencement de ce siecle, & que le gouvernement porta la precaution jusqu'à l'ordre de lui balafrer le visage, ou de le faire enterrer sans tête; comme d'autres l'ont dit.

Sa figure pouvoit donc le faire connoître pendant un demi-siecle, & d'un bout de la France à l'autre.

Il y eut donc, pendant un demi-siecle, en France, une tête remarquable & connue dans une prison même établie dans une isle, comparable à celle du prisonnier & sa contemporaine.

Or, quelle étoit cette figure si généralement reconnoissable, sinon la figure de Louis XIV, son frere jumeau, dont la ressemblance étoit si redoutable? Le secret d'état, ou plutôt le crime de Louis XIV. paroit donc bien avéré, & s'il reste désormais quelque doute sur cet objet, il sera occasionné par l'invraisemblance des ordres féroces donnés à des gouverneurs même des prisons d'état d'assassiner de sang-froid un aussi grand prince, s'il dévoiloit son secret; cette barbarie ne me paroit point compatible avec ce que nous connoissons du caractere de Louis XIV. qui étoit honnête homme: tous ceux qui ont parlé du prisonnier, assurent cependant que l'ordre étoit donné.

Louis XV, se montra bien plus humain que Louis XIV, & il l'eut même délivré à sa majorité, s'il eût vécu à cette époque; il avoit souvent tourmenté le régent pour être instruit de ses a-

ventures; & le duc d'Orléans lui avoit toujours répondu, *que ſa Majeſté ne pouvoit en être inſtruite qu'à ſa majorité.* La veille du jour qu'elle devoit être déclarée au Parlement, le roi demandant encore s'il en ſeroit du ſecret comme du royaume de France. *Oui, Sire*, repartit le régent, en préſence d'un grand nombre de ſeigneurs, *en dévoilant aujourd'hui le ſecret, je manquerois à mon devoir; mais demain je ſerai obligé de répondre aux queſtions qu'il plaira à Votre Majeſté de me faire.*

Le lendemain donc, le roi, en préſence des ſeigneurs de ſa cour, tirant ce prince à l'écart pour être inſtruit du ſecret, tous les yeux accompagnerent le roi, & on vit le duc d'Orléans émouvoir la ſenſibilité du jeune monarque. Les courtiſans ne purent rien entendre; mais le roi dit tout haut, en quittant le duc d'Orléans: *Eh bien, s'il vivoit encore je lui donnerois la liberté.*

Louis XV fut plus fidele au ſecret que le duc d'Orléans; cependant quand le pere Griffet, Jeſuite, & Saint-Foix, agiterent dans leurs écrits ſi connus, la queſtion du ſecret en refutant leurs ſyſtêmes reſpectifs, il échappa à Louis XV. de dire ces paroles en préſence de pluſieurs courtiſans: *laiſſez les diſputer; perſonne n'a dit encore la vérité ſur le maſque de fer.* Le roi dans ce moment avoit dans ſes mains le livre du pere Griffet.

On a su aussi que le Dauphin, pere de Louis XVI, demanda souvent au feu roi de lui faire connoitre quel étoit ce fameux prisonnier.

Il est bon que vous l'ignoriez, lui répondit le roi son pere, *vous en auriez trop de douleur.*

On a su encore que M. de Laborde, premier Valet-de-chambre de Louis XV, avec qui ce prince s'entretenoit quelque fois de divers sujets d'histoire, de littérature & de beaux-arts, parla un jour au roi de quelque anecdote nouvelle sur le *masque de fer.... Vous voudriez bien, lui dit ce prince, que je vous dis quelque chose à ce sujet. Vous n'en saurez pas plus que les autres; mais vous pouvez être assuré que la prison de cet infortuné, n'a fait tort à qui que ce soit de la cour, & qu'il n'a jamais eu ni femme ni enfans.*

Louis XV avoit eu la même réserve avec madame de Pompadour, & avec ses autres maitresses, toutes curieuses de sçavoir de lui quel étoit ce mysterieux personnage; mais elles tourmenterent vainement le roi, qui ne vouloit pas même qu'on lui en fit la demande.

Enfin, j'observerai que le goût du prisonnier, pour le linge très-fin, que la femme du gouverneur du Fort des isles Sainte-Marguerite s'étoit

chargée de lui procurer, provenoit néceſſairement de ſa vie pérpétuellement ſédentaire ; les variations du grand air, les mouvemens ordinaires du corps dans les habitudes de la ſociété, l'exercice de tous les ſens, n'avoient point ôté à ſes organes cette exceſſive ſenſibilité qui appartient aux religieuſes, aux jeunes gens élevés mollement, & aux femmes trop délicates. Le ſang, pendant l'inaction eſt pouſſé dans toutes les extrémités du corps ; l'épiderme qui le couvre en eſt vivifiée ; le tact y eſt parfait, la ſenſibilité exquiſe, & l'action des objets extérieurs ſe fait ſentir avec plus de force à travers un ſens auſſi délicat : les perſonnes, au contraire, accoutûmées à voyager ou à faire un grand exercice, les gens de la campagne & ceux qui s'occupent de travaux pénibles, ſont moins ſenſibles à l'impreſſion des objets extérieurs. On ne doit donc pas être ſurpris que ce prince renfermé depuis ſon jeune âge, & qui ne connoiſſoit ni l'uſage des pieds, ni l'action du grand air ſur ſes ſens, ni les mouvemens d'un homme libre, eût la peau d'une délicateſſe extrême : il n'avoit point le gout, mais un vrai beſoin d'un linge très-fin.

12.

L'amiral de Coligni;

par M. de Mayer.

Et voici encore un de ces personnages dont l'historien raconte avec effroi les funestes succès, & qu'il retrouve assis sur les ruines de sa patrie. Quelques vertus qu'on prête à Coligni, on ne sauroit se dissimuler qu'il ne fut qu'un ambitieux. S'il mérita le surnom de Sage à la tête d'une armée rebelle, ce surnom n'a point effacé la tache de sa rebellion; dans une monarchie, tirer l'épée contre les ministres, c'est la tirer contre le roi. Une secte persécutée, & peu accréditée, étoit menacée de porter dans d'autres pays son inquiétude & ses prétentions. Coligni vole a son secours; son expérience militaire & ses vertus deviennent une égide, derriere laquelle les protestans forment une phalange formidable,

dont les mouvemens ébranlent le trône. Au nom de l'amiral, les cercles germaniques prennent de la confiance pour des rebelles, leur offrent des secours, & envoient des troupes en France. *Le nom de l'amiral*, disoit-on *vaut mieux que toute l'armée des protestans.* Le génie de ce guerrier ranima l'audace éteinte de son parti, & sa prudence leur procura des ressources au milieu des défaites. Nous croyons cependant que de tous les ambitieux qui circonvenoient les Valois, Coligni fut le moins dangereux: il eut des vertus; il ne combattit jamais ses ennemis qu'à visage découvert; l'idée d'une perfidie le revoltoit. On ne l'avoit point rencontré parmi les complices de la conjuration d'Amboise, & on ne le cita point dans le nombre de ces courtisans audacieux, qui méditoient sans relâche des attentats nouveaux. Chef d'une armée bien disciplinée, lieutenant d'un prince du Sang, dont le nom honoroit l'armée réformée, Coligni parut n'avoir ni le dessein de tirer parti des révoltes, ni celui d'en vouloir directement au roi. C'est lui qui détermina le prince de Condé de s'unir aux Huguenots. Ce conseil terrible & profond fut funeste à la France, & décida de la destinée des Réformés. Coligni parut borner ses prétentions à procurer aux Réformés un établissement stable, des villes de sûreté, & liberté de conscience. On ne peut point

l'accuser d'avoir embrassé la réforme par des motifs d'ambition; trop de preuves de désintéressement parlent en sa faveur. Il abjura, parce qu'il étoit de bonne foi; & si la gloire d'être l'ame d'une association nombreuse & puissante, & d'en diriger tous les ressorts, a dû flatter son orgueil, on ne peut pas lui faire d'autres reproches. Les Guises n'aimoient pas les Montmorencis. Coligni, neveu du Connétable, & détesté par les Guises, dut chercher à combattre ses rivaux; il les combattit jusqu'à la mort; un assassinat trancha le fil de ses jours dans le moment peut-être où la main alloit fermer les plaies de la France.

On a voulu établir un parallele entre Guise & Coligni; on s'est trompé. Guise avoit des qualités brillantes, & en imposoit à la multitude par des apparences de vertus; Coligni n'avoit qu'une probité sans éclat, qui ne séduit point, & qu'on ne respecte qu'après l'avoir connue. Guise avoit toute l'audace d'un grand homme, & la hardiesse d'un ambitieux; Coligni, au sang-froid du législateur, & à l'intrépidité du guerrier, unissoit une ame timorée; son génie l'empêcha d'être fanatique, mais il fut un apôtre & un zélateur opiniâtre: sa doctrine & son austérité sembloient obscurcir en lui les qualités du Héros; il n'étonna personne,

mais il se fit aimer des siens & respecter de ses ennemis. Sous les drapeaux du roi, Guise fut soupçonné de vouloir ruiner la France; Coligni, à la tête d'une armée étrangere ou rebelle, sut toujours prouver qu'il aimoit la patrie. Guise se rendit maître de toutes les forces du royaume; Coligni réunit sous ses enseignes les Anglois, les Allemands & les François. Il fut aimé d'Elisabeth, & entraîna les princes d'Allemagne. Guise sut jouir de ses victoires; Coligni perdit quatre batailles, & fut toujours l'effroi de ses vainqueurs, qu'il sembloit avoir vaincus. Guise bravoit la mort; Coligni la voyoit venir, & presque mourant, ordonnoit, dans sa litiere, des marches longues & savantes, & traversoit le royaume au milieu de ses ennemis. Guise parut chercher l'admiration; Coligni se contentoit de l'estime, qu'il obtint. Je vais reprendre la chaîne historique, & j'entrerai dans des détails propres à le faire connoître.

A peine Coligni eut été nommé à la charge de Colonel Général de l'infanterie françoise, qu'il développa des qualités qu'on ne lui supposoit point; cet esprit de combinaison, si nécessaire à un général, & sur-tout l'amour de l'ordre. Alors le soldat avili & indiscipliné se permettoit tous les excès, & sembloit ne connoître ses drapeaux que dans un jour de bataille.

Les camps étoient des rendez-vous, où la brutale volupté se marioit avec la plus infame licence. On n'entendoit que des juremens, des menaces, & le cliquetis du fer que le soldat tournoit contre le soldat à la suite d'une double ivresse. Coligni fit rendre des ordonnances qui réprimoient tous les désordres, & ce que n'avoient point osé ses prédécesseurs, il le fit observer. Le soldat connut la discipline, & ne se permit que ces écarts inévitables pendant les guerres civiles, où le général est trop souvent forcé de déchaîner le bras du furieux dont il veut se servir. Les ordonnances de Coligni ont servi pendant long-tems de modele à toutes celles qui les ont suivies.

Henri II voulant retirer des mains du roi d'Angleterre la ville de Boulogne, qui lui avoit été engagée, Coligni fut chargé de la conduite du siége, & chassa les Anglois de la ville. La charge d'Amiral de France fut la récompense de ses travaux. De nouveaux bienfaits succéderent à cette dignité: il fut pourvu des gouvernemens de Picardie & de l'isle de France, nommé capitaine de cent hommes d'armes, & conseiller du roi en ses conseils d'état & privé.

Coligni n'attendit pas long-tems l'occasion de témoigner sa reconnoissance au monarque,

qui le combloit de biens. Le succès de la bataille de Renti fut dû en partie à ses manœuvres & à sa valeur. Guise, s'il faut en croire bien des historiens, y fit des prodiges de bravoure. Il en est qui assurent qu'il commit bien des fautes, & qu'il s'engagea trop avant. C'est alors que commença cette inimitié qui subsista toujours entre la maison de Lorraine & celle de Chatillon.

Les Espagnols ayant menacé d'assiéger Saint-Quentin, ville de Picardie, & place importante, Coligni prit la résolution de s'y enfermer. Non seulement il avoit à combattre les ennemis, mais ses propres soldats, effrayés par le grand nombre, & peut-être gagnés par les agens de l'Espagne. Dans cette occasion, Coligni déploya, pour la premiere fois, l'éloquence sage & persuasive qu'il avoit reçue de la nature. Le général avoit renoncé au pouvoir dont l'exercice lui seroit devenu funeste: il étoit descendu au personnage de médiateur, & il plaidoit dans l'hôtel de ville la cause de la patrie. Les cœurs s'ouvrirent à sa voix; un rayon d'espérance illumina toutes les têtes. Les bons citoyens s'émurent „Arrêtez-vous, reprend Coligni, l'audace aveugle est imprudente; vous péririez: ce n'est pas un combat que vous avez à soutenir, c'est un assaut; & il y a loin de cette valeur qui

fournit des forces pendant une bataille, à la valeur froide & patiente du soldat qui s'opiniâtre à repousser l'ennemi du haut de ses remparts. „ Les citoyens le conjurent de leur donner des ordres. „ Je n'en ai point à vous donner, dit-il, si vous ne prononcez le serment que je vais vous dicter. Je déclare ennemi de l'état le premier qui parlera de se rendre: celui-là mérite la mort, & peut être tué impunément. „ Ce serment fut prononcé, & on eût dit que ces sujets timides avoient soudain reçu l'ame du héros. La place soutint un assaut terrible pendant vingt jours; l'amiral sembloit se multiplier; on le trouvoit prêt à réparer une breche, à repousser l'ennemi, ou à ranimer les soldats. La ville, ouverte de toutes parts, avoit déjà reçu les Espagnols; Coligni combattoit toujours, & ne mit bas les armes qu'alors que, délaissé des siens, suivi du jeune d'Avantigny, son page, il fut investi d'ennemis. Envoyé prisonnier de guerre à l'Ecluse, où il fut attaqué d'une fievre qui dura quarante jours, il médita, pendant sa prison, sur la bible, & le fruit de cette méditation fut une abjuration entiere de l'ancienne religion.

Il revint en France, après avoir payé une rançon de cent cinquante mille livres, s'éloigna de la cour, vécut retiré dans sa maison, & parut

rut avoir renoncé à toutes les intrigues. Les lectures de controverse l'occuperent tout entier. La longue étude qu'il fit des matieres théologiques, prouve que l'ambition n'influa point sur sa conversion. Long-tems il refusa de conférer avec les chefs du parti; il n'en vouloit connoitre que les ministres. Il obtint du roi la permission de se démettre en faveur de Dandelot, son troisieme frere, de la charge de colonel-général de l'infanterie, & en faveur du maréchal de Montmorenci, son cousin, du gouvernement de l'isle de France. Peu de tems après il se démit de celui de Picardie. En se séparant de la communion romaine, il sentoit qu'il rompoit les liens les plus forts qui l'attachoient au roi. La persécution que les Réformés éprouvoient, lui laissoit craindre de partager le même sort; & il eut la délicatesse de ne pas vouloir conserver des places qui auroient pu lui fournir des armes, & lui assurer des remparts contre l'autorité royale. Il croyoit sa valeur assez suffisante pour lui procurer l'un & l'autre: si jamais il se trouvoit dans la nécessité de combattre. La maison de l'amiral devint un conciliabule, où les ministres disputoient sur la transsubstantiation & consubstantiation. Le cardinal de Chatillon & Dandelot, admis à ces colloques secrets, suivirent l'exemple de Coligni. Le cardinal ne craignit point de hasarder

une démarche éclatante, & d'encourir les censures de l'eglise. Le parti Huguenot, fort de cette nouvelle protection, éleve une voix audacieuse; & le prince de Condé & le roi de Navarre, dirigés par Coligni, concourent avec plus d'efficacité au succès des démarches du parti. L'amiral présente les supplications générales, & c'est ainsi qu'il s'énonce devant le roi dans l'assemblée de Fontainebleau: „Ceux qui servent Dieu en piété, & selon qu'il est ordonné, prennent cette occasion, Sire, pour supplier très-humblement Sa Majesté, qu'il lui plaise user de sa clémence & bonté envers un grand nombre de ses sujets, qui, jusques aujourd'hui, ont souffert, à cause de la religion, plusieurs incommodités, miseres & rigueurs, & de n'avoir désagréable d'entendre leurs raisons, & recevoir la sainte écriture pour juge de différends de telle importance. Sire, il se connoîtroit aisément combien ils sont éloignés du crime d'hérésie dont ils ont ci-devant été accusés, mais aussi de toute sédition, ayant estimé qu'en leurs souveraines miseres ils ne devoient avoir recours à la violence & aux armes, mais à la seule clémence & douceur de Sa Majesté. Cependant, qu'il lui plût interdire les jugemens qui s'exerçoient contre eux, par lesquels il n'y a endroit de son royaume qui n'ait été ci-devant ensanglanté du sang de ses sujets. Leur condition a été jusques ici

d'autant plus misérable, qu'ils sont contraints de plaider leur cause devant des juges qui, étant sous la domination & mouvance du pape, font plutôt office d'ennemis, que de juges équitables. Ils supplioient donc sa majesté de regarder la calamité de tant de familles & de ses sujets, qui l'ont toujours reconnu pour leur roi & très-clément seigneur, & pieusement honoré, & avec affection, suivant le commandement de Dieu, étant tous prêts, quand besoin sera, d'employer & perdre leurs vies pour son service & pour sa dignité. Puisque Dieu les a mis sous sa foi & protection, il est raisonnable que sa majesté les défende contre la puissance & cruauté de leurs ennemis. Ils la supplient aussi, qu'avec sa permission, ils puissent publiquement prier Dieu, & être enseignés par leurs prédicateurs en la vraie religion, & participer aux sacremens ordonnés de Dieu, de peur que leur religion, demeurant inconnue, soit exposée à la médisance de leurs malveillans".

Après avoir satisfait à ce premier devoir, Coligni osa censurer la conduites des Guises. „Vous n'avez pas besoin, Sire, dit-il, de forces aussi considérables pour la sûreté de votre personne, l'autorité royale est tellement reconnue en France, que toutes les séditions peuvent être appaisées par la présence d'un Huissier au-

torisé du nom du roi.„ De ce moment, Coligni fut regardé & traité comme un rebelle; de ce moment il eut à se garantir des embûches secretes qu'on lui préparoit, & à repousser les injures qu'on se permettoit contre lui, jusque dans les assemblées nationales. Jusque-la il n'avoit admis dans l'armée des Huguenots, que des François. Des sujets, disoit-il, qu'on opprime, qu'on mene de perfidies en perfidies sur les échafauds, & qu'on égorge sans pitié, peuvent, par le droit naturel, prendre les armes: c'est un crime de leze-patrie d'appeller des étrangers, & de les inviter au pillage des citoyens. Mais quand les Guises eurent grossi leurs armées de soldats étrangers, Coligni ne se fit plus un scrupule d'accepter les secours que les princes allemands lui offroient. Dandelot fut envoyé en Allemagne, & ramena, trois mois après, trois mille chevaux & six mille hommes de pied. Chemin faisant, il enleva un convoi de canons & de poudre, qui étoient conduits au siége de Bourges par de Thou, une des créatures des Guises. Dandelot se joignit au prince de Condé, qui étoit campé dans les environs de la ville de Dreux. Nous nous croyons dispensés de parler de la bataille qui s'y donna, & de toutes celles qui l'ont suivie. François de Guise, encore plus enorgueilli après la bataille de Dreux, ne balança point de former le siége d'Orléans;

il y fut assassiné. Coligni fut accusé par la maison de Lorraine, d'avoir conduit la main de Poltrot; mais la cour & toute la France n'avoient point attendu l'arrêt du parlement de Paris, pour laver l'amiral de ces soupçons déshonorans. La haîne des Guises les avoit répandus, pour atténuer le crédit dont Coligni jouissoit auprès de tous les gens de bien. Il avoit en même temps demandé au roi la permission de faire informer contre ses accusateurs. Le feu de la vengeance étoit près de s'allumer dans les cœurs des Lorrains & des Chatillons, & à produire de nouveaux crimes. Le roi, épouvanté des suites que ces divisions pouvoient avoir, rendit l'arrêt suivant: „Le roi en son conseil, ayant ouï les deux parties & la cause connue, par l'avis des princes & de ses conseillers, qui, *sans aucune variété*, ont tous été d'accord, dit qu'il appert que l'amiral de Chatillon est innocent de meurtre commis en la personne du duc de Guise, duquel il l'absout en jugement, & impose silence perpétuel en ce cas à son procureur général, & à tous autres qu'il appartiendra. Défend en outre que nul de ceux qui ont été contraires en cette cause, ou aucun autre de ses sujets, soit si hardi de parler de ce fait, ni qu'aucun juge de son royaume permette qu'on en fasse instance en justice; & a reçu chacune des parties en sa protection & sauve-garde, leur commandant de vivre à l'ave-

nir en paix & amitié sous son autorité, sans rien entreprendre l'un sur l'autre; que si l'une des parties, ou quelqu'un de leurs parens, alliés & amis, contrevient a cet arrêt, il le déclare convaincu d'attentat contre Sa Majesté, & en être criminel, comme ayant violé la paix & le repos public; & pour cet effet, ordonne que cet arrêt soit publié dans tous les parlemens de son royaume.,,

Après cet arrêt, les plaintes publiques cessèrent; mais les murmures ne furent point étouffés; la haine avoit survécu à ce jugement équitable; l'amiral venoit d'échapper, par un coup du ciel, au couteau d'un assassin. La reine mere ayant emmené avec elle le roi sur les frontieres d'Espagne, le cardinal de Lorraine affecta des airs de pleine puissance; Montmorenci, jaloux, ou plutôt indigné de tant d'orgueil, fit proclamer une défense d'entrer armé dans Paris: cette défense, adressée indistinctement à tous les seigneurs, ne regardoit cependant que le cardinal, qui étoit toujours suivi d'un cortége considérable. Le cardinal laissa échapper des menaces violentes. Les jours de Montmorenci furent proscrits. Montmorenci, intimidé à son tour, rassemble ses amis; l'amiral arrive accompagné de trois cents chevaux; le peuple s'effraye; les prêtres craignent pour l'eglise, & s'é-

loignent. Montmorenci fait assembler chez lui plusieurs membres du parlement, & les invite à rassurer le peuple, à rompre les assamblées illicites & nocturnes des bourgeois. L'amiral leur parle en ces mots: „Il y a long-tems que je suis instruit des bruits qu'on fait courir contre moi; je ne suis point venu me saisir de cette ville; ce dessein conviendroit mieux à ceux qui ont des prétentions (quoique mal fondées) à la couronne, & à la restitution de duchés & de comtés qui ne leur ont jamais appartenu. Je n'ai pas la moindre prétention au trône, ni sur la plus foible province du royaume; si je l'avois, on doit être certain que j'aurois réalisé ce projet. Depuis cinq cents ans, personne de la noblesse françoise n'a eu tant de moyens que moi pour troubler l'état. Vous n'avez point oublié qu'après la mort du duc de Guise, & pendant que le connétable étoit à Orléans en mon pouvoir, l'occasion me sourioit; je la laissai échapper; je fis au contraire des propositions de paix; j'en ai toujours fait, quoique maître des provinces de Normandie & de Bretagne, & assuré de l'attachement de beaucoup d'autres. Pendant la paix, on ne m'a point vu demander de charges, des honneurs; j'ai vécu seul, dans la retraite, au sein de ma famille. Les cris des Huguenots qu'on persécutoit, étoient seuls capables de me retirer de ce doux repos. J'ai été ap-

pelé par le maréchal de Montmorenci ; je me suis hâté de venir en cette ville, non pas pour y apporter du trouble, mais seulement pour éteindre le feu que l'audace de quelques-uns étoit près d'y allumer. Je pense que personne de vous n'ignore la confiance qu'ont en moi ceux qui font profession de la nouvelle religion. Plusieurs d'entre eux, émus des nouvelles mêmes de la maison de Guise, viennent tous les jours m'apporter des lettres surprises à ses capitaines. Je ne vous ferai point une longue énumération de toutes les perfidies qu'on trame contre nous, je ne vous lirai qu'un passage de la dernière lettre qui a été interceptée : Il n'y a pas de moyen plus aisé ne restituer la couronne de France à ceux à qui elle appartient d'ancien droit, & d'abolir la race des Valois, que d'exterminer tous les Huguenots qui la défendent. Par-tout il faut faire vendre leurs bois à l'enchere, & du prix en avoir de l'argent & des armes ; & s'ils en veulent plaider, la chose étant jugée, ils ne débattent point les frais du procès. L'amiral ajouta : Vous savez que les catholiques, assurés de la protection royale, enfreignent, sans scrupule, les traités, & massacrent en pleine paix les Huguenots. Les plaintes juridiques sont rejetées par le magistrat ; & la cour, par son silence, semble autoriser des attentats commis sous les yeux de ses généraux & gouverneurs.

Les prêtres cependant, sur la nouvelle de mon entrée à Paris, ont délibérés de quitter Paris. Que craignent-ils? Vous n'ignorez pas qu'il n'y a point en France de place, de citadelle où les prêtres soient plus en sûreté, & celébrent leurs Messes avec plus de décence que dans ma ville de Chatillon."

Cette harangue, qui n'étoit que l'expression fidele des sentimens de l'amiral, & une analyse rapprochée de ses actions, rassura le Parlement; l'émeute populaire s'appaisa; le cardinal dévora sa honte, & prépara sa vengeance. Coligni fut une troisieme fois menacé d'être assassiné par Simon le May. La maison de Lorraine fut accusée de cet attentat; celle de Chatillon respiroit la vengeance. La cour essaya inutilement de les rapprocher; le peu de succès de l'assemblée de Moulins avoit dégouté l'une & l'autre maison de ces raccommodemens plâtrés, qui se bornoient à donner à la nation un spectacle où le roi ne jouoit pas le plus beau rôle. A cette assemblée, le cardinal de Lorraine, qui se voyoit entouré de ceux de sa famille, avoit osé parler au roi de la sorte: „Sire, toute l'Europe connoit les grandes obligations que la France nous a; je vous en rappelle le souvenir, pour vous apprendre que vous ne devez point souffrir qu'on nous insulte impunément. Je suis

prêt, Sire, à souscrire à tout ce qu'il vous plaira m'ordonner, pourvu que mon honneur n'y soit point blessé. Quant à l'outrage que je viens de recevoir du maréchal de Montmorenci, je ne puis en conserver un vif ressentiment. Les dignités ecclesiastiques dont je suis revétu, les fonctions augustes que je remplis, l'exercice de la parole de Dieu, que je communique au peuple, m'imposent l'oubli de cette injure; mais ma maison a été offensée, les égards dus a mon nom ont été oubliés; je dois, en qualité de frere, de neveu & d'oncle de ceux de cette même maison, supplier Votre Majesté que justice soit rendue. Votre Majesté, Sire, est le premier de notre parenté; & quoiqu'il ne me soit pas permis d'aspirer à la couronne, il est bien vrai que j'ai l'honneur d'être de votre sang; & vous, Madame, dit-il à la reine, vous savez très-bien que je suis un de vos parens; vous, monsieur le prince de Condé, & vous monsieur le cardinal de Bourbon, vous êtes mes cousins-germains; vous, monsieur de Montpensier, vous m'appartenez de très-près; vous, messieurs de Nevers, de Nemours & de Longueville, vous avez épousé mes nieces; vous devez tous, & vous, Sire, me défendre, me venger, & punir les ennemis de notre maison. L'affront qui lui a été fait en ma personne, est le plus grand qu'ait pu recevoir un homme de ma qualité; je

ne dois ni ne peux rien faire moi-même; mais avant de me rien commander, Sire, qu'il vous plaise de bien regarder ce que vous me commanderez: je suis prêt à vous obéir; mais ce sera en prenant acte que je n'aurai rien fait que par votre exprès commandement, auquel je ne dois ni ne peux désobéir, & j'en instruirai tous les princes chrétiens. Je vous prie en outre, Sire, de considérer que je ne puis rien faire que ce ne soit par l'avis de messieurs qui sont mes parens ici présens, & signé de leurs mains; car celui qui m'a offensé les a trop prisés, s'il a cru que tant de grands seigneurs auxquels j'appartiens, endureroient cette injure. „

Mais de plus grandes dissentions se tramoient sourdement à la cour. Le conseil du duc d'Albe avoit été approuvé. Un courrier du prince de la Roche-sur-Yon venoit de répandre l'allarme dans le parti Huguenot. Le prince de Condé & l'amiral bravent toutes les embûches, se présentent devant la reine-mere, & lui exposent le long tableau des miseres futures que la guerre va amener en France; ils lui représentent la ruine de l'état, l'anéantissement des plus anciennes maisons, un carnage général, des inimitiés sans cesse renaissantes, des désordres affreux, & la menacent de l'indignation de l'Europe. Les Guises avoient gagné les membres

du conseil; on courut aux armes avec une fureur inouie; l'entreprise de Monceaux sur le roi, par les Huguenots, ayant échoué, ils n'eûrent plus que la ressource d'une bataille: elle leur fut funeste. Le duc d'Anjou, frere du roi, les attaqua dans la plaine St. Dénis; la victoire fut incertaine; l'armée royale fut taillée & repoussée dans Paris; celle des Huguenots, dispersée & poursuivie jusque sur les frontieres de la Lorraine, où elle devoit trouver une armée allemande commandée par le duc Casimir, fils de l'électeur Palatin. L'amiral ayant reçu ce nouveau secours, se préparoit à marcher, quand ces mêmes troupes refuserent d'obéir, à moins qu'on ne leur payât quelques montres qui leur étoient dues. Il sût prendre le seul parti que la circonstance lui présentoit: ce fut de haranguer les Huguenots, & de les engager à payer une taxe arbitraire dans le moment même. Il fit ouvrir ses coffres en présence de l'armée, & jeta sur le champ de bataille cinq cents écus. Le prince de Condé, Dandelot & la Rochefoucault suivirent son exemple. Les officiers & les soldats sortoient des rangs, & versoient sur un tapis étendu par terre, tout l'argent qu'ils possédoient. En moins d'une heure, cette armée déjà épuisée, & qui venoit d'être pillée, avoit produit la somme de quatre vingt mille livres, à laquelle se montoient les montres qui étoient dues aux Allemands.

Les Allemands & les François se séparent en deux corps d'armée; l'un marcha droit à Paris; l'autre vint mettre le siége devant la ville de Chartres. Dandelot avoit déjà ordonné l'assaut, quand les trompettes du roi proclamerent la paix sur les remparts. Pendant le siége, l'amiral reçut la nouvelle de la mort de son épouse. Coligni étoit né sensible; il aimoit sa femme, ses enfans, & vivoit dans sa maison en pere de famille. Le guerrier versa des larmes sur le cercueil, se prosterna, & les mains élevées vers le ciel, s'écria: Grand Dieu, que t'ai-je fait pour être accablé de tant de maux? Ce premier mouvement de douleur appaisé, il demande ses enfans; il les souleve, approche leurs jeunes mains du cercueil de leur mere: Mes enfans, leur dit-il, tout meurt, votre mere n'est plus, je mourrai aussi; apprenez donc que tout périt, hors Dieu, & que c'est en lui seul que l'homme doit chercher un appui; mais pour se rendre digne de sa bonté, il faut, mes enfans, avoir des vertus. Il se tourne ensuite vers leur precepteur: Vous savez, monsieur, si je vous ai jamais regardé comme un mercenaire: l'homme qui étoit placé auprès de mes enfans pour en faire des hommes, devoit être honoré, pour être honorable. J'ai eu pour vous tous les égards qu'on doit à ceux qui, comme vous, se chargent du pénible soin de corriger un mauvais naturel. Le mo-

ment est venu, monsieur, de vous acquitter envers moi. Je pars, je ne sais ce qui peut m'arriver; voilà mes enfans, je vous les confie; c'est un dépôt qui m'est bien cher; chargez-vous-en.

Des avis sinistres vinrent l'arracher de sa maison & aux soins domestiques. Des garnisons royalistes, envoyées, pendant la paix, à Orléans, à Auxerre, à Blois, & dans d'autres villes, annoçoient des mouvemens prochains: on s'étoit saisi de tous les ponts, bacs & passages; la cavalerie étoit retenue dans le centre de la France, & des régimens d'infanterie défiloient autour de Paris: déjà Tavannes & le duc d'Anjou marchoient vers Noyers. Le prince de Condé avoit été obligé de se sauver avec la princesse & les six jeunes princes, & les petits enfans de l'amiral, & Dandelot; leur retraite vers la Rochelle avoit été troublée par des détachemens de royalistes. La reine Jeanne de Navarre & le prince de Béarn les avoient devancés dans la ville. L'amiral ne tarda pas de venir à leur secours, d'éloigner les ennemis, & de faire le siége de Niort, qui capitula. Angoulême se rendit après une dèfense de trois jours. L'amiral ayant rencontré l'armée royaliste, la défit; le pillagé fut estimé à plus de cinquante mille écus. Ces préludes amenerent la bataille de

Jarnac, où le prince de Condé fut lâchement assassiné. Après ce meurtre, l'armée déféra le commandement à l'amiral, qui se tira, avec Dandelot, à Saint-Jean d'Angely. La reine de Navarre, fondant en larmes, traversoit les rangs des soldats, les conjurant de venger la mort de Condé, & leur confiant le prince de Béarn. S'il regne un jour, disoit-elle, il saura qu'il est votre ouvrage. Henri IV parut l'avoir oublié, si-tôt qu'il régna. Dandelot mourut à Saintes d'une maladie imprévue; on soupçonna qu'il avoit été empoisonné, d'autant plus que Birague venoit de publier *que la guerre ne s'achèveroit point par la force des armes, ni par tant de ruines, mais plus aisément par des cuisiniers.*

L'amiral demeura seul chargé de la conduite d'une armée, & du soin de veiller sur le jeune prince de Béarn, sur ses enfans, & sur ceux de son frere. Il tourne ses regards sur ces êtres foibles qui lui sont confiés; il s'attendrit, & leur écrit cette lettre sage: „Encore que je ne doute point que la mort de mon frere Dandelot ne vous ait apporté beaucoup d'affliction, j'ai pensé toutefois vous avertir que vous êtes heureux d'être fils ou neveux d'un si grand personnage, que j'ose assurer avoir été très-fidele serviteur de Dieu, & très-excellent & très-renommé Capitaine, qui sont vertus dont la mémoire &

l'exemple vous doivent être toujours devant les yeux, pour les imiter autant qu'il vous sera possible; & puis dire avec vérité, que personne en France ne l'a surpassé en la profession des armes, ne doutant point que les étrangers ne lui rendent ce même témoignage, sur-tout ceux qui ont autrefois éprouvé sa valeur: or il ne s'étoit pas acquis une si haute réputation par fainéantise ou par oisiveté, mais par de très-grands travaux qu'il avoit soufferts pour sa patrie. Je n'ignore pas qu'il ne me sera pas bienséant de publier ses louanges aux étrangers; mais je vous les présente plus librement pour vous inciter & aiguillonner à l'imitation de si grandes vertus, que je me propose moi-même pour exémple, suppliant très-humblement Dieu Notre-Seigneur que je puisse partir de cette vie aussi pieusement & heureusement que je l'ai vu mourir. Et d'autant que je le regrette dans un extrême ressentiment, je vous demande pour tempérament à ma douleur, que je puisse voir reluire & revivre en vous ses vertus, &, pour cet effet, de vous adonner de tout votre cœur à la piété & à la religion, & d'employer, pendant que vous êtes en âge, votre tems en l'étude des bonnes-lettres, qui vous mettent dans le chemin de la vertu. Et combien que je ne soye pas contraire aux heures que votre précepteur donne pour vous ébattre & absenter de vos liv-

livres, prenez garde toutefois de ne rien dire ou faire dans vos ébattemens qui puisse offenser Dieu; sur toutes choses, honorez votre maître, & lui obéissez comme à moi-même, m'assurant qu'il ne vous enseignera ni conseillera rien que pour votre honneur & profit: au reste, si vous m'aimez, ou plutôt vous-mêmes, prenez peine que je reçoive toujours d'agréables nouvelles de vous, & de croître autant en piété & vertu que d'âge & de corps. Dieu vous bénisse & tienne en sa sainte garde, & par son St. Esprit, vous conserve éternellement!„

C'étoit avec cette douceur que Coligni descendoit dans des détails, qui ne sembloient point faits pour lui; mais l'esprit d'ordre, qu'il possédoit éminemment, le rendoit propre à tout. A peu de chose près, il parloit de la sorte aux soldats. Il ordonnoit avec la même douceur des choses, presque impossibles, & tentoit les hasards avec une sérénité inaltérable. Sobre, tempérant, austère, il ne manqua jamais de remplir, sous sa tente, les premiers devoirs de l'homme envers Dieu. Il ne prit jamais le moindre repas, qu'un ministre n'eût auparavant donné sa bénédiction sur la table; & il n'en sortoit jamais sans avoir rendu des actions de grace. Cette régularité s'étendoit à tout, & il l'établissoit par-tout. Il étoit respecté & aimé, parce

qu'il savoit adoucir par son maintien & par ses expressions, l'austérité de ses principes. La mort de son frère l'affligeoit sensiblement; celle du duc des Deux Ponts, qui étoit entré en France avec une puissante armée allemande, pour le secourir, & avoit forcé la charité, lui fut sensible par d'autres motifs. Il voyoit les opérations de la campagne manquées; Volrad, comte de Mansfeld, qui succéda au duc des Deux Ponts, ne lui promettoit pas autant de docilité. L'amiral ordonna la jonction, & toutes ses forces devoient se porter vers Paris. Le duc d'Anjou ayant offert le combat; fut repoussé avec une perte considérable de son infanterie. Coligni pouvant profiter de cet avantage, préféra la voie de la négociation. Il envoya des députés à la cour, chargés de représenter au roi, que la France alloit être ruinée par le pillage de quarante mille étrangers venus au secours des deux partis; qu'il étoit affreux de vivre dans le sang, dans le brigandage, & de voir passer sans cesse sous ses yeux la nation entiere, dont une moitié frappoit avec le fer l'autre moitié qui fuyoit; & qu'il n'ajoutât point tant de foi aux cardinaux & aux Italiens, qui avoient trop de crédit à la cour. Il ne demandoit pour les Huguenots que le libre exercice de leur religion, & observoit au roi que c'étoit une folie de penser que deux cent mille hommes de la re-

ligion puſſent être détruits aiſément. Ces repréſentations furent ſans effet; l'amiral, déjà maître du plat-pays & des villes, depuis le port de la Rochelle & de toute la côte de la mer, fortifia les frontieres, & eſſaya de prendre Poitiers, qui devoit couvrir toutes ſes conquêtes. La priſe de Luſignan & de Châtellerault favoriſoit ſon entrepriſe. Il fut obligé de lever le ſiége, & un coup du ſort le garantit du poiſon qu'un de ſes domeſtiques, gagné par les généraux de l'armée du duc d'Anjou, lui avoit préſenté. Châtellerault ayant été aſſiégé, l'amiral vint à ſon ſecours, mit en fuite les aſſiégeans, en fit un carnage conſidérable, & ne ceſſa de les pourſuivre qu'ils n'euſſent paſſé la Creuſe. Le duc d'Anjou commandoit les forces réunis des François, des Allemands, des Suiſſes catholiques, & étoit venu à Chinon. L'armée des Huguenots ſe trouvoit déjà fatiguée, manquoit de vivres & de vin, & avoit ſupporté de longues pluies; l'infanterie allemande étoit remplie de malades; une partie s'étoit retirée à Saintes, les François à la Charité, & d'autres corps à Sancerre, pour ſe refaire. Ceux qui étoient reſtés ſous les drapeaux, murmuroient, menaçoient l'amiral de retourner dans leurs foyers, & de ſe borner à faire la guerre chacun dans leurs provinces. Les Allemands, à qui pluſieurs montres étoient dues, laiſſoient éclater leur mé-

contentement, & demandoient la bataille. Coligni, réduit à la dure néceſſité de voir ſon armée ſe licencier, ou de combattre, préféra la bataille, quelque haſardée qu'elle fût, & quelque inférieur qu'il fût en nombre à l'armée du duc d'Anjou. Les deux armées s'approcherent de Moncontour; les premiers de l'avant-garde des ennemis chargerent à l'improviſte les coureurs & quelques compagnies d'infanterie; le corps le plus avancé que l'amiral commandoit, & qui n'ayant pu trouver celui qui portoit ſes armes, donna en pourpoint dans les ennemis, &, ſuivi du comte de Mansfeld, les renverſa & leur fit quitter le champ de bataille. Un ruiſſeau ſe trouvant entre les deux armées l'amiral défendit le paſſage, & conſerva ſon poſte juſques à la nuit. Si l'ennemi, plus fort que lui, eût paſſé le ruiſſeau, il l'auroit conſidérablement entamé. Les deux armées s'étant enfin ébranlées, l'infanterie de l'amiral fut taillée en pieces, la cavallerie rompue & miſe en fuite; lui même ayant chargé avec deux cents chevaux François, ſix cents réitres l'aſſaillirent d'une grêle de coups de piſtolets, lui firent tomber l'épée, le baudrier, rompirent la courroie de ſa cuiraſſe, & le bleſſerent au côté droit du nez. Le ſang ne pouvoit ſortir, à cauſe de ſa viſiere qui étoit baiſſée.

Après la déroute générale, & malgré sa blessure, il écrivit aux uns pour les ramener, aux autres pour les maintenir sous les drapeaux. Le lendemain, il vint à Niort, de là en Saintonge. Ce fut dans cette ville qu'il apprit que le parlement de Paris avoit rendu un arrêt contre lui, par lequel il étoit convaincu du crime de leze-Majesté. La somme de cinquante mille écus étoit promise à celui qui l'ameneroit vif au roi. La maison de Chatillon avoit été pillée, & la ville brûlée. Coligni reçut ces nouvelles avec l'indifférence du Sage; il prit des précautions contre les surprises, & à l'occasion de la perte de sa maison, il écrivit à ses neveux & à ses fils: „J'eusse bien désiré de vous dire ces choses en présence, & de vous voir; mais puisque la commodité m'en est ôtée, j'ai pensé de vous exhorter d'avoir la piété & crainte de Dieu toujours devant les yeux, vu principalement que l'usage & l'expérience vous a déjà pu apprendre qu'il ne faut pas nous assurer beaucoup sur ce qu'on appelle biens; mais plutôt mettre notre espérance ailleurs qu'en la terre, & acquérir d'autres moyens que ceux qui se voient des yeux & se touchent des mains. Les hommes nous ont ravi ce qu'ils pouvoient, & si telle est toujours la volonté de Dieu, nous serons heureux & notre condition bonne, vu que cette perte ne vous est arrivée par aucune injure que vous eussieux faite

à ceux qui vous l'ont apportée, mais par la seule haine qu'on me veut, de ce qu'il a plu à Dieu de se servir de moi pour assister son eglise. Et pourtant, si pour ce sujet nous souffrons des pertes & incommodités, nous sommes bien heureux, & recevrons un salaire sur lequel les hommes n'auront point de pouvoir. J'aurois plusieurs autres choses à vous écrire, si le loisir me le permettoit: pour le présent, il me suffira de vous admonester, & conjure, au nom de Dieu, de persévérer courageusement en l'étude de la vertu, & témoigner, par vos actions & paroles, & en toute votre vie, combien vous avez en horreur toute sorte de vices. Obéissez à votre maitre & à vos supérieurs, afin que si je jouis plus rarement de votre présence & de votre vue, j'entende pour le moins souventes fois que vous êtes de bonnes & honnêtes mœurs. Pour la fin, si c'est la volonté de Dieu que nous endurions, ou en nos personnes, ou en nos bien, quelque dommage pour la religion de laquelle il veut être servi, nous devons nous en réputer bien heureux. Et certes, je le supplie qu'il lui plaise vous être en aide & tenir en sa protection, & de vous conserver en vos jeunes ans."

(La suite au cahier prochain.)

13.

Boston.

L'Amerique ſeptentrionale offre des colonies anglaiſes très-conſidérables, dont la première & principale eſt celle de Boſton, ville peut-être des mieux bâties qu'il y ait dans le nouveau-monde. La partie où elle eſt ſituée fut d'abord découverte par des Français, & habitée par eux vers la fin du XVI ſiècle. Ils jetèrent les fondemens de cette colonie; mais la méſintelligence en arrêta bientôt les progrès; il fallut en rappeler les reſtes; & les Français, ſongeant dans la ſuite à ſe ménager des poſſeſſions dans cette partie de l'Amerique, ſe portèrent d'un autre côté: le Canada nouvellement découvert devint l'objet de leur attention.

Les Anglais ayant conçu le même projet sous le règne de leur infortuné roi Charles I. abordèrent à l'établissement que venaient d'abandonner les Français; ils en trouvèrent le lieu commode & fort propre à s'y fixer. Mais cette contrée n'est parvenue au point de splendeur où elle est aujourd'hui, que depuis la révocation de l'édit de Nantes. Un nombre infini de protestans s'y retira. Ce sont eux qui contribuèrent à l'embellissement de cette colonie la plus fameuse de toute la côte. Leurs descendans composent encore la plûpart des habitans qui se voient dans Boston & aux environs.

Cette ville, grande & peuplée, est construite sur un terrain qui avance dans la rivière, & qui forme presque une isle, étant environnée d'eau de tous les côtés, à l'exception d'un seul endroit vers la partie de l'ouest où il y a une porte. Les maisons y sont fort belles, quelques-unes bâties en bois, mais le plus grand nombre en maçonnerie, avec des ornemens qui en rendent la perspective très-agréable; les édifices publics y effacent quelques-uns de ceux de l'Europe, ou en égalent au moins la magnificence. On compte plusieurs eglises des diverses communions reçues ou tolérées en Angleterre; mais il n'y a plus maintenant qu'une église française, d'un grand nombre qu'il y avait autrefois. La po-

lice s'exerce avec beaucoup d'exactitude; Genève à cet égard ne lui cède en rien. Dès le samedi au soir les portes de la ville se ferment; elles ne s'ouvrent que le lundi matin; & tant que dure le service divin, il ne faut point vaguer dans les rues, à peine d'être conduit en prison. Les étrangers sont seuls exempts de cette régularité apparente, encore doivent-ils prendre garde de ne causer aucun trouble ni le moindre bruit. Le presbitérisme n'y domine pas à beaucoup près autant que dans la Grande-Bretagne. Cette diversité d'opinions, la haine du parti contraire, cette liberté tant aimée des Anglois & qui règne souverainement dans leurs colonies; l'indépendance qu'elle occasionne, le peu de crédit de la cour en ces pays éloignés, & par conséquent hors de toute crainte, pourroit bien y faire naître un jour quelque révolution qui leur feroit secouer le joug de l'Angleterre. Le gouverneur qu'elle y tient n'a qu'une ombre d'autorité, il est payé par la colonie; & ses appointemens ne sont considérables qu'autant qu'il a l'art de se faire aimer des habitans, en prenant leurs intérêts à cœur sur toutes choses. Il arrive souvent que de simples particuliers lui tiennent tête, & qu'il n'oseroit les punir, n'étant qu'un fantôme sans pouvoir, quoique revêtu de l'autorité royale.

Mais ce pouvoir qui lui manque est quelquefois usurpé par un habitant riche & puissant, qui, sachant gagner le cœur de ses compatriotes, en profite pour réunir en sa personne un crédit despotique. On a vu à Boston une famille entière de réfugiés François s'y faire adorer au point d'être plus considérée dans la ville que le gouverneur lui-même: cette famille, originaire de la religion, avoit acquis des biens immenses dont elle a toujours fait un usage utile à ses concitoyens. *Pitre Faneuil*, qui avoit hérité des richesses d'un oncle nommé *André Faneuil*, qui les accumula le premier, s'est distingué par tout ce qu'il a repandu de largesses dans cette colonie; & il est bien certain que s'il avoit eu une ambition sans bornes, il auroit suscité en sa faveur toutes les révolutions dont il auroit voulu tirer parti. Mais, content d'une opulence qui le mettait à même de signaler son humanité envers les pauvres, il n'a eu pour but que de rendre son nom cher, & l'on peut dire que toute cette famille y a réussi. Le nom de Faneuil sera perpétuellement recommandable dans Boston; l'hotel de ville, qui est un fort beau morceau, & quelques autres édifices, sont dûs à la libéralité de ceux de ce nom, & leur maison est un palais qui se fait admirer.

Les biens de cette famille & de tant d'autres aussi puissantes par leurs richesses, proviennent

du commerce. L'industrie des habitans de Boston leur en a procuré un des plus étendus, tandis qu'à leur place, toute autre nation seroit misérable, dans un lieu où l'on n'a presque pour ressource que des bois de construction; aussi y batit-on un nombre prodigieux de navires de toutes les grandeurs, & c'est-là où beaucoup de nos marins vont s'en pourvoir. Ils s'y donneroient à fort bon compte, sans la mauvaise foi des commissionnaires qu'on est contraint d'employer, & qui fesant des traités particuliers avec les constructeurs, qu'ils ne paient ordinairement que d'une manière qui leur est avantageuse, les obligent de demander plus qu'ils ne feroient, & les commettans en sont toujours les dupes. Comme il y a peu d'argent dans cette colonie, on stipule le payement en telle ou telle denrée, souvent en marchandises dont ces commissionnaires sont embarrassés, ce qui fait qu'on les paie plus chérement qu'il n'arriveroit sans cette façon de traiter désavantageuse pour celui qui achète.

Ce n'est point à quoi se borne tout le commerce de Boston; la pêche de la morue ou autre poisson qu'on sale ou que l'on sèche, en fait aussi une branche importante, de même que les interlopes qui se répandent dans toutes les parties méridionales de l'Amérique.

La riviere qui passe à Boston est considérable & porte des vaisseaux de guerre: il y a trois lieues de son embouchure à la ville, & dès l'entrée on trouve une tour ou fanal pour éclairer les navires qui veulent entrer ou sortir. Cette rivière n'est point dangereuse, quoiqu'elle soit couverte d'isles & qu'elle serpente extraordinairement. En approchant de la ville on rencontre une forteresse assez bien munie de canons & qu'il faut raser de très-près; du reste, cette ville n'est pas des mieux fortifiées; il ne seroit pas impossible de s'en emparer ou d'y faire bien du mal. Elle a un très-beaufort, avec une longue jetée sur laquelle on a élevé des magasins qui sont d'une grande utilité pour les navires qui viennent s'amarrer jusques au bord des quais. Enfin cette ville fournit en abondance tout ce qu'on peut souhaiter, & le dispute aux plus commerçantes d'Europe. La vie y est douce & aisée, la populace plus affable que ne l'est ordinairement l'Angloise; ce qui vient du besoin qu'elle a de commercer pour se soutenir.

Boston est remplie d'ouvriers de toutes les sortes; de manière qu'on ne s'apperçoit pas d'être transplanté en Amérique, & qu'on croit être dans une bonne ville d'Europe. Les cafés, les gazettes, les promenades, les carrosses, l'abord continuel d'une infinité de navires venant

de toutes les parties du monde, tout annonce une capitale célèbre & l'entrepôt d'un commerce qui embraſſe une multitude de branches. On y imprime comme à Londres des livres & des feuilles hebdomadaires connues ſous le nom de *papiers*, qui ont de tout tems entretenu chez ce peuple la crédulité & le fanatiſme; ce ſeroit un recueil curieux, que de raſſembler toutes les eſpèces de gazettes qui ſe ſont imprimées dans Boſton pendant l'avant-dernière guerre, & qui de là ſe répandoient dans tout le nouveau-monde: l'hiſtoire des travers de l'eſprit humain y feroit une ample moiſſon de menſonges & d'abſurdités, inventés exprès pour en impoſer ſur des événemens non douteux en Europe. Il m'eſt tombé en main quelques unes de ces prétendues gazettes, & je ne penſe pas qu'il y ait jamais eu rien d'auſſi fou; nous n'avons pas gagné une bataille, que, ſelon ces étranges nouvelliſtes, nous n'ayons été battus à plate couture; la France étoit aux abois, & les Anglois alloient ſous peu faire changer de face à notre monarchie.

La campagne qu'on voit autour de Boſton eſt belle & riante; l'Europe n'a point de fruits qui ne croiſſent & ne viennent auſſi bons que dans leur terroir naturel: le Climat y eſt aſſez tempéré; car le froid exceſſif, tant que dure

l'hiver, eſt remplacé par un printems & une été comme dans l'Europe. La terre y eſt fort bonne & très-propre pour la culture du bled, qui ne vient pas moins beau qu'en France. Les Boſtoniens apportent à la Martinique & à Saint-Domingue des farines d'une blancheur & d'une bonté que n'ont point les meilleures farines Bordelaiſes. Mais ces farines ne ſauraient ſe conſerver auſſi long-tems que celles qui viennent de France; elles ſemblent tenir des bois de ce pays-là, qui ne durent jamais autant que ceux d'Europe, ce que ſavent bien ceux qui y font conſtruire des navires ou qui en achètent de fabriqués dans la nouvelle Angleterre, qu'ils ont pour cette raiſon à beaucoup meilleur marché. La cauſe de cette ſingularité me paraît venir de de ce qu'on n'y a point ſoin des arbres, ou bien de l'uſage où l'on eſt, après les avoir abattus, de les laiſſer trop long-tems dans les forêts, où ils eſſuient toutes les inclémences de ſaiſons ſouvent pluvieuſes; ou bien encore de ce qu'on ne les choiſit point avec aſſez de ſoin, employant indifféremment tous les bois qui ſe préſentent, avariés ou non. Un riche habitant de Boſton m'a aſſuré avoir fait conſtruire des navires pour lui, qui ne duraient pas moins que d'autres de la vieille Angleterre, parce qu'étant préſent il n'y avait employé que des bois de choix & qui n'avaient ſouffert aucune altération. Les forêts

sont immenses dans toutes cette partie de la terre ferme, & plus l'on coupe de bois, plus il semble y en avoir à couper. Les principaux arbres, & ceux dont on devrait uniquement faire usage dans la construction marine, sont le *chêne*, le *cèdre*, le *sapin*; mais pour avancer davantage, on y emploie d'autres bois bien éloignés de les valoir. Ce serait aux personnes qui achètent des navires bâtis à Boston, à dicter cette loi dans leurs marchés; ce qui sera tousjours difficile, tant qu'il faudra s'en fier à des commissionnaires résidans sur ses lieux.

Les dehors de Boston ont un aspect des plus gracieux, par la quantité de vergers qui s'y voient, & dont la plupart ne sont jamais fermés. Il est permis d'y entrer, de s'y promener, de s'y rafraichir de toutes les sortes de fruits qui s'y trouvent; les habitans sont là dessus d'une extrême politesse. Leurs maisons même dans la campagne ferment rarement; on peut s'y reposer sans en demander la permission, & tous les étrangers se louent de leur affabilité à cet égard: ces maisons qui sont fort jolies, se nomment *Contrées*. Les voleurs ne sont pas connus dans cette partie de la nouvelle Angleterre. L'ouvrier laisse ses outils de l'endroit ou il travaille, sûr de les retrouver le lendemain; le linge reste étendu plusieurs jours sans gardien;

en un mot, tout est confié à la foi publique, & l'on ne trompe presque jamais cette confiance, qu'il serait imprudent d'avoir dans les colonies françaises. S'il arrive que quelque chose soit pris, ce qui est rare, on est dans l'usage de n'en accuser que les Irlandais; imputation qui a peut-être plus sa source dans l'inimitié que les Anglais ont pour cette nation, que dans la vérité.

La justice s'y administre tout comme en Angleterre; il y a des juges subalternes & une espèce de tribunal supérieur, où les procès se décident souverainement, ainsi qu'au Cap-Français. Cependant on peut être appelant de ses jugemens à la cour de Londres en donnant caution.

Une maxime sage & prudente suivie dans les colonies anglaises, & qui empêche bien des abus trop commun dans les nôtres, c'est la servitude où tombent ceux qui ne sauroient payer leurs dettes. On les vend juridiquement pour un certain tems suffisant, pour que leurs gages puissent payer le créancier: beaucoup de gens dans Boston, où il n'y a que peu d'esclaves noirs, servent de la sorte. Si cette coutume s'introduisoit dans les colonies Françoises, ou n'y verroit pas tant de débiteurs insolens braver leurs créanciers, qu'ils réduisent souvent dans une extrême indigence.

Les

Les engagés, que l'on ne connoit plus guère dans nos colonies, sont encore très-communs parmi les Anglois; on en voit arriver à Boston, & dans quelques autres de leurs colonies septentrionales, des navires chargés qui font leurs ventes de la même manière que les négriers: on va les choisir à bord; mais il faut convenir que, maigré la férocité naturelle à quelques Anglois de basse origine, ces engagés sont traités moins durement qu'ils ne l'étoient chez les François, lorsqu'ils servoient à Saint-Domingue aux travaux dans lesquels ils sont aujourd'hui remplacés par les esclaves noirs.

Une autre petite ville nommée *Charles-Town* est presque contiguë à celle de Boston, & semble en faire partie, n'étant séparée d'elle que par un court trajet.

14.

Est-il avantageux pour la société que les femmes deviennent plus coquettes qu'elles ne le sont?

J'ai lu quelque part, qu'un honnête homme aimoit les femmes, mais qu'un séducteur les adoroit. Je les ai adorées dans les premiers transports d'une jeunesse sensuelle & fougeuse; je les ai aimées ensuite, lorsque l'ardeur des sens a fait place au sentiment: enfin je les respecte maintenant. Ce seroit manquer à ce respect que de prendre la défense de la coquetterie; ce seroit même y manquer, que de soupçonner les femmes capables de voir cette défense avec plaisir, & de l'embrasser dans l'espérance d'en obtenir, pour récompense, un coup d'œil favora-

ble. Périsse à jamais une semblable idée! Oui, sexe aimable, qui fit autrefois ma gloire & mon humiliation, en qui je trouvai la source de tout mon bonheur & de toutes mes peines; dont le pouvoir suprême m'éleva par un mot à l'égal de la divinité, & par un mot aussi me réplongea dans les abimes infernaux: que je sois puni de ma bassesse si jamais je te donne un conseil suborneur! que de tous les châtimens je subisse le plus cruel! que je sois puni par l'entiere privation de tes célestes faveurs! que je sois, enfin, attaché au char d'une coquette!

Mais qu'est ce que la coquetterie dont on parle si souvent, quoique moins fréquemment encore que les occasions ne s'en présentent? Pour le savoir, si j'envisage d'abord l'étymologie de ce mot, je vois qu'il vient évidemment de *coqueter*, qui signifie *faire le coq*, ou bien aller distribuant ses faveurs à une douzaine, plus ou moins, de prétendans. Je ne m'arrêterai point à cette définition étymologique, parce que je sais trop, qu'ainsi que nos voisins nous en fournissent un nouvel exemple dans les révolutions successives des nations, de leurs loix, de leurs mœurs, de leurs usages, les langues subissent des changemens qui font attacher aux mots de nouvelles idées accessoires, ou même contraires à celles qu'ils avoient origi-

nairement exprimés; pour le savoir, je n'ouvrirai point les in-folio poudreux, dans lesquels je trouverais les pensées de quelques hommes solitaires, plus faits pour définir les formes substantielles & les quidités du manuel métaphysique que propres à définir les termes du manuel d'amour.

Je feuilleterai plutôt le grand livre du monde, ce livre par excellence, où les idées générales, éparses en apparence, mais concentrées en effet, peuvent fournir à l'observateur attentif des notices aussi justes sur ces différens objets que les travaux desséchés de nos philosophes de cabinet.

Lise, sortant d'une pension, ou venant de la campagne à la ville, ou, enfin, étant présentée dans le monde, soit pour la premiere fois, soit après un deuil conjugal, Lise, dis-je, passe tous les matins un certain tems à la toilette; elle ne néglige point la culture des attraits dont la nature bienfaisante l'a décorée; elle a soin que les boucles ondoyantes de ses blonds cheveux flottent négligemment, pour répondre à la molle douceur de ses yeux languissans: ses robes, où le bleu céleste domine, sont faites de maniere à marquer sa taille suelte & légere; elle n'est point satisfaite de ses ouvriers, si son jupon, trop long,

empêche de juger de la finesse de sa jambe par la délicatesse de son petit pied; le mouchoir noir, quelquefois délicieusement entr'ouvert, fournit à l'œil la matiere agréable de la comparaison la plus avantageuse avec l'éclatante blancheur de son sein; rien, enfin, n'est omis pour relever ses appas, tout est employé avec intelligence, tout est mis en usage. L'enchantéresse! Quel goût dans son maintien! qu'elle doit bientôt faire de conquêtes! Lise, d'ailleurs, en entrant dans les assemblées, est également honnête avec tout le monde; on voit qu'elle cherche à se concilier tous les suffrages; elle répond à la galanterie d'un homme par une politesse, & aux brusqueries d'une femme, par une civilité. J'entends dire de tous côtés, même par les connaisseurs, que Lise desire de plaire.

Au bout d'un certain tems, dans le nombre des hommes qui lui font la cour, Lise en distingue machinalement un, auquel elle donne toujours le bras, lorsqu'il faut aller à la promenade; le mets qu'il lui sert à un repas, est plus exquis que tous les autres dont elle a mangé; ses habits lui semblent toujours du meilleur goût, & elle trouve tout ce qu'il dit plus spirituel que ce qu'avancent tous les autres; son silence même lui parait quelquefois un trait de génie; ce qu'il propose, elle l'avait toujours pensé; les parties

qu'il desire sont toujours celles dont elle avait formé le projet. Enfin l'instinct & quelques réflexions lui font connaître l'origine de ces préférences; elle sent, elle sait qu'elle l'aime. Son desir de plaire était auparavant vague & général, maintenant il a un but, il a un objet vers lequel il se dirige; elle était autrefois attentive à relever ses appas par les parures qui leur convenaient le plus; elle adopte, dès ce moment, celles qui font le plus d'effet sur son amant: tous les talens agréables étaient cultivés par elle avec une attention assez égale, maintenant elle s'occupe avec réflexion de celui qui la rapproche le plus de l'objet de son choix. J'entends dire de tous côtés, Lise est une femme tendre.

Cependant Lise, après avoir vécu quelque tems dans cette situation délicieuse, où le sentiment épuré de l'amour fait le bonheur de ceux qui l'éprouvent, se laisse subjuguer par l'empire des sens impetueux; elle oublie les principes pour se livrer insensiblement au désordre d'un tempérament léger & fougueux: elle change d'amant tous les ans, en prend un, qu'elle quitte

pour un troisieme ou un quatrieme, & passe ainsi, tour à tour, des bras de l'un dans les bras de l'autre: on dit même que, dans de certaines époques de sa vie, elle en a eu plusieurs dans le même moment, avoués dans le public & favorisés dans le particulier. O, pour le coup, Lise est une femme galante.

Mais, non, Lise n'a point eu les affections que je lui ai prêtés, la marche de son cœur a été tout à fait différente. Si, au lieu d'avoir passé du desir de plaire à la tendresse, & de la tendresse à la galanterie, elle s'occupe comme la femme qui a le desir de plaire, dès son demi jour, des soins importans de sa parure; si elle ajoute ensuite à l'art les souplesses du manège pour retenir, non pas un amant qu'elle veut rendre heureux, comme la femme tendre, non pas pour en retenir plusieurs qu'elle veut bien traiter comme la femme galante, mais pour en captiver une tourbe pour lesquels elle ne sent aucun attachement; si Lise attentive à ne leur marquer aucune préférence en présence les uns des autres, parlant à l'un, jouant de l'œil avec

l'autre, & donnant un léger coup à un quatrième, assure cependant, ou du moins laisse entrevoir à sensibilité, & qu'elle n'attend qu'un moment favorable pour le rendre heureux; si, venant de flatter P... de porter aujourd'hui ses couleurs, elle en fait une plaisanterie insultante avec L..., qu'elle dupe de la même maniere le lendemain; si elle leur accorde en particulier de légeres faveurs qui ne sont rien en elles-mêmes, mais qui servent cependant à nourrir l'espoir; si enfin, pour rapeller quelque tourtereau qui s'échappe, elle a recours à de fausses larmes. Je vous demande, lecteurs, comment vous appellerez cette femme pour le portrait de laquelle je n'ai trouvé que trop de modeles? Je vous le demande; pour moi, j'avoue que je l'ai toujours entendu appeller une coquette.

(La suite au cahier prochain.)

I.
MANUSCRITS.

MANUSCRITS

Pesanteurs de quelques sortes de Bois.

La pesanteur & la différence du bois est un objet plus important, que quelques uns peut-etre ne se l'imaginent: il y a plus d'un cas ou la pesanteur du bois mérite d'entrer en consideration: elle donne la mesure la plus juste de sa bonté et de sa valeur intrenseque, rélativement à d'autres espèces de bois, en supposant qu'ils sont également secs: car un quintal de bois de chéne pesant fournira autant de matiere réelle de bois, qu'un quintal de bois leger, quoique celui-ci l'emporte de beaucoup sur le premier par son volume. L'histoire fait mention d'un marchand de bois de chauffage, qui le vendoit aux pauvres au poids, on attribuoit ce procédé à son avarice, mais au fond c'etoit le meilleur moyen de donner à chacun selon se valeur, et de ne

tromper perſonne. C'eſt d'ailleurs de la peſanteur du poids que dépend en grande partie ſa dureté, parceque plus un bois eſt peſant, et plus il eſt ſolide et compact, il eſt plus facile à travailler et a prendre un beau poli. On a pris de là occaſion de déterminer la peſanteur reſpective de ſoixante eſpèces de bois, ſelon la nature de leur ſubſtance, et de la liaiſon de leurs parties. Les tablettes de ces bois etoient ſèches, d'égale grandeur et taillées ſur des troncs ſains et d'un âge moyen. Elles avoient de hauteur 2 pouces 3 lignes meſure de Paris; de largeur 1 pouce 8 lignes et d'epaiſſeur $1\frac{1}{2}$ ligne. On les a peſé au trébuchet, par as a 72 au poids du ducat. Voici le réſultat.

	As.
Bois d'ébéne	284.
— de Grandille	279.
— d'ébéne verd	262.
— Cayac	258.
— Bréſil bleu	230.
— Cornoviller	225.
— de Roi	218.
— de Buis	$203\frac{1}{2}$.
— de Sandal	201.
— d'Olivier	180.
— Mahagany	187.
— d'Epine vinette	186.
— Nerprun	$185\frac{1}{2}$.

	As.
Bois Rosier -	185.
— Sanguin -	184.
— Sureau de Turquie	183.
— Nesflier -	184.
— Frêne -	171.
— Olivier sauvage	171.
— d'Ifreteau -	179.
— Hêtre rouge -	167.
— Citronier -	167.
— Pommier -	166.
— Abricotier -	165.
— Sureau aquatique	163.
— Hêtre blanc -	162.
— Amandier -	161.
— Pêcher -	158.
— Cormier -	157.
— Meurier -	156.
— Figuier -	155½.
— Manchinelle	154.
— Pin, Sapin -	144.
— Poirier -	153½.
— de Vigne -	153.
— Prunier -	152.
— Erable -	149.
— Alisier -	142.
— Mêne vert, jeune	142.
— Ormeau -	137.
— Fusain -	135.

	Ar.
Bois Cèdre -	131.
— Cerisier -	130.
— Noyer -	130.
— Chèvre feuille	127.
— Sureau -	125.
— Aune -	123½.
— Coignassier -	132.
— Coudrier -	120.
— Tilleul -	113½.
— Sumac -	111.
— Chêne vieux -	111.
— Bouleau -	110.
— Mèlèse -	100.
— Sapin -	94.
— Saule -	94.
— Tremble -	93.
— Peuplier -	76.
— Aloès -	49.
— Liege -	42.

L'Aloès est proprement une tige, et le *Liege* une ecorce.

II.

FRAGMENS

OU

EXTRAITS DE LIVRES.

II.

FRAGMENS

ou

EXTRAITS DE LIVRES

15.

L'amiral de Coligni;

par M. de Mayer.

L'amiral, à peine guéri de sa blessure, prit la route de Montauban, qui étoit tenue par les Huguenots. La marche de son armée ne fut point arrêtée, & avant d'en venir aux mains, il écrivit au roi de terminer la guerre par une paix sincère. La guerre, disoit-il, avec cette franchise qui lui étoit si commune, n'est conseillée que par des évêques, des cardinaux & des Italiens, qui ne se trouvent jamais aux coups; ils disent à haute voix: Périssent les bons sujets, pourvu que les ennemis soient ruinés! Ce langage ne doit pas être adopté par le roi, il ne convient qu'aux tyrans.

Montgommeri se joignit à l'amiral après le passage de la Garonne; ils marcherent ensemble vers Toulouse, réduisant dans leur marche toutes les petites villes d'alentour, tantôt par des traités, tantôt par les armes. Ils descendirent le long du Rhône, entrerent dans le Vivarais, & donnerent des ordres à l'armée qui étoit en Dauphiné, de se saisir d'autant de places qu'elle pourroit. Louis de Nassau dirigeoit les opérations. L'amiral retourna sur ses pas & se rapprocha de la Loire, pour se réunir à deux mille hommes qui s'étoient assemblés dans les environs de la Charité & de Sancerre. Le maréchal de Brissac, qui avoit pris le commandement de l'armée du duc d'Anjou, venoit au devant de lui à grandes journées. Les deux armées ne se rencontrerent point; les députés que l'amiral avoit dépêchés au roi, étoient revenus accompagnés de députés de la cour, chargés de paroles de paix. Coligni étoit tombé malade, les envoyés du roi ne vouloient point traiter avec d'autres que l'amiral. Les Huguenots, lassés d'une longue guerre, se plaignoient de ce que l'indisposition d'un seul homme interrompoit les négociations, & disoient que dans l'armée il en restoit beaucoup d'autres avec lesquels on pouvoit traiter. Les députés répondirent: *Qu'il étoit étrange qu'ils ne vissent pas de quel poids & autorité étoit leur amiral, lequel,*

ajoutoient-ils, étant mort aujourd'hui, demain nous ne vous offririons pas un verre d'eau, comme si vous ignoriez que le nom de l'amiral vaut plus plus à vous rendre considérables, que ne feroit une autre armée aussi forte que la vôtre.

L'amiral s'étant rétabli, & n'ayant pu concilier les intérêts du parti avec ceux du roi, fit marcher son armée, & prit Arnai-le-Duc, où étoient déjà arrivés les coureurs du maréchal de Brissac. Montgommeri avoit enfoncé les premieres troupes des ennemis, commandées par La Valette ; on étoit près d'en venir à un combat général. Les députés du roi revinrent dans le camp, demanderent une treve, & après de fréquentes allées & venues de part & d'autre, la paix fut signée. L'exercice de la religion fut rendu libre ; les Huguenots conserverent la Rochelle, Montauban, Cognac & la Charité. L'amiral conduisit les Réitres jusque sur les frontieres d'Allemagne, & vint rejoindre la reine de Navarre à la Rochelle. Il attendit dans cette ville que la paix fût entiérement affermie. Il épousa sur ces entrefaites Jacqueline de Montbel, fille du comte d'Antremont, & veuve du baron d'Anton : il donna en mariage sa fille Louise de Coligni à Téligni, jeune gentilhomme qui étoit agréable au roi, & par le ministere duquel l'amiral reçut des assurances de

bienveillance de la part du roi, Charles l'invita, dans des lettres affectueuses, de venir à Blois, où la cour s'étoit rendue, & le pria de favoriser le mariage de la princesse Marguerite sa sœur avec le roi de Navarre; il l'assuroit que ce mariage deviendroit le garant sacré d'une paix constante.

Coligni écrivit en effet à la reine de Navarre, pour l'inviter à venir à la cour; il fit un voyage lui-même à la Rochelle, pour l'y déterminer. Les Guises profiterent de l'absence de l'amiral, pour renouveler leurs intrigues; ils coloroient leurs nouvelles perfidies du prétexte déjà usé de l'assassinat de François de Guise, dont ils accusoient l'amiral; le duc de Guise étoit venu à Paris, suivi d'une escorte considérable de gens armés; l'amiral s'étoit retiré à Chatillon, & fit demander au roi, par Téligni, la permission d'avoir des gardes. Cette permission lui fut accordée; le roi accompagna cette distinction de tous les témoignages qui pouvoient y donner un grand prix. La réponse étoit écrite de la main du roi. On crut à la cour que Coligni alloit gouverner à son tour le monarque. Il revint à Paris. Les noces du roi de Navarre & de Marguerite de Valois furent célébrées avec pompe. Le massacre suivit de près ce banquet odieux, dont nous avons déjà parlé. Il nous

reste à donner quelques détails sur la meurtre de l'amiral. Il étoit bien éloigné de pressentir une fin si tragique. Il avoit écrit quelques jours avant, à son épouse qui étoit enceinte: „Ma très-chere & très-aimée femme, aujourd'hui se sont faites les noces de la sœur du roi & du roi de Navarre, & ensuite trois ou quatre jours se passeront en plaisirs, festins, mascarades, ballets & tournois, après lesquels le roi m'a confirmé qu'il me donnera quelques jours pour ouïr les plaintes qui se font de divers endroits de son royaume, sur le violement de l'édit de pacification: en quoi je suis obligé de travailler de tout mon pouvoir; car encore que j'aye un très-grand désir de vous voir, je pense toutefois que nous aurions tous deux beaucoup de regret, si je manquois de soin & devoir en cette affaire: mais ce délai ne retardera point tant mon partement de cette ville, que je n'aye congé de partir la semaine prochaine. Si je n'avois égard qu'à ma commodité, il me seroit bien plus agréable d'être avec vous, que de séjourner davantage en cour, pour les raisons que je vous dirois en présence: mais il faut avoir plus de considération pour le bien public que pour son profit particulier. J'ai d'autres choses à vous communiquer, aussi-tôt que je vous pourrai voir, comme je souhaite continuellement jour & nuit. Au reste, tout ce que je vous puis dire

à présent, est, qu'aujourd'hui quatre heures après midi étoient passées quand la messe nuptiale a été dite, pendant laquelle le roi de Navarre se promenoit en une cour hors de l'église, avec quelques gentilshommes de notre religion qui l'avoient suivi. Il y a plusieurs petites particularités dont je me réserve de vous entretenir à notre premiere vue. Cependant je prie Dieu, ma très-chere & très-aimée femme, qu'il vous tienne en sa garde. A Paris ce 18 Août 1572„.

Cinq jours après cette lettre, l'amiral retournoit du conseil en son logis pour dîner; un coup d'*arquebusade*, parti de la maison d'un chanoine, nommé Villemur, qui avoit été précepteur du duc de Guise, le blessa en trois parties de son corps. Une des balles lui brisa le gros doigt de la main droite; deux autres percerent le bras gauche. Mes amis, disoit l'amiral pendant qu'on le pansoit, de quoi pleurez-vous? & jetant les yeux sur le ministre Merlin: Je m'estime heureux de souffrir pour une si bonne cause, car le coup est parti d'un ennemi de notre religion.

La nouvelle de ce meurtre ayant été portée au roi, il se hâta d'envoyer vers l'amiral les maréchaux de Brissac & d'Anville, pour l'interroger sur l'auteur de l'assassinat, & pour le consoler.

L'amiral répondit qu'il n'en pouvoit soupçonner que le duc de Guise; qu'il ne vouloit cependant point l'assurer, & qu'il avoit, depuis bien du temps, appris à ne craindre ni ses ennemis, ni la mort; qu'il montroit avec le regret de n'avoir pas pu donner au roi des preuves de son attachement dans la guerre qu'il alloit porter en Flandre. Il témoigna désirer beaucoup d'entretenir sa majesté sur des choses importantes.

Le roi de Navarre & le prince de Condé avoient déjà porté des plaintes au roi, qui leur avoit répondu, qu'il feroit subir une si rigoureuse punition au coupable, qu'elle serviroit d'exemple aux autres. La femme & le laquais, trouvés dans la maison du Chanoine, furent conduits en prison. Le roi vint voir l'amiral sur les deux heures après midi, accompagné de la reine-mere, de ses freres, du Duc de Montpensier, du cardinal de Bourbon, des maréchaux d'Anville, de Tavannes, de Crissac, des comtes de Retz, de Toré & de Méru, & du duc de Nemours.

Coligni n'eut pas plus tôt apperçu le roi, qu'on vit ses yeux s'animer; il se souleva avec peine pour exprimer toute sa reconnoissance. Le roi le consola, & lui parla avec sensibilité. L'amiral ayant repris la parole, lui dit: „Sire,

les trois choſes dont j'ai à vous entretenir, ſont, la premiere, de ma fidélité, je prie Dieu qui m'entend de m'être auſſi favorable que je vous fus attaché: on m'a calomnié, on m'a peint comme un perturbateur; mes crimes, les voici, Sire, c'eſt de m'être oppoſé aux progrès de l'audace, d'avoir défendu les edits de votre majeſté, de n'avoir pas ſouffert qu'on violât impunément la foi qu'elle avoit jurée à ſes ſujets. Remédiez, Sire, à ſes abus, à ſes perfidies qui ſapent inſenſiblement le trône ſous vos pieds. La ſeconde concerne les deſſeins que vous avez ſur la Flandre. L'occaſion, Sire, eſt belle, ſachez la mettre à profit; pluſieurs villes des Pays-Bas ſollicitent votre protection, ne la refuſez point; envoyez leur des ſoldats et de bons généraux. Le duc d'Albe vient de battre les troupes que Jenlis conduiſoit, & cela, parce qu'on ne peut pas *dire une parole ni tourner un œuf* dans le conſeil, qui ne ſoit rapporté au duc, qui prend de juſtes meſures pour faire avorter toutes les operations. N'admettez donc, Sire, dans les délibérations d'une certaine importance, que des perſonnes mûres & diſcretes. La troiſieme avoit pour objet l'obſervation de l'Edit de pacification. Obſervez-le, Sire; tous les princes vos alliés, les nations étrangeres ſavent que vous avez juré de le maintenir; quelle opinion prendront-ils de vous, s'ils apprennent que rien n'eſt moins reſpecta-

reſpecta-

spectable que votre parole? Ces jours derniers, des séditieux ont, de gaieté de cœur, assassiné auprès de Troyes une nourrice & un enfant qui venoit d'être baptisé, avec ceux lui l'accompagnoient, dans le village ordonné par votre majesté pour l'exercice de la religion. Considérez, Sire, la cruauté de cet attentat, & vous sentirez quelle tache vous imprimeriez sur votre nom, si vous permettiez que ces méchancetés restassent impunies„.

Charles IX répondit à l'amiral, qu'il n'avoit jamais douté de sa fidélité, & qu'il le tenoit pour un homme de bien, généreux & grand capitaine; qu'il recommanderoit désormais le secret à ses conseillers, & qu'il ne désiroit rien tant que l'observation des édits de pacification, pour la manutention desquels il venoit d'envoyer des commissaires dans toutes les provinces. Il prit la reine à témoin de ce dernier fait. Parmi ces commissaires, reprit l'amiral, il en est qui sont du nombre de ceux qui ont mis ma tête à cinquante mille écus; & vous croyez qu'ils fassent observer les édits? Le roi voyant que l'amiral commençoit à s'émouvoir, lui ordonna de se taire et de prendre du repos. On vous a fait une plaie, ajouta le roi; mais on m'a fait, en vous blessant, une notable injure. J'en ferai, dit-il en jurant avec violence, une si rigoureuse ven-

geance, que la mémoire en demeurera à la postérité. Coligni pria de comprendre parmi les juges de ses assassins, Cavagnes & Masparot. Le roi lui en fit la promesse, s'approcha de son lit, & lui parla à voix basse. On ne put entendre que ces dernieres paroles, que la reine proféra en sortant: *Encore que je ne soie qu'une femme, si est-ce que je suis d'avis d'y pourvoir de bonne heure,*

Le roi, peu rassuré sur le nombre des gardes qu'il avoit donnés à l'amiral, & craignant une nouvelle perfidie, fit inviter Coligni de se faire transporter au louvre; le comte de Retz répéta les mêmes instances auprès de Téligni: trop de confiance perdit celui-ci. Il crut trop aisément qu'une émeute populaire pouvoit s'appaiser; il ignoroit sans doute que rien n'est aussi difficile que de faire rentrer dans l'ordre un peuple furieux, & poussé par des agens puissans. Téligni répondit au comte de Retz, qu'il étoit à craindre que dans le transport, l'agitation du corps n'augmentât les douleurs de l'amiral, & qu'il étoit plus prudent d'attendre.

Le roi de Navarre, le prince de Condé s'étoient rassemblés dans une chambre au dessous de l'appartement de l'amiral. Le vidame de Chartres opinoit à un départ précipité, & voyoit plus loin

que les princes. C'eſt le premier acte, diſoit-il, d'une ſanglante tragédie, dont les chefs des Huguenots ſeront les acteurs; n'en fourniſſons point le dénouement. Le prince de Condé, moins effrayé, ou plutot toujours incapable de ſoupçonner un crime, fut d'avis qu'on ſuppliât le roi de faire une juſtice éclatante d'un tel attentat. Téligni, jeune homme de la plus haute eſpérance, & dont la ſage inexpérience le portoit ſans ceſſe aux pieds du fantôme de l'honneur & de la vertu, qui ne ſe montroit plus à la cour; Téligni, qui aimoit le roi, qui en étoit chérement aimé, & qui, confident de Charles IX, avoit reçu dans ſon ſein les larmes de ſon ami, qui avoit cru lire dans l'ame du monarque des regrets, le projet réfléchi de caſſer le miniſtere odieux qui commettoit en ſon nom des vexations inouies, Téligni plaida la cauſe de Charles, & ſon avis fut ſuivi à regret. Auroit-on pu croire que le gendre de Coligni eût voulu expoſer les jours d'un homme qui l'avoit honoré d'une alliance auſſi étroite?

Cependant des avis répétés & ſiniſtres ſe ſuccédoient ſans intervalle. La journée ſuivante fut orageuſe; la conſternation devint générale parmi les Huguenots; mille ſoupçons rempliſſoient d'alarmes les amis de l'amiral; il ſe faiſoit dans la ville des mouvemens ſourds; on appercevoit

une activité inquiétante; des faiſceaux d'armes ſe tranſportoient d'une place à l'autre. Le vidame de Chartres étoit accouru au logis de l'amiral, qu'il voulut enlever de force & tranſporter hors des murs de Paris. Que n'a-ton ſuivi des conſeils auſſi ſages! On ſe borna à députer vers le roi, pour l'avertir de ces émotions populaires & pour lui demander des gardes à ſa livrée, afin qu'en cas de ſurpriſe, l'aſile de l'amiral fût reſpecté.

L'étonnement du roi, à cette nouvelle, dut raſſurer le député du parti Huguenot. Il laiſſa éclater ſon courroux, jura à ſon ordinaire, & fit appeller Catherine de Médicis. Madame, dit-il, que ſe paſſe t-il donc? le peuple s'émeut, prend les armes? — „Nullement, répond-elle; mais vous ſavez que vous avez commandé, dès le point du jour, que chacun ſe tînt en ſon quartier, de peur qu'aucun tumulte, par aventure, n'arrivât. — C'eſt la vérité; mais j'ai défendu de prendre les armes". Le député de l'amiral ayant demandé un détachement des gardes du roi, le duc d'Anjou prit la parole, & propoſa le nommé Coſſeins; vendu aux Guiſes, & ennemi de l'amiral, avec cinquante Arquebuſiers. Le député répondit qu'il ſuffiroit ſeulement de ſix gardes du roi, d'autant que leur livrée vaudroit autant envers le peuple, qu'un plus grand

nombre de gens armés. Le duc d'Anjou reprit avec humeur, qu'on ne pouvoit lui donner une personne plus sûre que Cosseins. Thoré, frere du maréchal de Monmorenci, ayant rencontré le député dans l'antichambre du roi, lui dit à l'oreille, qu'on ne pouvoit lui avoir donné une garde plus contraire à ses intentions. Le député ne pouvoit soupçonner le roi, & se flattoit du moins que si le duc d'Anjou & la reine-mere tramoient quelques noirceurs, le roi en préviendroit les terribles effets.

Deux heures après, Cosseins, suivi de cinquante Arquebusiers, vint s'établir dans les deux corps de logis qui étoient à droite & à gauche de la maison de l'amiral. Rambouillet, grand maréchal des logis du roi, etoit venu bientôt après ordonner à tous les gentilshommes catholiques, logés dans la même rue, d'en sortir, & de faire place aux amis & domestiques de l'amiral. Le roi, trompé par ses ministres, n'étoit pas sans de grandes inquiétudes : il voyoit qu'on s'agitoit autour de lui ; de petits conseils se tenoient tantôt chez le duc d'Anjou, tantôt chez la reine-mere ; il fit avertir les amis de l'amiral de se rapprocher en plus grand nombre qu'ils pourroient de son logis, & de remplir les avenues de son voisinage. De nouveaux avis étoient parvenus au prince de Condé ; un second conseil s'étoit

tenu sous l'appartement de l'amiral; Maligni conclut hautement à la fuite la plus prompte: non seulement il parloit de sauver l'amiral, mais de faire sortir de Paris tous ses amis. Cette opinion fut contrariée; la pluralité des voix insista à demander justice au roi, & que tous ceux de la maison de Lorraine, pour avoit trop de crédit sur le peuple, eussent à sortir de la ville. Téligni soutint que c'étoit faire injure au roi de révoquer en doute les assurances qu'il leur avoit données, & qu'il étoit à craindre qu'en le pressant trop, il ne se crût offensé.

Des traitres assistoient aux conseils secrets du roi de Navarre & du prince de Condé: dans ces conseils, les expressions n'étoient point ménagées; on permettoit un libre cours à tous les murmures, même aux menaces. Les plus emportés ne respiroient que le sang; les plus modérés exhaloient leur indignation dans leurs longues plaintes. Le roi, la reine-mere, le duc d'Anjou étoient jugés à la rigueur, & chargés de tous les crimes qu'ils ne pouvoient pas prévenir. Ces plaintes, ces menaces toujours sans suite, & qui ne devoient point sortir de l'enceinte de l'appartement, étoient rendues avec des commentaires envenimés, à la reine-mere. Bouchavanes étoit le délateur secret de son parti; il se confioit au comte de Retz, qui défigu-

roit à son tour toutes les confidences. Pendant que l'amiral conjuroit le roi de le protéger, la cour prenoit des mesures pour se garantir d'une surprise de la part des Huguenots. Un mot auroit détruit cette défiance mutuelle ; personne n'eut le talent de pénétrer les secrets de ces fausses délations, & de dire ce mot, qui eût prévenu une catastrophe odieuse.

Cosseins, qui avoit la garde de l'amiral, refusoit avec dureté la porte, même à ses amis : ce n'étoit point pour prévenir un attentat, mais plutôt pour éloigner les secours qu'on avoit l'air de vouloir donner à Coligni. Il refusa l'entrée à l'écuyer qui portoit les cuirasses de Téligni & de Guerchy : l'écuyer, homme fier & brave, traita durement Cosseins & peu s'en fallut qu'ils n'en vinssent aux mains.

Le soir de cette nuit terrible, Téligni & de Guerchy ayant demandé à l'amiral s'il lui plaisoit qu'ils passassent la nuit auprès de son lit, il les remercia, & les invita à se retirer chez eux. Il resta sans défenseurs, surveillé seulement par Cornaton, la Bonne, Yolet, le ministre Merlin, Ambroise Paré, chirurgien du roi, & quatre ou cinq de ses valets de chambre & serviteurs. Téligni s'étoit retiré avec sa femme dans son logis, qui étoit auprès de celui de l'a-

miral. Cinq Suisses, que le roi de Navarre avoit détachés, montoient la garde dans sa cour.

La nuit fut tranquille; mais à peine le jour avoit commencé à poindre, que la Bonne fut éveillé par un bruit sourd qui se faisoit à la porte de l'amiral: il prit les clefs & ouvrit; il fut la premiere victime que Cosseins & ses arquebusiers offrirent au jeune duc de Guise, qui étoit porteur de l'ordre du massacre. Tous ceux qui se présenterent sur son passage furent tués; une seconde porte, qui fermoit l'escalier, fut enfoncée; une balle renversa mort par terre un Suisse qui faisoit sentinelle; des coffres, des armoires, des meubles furent jetés sur l'escalier, pour fermer la montée. Le bruit redoubla, & la défense & l'attaque augmenterent le tumulte. L'amiral éveillé, & pressentant l'attentat qui alloit bientôt être commis, se jetta à terre, prit sa robe de chambre, & ordonna au ministre Merlin de prononcer la derniere priere que l'homme adresse au ciel dans le moment où il va cesser de vivre. Il répétoit les paroles du ministre avec recueillement, & sans témoigner la moindre frayeur. Le chirurgien étant survenu, & ayant demandé la cause d'une si grande rumeur: c'est Dieu qui nous appelle à lui, répondit l'amiral; la maison est forcée, il n'y a point de moyen de résister. Il y a longtems que

je me suis préparé à la mort; pensez, vous autres, à vous sauver, s'il est possible, car en vain vous efforceriez-vous de pourvoir à ma vie. Tous ceux qui l'écoutoient prirent en effet la fuite, excepté Nicolas La Mouche, son interprete de langue allemande, & serviteur très-fidele. Quelques-uns se sauverent sur les toits à la faveur de la nuit.

Cosseins, après avoir fait détourner les coffres & tout ce qui embarrassoit l'escalier, fit premiérement entrer quelques Suisses, vêtus de vert, blanc & noir, couleurs du duc d'Anjou, qui n'offenserent point les quatre de leurs compatriotes qu'ils rencontrerent sur les degrés. Mais Cosseins ayant la cuirasse, la rondache & l'épée nue en la main, fit tirer sur eux par ses arquebusiers. Dans le même temps, un allemand, natif du duché de Virtemberg, nommé Besme, entra dans la chambre de l'amiral; Coligni étoit assis. Etes-vous l'amiral, lui dit Besme? Oui je le suis: mais toi, jeune homme, respecte mes cheveux gris & ma vieillesse. L'assassin ne répond rien, détourne la vue, & lui donne un coup d'épée sur la tête. Cosseins, Attius & beaucoup d'autres acheverent le meurtre. Le corps fut jetté par la fenêtre dans la cour, où le duc de Guise le frappa du pied. „Il demeura exposé à toute sorte d'ignominie; partie

de ses membres furent coupés, trainés dans les boues; le tout fut enfin pendu, trois jours après, par les pieds, à Montfaucon.

Nous ne nous appesantirons point sur les détails de cet assassinat, & sur tout ce qui l'a suivi; nous ne dirions rien de nouveau: nous avons fait connoître ailleurs les vrais auteurs du massacre. Parmi les papiers de l'amiral, on trouva un testament qu'il avoit écrit après la derniere guerre civile. La reine-mere en prit lecture, & y ayant vu que Coligni conseilloit au roi de ne point donner à ses freres ni trop de biens, ni trop de pouvoir, elle se tourna vers le duc d'Alençon, qui défendoit avec chaleur la mémoire de l'amiral, & lui dit: *Voilà un bel ami, qui vous étoit si cher & en si bonne estime.* Le duc eut la sagesse de répondre à la reine, *qu'il ne savoit pas combien il avoit été son ami; mais que par ce conseil, il montroit, clairement combien il aimoit le roi.* L'ambassadeur d'Angleterre fit la même réponse à la reine-mere, quand elle lui dit que l'amiral avoit donné avis au roi *de tenir la plupart de l'Angeterre pour suspecte.* Il est vrai, dit l'ambassadeur, que l'amiral étoit mauvais Anglois, mais fort bon François.

C'est sur tout après la bataille de Montcontour, que Coligni développa toutes les ressour-

ces de son génie. Blessé, étouffé par le sang & la poussiere, il rallie les fuyards, se fait un corps de troupes, & se retire en présentant toujours un front redoutable à l'ennemi.

Sur le butin qu'il abandonnoit aux soldats, il avoit la précaution de lever auparavant un dixieme, qui servoit de masse à l'armée, & fournissoit à son approvisionnement. C'étoit vers lui seul que la cour députoit ses ambassadeurs. Nous n'avons rien su faire au conseil, disoit le cardinal de Lorraine, il faut qu'on retourne encore une fois vers l'amiral; M. de Malassis ira avec Biron.

Coligni avoit un frere qui le secondoit avec la plus grande chaleur. L'amiral ordonnoit, Dandelot exécutoit. Dandelot étoit plus vif, plus ardent & plus entreprenant que son frere; l'amiral étoit réflechi, sombre & taciturne; il digéroit long-temps ses plans avant de les proposer, & il réfléchissoit pendant long-temps avant de répondre. Il avoit l'habitude de tenir un curedent dans sa bouche pendant qu'il méditoit sur quelque exécution; de là étoit venu ce proverbe: *Dieu nous garde du curedent de l'amiral.* Jamais on n'apperçut sur le visage des deux freres la moindre altération; jamais leur pensée ne fut écrite sur leurs traits: maîtres absolus de tous

leurs mouvemens, on ne savoit que ce qu'ils vouloient laisser connoitre.

Coligni désespéra pendant long-temps de parvenir à donner à son parti une prépondérance constante & tranquille. C'est dans ces momens de désepoir qu'il avoit conçu le projet de quitter la France, d'armer une flotte, d'y faire monter tous les Huguenots, & d'aller fonder, dans de nouveaux pays, une colonie florissante. Il y avoit parmi les réformés des gens de chaque état & de chaque condition. Il vouloit fertiliser des terres inconnues, & s'élever un trône par delà les mers. La difficulté de rassembler assez de vaisseaux, & le peu de succès de la navigation de Villegaignon le détournerent sans doute de ce beau projet. Que de sang eût été épargné! La même génération qu'on égorgeoit en France, en eût enfanté une nouvelle dans les isles. Alors on ne s'entretenoit en Europe que des troubles de France, & des découvertes faites par les Espagnols. Les fables se mélant à l'histoire, on racontoit des prodiges de ces riches pays. Les fleuves, disoit-on, rouloient dans leurs lits un sable d'or, des filets de ce brillant métal serpentoient à découvert sur les rochers; les mines de cristal, les couches de corail étoient abondantes. Ces richesses étoient la proie d'un peuple imbécille, dont les temples étoient sou-

tenus par des colonnes d'or massif, qui buvoient dans des coupes d'or, & les échangeoient pour des métaux grossiers. Alors les barbaries commises par les troupes de Colomb, par Pizarre & par Cortez, n'avoient point encore été pésées dans la balance de la philosophie. Des peuples incrédules & ignorans, disoit-on, pouvoient être égorgés comme un vil bétail. Le discours de ce sauvage, qui voyant les Espagnols se battre pour ravir l'or qu'il leur avoit apporté, avoit secoué la balance, en leur disant: Quoi! c'est cela qui vous porte à vous égorger? suivez-moi. Ce discours étoit interprété en Europe comme l'expression d'une ame généreuse & simple, qui est prête à tout donner, & à qui on peut tout ravir. Les Huguenots pressoient Coligni de les mener dans cette terre riche & paisible, *d'y planter la religion réformée, d'y ouvrir un asile, & d'y mettre à l'abri des persécutions qui s'allumoient en France, plusieurs familles désolées.* L'Espagne empêcha Médicis de favoriser cette émigration. Montluc & l'Hôpital appuyoient les instances de l'amiral. Que ne les a-t-on écoutés! Le pape & Philippe II ne pardonnerent point ces conseils pacifiques. Le pape sollicita Catherine de faire arrêter Montluc & le vertueux chancelier: il offroit de payer cette injustice par la permission d'aliéner pour cent mille écus des biens de l'église.

Philippe II ne pouvoit que perdre beaucoup dans les colonies, au voisinage de Coligni & des Luthériens. Catherine pensa comme toute la nation, *que les caboches françoises n'étoient point faites pour les possessions lointaines.*

Coligni cultiva les beaux-arts, il possédoit parfaitement l'histoire romaine & celle de France: il avoit des vûes saines sur la maniere de présenter à la postérité les actions de ses contemporains. Dans des tems moins agités, il auroit pu donner un historien de plus à la nation. „Il me semble, dit-il, dans sa relation du siége de St. Quentin, qu'il n'est rien plus raisonnable que ceux qui sont employés aux charges, en rendent eux-mêmes fidélement compte; ne fut ce que pour cette raison qu'il arrive ordinairement que ceux qui ont été de la même expédition en parlent diversement, les uns pour faire penser que rien ne leur étoit célé; les autres sont si aises de parler, que de ce même dont ils ne savent rien, ils en veulent rendre compte; d'autres y a qui en parlent suivant leur passion, selon qu'ils veulent bien ou mal aux personnes: quant à moi, j'ai le cœur assis en assez bon lieu, pour le pouvoir défendre, comme il appartient à tout homme d'honneur & de bien, & pour pouvoir en répondre à un chacun, suivant sa qualité, sans en venir aux écritures, comme font les avocats„.

L'amiral a été soupçonné d'avoir trempé dans l'assassinat du duc François de Guise. Ce soupçon n'a jamais pu se tourner en réalité, & Coligni s'en est justifié. Il écrivit à la reine une lettre, qu'on trouve dans les manucrits du roi.

16.

Fragmens trouvés parmi les papiers d'un Suicide.

En vain voudrois-je me débattre..... le coup fatal est porté.....

Depuis long-temps, je gémissais sous le poids de mon existence... , elle eût pu faire mon bonheur..... elle a été tissue de crimes!

La nature m'avait accordé des talens; le hasard m'avait donné l'opulence: en ménageant ces dons, j'aurais pu vivre heureux!... J'en ai abusé, & je meurs dévoré par les remords!

Mon cœur était neuf encore, lorsque je fus lancé dans le monde....; de bons conseils l'eussent porté vers le bien.....; seul, il s'est égaré, il a pris les travers du vice.

J'aurais pu réfléchir.....; mais le torrent de l'habitude entrenait au loin la pensée.... le cri de la raison était bien vite étouffé.

J'aimais

Jamais je ne me couchai que mécontent...; jamais je ne me réveillai qu'agité..... Ah! c'était bien le moment d'essayer, si la destinée a placé dans nos mains le bonheur!

Insensé! le vide de mon ame a souvent excité son murmure... Et j'ai pu voir l'infortune, sans soulager mon ame, sans soulager ses maux!

J'ai pu demeurer dans le vice, lorsqu'une santé débile m'a souvent exhorté à le fuir!

J'ai pu murmurer de ma ruine totale....; & j'ai pu murmurer de ma ruine totale....; & j'avais, quatre jours auparavant, placé sur une carte plus d'or que je n'en possédais!

J'ai pu dissiper ma fortune entiere..... & de mon superflu je pouvais empêcher plusieurs malheureux d'avoir faim!

Je regrette peu le monde..... il a secondé mes erreurs..... Je n'y laisse pas un ami..... ils ont cessé de me sourire, lorsqu'ils m'ont vu malheureux.

Oh! si, du moins, je me rappellais un indigent secouru, j'essayerais son cœur.....; s'il n'était pas ingrat, je partagerais ses haillons..... sa misere.....; mais mon cœur fut impénétrable....., froid égoiste, je n'ai jamais senti que mes propres besoins.

Si j'avais à recommencer ma carriere.....: O douleur! je n'ai plus qu'à la finir. — O vous! qui me lirez, & qui avez encore la vôtre à par-

courir, préservez-la du vice, et vous attendrez la mort, sans la craindre, & sans la désirer.

L'oisiveté m'a perdu..... elle entraînerait également votre perte..... J'étais riche, mais sans état..... & je meurs abimé de dettes.

Ah! plutôt que l'opulence... désirez une charrue... & vous vivrez plus heureux..... vous mourrez plus regretté que moi.

Je n'espère, en mourant, ni larmes, ni soupirs..... Ah! si j'eusse vêcu seul; si, du moins, j'eusse vêcu sage, je mourais moins isolé!

Mais les regrets retardent trop ma délivrance..... il faut mourir..., MOURIR!... Ah! j'éprouve un poids énorme qui m'oppresse..... une agitation affreuse dans mon ame; un effroi terrible la saisit.... *Où vais-je?* OU VAIS-JE? Idée terrible!..... Mais le coup est déjà porté.....

17.

Lettre de M. le Chevalier de B... à M. le marquis de V...

Permettez-moi de vous dire qnelques mots sur les habitans des montagnes que j'ai parcourues dans la Suisse, & particuliérement dans les cantons de Lucerne & d'Underwald.

Ils ont presque tous une constitution forte & heureuse, grâce aux avantages singuliers, que leur situation leur donne, soit pour le moral, soit pour le physique. Ils respirent un air assez calme & toujours froid, bien transparent, bien pur & bien rare. Leur pays fournit des plantes d'une grande vertu, & l'abondance des troupeaux les met en état de se borner au lait & au fromage pour toute nourriture.

Ils sont robustes & froids comme les hommes du Nord; mais ils ont les sens plus fins. Leur

sang circule avec lenteur ; mais l'esprit animal abonde chez eux, ce que j'attribue à la vertu balsamique des plantes qui donne au laitage un goût exquis, & qui parfume l'air pendant l'été.

Les causes morales réunies avec les physiques, sont pour eux un rempart invincible contre l'intempérie des passions. N'allez pas croire cependant que ces Montagnards n'aient pas un cœur aussi bien que vous, aimables habitans des plaines & des villes. L'amour vient aussi quelquefois brûler de ses feux les sommets glacés de l'Helvétie, & peut-être ne se plait-il pas moins dans les châlets paisibles du Grindelwald que sous les lambris dorés des palais qui bordent la Seine.

L'aspect seul des grands objets qui les environnent invite à la méditation & aux réveries. On se rapelle dans ces vallons solitaires l'ami que l'on serra, en pleurant, contre son sein, & dont il a fallu se séparer ; on s'y rapelle aussi la maitresse chérie à qui l'on avait juré d'être fidelle, & à côté de laquelle il serait si doux de vivre & de mourir dans ces retraites romantiques.

Il faut être un peu poëte pour voyager en Suisse. Les tableaux que l'on y rencontre exaltent nécessairement l'imagination. De noires so-

rêts de sapins qui retentissent du cri des aigles; le fracas de cascades écumantes qui entraînent des blocs de roches dans les abîmes; d'énormes trocs desséchés, cent fois frappés de la foudre, & qui tombent en poussiere; des cimes cachées sous une voûte de glace éternelle; des lacs transparens qui ajoutent à la majesté du payſage, en doublent l'image; des énormes sommets qui s'entassent à l'entour, tout y est varié, quoique tranquille, tout y est frappant, sans mignardise dans les détails. C'est le sanctuaire de la nature, ce sont des pyramides dont la hauteur rend témoignage de la puissance qui les créa. Leurs escarpemens & leurs anfractuosités portent aussi l'empreinte du cahos, & semblent attester que le monde actuel a été rebâti sur des ruines.

La Suisse, comme la Grece, aurait pû être le berceau de la mythologie. En traversant ses heureuses contrées, mon imagination se plaisait à les peupler d'êtres imaginaires; je croyais voir des Dryades & des Sylvains accourir aux sons de la flute de ce pasteur que je voyais assis sur la cime d'un roc à côté de sa bergere. Je passais, en soupirant, & j'abandonnais, avec bien des regrets, mes Sylvains, mes Dryades, mon berger, ma bergere, mes douces chimeres en un mot.

Les Montagnards qui habitent dans la région la plus élevée, m'ont tous paru grands, robuſtes & très-bien faits. J'en ai même vus dont la phyſionomie érait très intéreſſante; ils ſont libres par la conſtitution du gouvernement, & le ſeront peut être toujours, grâce à leur tempérance & à leurs précipices. Toute leur occupation ſe réduit à conduire des troupeaux & à faire du fromage. Les jours de fête ſe paſſent à chaſſer, à ſauter & à gravir. Le laitage fait leur nourriture pendant l'été; ils mangent rarement du pain, & ne connaiſſent pas le vin; auſſi ont-ils le teint très-frais & très-vermeil, & il n'eſt pas rare de les voir parvenir à la vieilleſſe la plus reculée.

Ils méconnaiſſent toute priorité de rang & de naiſſance; ils s'étonnent à la vue des étrangers, les reçoivent humainement, & ne les careſſent pas. Leurs enfans ſont très-gais & très-remuans, ce qui vient de ce qu'on les eleve hors de toute contrainte; on les voit folâtrer avec de vigoureux athletes de trente ans, qui ne dédaignent pas de ſe prêter à leurs jeux. Ils paraiſſent ſentir la beauté des objets qui les environnent; ils m'en ont fait admirer quelques-uns, & je me ſouviens que l'un d'eux me demandait, d'un air très-ſatisfait, ſi mon pays produiſait des ſapins auſſi beaux que ceux du ſien? Ils ont une con-

naissance météorologique assez étendue, & savent prévoir le tems.

C'est aussi dans ces cantons que j'ai entendu, pour la premiere fois, l'air du ranz de vaches que l'on trouve noté dans le dictionnaire de musique de Rousseau. Pourquoi cet air fait-il sur moi la même impression que sur les Suisses? Je n'ai jamais pu l'entendre sans émotion & sans attendrissement.

On ne commet jamais parmi eux ni le vol, ni l'homicide, ni l'adultere..... J'ai vu l'habitant, le plus haut logé du mont Pilate, sortir de sa cabane à nuit close, & se servir d'une espece de porte-voix, pour exhorter ses camarades à la priere: toutes les cabanes lui repondirent par des acclamations, & le nom de Dieu rétentit cent & cent fois dans les rochers. Aussi-tôt que ce cri fut cessé, le silence le plus profond regna sur toute la montagne. Ce pontife rustique aurait endossé une chappe superbe qu'il ne m'aurait pas plus édifié.

Tous ces Montagnards sont heureux & méritent de l'être. Innocence & liberté, voilà ce qui leur donne tant d'attachement pour les autres sauvages & pour les sommets de neige & de glace. Ils sont contens de leur sort & mé-

prisent les habitans de la plaine qu'ils croient de surpasser en raison & en mérite autant qu'ils l'emportent en élévation sur l'horison. Cet orgueil est bien pardonnable à des hommes qui savent honorer ce titre & qui s'en contentent. Leur félicité sera constante & solide comme les monts sur lesquels ils habitent, parce qu'elle a été préparée des mains de la nature. La structure de la terre & les qualités de l'air semblent concourir pour les rendre heureux. On dirait que l'élévation qui les approche du ciel les met plus à portée d'en recueillir les faveurs. C'est d'eux que Virgile aurait pu dire:

. . . . . *Extrema per illos*
Justitia excedens terris vestigia fecit.

18.

Extraits des Mémoires du comte de Paradès.

Victor-Claude-Antoine Robert, comte de Paradès. Si parmi les innombrables victimes du despotisme ministériel ; si parmi les citoyens généreux qui, pour prix de leur patriotisme, de leur zéle, de leur courageuse persévérance & des plus grands services rendus à l'état, ont tant de fois été dévoués à cette infernale Bastille, comme on jettoit aux bêtes féroces les prisonniers de guerre & les esclaves ; si parmi cette foule obscure d'ombres plaintives, qui renaissant, pour ainsi dire, de leurs propres cendres, peuplerent si longtems ces affreux donjons, ces *variétés* infinies de la Bastille, multipliées dans toutes les provinces, presqu'à l'égal

des hospices consacrés à l'humanité souffrante; si, dis-je, il s'en trouvoit plusieurs dont la vie rapide n'eût été qu'un long enchaînement d'événemens singuliers & romanesques en quelque sorte; qui, comme le célebre & malheureux Paradès, eussent conçu, mûri dans le silence & secrettement exécuté des projets dignes de la plus profonde politique; enfin qui, comme lui, eussent touché au moment où le succès infaillible de leurs savantes combinaisons & de leurs admirables manœuvres, alloit, dès l'ouverture de la campagne, décider du sort de deux empires rivaux, & peut-être de celui des deux mondes; notre ouvrage deviendroit une galerie morale & animée, aussi piquante pour les contemporains, qu'instructive & curieuse pour la postérité.

Extraordinaire sous tous les rapports, initié par l'ascendant de son génie, dans les plus importans secrets du cabinet de Versailles, *Paradès* ne passa, aux yeux de beaucoup de personnes, que pour un hardi aventurier. On ne peut se dissimuler que son début, sa conduite, l'accroissement subit, ou plutôt la création de sa brillante fortune, la faveur dont il jouissoit auprès des ministres, principalement auprès de M. de Sartine & du *grand-visir* Maurepas, dont il avoit su gagner la confiance, par son esprit,

ſes agrémens, & ſur-tout par la gaieté de ſa converſation; en un mot, on ne peut diſconvenir que chez lui tout prêtoit aux ſoupçons. Ce fut ſur ſa naiſſance que la jalouſie, la malignité, & peut-être auſſi une ſage défiance, les accumulerent; de ſorte que l'exiſtence civile de Paradès a juſqu'ici été un problême que nous ſommes néanmoins bien éloignés de regarder comme inſoluble.

Sans répéter tout ce qui ſe trouve conſigné à ce ſujet dans les papiers publics du tems, ainſi que dans les *mémoires ſecrets* & la *correſpondance ſecrette*, nous nous bornerons à expoſer les deux opinions principales & contradictoires ſur l'origine de Paradès, & à déduire briévement les raiſons qui les appuient ou les infirment.

Paradès ſe diſoit iſſu d'une maiſon de grandeſſe d'Eſpagne. Au contraire, beaucoup de gens le diſoient fils d'un pâtiſſier de Phalzbourg, nommé Richard; & c'eſt l'opinion la plus accréditée.

Il eſt naturel, il eſt juſte, ſur une matiere auſſi délicate, qu'une *queſtion d'état*, d'entendre d'abord *Paradès* lui-même. Voici comme il s'exprime dans ſes mémoires imprimés depuis

peu, & dont l'extrait remplit une grande partie de cet article.

„Je suis né avec une ame ardente & sensible; l'obscurité qui environnoit mon berceau ne pouvoit longtems subsister. J'éprouvois déjà le besoin de me faire un nom, au moment où j'appris d'un ami respectable que la naissance m'en donnoit un. Je voulus prouver par ma conduite que j'étois digne de le porter „. *(Avertissement)*

Plus loin il ajoute (pag. 165):

„L'honneur que j'avois eu d'être présenté au roi, flattoit mon ambition & élevoit mon ame. Quelque fut la bizarrerie de mon étoile, quelqu'obscures qu'aient été les premieres années de mon existence, je portois dans mon cœur la persuasion de mon origine.

J'établirai, dans un écrit particulier, les garans de ma persuasion, & je me flatte de parvenir bientôt à dissiper les nuages qu'on a répandus à ce sujet.

„Vivement préoccupé de cet objet d'ambition, j'écrivis un matin à M. le duc de Coigny, pour lui demander un moment d'entretien; il me fit réponse que je pouvois venir à l'instant même, & de ne pas tarder, parce qu'il étoit prêt à partir pour la chasse. . . Je me rendis donc à l'instant même chez lui, & le priai de

me dire quelles étoient les qualités nécessaires, les usages reçus pour être admis dans les carosses du roi. Il me répondit qu'il me suffisoit d'un certificat de M. Chérin, le généalogiste. Je le remerciai & pris congé de lui. De retour à Paris, j'allai trouver M. Chérin, qui me dit avoir plus de soixante généalogies à faire avant de pouvoir s'occuper de la mienne. Je remis à un tems plus tranquille pour suivre cette affaire „.

Les divers interrogatoires que le sieur Lenoir fit subir à la bastille au comte de Paradès, répandroient beaucoup de jour sur cet objet, & fixeroient peut-être les doutes. Ces pieces ont malheureusement échappé à toute l'activité de nos recherches. Seulement nous voyons, dans l'état de la premiere perquisition faite chez Paradès, lors de son attestation, que la neuvieme liasse, intitulée *généalogie & titres de famille*, contenoit sept pieces.

Aujourd'hui encore, les alliés & les amis de Paradès continuent à soutenir qu'il descendit d'une ancienne maison d'Espagne ; & à ce sujet ils nous ont communiqué une note détaillée dont nous allons faire le rapprochement.

M. Dartus, ingénieur en chef à Béford, encore vivant, & ancien ami de M. de Paradès le

pere, atteste la vérité de la filiation du comte de Paradès, & nous en a transmis ainsi l'histoire.

Paradès le pere étoit ingénieur en chef à Huningue. Il descendoit réellement d'une ancienne maison d'Espagne, ayant la grandesse. Son nom étoit de *Robert* de *Paradès*. Une branche de cette famille existe encore en Espagne. Celle de France avoit quitté le nom de *Paradès*, lors de la révocation de l'édit de Nantes, & ne portoit que celui de *Robert*. M. de Paradès obtint, vers 1760, des lettres patentes, qui lui permettoient de reprendre le nom de Paradès, lui & ses enfans nés & à naître.

A cette époque, il étoit déjà veuf & pere de celui dont il est ici question.

Il avoit secrettement épousé Henriette d'Oderson, Irlandoise, dont il n'eût qu'un fils, né à la fin de 1752, ou au commencement de 1753, à Luquet en Bigorre. Sa mere mourut deux jours après, & fut enterrée au même lieu.

M. de Paradès mourut à Huningue, sans que l'on eût jamais su qu'il avoit été marié.

Son fils passa son enfance à Phalzbourg, chez un pâtissier, nommé Richard, dans la mai-

son duquel il fut élevé comme un de ses enfans, par les soins de M. Lambert, directeur du génie, à qui Parades, en mourant, avoit recommandé son fils, & confié le secret de sa naissance & de son origine. M. Lambert transmit ce double dépôt à M. Dartus, qui révéla au jeune *Robert* le mystere de sa naissance, & lui fit reprendre dans la suite le nom de *Parades*.

Cette histoire qui, en apparence, tient beaucoup du roman, ne peut, il est vrai dissiper tous les doutes; mais nous avons cru, sans prétendre décider une question de cette nature, & qui ne peut l'être que sur des preuves légalement établies, qu'il convenoit de fournir tous les renseignemens propres à mettre le public dans le cas de fixer enfin son opinion sur l'origine de cet homme célebre.

Des bureaux de M. Lambert, le jeune Robert passa dans ceux de M. Dartus; & c'est aux leçons de ces deux officiers, distingués par leur mérite, qu'il dut tous les talens de tout genre, qu'il déploya dans la suite. Il vouloit tout savoir, tout faire & tout vaincre. Tous les arts & métiers lui étoient familiers. Ce qu'il ne savoit pas faire, étoit ce qu'il n'avoit pas entrepris de faire.

Nous savons positivement que Paradès, à sa mort, étoit encore en possession de son extrait baptistaire, de l'extrait mortuaire de sa mere, & d'une transaction sur proces, passée entre lui, MM. Frazer de Villas & leurs sœurs, neveux, & en cette qualité, demeurés en possession de l'héritage du pere de Paradès, à défaut d'enfans connus. Dans cet acte, MM. de Villas ont reconnu Paradès pour fils de leur oncle, & lui ont restitué son patrimoine; &, ce qui paroit répondre plus positivement à ses détracteurs, c'est que cet acte est postérieur à sa sortie de la Bastille; qu'il a été passé en 1782, lorsque l'opinion publique avoit presque dépouillé Paradès de son état & de son nom : & l'on ne peut pas raisonnablement présumer que, dans des circonstances aussi défavorables, une famille quelconque, une famille sur tout entiérement composée d'officiers au service, eût voulu, eût osé le connoître pour un véritable Paradès, s'il n'avoit été que l'usurpateur de ce nom. Cet acte, passé à Tarbes, devant notaires & en présence des principaux habitans de la ville, est un fait que l'on peut aisément vérifier.

Par son testament, le comte de Paradès a institué MM. Frazer de Villas & leurs sœurs, ses légataires universels; & ceux ci ont recueilli sa succession, comme héritiers.

Voilà

Voilà ce que disent les amis de Paradès. Les particularités qu'ils rapportent, les actes qu'ils citent, méritent la plus sérieuse attention; mais cela ne suffit point pour retourner l'opinion & dissiper tous les doutes. Il nous en reste de très-légitimes.

Effectivement, nous savons de fort bonne part, & l'aveu de Paradès lui-même le confirme, que ses titres de filiation & de noblesse n'ont jamais été produits *au cabinet du Saint-Esprit*, & qu'il n'y a été fait aucun travail sur son nom.

En recouvrant la liberté, il lui fut enjoint de quitter le nom de Paradès; les registres de la Bastille en font foi. A la vérité, cette défense ministérielle étoit odieuse, puisqu'elle n'avoit été ordonnée par aucun jugement légal. Aussi n'empêcha-t-elle point Paradès de garder ce nom, & il l'a porté jusqu'à sa mort.

Pourquoi, au sortir de la Bastille, & lorsque la prévention contre sa naissance étoit la plus forte, ne publia-t-il point le mémoire justificatif de son origine? Pourquoi ne l'a-t-il pas fait, après l'avoir annoncé? Cette marche étoit la plus capable de convaincre & de lui ramener l'opinion.

Examinons maintenant l'assertion de ceux qui veulent que Paradès fût fils du patissier Richard de Phalzbourg.

D'abord, les Richard ont dit, dès long-tems, & affirment encore, que Paradès étoit leur propre frere. Plusieurs personnes lui trouvoient quelque ressemblance avec Bernard Richard, l'aîné de cette famille, lequel, sous le nom d'intendant ou de secrétaire, a passé, avec Paradès, une grande partie de sa vie, a été son confident le plus intime & un des principaux co-opérateurs de ses hardis desseins. Deux autres freres Richard ont été, pendant deux ans, en Angleterre, les agens secrets & les *argus* infatigables de Paradès, qui ne les employoit ainsi, & sous des noms empruntés, que pour être plus sûr de ses opérations. Echappé aux horribles cachots de la Bastille, Paradès loue une terre dans la Beauce. Bernard Richard l'y accompagne & y reste établi après le départ de Paradès, qui le laisse dépositaire de tous ses papiers, mémoires, journaux & manuscrits. Un des Richard précede Paradès à Saint Domingue; un autre le suit un an après. Mais Paradès étoit mort. Par son testament, il fait des legs considerables à la famille de sa femme & a celle des Richard. Tant d'amour est rare pour des étrangers; de tels sentiments paroissent tenir de si près à la tendresse

fraternelle, qu'il est bien difficile de les distinguer & de ne les pas confondre. Nous n'avons cependant aucune opinion arrêtée à cet égard; & nous pensons que s'il n'est pas prouvé que cet homme étonnant étoit *Paradès*, il n'est pas prouvé non plus qu'il fût *Richard*. C'est au public seul, juge impartial et suprême, à prononcer, lorsque, par des pieces légales & authentiques, on aura clairement établi que Paradès, issu d'une maison illustre d'Espagne, avoit droit d'en porter le nom, ou que, fils d'un pâtissier, il substitua au nom vulgaire de Richard, celui de Paradès, comme plus propre à lui attirer de la consideration, à lui ouvrir la route de l'honneur & de la fortune, les deux objets constans de son ambition, & à favoriser la réussite de ses audacieuses entreprises.

Au reste, les personnes qui s'intéressent véritablement à la mémoire de Paradès, ne doivent point regretter, qu'au lieu d'être sorti d'une maison de grandesse d'Espagne, il ne fût né que fils d'un obscur pâtissier. Le génie eut-il jamais besoin d'aieux? Et n'est-il pas plus grand, plus flatteur de pouvoir dire de soi, avec la noble fierté d'un des héros de Corneille:

Je ne dois qu'à moi seul toute ma renommée.

Paradès valoit mieux que Menzikof; & s'il n'est pas, comme lui, parvenu aux plus hautes

dignités militaires, c'est parce que le despotisme ministériel l'a écrasé de sa verge de fer. Le parallele de la fortune & de la chute de ces deux hommes, vraiment extraordinaires, seroit très-piquant; mais il est hors du sujet & nous meneroit trop loin. Ainsi, nous nous bornerons à transcrire un passage de *l'histoire* de *Russie*, dans lequel Voltaire a resserré la vie de Menzikof.

„ Maître de toute l'Ingrie, Pierre en conféra le gouvernement à Menzikof & lui donna le titre de prince, & le rang de major général. L'orgueil & le préjugé pouvoient ailleurs trouver mauvais qu'un garçon pâtissier devint général, gouverneur & prince: mais Pierre avoit déja accoutumé ses sujets à ne se pas étonner de voir donner tout aux talens & rien à la seule noblesse. Menzikof, tiré de son premier état dans son enfance, par un hasard heureux, qui le plaça dans la maison du czar, avoit appris plusieurs langues, s'étoit formé aux affaires & aux armes, & ayant su d'abord se rendre agréable à son maître, il sut se rendre nécessaire."

Mais revenons à Paradès, & avant de présenter l'extrait de ses *mémoires*, donnons un précis rapide de sa vie, d'après tout ce que nous avons pu recueillir des personnes qui ont eu occasion de le connoître.

Vers la fin de 1744, Paradès passa en Suisse & delà dans le Bas-Valais; il y arriva sans être connu de personne. Alors il ne portoit que le nom de Robert. S'étant présenté à Sion, chez M. de Chaignon, chargé des affaires du roi près la république de Valais, il en fut très-bien accueilli, & en reçut beaucoup de témoignages d'égards & d'amitié. Le hasard le fit rencontrer avec M. de Nucé, châtelain de Vouvry, à qui il plut singuliérement, & qui le reçut dans la maison, où il le traita comme son fils.

Paradès employa d'abord ses talens d'ingenieur pour l'utilité de plusieurs communautés du pays; mais ce genre étroit d'occupations méchaniques ne pouvoit lui suffire. Né avec un esprit observateur & une imagination très-active, il forma le superbe projet d'une route destinée à ouvrir une communication importante entre Geneve & le Vicentin, par le Rhône, remonté jusques près de sa source dans le haut Valais (ce qui auroit conquis pour l'agriculture la grande vallée que ce fleuve ravage), par la Valteline & le Trentin, ou le Bergamasque. Cette communication avoit pour objet de rendre la France maîtresse d'un immense commerce, en affranchissant ses marchandises des droits auxquels elles sont assujetties par les péages, dans le transport par mer, &c. avant de pouvoir par-

venir dans les états de la république de Veniſe où il s'en fait une conſommation très-conſidérable.

Ce magnifique projet, qui faiſoit ſuite à divers autres plans propoſés au gouvernement françois, pour rendre le Rhône navigable de Seiſſel à Verſoi, où l'on avoit projetté d'établir un port pour déboucher directement en Suiſſe, fut d'abord communiqué à M. le marquis de Vergennes, ambaſſadeur en Suiſſe, qui le jugea de la plus haute importance, & conſeilla à Paradès de ſe préſenter au comte de Vergennes; ce qu'il fit. Il s'étoit aſſuré d'une compagnie de négocians, qui devoient fournir les ſommes néceſſaires pour conduire à fin cette entrepriſe majeure, ſi la France ne vouloit pas y contribuer. Il ne demandoit à la république de Valais, que l'abandon des marais formés par le Rhône, dont on ne peut retirer aucun produit, & qui, par leurs exhalaiſons méphytiques, occaſionnent, preſque tous les ans, des maladies épidémiques; & avec cet abandon, un droit de pontonage pendant un certain nombre d'années: après leſquels le produit en devoit appartenir à l'état.

Paradès, pour établir ce plan, avoit fait des courſes pénibles dans toutes les montagnes qui forment l'enceinte du Valais. Il avoit remonté

les torrens jusqu' à leurs sources; ces torrens qui dévastent les vallées & détruisent si souvent les peuplades placées sur leurs bords. Bravant les dangers réunis du local & du caractere inquiet des habitans, il s'étoit assuré d'un passage plus facile & d'une route plus directe que celle du Simplon. Malheureusement pour l'avantage de la France, & pour la gloire de l'inventeur, ce plan ne fut point adopté par la république de Valais. Les heureux habitans de ce pays, sans commerce, sans industrie & sans luxe, sont pauvres, ou plutôt ils sont riches de cette impérissable richesse, que le poëte philosophe appelle *aurea mediocritas*. Ils craignent avec raison; & repoussent soigneusement tout ce qui peut tendre à introduire chez eux le commerce étranger, qui altéreroit leur bonheur, par des besoins factices; les richesses perfides, dont l'inégale distribution romproit bientôt l'équilibre de l'ordre social; enfin, le luxe corrupteur & la dépravation des mœurs, deux fléaux toujours contemporains.

Nous voici parvenus à l'époque, où analysant les mémoires de Paradès, nous sommes tentés de nous écrier;

Vous seul pouvez parler dignement de vous-même.

Robert quitta le Valais & arriva au commencement de l'année 1778 à Paris, où il s'annonça sous le nom de *Comte de Paradès*.

A cette époque, la France se trouvoit dans un état de fermentation, qui annonçoit une guerre prochaine avec l'Angleterre.

Depuis long-tems, il desiroit entrer au service; c'étoit un peu tard en commençant par la route ordinaire; il avoit 25 ans accomplis; il conjecturа que la circonstance pourroit être favorable à un avancement plus rapide, & que tout dépendroit de ses premieres démarches.

Après avoir bien examiné chaque chose, & consulté ce que sa fortune lui permettoit d'entreprendre; il se détermina à passer en Angleterre, pour acquérir une connoissance exacte de cette puissance, de ses forces de terre & de mer, de ses places fortes maritimes, pour établir ensuite, sur ces diverses connoissances, la base de son avancement.

Il effectua son projet: dans les premiers jours de février, il se rendit en Angleterre; il en visita toutes les villes, examinant tout, & faisant des mémoires sur chaque objet essentiel. Muni de ces observations, il reprit la route de Paris, où il arriva vers le milieu de mars.

Il dressa une relation abrégée de son voyage, qu'il présenta à M. de Sartine, auquel il exposa

en même tems les motifs qui l'avoient guidé dans son entreprise.

Ce ministre loua son zele, en l'assurant qu'il en rendroit compte au roi, & lui demanda quelques jours pour examiner ses mémoires. Lorsque Paradès le revit, M. de Sartine lui dit qu'il étoit content de ses mémoires, mais qu'il désiroit avoir quelque chose de plus détaillé sur des objets qui y étoient traités: en conséquence, il lui donna commission de retourner en Angleterre, pour y faire une reconnoissance plus particuliere de chaque place & port; d'en lever les plans exactement, de dresser des mémoires sur chacun d'eux, d'y joindre des états séparés de la marine angloise, du nombre des vaisseaux armés, de ceux en armement, ainsi que de ceux en construction, de leurs magasins, s'il étoit possible, & généralement de tout ce qui pourroit avoir rapport au département de la marine.

Paradès quitta Versailles & se rendit aussitôt en Angleterre. Il parcourut les mêmes places qu'il avoit déjà vues, prit des notes exactes de tous les vaisseaux, frégates & autres bâtimens; visita les magasins avec la plus scrupuleuse attention, & rapporta au ministre un resultat satisfaisant sur toutes les instructions qu'il avoit demandées.

M. de Sartine lui témoigna qu'il étoit satisfait du succès de son voyage & de son travail, & lui promit de le mettre sous les yeux du roi. Trois jours après, Paradès se rendit chez le ministre: celui-ci lui demanda s'il y auroit moyen d'établir de fideles agens dans les différens ports d'Angleterre, qui seroient chargés de rendre un compte journalier de tout ce qui s'y feroit. Paradès lui répondit qu'il le croyoit.

M. de Sartine lui demanda ensuite s'il étoit possible de se procurer, au besoin, un bâtiment anglois à la solde du roi, dont la destination seroit d'observer les mouvemens des escadres angloises, & de porter des avis prompts à Brest ou en tout autre lieu. Paradès répondit qu'il croyoit encore la chose possible, en y mettant l'argent nécessaire.

En conséquence, M. de Sartine lui donna ordre de retourner en Angleterre, pour y faire les établissemens qu'il desiroit, y assurer une correspondance en cas de guerre, & savoir à combien se monteroient les premieres dépenses à faire, & celles qu'exigeroit l'entretien de ces établissemens. Il lui fit en même tems remettre une somme de 25,000 livres, pour le rembourser des frais qu'il avoit faits dans les deux précédens voyages.

De retour en Angleterre, Paradès confia à un ami qu'il y avoit, une partie des motifs qui le ramenoient, en lui demandant son assistance: il la lui réfusa, vû les conséquences qui en pouvoient résulter pour lui & sa maison, mais il lui donna l'adresse d'une personne qui pourroit le servir selon ses vues; il lui fit promettre de ne lui parler jamais de rien & de ne le nommer en aucune maniere.

Paradès se rendit donc chez le particulier qui lui avoit été indiqué; & à la troisieme visite qu'il lui fit, sous prétexte de différens objets de commerce, il l'amena au point qu'il desiroit. Après quoi ils s'expliquerent plus clairement, & furent bientôt d'accord.

Cet homme s'engagea à faire trouver à Paradès tout ce qu'il demandoit, au moyen d'une somme payée comptant, & d'un traitement de 100 livres sterlings par mois; (100 louis) cela convenu, il remit Paradès entre les mains de deux juifs portugais qui entrerent dans la confidence, & avec lesquels il quitta Londres, pour entreprendre une troisieme tournée plus intéressante & bien plus dangereuse que les deux premieres.

Au moyen de ces conducteurs & des lettres dont il étoit muni, Paradès s'aboucha dans chaque ville avec une personne en charge dans la marine, pour multiplier ses correspondances, pour s'engager à lui faire parvenir une ou deux fois la semaine, un journal exact de tous les mouvemens du port où ils étoient employés, ainsi que les ordres qu'ils recevoient, à des conditions qu'ils lui proposerent, chacun suivant son ambition.

Ce qui arriva à Paradès dans son troisieme voyage à Plimouth est si extraordinaire, que nos lecteurs seront charmés de l'entendre raconter par lui-même.

„Nous entrâmes à minuit: & quoique depuis plusieurs jours je n'eusse pris aucun repos, je ne voulus pas me coucher, mon dessein étant de reconnoître au premier instant du jour, la citadelle, que je n'avois vue qu'imparfaitement dans mes premiers voyages.

„Je pris pour me conduire un ouvrier que je rencontrai dans le port, & j'y arrivai un quart d'heure aprés l'ouverture des portes. Les deux premieres sentinelles me laisserent librement passer; lorsque je fus à la place, je tournai à gauche pour gagner la rampe qui conduit

sur les remparts. Je parcourus d'abord toutes les parties des fortifications qui dominent la campagne, après quoi j'allai me placer à l'angle saillant du bastion droit de la rade, où je crayonnai ce qui m'étoit nécessaire. Au bout d'une heure, je voulus changer de place, & gagner le bastion gauche; mais en passant le long de la courtine; (il est essentiel d'observer qu'il n'y avoit pas de sentinelle sur le rempart, dans tout le pourtour de la place) je fus remarqué par une sentinelle qui étoit en faction devant le corps de garde de la place, cette sentinelle, étonnée de voir si matin sur le rempart deux étrangers qu'elle n'avoit pas vu passer, avertit le corps de garde; le sergent sortit avec deux fusiliers, & vint droit à moi. Il falloit payer de hardiesse: je descendis le rempart du côté où il venoit, comme si ma promenade eût été finie. Nous nous rencontrâmes au bas de la rampe; il me demanda *ce que je venois faire dans la place*; que je devois savoir qu'il étoit défendu d'y entrer: je répondis qu'étant etranger, j'ignorois la défense; mais que l'homme qui me conduisoit auroit dû m'en instruire, puisqu'étant de la ville, il devoit connoître la consigne. *Qu'on arrête ce coquin*, dit le sergent, & qu'on le conduise au corps de garde. Les soldats saisirent mon conducteur au collet, & l'emmenerent. Je tirai sur le champ dix guinées de ma poche,

je les présentai au sergent, en lui disant: *laissez aller ce pauvre diable; il a sans doute péché sans le savoir.* Il prit mon argent & se tournant vers les soldats, il leur dit: *chassez-le hors de la place, & qu'il n'y entre plus.* S'adressant ensuite à moi d'un ton radouci: *milord*, me dit-il, *désireroit peut-être voir la forteresse, je me fais un devoir de le conduire; je vais déposer mon fusil au corps de garde, & je reviens dans le moment.* N'ayant pas grande confiance dans sa parole, je me débarrassai de mes papiers & les plaçai dans un canon que j'avois l'air d'examiner. (Il y avoit 12 pièces de canon montées sur affut au milieu de la place d'armes) j'eus tort d'avoir de la défiance; cet homme revint me joindre, & me fit faire plusieurs fois le tour de la citadelle; il me fit descendre aux batteries de la rade, qui sont les plus belles que j'aye jamais vues.

„La mer ayant baissé pendant que j'achevois la reconnoissance, j'eus la satisfaction de voir que les chaloupes pourroient, à basse marée, aborder sur un fond de sable, & qu'on arrivoit avec autant de facilité que si l'on montoit une rampe ou un escalier, la roche étant à peu près taillée en gradin par le frottement des vagues.

Lorsque je me fus assez instruit, je me fis conduire hors de la place: j'y étois entré à 7

heures; il en étoit quatre lorsque j'en sortis. Le sergent m'ayant accompagné jusqu'à mon auberge, je lui donnai encore deux guinées pour sa peine. Il prit congé de moi en m'assurant qu'il me seroit dévoué toute sa vie. J'avois eu soin de retirer mes papiers du canon, lorsque je reconnus qu'il n'y avoit aucun risque pour moi. (On verra par la suite de quelle utilité me fut cet homme, & avec quelle fidélité il me servit.)

„Je trouvai mes deux juifs fort en peine de moi, & très allarmés d'une aussi longue absence; lorsque nous eûmes terminé pour l'objet essentiel qui nous avoit amenés à Plimouth, nous reprîmes la route de Londres„.

Le principal agent de Paradès n'étoit pas moins avancé que lui; il avoit découvert un capitaine de vaisseau, mécontent du gouvernement, & écrasé de dettes, qui s'étoit laissé séduire & qui avoit consenti de se prêter à ses vues, au moyen des avantages qu'on lui faisoit pour commander le bâtiment que le ministre de France vouloit avoir.

Ce capitaine offrit de se conformer en tout aux ordres que lui feroit parvenir le ministere de France & d'être soumis à marcher où l'on

voudroit; & ce à condition qu'il lui seroit payé par mois 800 livres sterlings, qu'on feroit les conventions pour une année & qu'on lui donneroit caution, enfin que les prises qu'il feroit sur les américains & les françois appartiendroient à lui & à son équipage.

Paradès se disposa à revenir à Paris, après avoir pris note à peu près des dépenses à faire pour chaque mois, qui se monterent, tant pour le bâtiment que pour les agens dans différens ports d'angleterre, les frais de courier de chaque port à Londres (n'osant confier les dépêches à la poste) de Londres à Calais, à environ 30 mille livres.

De retour à Versailles, il remit à M. de Sartine les notes détaillées de tous ces objets: ce ministre approuve la dépense à faire; mais il excepte les prises des bâtimens, qui furent expressément defendues. Il lui ordonna de retourner sur le champ à Londres, pour conclure ces différens traités, en même temps il lui fit remettre 60 mille livres, en attendant les autres fonds nécessaires.

Paradès prit aussi ses ordres pour l'achat d'un bâtiment; & retourna en Angleterre. Son capitaine avoit trouvé un navire de 14 canons, qui sortoit

sortoit du chantier. Il l'acheta trois mille cinq cent livres sterlings; on le nomma la Bretagne, Après quoi il conclut ses traités avec le capitaine, les agens dans les divers ports, les couriers, &c. le tout montant par mois à une somme de 1257 livres sterlings ou de 28911 livres tournois.

Tout étant ainsi bien réglé, Paradès, sans perdre de temps, revint à Paris, pour y toucher les fonds dont il avoit besoin, & rendre compte au ministre de tout ce qu'il avoit fait. M. de Sartine lui fit remettre sept mille livres sterlings; après quoi il retourna à Londres, pour presser l'armement du bâtiment, conformément à ses ordres.

A son retour le capitaine lui dit être intimement lié avec quelqu'un qui tenoit au ministère; & que s'il vouloit l'autoriser à faire des démarches, il répondoit d'en tirer bon parti. Paradès lui conseilla d'en faire la tentative; il le fit, & réussit, & au moyen de cent cinquante livres sterlings, que cet homme demanda par mois, & que Paradès consentit à lui donner, il s'engagea à lui remettre copie de tous les ordres qu'on recevroit à l'amirauté & de tous ceux, qu'on y donneroit.

Paradès ne parut point dans cet arrangement, & vit assez rarement ce secrétaire; pour ne pas

se compromettre, il n'écrivoit rien; il étoit convenu que le capitaine le verroit tous les jours & qu'il pourroit lire, & même copier tous les papiers qu'il poseroit sur son bureau, dans un emplacement indiqué: ce qui a été fidélement exécuté tout le tems que Paradès a été chargé des affaires.

Le premier avis que Paradès reçut de ce secretaire, fut l'ordre donné pour l'armement, de douze vaisseaux de ligne à Plimouth, destinés à se rendre en Amérique, sous le commandement de Biron. Cet ordre avoit été donné depuis long tems; mais la déstination avoit été tenue si secrette, qu'on l'ignoroit; il fut remis, 40 jours avant le départ de l'escadre, à Paradès; qui sur le champ expédia un courier à M. de Sartines. Ce ministre fut également informé des progrès de l'armement, & du jour fixé pour son départ.

Le ministere anglois ayant reçu avis que vingtcinq vaisseaux françois étoient sortis de Brest, craignit que ce fut à dessein d'attaquer l'escadre de Biron; en conséquence, on expédia des ordres à l'amiral Keppel de sortir de Portsmouth avec tous les vaisseaux qui s'y trouvoient au nombre de 20; d'aller à la rencontre de l'armée françoise; de l'observer, ou de s'en faire observer, sans engager de combat, & de

favorifer, par ſes manœuvres, la ſortie de Biron; de ne perdre de vue l'armée françoiſe qu'après avoir été averti qu'il auroit gagné la haute mer, & de rentrer enſuite à Portſmouth, pour y continuer ſon armement.

A ces avis, Paradès joignoit tous ceux propres à en confirmer la vérité; c'eſt-à-dire, que l'amiral Biron avoit pour ſept mois de vivres, des mâtures & des agrêts de rechange en quantité, & ſes equipages complets; que l'amiral Keppel, au contraire, ſortiroit avec vingt vaiſſeaux, dont le plus complet n'auroit pas ſix cent hommes, & pour vingt jours de vivres; la plupart devant même ſortir ſans cette quantité.

Il pouvoit parler avec aſſurance de ces deux eſcadres, puiſqu'il avoit l'état de tout ce qui avoit été embarqué à bord de chaque bâtiment.

Tous ces avis furent encore répetés à M. de Sartine vingt jours avant la ſortie des deux diviſions angloiſes; il profita du moment qu'elles mirent à la voile, pour faire un voyage à Verſailles.

Il rendit compte à M. de Sartine des nouveaux engagemens qu'il avoit contractés; ce

miniſtre les approuva & l'autoriſa même à promettre au ſecrétaire 6009 livres de penſion du roi, s'il ſervoit bien.

L'amiral Keppel étant ſorti de Portſmouth, conformément aux ordres qu'il en avoit reçus, chercha l'armée françoiſe, & la rencontra à l'extrémité de la Manche: il lui étoit expreſſément défendu d'engager le combat; en conſéquence il évitoit de s'approcher de trop près de l'armée françoiſe.

Les deux eſcadres reſterent pluſieurs jours en vue. Le comte d'Orvilliers ne fit aucune diſpoſition pour attaquer, dans la crainte d'avoir affaire à 32 vaiſſeaux, au lieu de 20, & parce qu'il manquoit de confiance dans les avis que Paradès avoit fait paſſer. Pendant que les armées s'obſervoient, l'amiral Biron paſſa ſur les derrieres de l'eſcadre françoiſe, & gagna la haute mer. Lorſqu'il fut hors de danger, il en donna avis, par une frégate, à l'amiral Keppel, qui retourna à Portſmouth, pour y achever ſon armement, en menant avec lui deux frégates françoiſes (la *Licorne* & la *Pallas*) qui furent priſes pour s'être trop engagées en voulant le reconnoître.

Par cette défiance, on négligea de battre une des deux eſcadres, & d'empêcher l'amiral Biron

de remplir sa mission; on s'apperçut trop tard de la faute qu'on avoit faite; mais elle étoit irréparable. Ce fut une des premieres de cette guerre, & aussi une des plus funestes par ses suites.

On en avoit fait une autre qui n'étoit guere moins grande, en faisant partir de Toulon M. le comte d'Estaing, avec ses douze vaisseaux: si on l'eut fait partir de Brest, il seroit arrivé en Amerique un mois avant les Anglois, ce qui eût été d'un grand avantage.

Paradès ne s'arrêta que deux jours à Versailles; après quoi il retourna à Londres. Son bâtiment étant fini d'armer, il en prit le commandement, ne voulant s'en rapporter qu'a lui même de sa conduite; il sortit de la Tamise, pour aller à *Spithead*, ou il mouilla à côté de l'escadre angloise.

La compagnie des Indes ayant reçu sur ces entrefaites la nouvelle de l'arrivée de sa grande flotte, par une frégate qui l'avoit devancée, on dépêcha des ordres à l'amiral Keppel d'appareiller en toute diligence de Portsmouth, & d'aller au devant de cette flotte; de favoriser de tout son pouvoir sa rentrée, & de n'engager le combat que pour sa défense.

On fit en même tems passer des avis à la flotte, pour la prévenir du danger qui la menaçoit, avec ordre de tenir le large, jusqu'a ce que Keppel l'eût jointe, ou eût assuré son passage.

Paradès fit passer ces avis au ministre & à Brest par des couriers diligens. Ils furent rendus en même tems au comte d'Orvilliers, au moyen des bâtimens qu'on tenoit préparés à cet effet.

Keppel appareille de Portsmouth, le 10 juillet 1778, avec vingt cinq vaisseaux de ligne; trois le joignirent à son passage devant Plimouth, ce qui rendit son escadre forte de 28 vaisseaux.

Paradès le suivit; & le 19 seulement, il le quitta de vue pour s'elever dans l'oueſt; à la rencontre de l'armée françoise. Le 21 il la reconnut. Ne pouvant approcher de l'amiral, à cause du gros temps qui l'avoit endommagé, il remit ses paquets à une frégate. Le vent souffla avec tant de violence de la partie du nord-oueſt, qu'il fut forcé de se laisser dériver sur l'armée angloise.

Celle du roi fut également obligée de quitter sa croisiere; elle dériva à l'entrée de la Manche, où elle rencontra Keppel, qui pendant quatre

jours, ne fit d'autres manœuvres que de chercher à perdre le vent afin de favoriser le passage sur ses dérivés à la flotte de la compagnie des Indes, que le mauvais tems avoit aussi rapprochée; mais le 27, les deux armées se trouvant trés près l'une de l'autre, le comte d'Orvilliers ordonna l'attaque; ce qui occasionna un engagement général, qui dura une partie de la journée; après quoi les deux armées se retirerent.

Le 28 au matin, la flotte de la compagnie des Indes passa sur le champ de bataille & entra dans la Manche, en vue de quelques vaisseaux françois qui s'étoient égarés la veille du combat. Cette flotte eût vraisemblablement été prise, si l'armée françoise ou seulement une division eût tenu la mer 24 heures de plus.

Paradès rentra à Brest après l'armée, pour y réparer les dommages qu'il avoit essuiés dans le gros tems. Le 2 août, il en sortit, pour aller mouiller à Plimouth, où il trouva une partie de l'escadre angloise qui s'y étoit retirée.

(La suite au cahier prochain.)

19.

Suite de la réponse à la question: Est-il avantageux pour la société que les femmes deviennent plus coquettes qu'elles ne le sont?

Le désir de plaire nait avec tous les hommes & avec toutes les femmes; & si quelques individus montrent qu'ils n'en sont point animés, ce sont des monstres dans l'ordre moral par le manque d'un sentiment nécessaire à l'ame: il est donc dans la nature ce desir, par conséquent très-louable, considéré dans toute son étendue & dans son développement sur tous les hommes. L'éducation, les principes sociaux qui le diri-

gent bientôt sur un seul individu, ne le rendent point méseſtimable ; plus concentré, il a plus de force, mais il n'eſt pas plus criminel.

Comme la nature ne se plie pas toujours à nos loix, il arrive fréquemment qu'il eſt des individus trop faibles pour lui réſiſter, ſur-tout lorſque ces individus poſſédent, avec des ſens voluptueux, une ame ardente qu'ils enflamment encore ; alors la nature fait violer les loix de la ſociété, ces loix qui en font la proſpérité & en ſont le ſoutien ; la femme galante devient ſeulement criminelle au tribunal des mœurs, ſans le paraitre ni au tribunal de la philoſophie, ni à celui de l'amant.

Si, au contraire, la femme, loin d'avoir une ame ardente dans laquelle le deſir de plaire ſoit ſécondé par l'illuſion des ſens, eſt douée d'une ame froide, dans laquelle le deſir de plaire ſoit ſeulement ſécondé par la vanité, au lieu de devenir galante, elle devient coquette. Les ſources de la coquetterie ſont donc, 1°. le deſir de plaire ; 2°. la froideur de l'ame ; 3°. la vanité ; il n'eſt point néceſſaire de s'appéſantir ſur l'odieux des deux dernieres, &c.

La coquetterie ne peut jamais être avantageuſe aux hommes ; j'en ai vu plus d'un enlacé

dans les filets de ces Syrenes enchantereſſes, mais, n'ayant cédé qu'à l'empire des ſens, en conſéquence, nulle vraie jouiſſance, &, partant, nul vrai plaiſir; car, dans tels cas ſurtout, nous avons beau nous élever au ſublime de l'amour Platonique, toujours la nature nous ramene aux ſens. En ſuppoſant même que, par un haſard extraordinaire, le moment heureux de recevoir le ſalaire de notre conſtance ſoit arrivé, nous ne goûtons point de plaiſir pur; le ſouvenir de rivaux également flattés devant nous, nous pourſuit juſques dans les bras de la coquette, & jamais ſon charme n'eſt aſſez puiſſant pour qu'elle nous faſſe croire, contre toute apparence, qu'elle nous le ſacrifie ſans réſerve, & que nous en ſommes le ſeul couronné. En vain m'objectera-t-on que la rivalité pique & fait veiller ſur ſoi; je dirai, que l'amour heureux tranſporte & fait tenter les plus généreux efforts; on ne réuſſit pas moins quand on a pour objet de plaire à ſa maitreſſe que lorſqu'on veut éclipſer ſes rivaux. S'il étoit permis de s'appuyer des maximes contenues dans un opéra, j'ajouterais: quelle vertu ne donne pas l'eſpoir de plaire à ſa maitreſſe!

L'eſprit de l'homme attaché au char de la coquette n'y gagnera pas plus que ſes ſens; je me trompe, il y gagnera l'eſprit de manége &

d'intrigue, talent qui, tout mépriſé qu'il eſt, ne me paraît pas l'être encore aſſez; il y gagnera l'habitude de s'occuper continuellement de bagatelles, de fadaiſes, d'inepties; il y gagnera les habitudes & les inclinations de la coquette dont il ſera le vil eſclave. . .

Je n'ai vu, dans la coquetterie des femmes, nul avantage pour les hommes, je n'en vois également aucun pour les femmes même. Appellera-t-on de ce nom les momens paſſagers où l'amour-propre de la coquette eſt flatté d'un nombreux hommage? Mais, en accordant que ces momens ſoient vraiment un avantage, un bonheur dont elles jouiſſent dans leurs beaux jours, quels en ſont les ſuites funeſtes & néceſſaires? L'abandon général quand les fleurs de l'âge commencent à ſe faner, ou même avant cette époque, quand il paraît dans le même parterre une fleur plus vive & plus colorée. J'en ai vu de ces coquettes qui commençaient à être ſur le retour; j'en ai connu ſans amans, ſans amis, paſſant, dans la retraite, des jours ſolitaires & malheureux; elles ſubiſſaient le juſte châtiment d'avoir manqué à la nature, en éludant ſes volontés, & d'y avoir fait manquer les autres, en les tenant en haleine; je les ai vues, macerées par le chagrin & par la triſteſſe, commencer à être tendres lorſqu'il n'était plus tems.

Vous croyez que la coquetterie pourrait être avantageuse à une femme, parce qu'elle pourrait lui donner plus de grâces, plus d'agrément dans vos assemblées: il n'en est rien; j'ai souvent vu les plus coquettes avoir le moins de ces grâces & de ces agrémens. Si vous voulez rendre les femmes plus agréables, si vous voulez les rendre au desir naturel de plaire à tous & au desir social de plaire à un seul, faites qu'elles connaissent & consultent le goût; c'est ce goût qui manque dans la plupart, & non la coquetterie. En général, dans tout pays, les femmes ne sont pas trop simples, mais elles sont trop maussades, trop niaisement gauches; que celles qui ne peuvent être originales, copient avec goût; elles ont dans ce pays, plus d'un modele, que je citerais; mais on croirait que je fais la satyre de celles que je ne nomme pas.

Si la coquetterie n'est point avantageuse aux femmes qui s'y livrent, elle ne l'est pas davantage à celles qui ne l'exercent point & qui vivent uniment, soit dans l'ordre des femmes vertueuses, soit dans l'ordre des femmes tendres, soit dans l'ordre des femmes galantes. La coquette leur enleve audacieusement, par les intrigues, soutenues de quelques charmes, leurs maris, leurs amis, leurs amans. Destitués d'occupations, & voyant la source de ce vuide affreux, la jalousie, avec toutes les

fureurs qui l'accomgagnent, remplit leur ame. De-là ces médisances, ces calomnies, ces hostilités sourdes ou bien ouvertes, qui font passer aux uns & aux autres tant de momens douloureux & accablans.

Un seul ordre de femmes gagne peut-être à l'existence de la coquetterie, c'est celui des courtisannes. Une foule de jeunes gens, l'imagination échauffée par les agaceries de la femme coquette, toujours suivies de froideur, n'étant plus maîtres de leurs sens, vont dans les grandes villes se jetter dans les bras de ces infortunées qui trafiquent de leurs charmes. Sans expérience, sans délicatesse, yvres de luxures, ils espèrent de trouver, dans la jouissance machinale, un dédommagement des tourmens que les coquettes leur font souffrir par leurs espérances continuelles dont elles les leurrent. Mais l'avantage que la coquetterie procure à ce seul ordre de femmes, & dans les seules grandes villes, suffira-t-il pour la faire regarder comme avantageuse à la société?

M**, le froid M**, tiendrait pour l'affirmative; il diroit que les vices particuliers servent quelquefois au bien public; adoptant même cet exemple des courtisannes, il renforceroit ceux qu'il a déjà donné dans la fable des Abeilles, où il prouve l'utilité du vol, parce

que sans la crainte des voleurs on n'auroit besoin ni de barreaux, ni de serruriers, & que, sans leur punition, on n'aurait besoin ni de gibets, ni de bourreaux. Qu'il plaisante, si bon lui semble, pour moi, qui n'ai pas l'esprit absolument plaisant; pour moi, qui ai le défaut de prendre au serieux tout ce qui tient au bonheur de mes semblables, je soutiens, que la coquetterie, ce vice des sexes froids, qui nuit à tous les individus en particulier, ne peut, dans aucun cas, servir au bien général, & n'est point avantageuse à la société.

20.

Discours

de Son Alteſſe Monſeigneur le Prince Louis de Gonzague Caſtiglione

lu le 16 juillet 1789, a l'occaſion de ſa réception à l'académie royale des ſciences & belles-lettres de Berlin.

Meſſeigneurs et Meſſieurs!

C'est une époque brillante dans l'hiſtoire de ma vie, que d'être honoré du titre de membre d'une académie ſi célèbre dans les faſtes de l'eſprit humain.

Quand je penſe au premier fondateur de cette illuſtre aſſemblée, aux ſouverains magna-

nimes qui l'ont protégée, au monarque régnant qui en est le généreux protecteur, au ministre éclairé qui la dirige avec tant de sagesse *a*), aux savans du premier ordre qui la composent; je sens, Messieurs, tout le prix de la distinction que vous me faites; & l'hommage de ma reconnoissance ne sauroit être plus expressif, qu'en soumettant à vos lumieres quelques résultats philosophiques sur l'homme, la société, & les arts, que l'honneur de cette aggrégation m'a inspirés.

La nature sortant de l'état d'enfance a dû subir de grands changemens physiques, & une suite de révolutions beaucoup plus fréquentes dans les premiers tems & séparées par des intervalles de repos plus considérables à mesure que l'ordre des choses s'approchoit de l'état *stationaire*, où nous la voyons aujourd'hui. Ces changemens, ces révolutions ont rempli les têtes d'images lugubres, de noirs fantômes, de spectres menaçans.

Mais l'homme d'aujourd'hui plus instruit, mieux pensant, rassuré par l'expérience des siècles contre les catastrophes, les désastres de l'univers, peut paroître sur le théâtre du monde avec

a) Mr. le comte de Hertzberg.

avec toute la dignité de sa nature qui consiste à s'élever au-dessus des fausses craintes, comme au-dessus des fausses espérances, à mépriser tous les fantômes; à ne soumettre son entendement qu'à la vérité, son cœur qu'à la justice, & à ne reconnoître d'autre despotisme que celui de la raison.

L'empire de l'homme sur les animaux; la marche de sa puissance pour féconder & embellir la surface de la terre, & l'établissement de la société, furent les effets primitifs & generaux de cette faculté de l'homme qu'on appelle *perfectibilité*. Cette faculté active & précieuse que la nature accorda à l'espèce humaine exclusivement à tous les êtres vivans qui peuplent la terre, donne à l'homme les titres de la supériorité de sa nature, & lui fait appercevoir les preuves de son intelligence dans ses progrès vers la civilisation.

En effet, comme l'homme n'est pas né pour rester constamment enfant, mais pour marcher par l'impulsion de la nature à la virilité, à la vieillesse, à la mort; de même il n'est pas né pour rester constamment sauvage, mais pour être poussé par la loi d'un instinct *perfectible* vers l'état social, pour se policer d'abord, s'éclairer, jouir de la liberté, & ensuite redevenir igno-

rant, tomber dans l'anarchie, & gardant tous les vices que donne la civiliſation, chérir les chaines du deſpotiſme.

Voilà les viciſſitudes de la nature humaine, auſſi néceſſaires que les révolutions des planètes.

Mais ſi les ſociétés politiques ont une marche progreſſive vers la civiliſation, elles ont auſſi un terme fixe, au-delà duquel *la nature s'éteint, & l'hiſtoire eſt en ſilence.*

Par conſéquent il eſt bien difficile à l'eſprit humain d'avoir une connoiſſance certaine de l'influence que cette même civiliſation peut avoir ſur le malheur des nations, je veux dire ſur la perte de leurs mœurs & de l'énergie de leur caractère, comme ſur celle de leur liberté; puiſque nous trouvons avec douleur l'eſclavage le plus dur, le plus inhumain établi là, où il n'y a point de civiliſation; où il n'y a point de lumières.

C'eſt donc à un concours de circonſtances inviſibles, phyſiques & morales, qu'on doit attribuer le réſultat des forces intellectuelles d'une nation & de ſes progrès vers la civiliſation.

Parcourrons d'un œil philosophique le globe entier; nous trouverons que la nature distribua aux hommes d'une main inégale les forces morales & physiques propres à leur développer le germe inné de la raison.

De tous les habitans de l'Amérique les seuls Mexicains & les Péruviens étoient parvenus à l'aurore de la sociabilité; mais leur esprit étoit encore dans l'enfance au moment de la découverte: les autres peuples américains sembloient à peine sortir des mains de la nature; l'homme étoit sauvage & malheureux, & endormi dans une stupidité animale. Ce spectacle humiliant de la nature humaine eut été une source de connoissances, si des philosophes eussent visité l'Amérique; mais il n'a été pour des conquérans ignorans & barbares, qu'une école de perfidie & d'inhumanité.

Les habitans de l'Afrique, quoique sortis depuis un tems immémorial de l'état sauvage, ont toujours présenté le tableau de la barbarie. L'Egypte ne nous a laissé qu'une ébauche informe & grossière des arts; & l'existence de Carthage n'a fait éclore que les richesses du commerce, sans les dons du génie, bien plus précieux.

Dans l'immenſe Aſie, la civiliſation s'eſt développée par les progrès du luxe & des arts méchaniques; mais les beaux-arts ſont à peine ébauchés, les ſciences très peu connues, & le génie y eſt éteint, ou plûtot il n'y eſt jamais né. Le deſpotiſme par ſes chaines, & la ſuperſtition par ſes terreurs, accablent & déſolent ces belles & grandes contrées.

On peut donc dire avec vérité, que l'Europe forme la partie la plus intéreſſante & la plus vigoureuſe du genre humain; ſoit que l'on conſidére les progrès de la ſociabilité, les produits de l'intelligence dans l'invention & la perfection des arts mechaniques, dans l'entier développement des puiſſances du génie, dans la création des ſciences; ſoit que l'on conſidère l'adoption générale du droit des gens, qui fait de toutes les nations européanes une ſeule & grande famille.

C'eſt ce droit divil des nations qui diſcute ſes prétentions, concilie les intérêts divers, reſpecte les droits généralement reconnus, intereſſe les plus grands corps politiques à l'exiſtence des plus petits. De cet ordre de choſes il réſulte un bien général: l'équilibre politique des nations, & leur indépendance reſpective; la perfection de l'art militaire, qui eſt une eſpèce d'équivalent au patriotiſme des anciens.

Cet exercice continuel du courage des Européens garantira à perpétuité l'Europe de l'invasion des peuples tartares, & la préservera de retomber dans la barbarie où elle fut précipitée par la dissolution de l'empire romain. En effet, sans la resistance courageuse de la république de Vénise à la puissance des Turcs dans le treizième & quatorziéme siècle, l'Italie auroit éprouvé l'horrible désastre de la Gréce; & l'Europe se trouveroit peut-être encore malheureuse & barbare.

S'il est vrai de dire aujourd'hui, que les zones tempérées donnent aux Européens une étendue de raison, une fecondité d'imagination, une force de génie, dont les habitans du pôle glacé, & ceux du brûlant équateur sont egalement incapables; cette vérité étoit bien difficile à saisir lorsque les seules contrées de la Grèce brilloient par la culture de l'esprit, & tout le reste de l'Europe étoit enveloppé des ténèbres de l'ignorance.

Dans le monde moral & politique il n'y a rien de si hazardé que les théorèmes absolus. Nous n'avons que l'expérience de trois mille ans: encore ce flambeau n'a-t-il éclairé qu'un petit coin de la terre! En jettant un coup d'œil de comparaison sur l'homme & la nature, il paroit

que les révolutions morales & politiques ſont plus variées & plus nuancées que celles de la matière. Celles ci ſont ſoumiſes à une grande loi générale que jamais aucun phénomène ne contredira; celles-là ont auſſi des loix générales, mais trop compliquées pour être décompoſées dans leurs élémens par le *priſme* de l'expérience.

Pour parvenir à ce grand but de la philoſophie, il faudroit que la terre entière eût été habitée par des nations éclairées, qui euſſent écrit l'hiſtoire phyſique, morale & politique de leur pays. C'eſt par là que nous pourrions calculer & la réaction de l'ordre phyſique & moral; & leur influence réciproque ſur les forces intellectuelles d'une nation, avec leur différence dans les différens points du globe: alors nos réſultats ſeroient moins excluſifs, nos idées plus générales, nos vues plus élevées; enfin notre philoſophie ſur la nature de l'homme & de la ſociété ſeroit plus étendue: alors notre metaphyſique feroit d'auſſi grands progrès que notre phyſique; elle ſeroit une véritable ſcience, au lieu qu'elle n'eſt qu'un abus des mots, & un faux emploi des abſtractions.

Mais de ces Européens, grands dans les ſciences, brillans dans les arts méchaniques;

profonds dans les ſyſtêmes d'économie politique; qui ſont ceux qui ont porté jadis les beaux-arts à leur perfection? les Grecs, les ſeuls Grecs.

Les beaux-arts ſont le réſultat du génie animé par la ſenſibilité, & embelli par l'imagination. Cet ardent enthouſiaſme qui ſaiſit tous les objets de la nature, les répéte, les anime, les vivifie, c'eſt la combinaiſon la plus ſublime des plus brillantes facultés de l'homme. Par l'art de l'imitation il donne l'accent de la parole à des objets inanimés. *C'eſt la couleur de notre ame jettée ſur la matière.*

De-là nait le beau, le vrai, le ſublime; en un mot, l'idéal qui prend ſa ſource dans la nature, mais d'une nature perfectionnée par l'enthouſiaſme du génie.

Les beaux-arts ſont donc le réſultat le plus difficile de la civiliſation. Ils ſuppoſent non-ſeulement le développement du génie, mais une vérité, une perfection dans les ſens qui dépendent abſolument de la molleſſe des fibres, de la fineſſe des organes, & de la délicateſſe des ſenſations. Ces qualités phyſiques forment le caractère d'une nation privilégiée de la nature; & je n'oſerois décider quel pays doit être plus

fier, celui qui a produit Apelle, ou celui qui a donné Newton.

L'esprit philosophique est un froid calcul de la raison qui ne demande point la chaleur du sentiment. Il peut être le partage de toutes les nations. Il est plus lié à la méchanique des idées sociales qu'à celle des sensations primitives de la nature.

Mais toutes les circonstances qui ont la puissance de développer le génie, d'animer le sentiment, de perfectioner les sens, contribuérent à la gloire des Grecs. La douce température du climat, l'élégance des formes dans ses habitans; la simplicité de leurs mœurs; l'exercice de la gymnastique, l'amour de la beauté, une constitution libre & fédérative, une religion qui exaltoit l'amour-propre, au lieu de l'avilir; une émulation pour le noble emploi des richesses; l'enthousiasme de la gloire; tout enfin se trouva réuni à Athènes pour exciter un peuple sensible à laisser au monde des chefs-d'œuvres, qui font l'honneur de l'esprit humain. Ils sont & seront les modèles pour toutes les nations polies qui voudront répéter les scènes de la nature par l'organe de l'imagination.

Privés de ces modèles nous verrions avec la plus grande indifférence, qu'un peuple qui s'appelloit *Grec*, exiſtoit il y a trois mille ans, ainſi que nous regardons l'exiſtence ſtérile de Carthage; mais les monumens durables que le génie grec a ſu s'élever à lui-même perpétuent l'exiſtence d'Athènes. Elle nous inſtruit & nous étonne encore, quoiqu'elle ait ceſſé d'exiſter.

Mais laiſſons la Grèce aujourd'hui dégradée & barbare; & tournons nos regards vers des contrées heureuſes & floriſſantes; des contrées gouvernées par un monarque, père de ſes ſujets, qui réunit à l'eſprit guerrier de ſon auguſte prédéceſſeur la ſenſibilité d'ame de Trajan. Ce ſont les contrées pruſſiennes illuſtrées autant par un patriotiſme héroique que par l'éclat des victoires. L'amour de la patrie & de la gloire me paroit être ici le ſentiment de tous les cœurs. C'eſt en perpétuant d'âge en âge ce ſentiment précieux que la monarchie pruſſienne pourra conſerver à jamais ſon importance politique en Europe, & ſe promettre l'immortalité du nom.

Oui, les Pruſſiens parviendront à cette haute deſtinée, ſi par une diſcipline mâle, par une éducation active, & par des inſtitutions dont le génie ſeul eſt capable, ils ne ceſſent jamais d'être citoyens & guerriers. De toutes les na-

tions du monde les Romains conservèrent le plus long-tems l'esprit guerrier; la Prusse peut imiter cette étonnante nation,

La lecture de la guerre de sept ans, écrite par Frédéric II, rendue élémentaire & classique par un édit public pour toute la jeunesse du royaume, pourra perpétuer dans tous les cœurs l'enthousiasme des armes, & celui de la patrie. L'opinion & la loi sont les deux puissans ressorts de tout gouvernement. Les momens d'une nation sont les siècles, & la postérité l'observe.

Je ne suis point étranger à la Prusse, Messeigneurs & Messieurs: j'en suis citoyen par mon cœur. Les liens du sang qui m'attachent à la maison royale *a*), & un tendre dévouement à l'auguste personne de Frédéric-Guillaume, me donnent le plus vif intérêt pour tout ce qui la regarde.

L'honneur que je reçois aujourd'hui me devient infiniment plus précieux par la présence de princes *b*) aussi respectables par leurs talens & leur caractère, que par le haut rang où le ciel les

a) Le prince de Gonzague descend d'une fille de Jean surnommé l'Alchimiste, Margrave de Brandeburg.

b) L. L. A. A. R. R. les fils de Sa Majesté.

a fait naitre; & de cette admirable princeſſe c) qui a fait voir tant de grandeur d'ame dans ſes revers, & tant d'humanité dans ſon triomphe, lorsqu'elle parvint à délivrer la république de Hollande du joug oppreſſeur d'une faction ennemie de la patrie & des lois.

Toutes ces circonſtances, Meſſeigneurs & Meſſieurs, élévent mon eſprit, échauffent mon cœur pour faire de nouveaux remercimens à cette illuſtre aſſemblée.

c) S. A. R. Madame la prince d'Orange.

21.

Reparties de MM. de Crébillon, Piron, l'abbé de Voisenon, & de Voltaire.

PIRON avant de donner au théâtre français les pièces qui ont fait sa réputation, travailloit pour la foire, où il fournissoit tous les quinze jours une pièce qui avoit assez de succès pour lui rapporter de l'argent. A la représentation des *Chimères*, opéra-comique de sa façon, il se trouva à côté d'un homme qui se récriait contre cette farce, en disant: „Que cela est mauvais! que cela est pitoyable! Qui est-ce qui peut faire des sottises pareilles? C'est moi, monsieur, lui répondit Piron, ne criez pas si haut, parce qu'il y a beaucoup de gens ici qui trouvent cela bon pour eux„.

La pièce du *Fat* donnée aux Français en 1751, tomba parceque l'auteur n'avait pas bien saisi les nuances de ce caractère. Piron, instruit de cette chûte, s'écria: Je m'y attendois. Jamais un homme ne se connait assez bien pour se peindre au naturel „.

⁂

A une représentation de *Gustave*, l'abbé Desfontaines rencontra Piron avec un habit trop somptueux, à ce qu'il lui sembloit, pour un poëte. Il lui dit en l'abordant: En vérité, mon pauvre Piron, cet habit n'est guères fait pour vous „. „Cela peut être, répondit Piron; mais, monsieur l'abbé convenez aussi que vous n'êtes guères fait pour le votre „.

⁂

L'auteur de *Xerxès* faisait mourir presque tous les personnages de sa tragédie. Une actrice qui avait la réputation d'avoir empoisonné plusieurs personnes de ses faveurs, voulant se moquer de notre poëte, lui demanda la liste des morts: „Et vous, mademoiselle, reprit Crébillon, „donnez-moi la liste de tous ceux que vous avez blessés „.

⁂

Un jeune homme présentant une pièce de vers à M. de Crébillon, le papier échappa des mains du censeur & vola dans le feu. „Cette pièce, dit-il en souriant, n'a pas manqué sa vocation„.

⁂

L'abbé de Voisenon disoit en parlant du *Cercle*, petite comédie, où il se trouve quelques peintures assez vraies de ce qui se passe entre les gens d'un certain monde: „Il faut que Poinsinet ait écouté aux portes„.

⁂

Un jeune homme ayant montré à M. de Crébillon une critique peu mesurée de quelques écrivains estimables, il la lui rendit avec indignation, en lui disant: „Jugez à quel point la satyre est méprisable, puisque vous y réussissez en quelque façon à votre âge„.

⁂

L'acteur qui devait jouer le rôle de l'empirée, dans la *Métromanie*, homme de la plus belle figure du monde, embarrassé de la manière dont il s'habilleroit, consulta Piron. „Tranquillisez-vous, lui dit le poëte, „à la

première répétition vous prendrez modèle sur moi „.

⁂

Dans un voyage que Piron fit à Bruxelles pour voir le grand Rousseau, ils se trouvèrent un jour seuls au milieu de la campagne. Midi sonne, Rousseau se met à genoux pour dire l'*Angelus*. „M. Rousseau, lui dit Piron, „cela est inutile, Dieu seul nous voit „.

⁂

Piron s'était fait la plus haute idée d'un homme de lettres. Il ne souffrit jamais qu'on osât la rabaisser en sa présence. Un jour, étant prêt d'entrer dans l'appartement d'un grand seigneur, comme celui-ci reconduisait une personne qualifiée. „Passez, monsieur,„ dit le maître du logis à la personne qui s'arrêtait par politesse, „passez, ce n'est qu'un poëte„. „Puisque les qualités sont connues, repartit Piron, je prends mon rang„. Et il passa le premier.

⁂

A la première représentation de l'*Oedipe* de M. de Voltaire, pièce qui fut reçue avec transf-

port, un jeune seigneur frappa sur l'épaule de l'auteur, la pièce finie, en lui disant: „C'est à merveille, Voltaire„. Le poëte enyvré de son succès, trouva ce ton trop familier, & riposta: „Je suis bien, monsieur, pour vous„. Mais, reprit le seigneur, „il y a une si grande différence entre vous & moi„. „La seule que j'y trouve, répondit fièrement M. de Voltaire, „c'est que je porte mon nom, & que vous traînez le votre„.

*

M. de Crébillon ayant harangué Louis XV au nom de l'académie en 1744 & en 1747, il le fit avec une noble fermeté qui surprit quelques-uns de ses amis. „Eh! pourquoi, leur dit-il, aurais-je été intimidé par la présence d'un prince, qui ne peut faire trembler ses sujets que par la crainte de le perdre„.

22.

Poésies.

LES SEPT BEATITUDES.

Heureux qui connoît & qui brave
les préjugés & les erreurs,
de son siècle n'est point l'esclave,
& sans honte ose avoir des mœurs!

Heureux qui, dans un doux asyle,
bien loin des villes & des cours,
peut, libre, indépendant, tranquille,
dans le repos couler ses jours!

Heureux qui s'enchaîne & se lie
par d'éternels engagemens,
s'il peut, pendant toute sa vie,
garder & bénir ses sermens!

Heureux qui, formant la jeuneſſe
d'enfans bien à lui, bien chéris,
peut en faire dans ſa vieilleſſe,
ſes premiers & ſes vrais amis!

Heureux celui dont l'ame honnête
ſe livre aux vertus par penchant,
qui dans le cœur, non dans la tête,
en conſerve le ſentiment!

Heureux celui qu'on voit encore
s'éteindre ainſi que le ſoleil,
dont le couchant, comme l'aurore,
brille d'un feu pur & vermeil!

Heureux qui quitte la lumière
ſans repentir & ſans regrets,
& qui termine ſa carrière
entouré d'heureux qu'il a faits!

LE SOMMET
du Saint-Gothard.

QUEL affreux changement! un silence éternel
règne sur cette plage où la nature expire:
c'est du sombre néant le formidable empire,
c'est un séjour de mort sans un être mortel;
jamais de mouvement; jamais d'un doux ramage
les sons harmonieux n'y remplirent les airs.
Si le fier acquilon, messager des hivers,
y souffle quelquefois, nul arbre, aucun feuillage
ne l'annonce au regard; par-tout sur son passage,
il trouve le silence & l'immobilité.
De son souffle glacé le lugubre murmure,
de rochers en rochers se propage & mugit;
unique & triste son que l'oreille entendit,
& que dans ses déserts entendra la nature.

Par M. le chevalier de la T.

VERS
sur le Luxembourg.

PAISIBLE bois, jardin silencieux,
où venoit s'égarer mon heureuse indolence,
lorsque mon cœur encor dans son enfance
ne formoit que de simples vœux,
qu'approuvoit toujours l'innocence;
j'ose te préférer à ces jardins pompeux,
où l'essaim des Laïs parjures,
belles de leurs appas, moins que de leurs parures,
ne brigue en se montrant que l'hommage des yeux,
Près de tes maronniers antiques,
ces témoins discrets des amours,
rien ne sauroit troubler le cours
de mes pensers mélancoliques.
Ah! si l'esclave du bon ton
dédaigne de goûter le frais sous leur feuillage,
souvent l'ami des arts, l'astronome, le sage,
y vient méditer Loke, & Voltaire, & Newton.
L'amant, que sous ce bois égare sa tendresse,
Héloïse à la main, y rêve à sa maîtresse.
Le poëte, ami de la paix,
aime à se recueillir sous cette ombre chérie.
L'éleve & l'héritier du Sophocle François.

La Harpe, de ſon maître évoquant le génie,
& des vieux préjugés retraçant les forfaits,
peut-être y ſoupira les vers de Mélanie.
C'eſt ſous cet arbre qu'a planté
un monarque à l'amour comme à l'honneur fidelle,
qu'autrefois Fontaine a chanté
Henri quatre tombant aux pieds de Gabrielle,
& déſormais aux yeux de la poſtérité,
il en ſera plus grand, elle en ſera plus belle.
Quel François, quel poëte, & ſur-tout quel amant
pourroit s'en approcher ſans attendriſſement?
Sous ce boſquet ſolitaire paiſible,
il eſt doux de rêver, & plus doux de pleurer.
C'eſt ici que l'homme ſenſible,
de touchans ſouvenirs ſe plait à s'entourer.
N'en doutons pas, le cœur rempli de ſa Délie,
autrefois dans un lieu pareil,
aux derniers rayons du ſoleil,
Tibulle médita ſa première élégie.
Parny, chantre aimé des amours,
toi, que le jeune amant à ſa jeune maîtreſſe
avec tranſport lira toujours,
toi, qui ſeul de ton ſexe as connu la tendreſſe,
comme la ſent le mien dans ſes premiers beaux jours,
viens, que ton luth réſonne encore:
ton luth n'a point perdu ſa grace & ſa douceur,

& si je n'ose unir un nom cher à mon cœur,
au nom chéri d'Eléonore,
à ta douleur du moins j'unirai ma douleur.
Victimes tous les deux des plus tendres foiblesses,
des erreurs de l'amour tous le deux revenus,
nous promettrons de n'aimer plus:
hélas! tiendrons-nous nos promesses?

Par Madame Dufrénoy.

NAIVETE.

Deux enfans, l'un issu d'un hymen légitime,
l'autre fils d'un père anonyme,
au jeu se disputèrent. Quoi!
dit le premier, tout fier de sa naissance,
pareil marousle auroit la suffisance
de vouloir s'égaler a moi!
va! tu n'as point de père.
Morbleu, répond l'autre en colère!
j'en ai peut-être plus que toi.

Par M. Cavalier.

PROPHETIES PERPETUELLES.

AIR: *A l'abri des traits de l'amour.*

TANT que la nature inſtruira
Philomèle à chanter ſa peine;
Petits oiſeaux, l'on vous verra
Deux à deux voler dans la plaine.
Tant que le papillon vivra,
Tant qu'il fera des tourterelles,
Le papillon voltigera,
Les colombes ſeront fidelles.

Tant que le boſquet fleurira,
Qu'il ombragera la fougère,
L'amant au boſquet tâchera
D'attirer la tendre bergère.
Tant que Phébé ſuccédera
Au char brillant de la lumière,
La paiſible nuit prêtera
Son ombre à l'amoureux myſtère.

Tant qu'au printems l'on trouvera
Sur les buissons roses nouvelles,
Leur destin le plus doux sera
De mourir sur le sein des belles.
Tant qu'Atropos épargnera
De mes ans la course rapide,
Ma mémoire conservera
Le nom chéri d'Adélaïde.

*Par M. Carn**.*

I.

MANUSCRITS.

Vacat.

II.

FRAGMENS

OU

EXTRAITS DE LIVRES.

I.

MANUSCRITS.

II.

FRAGMENS

OU

EXTRAITS DE LIVRES.

23.

Suite des Extraits des Mémoires du comte de Paradès.

LA campagne étant à peu près finie, Paradès chercha à employer utilement son tems, en s'occupant des moyens de faciliter l'attaque des différentes places d'Angleterre. Il commença par Plimouth, dont il leva le plan dans le plus grand détail, ainsi que celui des différens ports & cayes, qu'il parcourut, la sonde à la main, avec grande attention; il en dressa des mémoires; ensuite il songea à un objet plus important.

Il avoit un homme fidele, qui lui rendoit compte exactement de tout ce qui se passoit dans le port; mais c'est à quoi se bornoient toutes

ses fonctions. Il ne le crut pas propre à favoriser une grande entreprise, & n'osa pas s'ouvrir à lui sur toute l'étendue de ses projets, dans la crainte de l'effrayer. Il jetta les yeux sur le sergent de la citadelle, qui, comme nous l'avons vû, l'avoit si bien servi dans la troisieme tournée en Angleterre, jugeant plus capable de seconder ses desseins.

Ne sachant pas son nom, ni à qui s'adresser pour le découvrir, & n'étant pas connu de ses gens, il prit le parti d'aller se promener dans la cidatelle, jusqu'à ce qu'il le pût trouver. Le troisieme jour, il y réussit & l'aborda. Cet homme parut charmé de revoir Paradès, qui lui dit qu'il avoit un bâtiment dans la rade, & l'invita à venir le voir (il s'étoit trop bien trouvé de sa premiere rencontre, pour négliger la seconde). Parades lui donna le nom du bâtiment, & ils se séparerent.

Le lendemain matin, le sergent se rendit à bord. Après l'avoir bien traité, Paradès lui fit présent de six bouteilles d'eau de vie, qu'il emporta, avec promesse de revenir le jour suivant.

Paradès n'avoit pas non plus osé confier à son capitaine les nouveaux projets qu'il méditoit, ne lui croyant pas assez d'audace pour les

seconder selon ses vues; ne voulant pas s'entretenir de cette affaire en sa présence, lorsque le sergent revint le lendemain, il se fit débarquer avec lui sur la côte voisine, sous le prétexte de s'y promener. Il laissa les matelots à la garde du canot, & ils s'éloignerent dans les terres.

Après un court préambule, Paradès parla au sergent de sa misere, & lui offrit de faire sa fortune, s'il vouloit s'attacher à lui & le servir. Le sergent répondit qu'il l'avoit traité si généreusement la premiere fois, que depuis ce moment il lui étoit entierement devoué. Paradès lui représenta que le service qu'il exigeoit de lui étoit un peu délicat; que peut-être il en seroit effrayé, mais qu'avec de la prudence & de l'adresse on éviteroit tous les dangers. Le sergent répliqua qu'il se sentoit capable de tout entreprendre pour l'obliger, & qu'il ne tiendroit pas à lui de sortir de l'état misérable où il étoit réduit. Croyant l'avoir amené au point où il le désiroit, Paradès s'ouvrit à lui & lui confia que son projet étoit de découvrir les moyens de mettre Plimouth dans les mains du roi de France. Le sergent lui dit qu'il avoit soupçonné quelque chose la premiere fois qu'il l'avoit vu, à la maniere dont il l'avoit payé; mais que la grandeur du péril le faisoit trembler. Paradès ne

lui donna pas le tems de réfléchir. Voici, lui dit-il, cinquante guinées que je vous donne à compte de ce qui vous reviendra. Je vous en donnerai autant tous les mois, & vous aurez dix mille guinées si l'entreprise réussit.

Le sergent n'eut pas le mot à répliquer à un pareil argument. *Je me livre à vous, & me soumets à tout ce que vous exigerez de moi; dictez monsieur: que faut-il que je fasse?* Telle fut la réponse de Paradès. Rien pour le moment: ceci est un projet, dont l'exécution demande des réflexions; il me suffit de vous avoir dans la place, pour me servir au besoin. Paradès lui demanda ensuite s'il connoissoit le garde-pavillon & le portier de la place. Le sergent lui répondit qu'il connoissoit peu le garde, mais que le portier étoit son ami. Eh bien! tâchez de le gagner, nous aurons peut-être besoin de lui; faites aussi connoissance avec le garde des signaux, & vous m'en rendrez compte à mon premier voyage. Paradès lui dit ensuite qu'il partoit dans trois jours, & lui recommenda le secret; après quoi ils retournerent à bord, d'où il le fit conduire à Plimouth.

Les vues de Paradès se porterent plus loin. Incertain si le sergent parviendroit à gagner le garde-pavillon de la cidatelle, qui pouvoit don-

ner l'alarme, il remédia à cet inconvénient, en se rendant maître du premier signal de la côte, qui, étant à lui, répéteroit mal, & à sa volonté.

Il en vint à bout, au moyen d'un matelot italien qu'il avoit à son bord, qu'il s'étoit attaché par de bons traitements, & dont il avoit mis la fidélité à l'épreuve. Thomas se présenta à ce garde comme déserteur d'un bâtiment, & l'ayant prié de le cacher chez lui, avec promesse de le bien payer, sa proposition fut acceptée.

Toutes ses dispositions étant faites, & ses arrangemens pris à Plimouth, Paradès fit lever l'ancre, & prit la route de Portsmouth.

Il ne s'y rendit pas en ligne droite; il s'occupa de la reconnoissance des baies de *Stuard*, de *Torbay*, & de tous les mouillages de la côte, jusqu'au passage des *Aiguilles*. Il s'arrêta dans tous ces endroits, & les parcourut la sonde à la main. Par ce moyen il acquit une connoissance entiere & parfaite de ces côtes. Ensuite il alla jetter l'ancre en face de *Yarmouth*, petite ville dans l'isle de *Wigth*, quelques lieues en dedans des *Aiguilles*, & il reconnut cette place.

Il avoit souvent passé devant la forteresse appellée *Havre-Castel*, bâtie sur un rocher dans

la mer, & garnie d'une artillerie redoutable, qui défend l'entrée des *Aiguilles*; il ne lui avoit pas encore été poſſible de s'y ménager des intelligences.

Comme il y avoit des troupes angloiſes, quoiqu'en petit nombre, il jugea qu'il ſeroit dangereux de faire des tentatives ſemblables à celles qu'il avoit faites à Plimouth. Il changea donc de méthode, & prit le parti de tromper ſon équipage & la garniſon, en les faiſant ſervir les uns & les autres à la réuſſite d'un projet qu'il forma.

Il dit au capitaine, qu'étant content de ſes ſervices, il vouloit le mettre à portée de gagner beaucoup d'argent; que pour cela il vouloit charger 50 tonneaux d'eau-de-vie de France, du vin & d'autres denrées, & les venir dépoſer à *Havre Caſtel*, ajoutant qu'il lui en abandonneroit le profit, & qu'ainſi il n'avoit qu'à s'arranger avec la garniſon du château, pour qu'elle reçût de nuit tout ce qu'on apporteroit. Tout ce qui avoit apparence de gain intéreſſoit vivement le capitaine; il goûta fort ce plan. Ils ſe rendirent au fort, &, ſans de longs détours, ils firent leurs propoſitions au chef de la troupe. Celui-ci aſſembla quelques-uns de ſes gens, & fit rapport qu'un bâtiment *fmuggler* (contreban-

dier; Paradès s'etoit annoncé pour tel), offroit de déposer sa cargaison dans le château, en partageant les profits avec la garnison, que les marchandises ne resteroient jamais plus de quatre jours en dépôt, tems nécessaire pour en donner avis aux négocians qui devoient les faire enlever. Cela fut trouvé facile. On convint qu'il seroit payé comptant à la garnison, quatre guinées par chaque barrique de vin & d'eau-de-vie qu'on déposeroit, & à proportion pour les autres objets.

Cet article convenu, nous réglâmes les signaux de reconnoissance que je ferois. On convint de plus que la *Bretagne* n'arriveroit jamais que de nuit, à la fin du flot, & qu'on se tiendroit préparé pour la recevoir. Paradès les quitta, en les assurant qu'ils ne tarderoient pas à le revoir.

De retour à *Yarmouth*, il fit lever l'ancre pour aller mouiller dans la baie *Cœuw*, où on lui avoit dit qu'il y avoit une petite forteresse.

De-là il se rendit à *Newport*, capitale de l'isle, petite ville ouverte, à deux lieues dans les terres.

Il resta deux jours en rade, après quoi il fut mouiller à *Spithead*, au milieu de l'escadre angloise, pour s'occuper de la reconnoissance de *Portsmouth*. Ayant achevé & conduit à per-

fection tous les projets qu'il avoit formés, Paradès se détermina à revenir en France, pour rendre compte au ministre de sa conduite.

Mais voulant éprouver la garnison de *Havre-Castel*, il se présenta en vue le sixieme jour qu'il l'avoit quittée. Il fit ses signaux de reconnoissance, auxquels on répondit. La nuit il débarqua l'eau de-vie & le vin qui lui restoit. On but un coup & l'on se sépara trois fois. Depuis, il a fait le même manœuvre avec le même succès; & chaque fois il est entré dans la place avec un nombre de soldats, supérieur à la garnison.

Après avoir fait les dispositions propres à assurer le succès des entreprises que la France pourroit former contre l'ennemi, Paradès vint débarquer près du Havre, d'où il se rendit à Versailles, ordonnant à son bâtiment d'aller l'attendre dans la Tamise.

Il remit à M. de Sartine les mémoires détaillés de toute sa conduite; ce ministre en rendit compte au roi, qui gratifia Paradès d'un brevet de capitaine de cavalerie, en date du 31 aout 1778, & d'une pension de dix mille livres.

M. de Sartine ayant approuvé tout ce qu'avoit fait Paradès, & les dépenses se trouvant

augmentées de plus de 300 liv. ſterlings par mois, il y pourvut.

Ayant traité pour une année entiere avec tous ſes agens, Paradès ſupplia M. de Sartine de lui faire remettre le montant total des dépenſes en un ſeul paiement, lui obſervant que cela le mettroit à portée de gagner beaucoup d'argent, par différentes ſpéculations de commerce, qui ne dérangeroient rien à ſon ſervice & couvriroient certaines démarches qu'il étoit forcé de faire ouvertement. Le miniſtre lui accorda ſa demande, & en conſéquence lui fit remettre la ſomme de 14,000 livres ſterlings, qui faiſoient à-peu-près, la ſolde des dépenſes qu'il avoit arrêtées pour l'année. Enſuite il lui donna ſes inſtructions pour la conduite à tenir avec ſes agens, & pour ce qu'il déſiroit ſavoir des ſecrets du cabinet. Paradès retourna donc à Londres, où il arriva le 12 ſeptembre. Son premier ſoin fut de faire une tournée générale, afin de connoître comment chacun faiſoit ſon devoir. A Plimouth, il trouva le garde-pavillon & le portier dans ſes intérêts; il leur aſſigna 25 livres ſterlings par mois. Son matelot Thomas étoit inſtallé au premier ſignal de la côte. Il y faiſoit ſeul les fonctions du garde, & remit à Paradès la copie de tous les ſignaux de reconnoiſſance. Le ſergent de la citadelle lui dit

qu'en cas d'entrepriſe, il répondoit que la grande porte qui conduit aux batteries, ſeroit ouverte, ainſi que celle de la poterne, à l'angle du baſtion, par où les troupes pourroient défiler; qu'au ſurplus, il encloueroit toutes les batteries, ainſi qu'il avoit paru le déſirer. Ayant payé à chacun d'eux ce qui lui revenoit, il ſongea à ſe rendre à Briſtol, d'où il vouloit paſſer en Irlande.

Avant ſon départ, il fut averti qu'on alloit vendre à l'enchere, dans le port, huit bâtimens marchands pris ſur les François, & qu'il y auroit beaucoup à gagner ſur cette acquiſition. Il donne ordre à ſon agent principal de ſe porter acquéreur pour ſon compte; &, en effet, ſur cette opération, il gagna 105 mille livres. Enſuite il partit pour Briſtol, d'où il ſe rendit en Irlande.

Il parcourut tous les ports de ce royaume, où les convois s'aſſembloient, & reconnut que partout les mêmes facilités ſubſiſtoient pour agir offenſivement. Il en fit des mémoires détaillés qu'il expédia à M. de Sartine.

Paradès retourna à Londres pour veiller à la correſpondance. Il y fut malade pendant envi-

ron un mois des fatigues qu'il avoit essuyées depuis une année.

Dans cette tournée, il eut le bonheur de faire évader & de conduire sain & sauf à Calais un officier de marine, envoyé par M. de Sartine pour une commission secrete, & que la populace vouloit arrêter & faire punir comme un espion. A ce sujet, Paradès ajoute qu'en différentes fois il a fait embarquer, ou embarqué lui-même plus de trois cens matelots ou officiers françois qui s'étoient échappés de leurs prisons, soulageant leur nécessité & donnant à chacun l'argent dont il pouvoit avoir besoin, sans en avoir jamais rien répété au gouvernement ni à personne.

Une flotte de 300 voiles s'étant réunie à la rade des dunes, il en fit passer l'avis au ministre, ainsi que celui de sa destination, & de la route qu'elle devoit tenir, avec le nombre de vaisseaux d'escorte.

En même tems il l'informa que s'il le jugeoit à propos, il partiroit deux jours avant la flotte, pour donner avis à Brest de son passage, dans le cas où il voudroit y faire tenir prête une division pour l'intercepter: ce que le ministre agréa.

Lorsqu'ils eurent dépassé *Postland*, ils furent accueillis d'un coup de vent terrible. . . La *Bretagne* eut son grand mât cassé, ses voiles emportées, & fut jetté au large. Le 31, s'étant rapproché de la terre, pour chercher un abri contre le mauvais vent, qui duroit encore, il fut accueilli du plus terrible coup de vent connu de mémoire d'homme, qui porta son bâtiment à la côté, où il fut brisé. La moitié du monde y périt; il resta, avec le surplus de l'équipage, attaché sur la proue du bâtiment, jusqu'au lendemain, qu'on put les secourir. Plus de 60 navires eurent le même sort dans cette nuit désastreuse. Il perdit environ 600 livres sterlings qu'il avoit à bord.

Il fit conduire à Londres, par son capitaine, tous les matelots qui lui restèrent.

Lorsqu'ils y furent, son premier soin fut de se procurer un autre bâtiment. Il acheta le *Kingstown*, du port de dix canons, qui lui coûta 2,500 livres sterlings. Il donna avis à M. de Sartine du malheur qui venoit de lui arriver & du nouvel achat qu'il avoit fait. Ce ministre lui fit remettre 4,000 livres sterlings, pour réparer les dommages.

Dans le chapitre V des mémoires que nous abregeons, Paradès préſente, en deux tableaux détaillés, l'état général des ſommes qu'il a reçues de gouvernement pendant l'année 1778, & l'état des bénéfices faits pour ſon compte durant la même année.

Du premier de ces tableaux, il réſulte que depuis le mois d'avril 1778, juſqu'au 13 janvier 1779, le total des fonds faits par le roi ſe montoit à la ſomme de . . . . . 690,000 liv.

Que la dépenſe, pendant ce tems, ne ſe montoit qu'à 493,716

Et qu'ainſi, au premier janvier 1789, il lui reſtoit en caiſſe de fonds appartenans au roi . . . . . 196,284 liv.

Les bénéfices de Paradès, ſur l'achât de pluſieurs bâtimens, ſur des intérêts dans ſix corſaires, ſur la converſion des louis d'or en guinées, ſur les effets publics, &c. &c. lui avoient produit, en quelques mois, 825,000 liv.

Il plaça 250,000 liv. en contrats. Peu de tems après, il acheta une maiſon à Paris, rue de la vieille Eſtrapade, qu'il paya 70,000 liv. il employa environ 50,000 liv. en mobilier & chevaux. Il conſerva en caiſſe 450,000 livres, (indépendamment des fonds appartenans au

gouvernement) pour tenter de nouveau la fortune, qui l'avoit si bien traité.

Il avoit, en différentes occasions, rendu compte de ses bénéfices & des moyens qui les lui avoient procurés, à M. de Sartine, qui chaque fois y avoit donné son approbation.

„Un accroissement de fortune aussi considérable, en si peu de tems, auroit pu paroître incroyable, si j'avois négligé d'en indiquer les causes. J'ajouterai que si mon but unique eût été de m'enrichir, j'eusse pu doubler aisément mon *avoir*, en faisant usage des moyens les plus légitimes, & que j'ai négligé de donner mes soins à différentes affaires qui m'auroient procuré des bénéfices considérables, parce que ces soins auroient pu nuire à ceux qu'exigeoient les fonctions importantes dont le gouvernement m'avoit chargé: les entreprises que j'ai faites n'ont été qu'accidentelles, & lorsqu'elles se sont présentées sous l'aspect le plus facile.

„Enfin, le ministre, pour me mettre à portée de travailler utilement pour moi, en faisant les affaires du roi, m'avoit accordé une grace peu commune; c'étoient deux passe-ports pour deux bâtimens Anglois, au moyen desquels je pouvois faire le commerce sans risque.

On

„On peut juger des avantages infinis que j'aurois pu retirer d'une pareille faveur, si j'eusse voulu en faire usage pendant le tems de la guerre; mais cela auroit éxigé des soins que les circonstances relatives au service du roi, auquel je me devois de préférence, ne m'ont pas permis; & par un hazard heureux, la fortune m'avoit offert des moyens plus courts & dont mon ambition étoit satisfaite„.

A la fin de janvier 1779, Paradès sortit de la Tamise, comptant se réunir à une deuxieme flotte qui s'assembloit encore aux Dunes; mais, comme elle n'étoit pas prête à partir, il alla jetter l'ancre à *Spithead*.

Tous les vaisseaux de l'escadre angloise y mouillerent dans un grand désordre. Il entra de nuit, & mouilla au milieu de l'escadre, sans exciter la plus légere défiance: cette facilité lui fit concevoir un projet, qu'ils s'empressa de communiquer au ministere, en se faisant débarquer en France, pour se rendre à Versailles.

Il lui proposa de faire armer, en toute diligence, à Brest, deux brûlots, qu'il iroit prendre, & qu'il conduiroit à *Postmouth*, à la suite de son bâtiment, comme deux prises; que tandis qu'il entreroit avec un de ces brûlots à *Spi-*

thead, l'autre passeroit par les *Aiguilles* pour arriver de nuit sur la fin du flot; qu'on mettroit le feu en même tems l'un en tête & l'autre en queue de l'escadre, ce qui indubitablement la consumeroit en entier. Il ajouta que le sort le moins facheux qui pût arriver aux vaisseaux qui ne seroit pas brûles, seroit d'échouer, parce qu'au milieu de la nuit, le seul parti qu'on auroit à prendre, c'étoit de couper les cables, & qu'avant d'avoir pu mettre les voiles dehors, pour soutenir le bâtiment, il feroit naufrage: le mouillage de *Spithead* étant étroit, ne permettoit aux vaisseaux de dériver ni de sortir de nuit sans péril.

Paradès se chargea de conduire un des brûlots, & son capitaine s'engagea à conduire l'autre, moyennant 25,000 livres sterlings qu'on lui compteroit, & une pension du roi de 12,000 livres en France, où il s'établiroit.

Il proposa aussi au ministre de faire armer un autre bâtiment, avec 200 hommes de troupes de debarquément, escortés de deux frégates & d'un vaisseaux, pour s'emparer en même tems de la forteresse de *Havre-Castel*, qui défend le passage des *Aiguilles*.

M. de Sartine agréa ce projet, & donna des ordres à Breſt pour armer en brûlots deux gros bâtimens. Il commenda à Paradès de faire toutes les diſpoſitions néceſſaires pour faciliter la ſurpriſe de *Plimouth*, ſi on vouloit la tenter en même tems qu'on agiroit contre l'eſcadre angloiſe. Il ratifia les promeſſes que Paradès avoit faites à ſon capitaine & à quelques officiers, qui ne devoient avoir leurs effets qu'après le ſuccès.

Paradès retourna s'embarquer près du Havre, où l'attendoit ſon bâtiment, qui, conformément à ſes intentions, s'étoit chargé d'eau-de vie.

Le lendemain, il ſe préſenta à l'entrée des *Aiguilles*; & le ſoir, il déchargea dans le fort tout ce qu'il avoit à bord. avec autant de confiance & de facilité que la premiere fois.

La grande flotte aſſemblée aux Dunes étant au moment de partir avec celle de la compagnie des Indes, Paradès en donna avis à M de Sartine, qui fit tenir une diviſion prête à Breſt, pour l'intercepter.

La flotte ayant reçu ordre d'appareiller, Paradès mit à la voile, & arriva à l'entrée de la manche 24 heures avant elle. Il rencontra ſur

Oueſſant un convoi françois venant de Saint-Domingue, dont nombre de bâtimens, deſtinés pour le Havre & Saint-Malo, prenoient la route de ces ports; un calme plat qui dura trois jours les ſurprit dans cette poſition. La force du courant fit dériver deux de ces bâtimens, du port de cinq cens tonneaux chacun, ſur celui de Paradès, qui les hèla, pour les prévenir du danger où ils étoient, en leur conſeillant de changer de route & d'entrer à Breſt. Il en hèla ſucceſſivement cinq; ils répondirent qu'ils ſuivroient le conſeil qu'il leur donnoit, ainſi que le reſte du convoi. Il fit tous ſes efforts pour entrer à Breſt pendant que le calme dura; mais il lui fut impoſſible d'y réuſſir, malgré la légéreté de ſon navire; ce qui fut fort heureux pour le convoi françois; car dès que le calme ceſſa, ces mêmes bâtimens, au lieu de ſuivre l'avis qu'il leur avoit donné, firent voile pour la manche. Piqué de leur mauvaiſe conduite, Paradès leur tira à chacun une bordée, ce qui les obligea à changer de route. Deux de 500 tonneaux, qui ſe trouvoient plus engagés que les autres dans la manche, furent obligés de s'échouer ſur la côte. Il bleſſa quelques hommes à leur bord, & força les autres à entrer devant lui à Breſt, par le paſſage *du four*.

En passant devant *Bertheaume*, il rencontra 2 frégates qui sortoient du Goulet; il fit signal qu'il avoit à parler; elles mirent en panne, & lui dirent qu'elles étoient envoyées à la poursuite d'un corsaire, qui faisoit de grands ravages sur la côte. Leur ayant dit que c'étoit le sien, elles mouillerent. Dès qu'il eut jetté l'ancre dans la rade, il se rendit chez le comte d'Orvilliers, pour l'informer du passage du convoi anglois, de sa route & de ses différens points de ralliement. Ce général fit sortir une division de 6 vaisseaux avec plusieurs frégates qui se transporterent à la latitude où l'escorte angloise devoit abandonner le convoi.

Quinze jours après, on apprit que la division françoise étant arrivée à la latitude indiquée y avoit établi sa croisiere est-ouest: que le convoi anglois étoit passé à 10 heures de nuit dans ses eaux; qu'il avoit reconnu l'escadre françoise aux feux qu'elle portoit, ce qui l'avoit déterminé à forcer de voiles & à changer de route. Les vaisseaux françois étant arrivés au point du jour pour courir *est*, reconnurent trois bâtimens, traineurs, qui furent pris, & qui déclarerent faire partie du convoi general, qui avoit passé escorté d'un seul vaisseaux.

Si la division françoise fût arrivée deux heures plus tard la veille, ou que le convoi anglois fût arrivé deux heures plutot, il eût vraisemblablement été enlevé en entier, mais ce ne fut la faute de personne.

Dès que Paradès eut mouillé dans la rade de Brest, le général d'Orvilliers fit défense à qui que ce fut d'approcher de son bâtiment. Celui-ci defendit également à ses gens, de le quitter sous aûcun prétexe; il y fit porter des rafraichissemens, que l'équipage eut à discrétion pendant un mois qu'il resta dans la rade. En outre, il distribua 800 livres sterlings de gratification, 10 livres sterlings par matelot & surplus aux officiers, pour les récompenser de leur bonne conduite.

Il partit de Brest le lendemain de son arrivée, pour se rendre à Versailles, conformément aux ordres de M. de Sartine. Il l'informa de tout ce qui lui étoit arrivé; & sur le compte que ce ministre en rendit au roi, ce prince accorda à Paradès une pension de 6000 livres.

Les mémoires de reconnoissance, & les moyens d'attaque que Paradès avoit proposés ayant été acceptés dans le comité des ministres, on y décida que si les choses étoient telles qu'il les

repréſentoit, il étoit de l'intérêt de l'état d'agir, & de profiter de la négligence de l'ennemi; mais, comme il y avoit différens faits extraordinaires & difficiles à croire, on y arrêta de plus qu'on acceptoit la propoſition qu'il avoit faite, de conduire en Angleterre un officier de confiance, choiſi par le miniſtere, pour conſtater par ſon rapport, la vérité de ce qu'il avoit avancé, ainſi que pour le rectifier dans les points qu'il auroit pu mal connoître. En conſéquence on nomma M. de *Berthois*, officier du génie, qui eut ordre de ſe rendre à la cour.

Cet officier étant arrivé, ils ſe rendirent chez le miniſtre de la guerre, où il fut informé de la commiſſion dont on vouloit le charger. Le prince de Montbarey lui dit, que s'il l'acceptoit, il ſeroit récompenſé de la croix de Saint-Louis, du brevet de lieutenant-colonel, & d'une penſion de 4000 livres; & il promit à Paradès, s'il ramenoit M. de Berthois avec ſuccès de ſa miſſion, le brevet de colonel, la croix de Saint-Louis & une penſion.

M. de Berthois demanda 24 heures pour réfléchir ſur les périls de la commiſſion; aprés quoi, il ſe décida à s'en charger. Le miniſtre lui remit toutes les inſtructions, avec une gratification de 12000 livres qu'il toucha ſur le champ; & auſſitôt ils partirent pour Breſt.

Le jour qu'ils arrivèrent, ils s'embarquèrent sur le bâtiment de Paradès, qui mit à la voile, sans délai. M. de Berthois ayant désiré commencer sa reconnoissance par *Plimouth*, ils dirigerent leur route vers ce port où ils arriverent le second jour de leur navigation.

Le malheur voulut que l'équipage se trouva pris de vin au moment de mouiller; ce qui faillit avoir des suites bien fâcheuses.

La frégate. . . ayant hélé pour demander le nom du bâtiment qui mouilloit & d'où il venoit, le capitaine étant ivre, répondit avec insolence. Le capitaine de cette frégate couchoit au dock. Le lieutenant qui commandoit à sa place, se trouvant offensé de la réponse, fit sur le champ mettre sa chaloupe à la mer, & arriva à bord du bâtiment de Paradès, avec vingt-cinq hommes armés. Ils étoient à souper tranquillement, lorsqu'il entra dans la chambre avec une partie de ses gardes, & d'un ton de maitre, demanda à qui appartenoit le bâtiment, & qui étoit l'insolent qui lui avoit ainsi répondu.

M. de Berthois tout effrayé, se sauva dans la foule des matelots sur le pont. Le capitaine un peu étourdi de l'escalade du bâtiment, répondit imprudemment: *il appartient à ce gentil-*

homme en montrant Paradès, qui étoit habillé en matelot, ainsi que M. de Berthois. L'officier, étonné de le voir dans cet équipage, lui demanda s'il étoit vrai que le vaisseau fut à lui. Il répondit *oui* en françois. Son étonnement redoubla en voyant le capitaine embarrassé. Il leur dit qu'il étoit de son devoir de les arrêter, & on conduisoit Paradès, comme maître du navire, au dock.

En passant sur le pont, pour descendre dans sa chaloupe, Paradès apperçut M. de Berthois, lui serra la main, lui remit cent guinées & le recommanda à deux matelots de confiance, pour le sauver le lendemain, s'il étoit possible; après quoi, il quitta son bâtiment.

Par un singulier bonheur, l'officier de l'amirauté se trouva être à la fois & l'ami du capitaine de la frégate, & le propre correspondant de Paradès: de sorte que celui-ci, moyennant un mandat de 1500 livres sterlings sur son banquier de Londres, obtint la liberté de son équipage & la restitution de son bâtiment.

Vers les 9 heures, il retourne à son navire; il trouva M. de Berthois dans la cale, enveloppé dans son hamack, où il s'étoit tenu caché toute la nuit; ils s'embrasserent de bon cœur.

M. de Berthois & lui changerent d'habillement & se rendirent à *Plimouth* pour occuper un logement qui leur étoit préparé.

Les trois premiers jours, M. de Berthois s'occupa de la reconnoissance qu'il parcourut intérieurement, ensuite il reconnut les différens ports & rades.

Le quatrieme jour de la reconnoissance, en revenant du Dock, à six heures du soir, Paradès trouva à la porte de son logis six gardes & une voiture. Quoique cette vue ne fut pas agréable, il n'y avoit pas à reculer; ils entrerent donc & trouverent dans la salle le gouverneur du Dock auquel ils furent présentés par leur hôte, Cet aspect inattendu allarma d'abord Paradès. Quel ne fut pas son étonnement de s'entendre faire des reproches sur ce qu'on ne l'avoit pas vû au *Dock* & d'être invité à y venir, avec promesse de la meilleure réception! Toujours habile à profiter des circonstances, il engagea bientôt une conversation détaillée, & qui dura plus de deux heures avec le gouverneur, duquel il tira tous les éclaircissemens qu'il pouvoit desirer sur le mauvais état de la place. La conversation finie, M. le gouverneur prit congé de Paradès, avec de grandes protestations d'estime & d'attachement.

M. de Berthois qui avoit sué les grosses gouttes pendant tout le tems que dura cette visite, & qui trembloit à chaque question que faisoit Paradès, ne fut pas entiérement remis de ses frayeurs; aprés le depart du gouverneur, il vouloit absolument se retirer à bord du bâtiment pour y chercher de la sûreté, & y coucher. Il fallut que Paradès se servit de son autorité pour défendre aux canotiers de l'y transporter, & ce fut son bonheur, car, si Paradès eût consenti à ce qu'il désiroit, il étoit perdu, & ils seroient retombés dans des embarras mortels.

Le vaisseau *l'union*, de 90 canons, étoit sorti du *Dock*, la veille, pour se rendre en Amérique; il mouilla près de la citadelle, faute de vent. Son équipage étant trop foible, il envoya, pendant la nuit, enlever avec ses chaloupes, ceux des quatres bâtimens qui étoient dans la rade: celui de Paradès fut du nombre. Il ne resta à bord qu'un mousse & le sécrétaire qui s'étoit caché dans des tonneaux. Tous les matelots & officiers furent pris & conduits en chemise sur l'Union. Si M. de Berthois se fût trouvé du nombre, il auroit eu le même sort. La frayeur, son langage, tout l'eût décelé; ce qui les auroit exposés à de grands périls.

A sept heures du matin, ils furent informés de ce nouveau contre-tems: ce n'étoit pas une petite affaire que d'y remédier. Apres avoir examiné les moyens, Paradès s'arrêta au plus hardi, qui fut de se rendre à bord de l'Union pour y réclamer son équipage. Le capitaine lui ayant refusé, alléguant la disette de matelots où ils se trouvoit, Paradès se fit conduire au *Dock* chez le gouverneur, qui la veille lui avoit témoigné tant de bienveillance; il lui demanda justice; le gouverneur se fit un devoir de la lui rendre, & l'ayant fait accompagner par deux officiers chargés de ses ordres, le capitaine de l'Union fut obligé de renvoyer à son bord tout son monde. Il s'excusa de son mieux & ils se quitterent bons amis, après qu'il l'eut bien fêté.

Ce surcroit d'évenements causa tant d'étonnement à M. de Berthois, que si sa reconnoissance eût été finie, il seroit parti sur le champ, pour s'éloigner d'un séjour aussi inquiétant. Néanmoins il employa encore deux jours à le rendre parfaite.

Paradès, acheta dans le port de *Plimouth* 9 bâtimens francois pour la somme de 4600 liv. sterlings. Les ayant revendus, cette spéculation lui procura, déduction faite de ce qu'il distribua en gratification à l'équipage, un bénéfice

de 7000 livres sterlings, c'est-à-dire de 168000 livres tournois.

Avant de partir, il acheta aussi, pour le compte du roi, le corsaire *l'epervier*, de 400 canons, tout armé, pour le prix de 1200 livres sterlings. Il destinoit ce navire à remplacer le *Kingstown*, qui avoit besoin d'être réparé; d'ailleurs, il étoit important d'avoir deux bâtimens en fonction, pour l'exécution des grandes entreprises que l'on méditoit.

M. de Berthois ayant trop de peine à supporter la mer, ils prirent le parti d'envoyer le bâtiment à *Portsmouth*, & de s'y rendre en poste. Avant le départ, ils furent visiter les prisonniers françois à qui Paradès distribua une guinée par 10 hommes, ainsi qu'il l'avoit toujours pratiqué dans ses diverses tournées, & il sauva trois matelots françois, déserteur de l'*Union*; malgré les craintes de M. de Berthois, qui, voyant tout en noir, crut rencontrer sa perte dans cette bonne œuvre.

Ils passerent par *Wiflork*, petite ville qui servoit de prison aux officiers françois. Ils mirent 2 jours pour se rendre à Bristol. Lorsque M. de Berthois eut reconnu cette place, & que Paradès y eut terminé différentes affaires, qui exi-

geoient sa présence, ils prirent la route de Londres, où ils arriverent au bout de deux jours, mais sans s'y arrêter. De suite ils en partirent pour *Portsmouth*, où ils entrerent à 10 heures du soir. M. de Berthois employa 2 jours à reconnoître cette place & la ville de *Gosport*; après quoi il voulut passer dans l'isle de *Wigth*; mais la mer se trouva si mauvaise, qu'il leur fut impossible de s'embarquer. Ce contre-tems les détermina à se rendre en poste à *Southamptown*. Paradès y fretta un petit *sloop* dont le patron lui étoit dévoué. Lorsqu'ils mirent à la voile, la mer étoit encore houleuse, & M. de Berthois fut si malade, qu'il ne voulut jamais consentir à faire le tour de l'isle par eau; il se contenta de la reconnoître jusqu'à l'entrée des *Aiguilles*, il reconnut aussi la forteresse de *Havre-castel*, après quoi, ils vinrent débarquer à *Yarmouth* où il se remit un peu du mal de mer. Ils y prirent la poste pour se rendre dans les endroits de l'isle qui demandoient d'être vus. Lorsque la reconnoissance fut finie, ils rejoignirent le *sloop* & se rendirent à *Portsmouth*. N'ayant plus rien à faire dans cette place, ils prirent la route de Londres. M. de Berthois fit encore quelques reconnoissances le long de la Tamise; après quoi, ils s'embarquerent à Douvres sur le bâtiment de Paradès, qui les transporta heureuse-

ment à Calais. Deux jours après, ils arrivèrent à Versailles.

Le voyage qu'il venoit de faire avec M. de Berthois lui avoit occasionné une dépense de plus de 50,000 livres en frais extraordinaires.

Cet officier ayant remis ses mémoires de reconnoissance, ils furent confrontés avec ceux de Paradès, & se trouverent parfaitement conformes. Seulement ils différoient d'avis dans quelques dispositions de l'attaque.

En conséquence des promesses faites à M. de Berthois, il fut reçu chevalier de Saint-Louis, obtint le brevet de lieutenant-colonel, avec une pension de 4000 livres, reversible à sa femme & à ses enfans.

Paradès obtint le brevet de mestre le camp de cavalerie, en date du 3 juin. „Ne m'étoit-il pas permis d'esperer encore la croix de Saint-Louis pour récompense; Et j'en ai la promesse, car enfin j'avois couru infiniment plus de dangers, que M. de Berthois à qui j'avois servi de guide„.

Le rapport de cet ingénieur ayant déterminé les intentions des ministres, il fut décidé que

l'on feroit les dispositions nécessaires, pour attaquer, non-seulement *Plimouth*, mais aussi l'isle de *Wigth*.

Il n'avoit jamais été question entre M. de Sartine & Paradès, que d'une surprise, d'une invasion subite, dont le succès, au moyen des dispositions qu'il avoit faites, & malgré tous les accidens qui pouvoient survenir, étoit certain; mais quand son projet fut porté au comité des ministres, il fut d'abord changé dans quelques parties, puis augmenté, & finit par être annullé tout à fait: cependant ses propositions étoient simples. Il demandoit quatre mille hommes pour *Plimouth*, & quinze cent pour le fort des *Aiguilles*; 2 vaisseaux, 2 frégates & 2 brûlots. Ces troupes devoient s'embarquer à Brest, comme pour l'Amérique; une fois hors du port, c'étoit son affaire de les conduire.

Il avoit ses bâtimens, qui ne lui laissoient ignorer aucun mouvement de l'ennemi; il connoissoit ce qui se passoit dans l'intérieur du cabinet anglois. Il alloit à *Plimouth*, avec autant de sûreté qu'il sortoit de Brest. On étoit dans une tranquillité parfaite; l'Angleterre n'avoit pas la plus légere idée du danger qui la menaçoit; mais on trouva trop foibles les moyens qu'il indiquoit, on voulut une entreprise d'éclat & cet éclat même fit tout échouer.

On

On donna ordre à Paradès, ainsi qu'à M. de Berthois, de rendre compte à M. de Vaux de leurs reconnoissances, & de toutes les dispositions faites en Angleterre. Sur tout cela, il dressa un projet de campagne & d'attaque de *Portsmouth*, conformément aux intentions du ministre; & au lieu de 4500 hommes qu'il demandoit, & de deux millions de livres de dépenses qu'il proposoit, avec une entiere certitude de succès, on assembla une armée de trente mille hommes & on dépensa cinquante millions, pour ne rien faire, ainsi qu'il l'avoit craint.

Paradès sollicitoit toujours fortement le ministre de la guerre pour la croix de Saint-Louis; mais il ne put l'obtenir, parce qu'il perdit les bontés de M. de Mombarey, par des raisons sur lesquelles il s'est imposé silence. Il sentit toute l'amertume de ce refus. M. de Sartine, qui s'apperçut de son chagrin, chercha à la consoler, en l'assurant qu'il recevroit la croix à son arrivée à l'armée.

Ensuite il le chargea de procurer des pilotes anglois à l'armée combinée, particulierement pour le service des vaisseaux éspagnols, dont les officiers n'avoient qu'une connoissance imparfaite de la *Manche*.

Paradès lui représenta que l'argent qui lui avoit été remis pour les dépenses courantes, se trouvoit absorbé depuis le premier juin & qu'il en avoit fait beaucoup d'extraordinaires; en conséquence il le supplia de lui faire remettre des fonds.

Ce ministre lui dit que, comme il avoit des fonds à lui, il desiroit qu'il fît face de ses deniers & de son crédit, aux dépenses du département dont il étoit chargé, pendant la campagne, & qu'il le rembourseroit à la fin. L'extrême confiance de Paradès en M. de Sartine, ne lui permit pas de balancer à remplir ses intentions. Il lui remit alors un état général des dépenses faites jusqu'à cette époque.

Ici Paradès donne trois récapitulations générales; l'une des fonds reçus, l'autre des sommes payées pour le compte du roi jusqu'au premier juillet 1779, enfin la troisieme de son *avoir*.

Il en résulte que le total des fonds reçus, se montoit à 692,400 livres; celui de la dépense à 809,124, & qu'ainsi la recette excédoit la dépense de 116,724 livres dont il étoit en avance; enfin qu'au premier juillet, il avoit comptant en caisse 453,276 livres.

Il avoit eu beaucoup d'autres frais extraordinaires à supporter; il lui avoit fallu donner des augmentations de traitement de toutes parts; mais, comme d'un autre côté, son argent circuloit, les bénéfices qu'il lui rapportoit, balancerent à peu près les dépenses dont il n'avoit pas tenu note.

Cependant, le terme des traités faits avec son capitaine, étoit écoulé: M. de Sartine l'autorisa à renouveller ses traités; ce qu'il exécuta dans le dernier voyage qu'il fit peu de jours après à Londres. L'escadre de France, aux ordres de M. d'Orviliers, étant prête à sortir de Brest pour aller à la rencontre de celle d'Espagne, & les troupes françoises se trouvant en partie rendues au lieu de leur embarquement, Paradès représenta au ministre, que l'escadre angloise, pouvant être préparée avant un mois, il seroit plus avantageux de faire entrer M. d'Orvilliers dans la Manche, avec trente deux vaisseaux de ligne, & d'opérer sur le champ la descente, que de l'envoyer sur les côtes d'Espagne.

„Si l'on eût pris ce parti, l'Angleterre se seroit trouvée dans le plus grand embarras; cette puissance n'avoit pas alors 15 vaisseaux en état de sortir, ce qui rendoit toutes les entreprises faciles avec les seules forces de la France; mais

des raisons d'état, que je dois ignorer, avoient disposé des choses autrement. L'événement a démontré la vérité de ce fait, puisqu'un mois après le départ de l'escadre, les Anglois n'avoient pas encore mis en mer, & que du moment de leur sortie jusqu'à la prise de l'Ardent, elle fut renforcée journellement par les vaisseaux qui la joignirent à mesure qu'ils furent mis en état„.

Lors du voyage de M. de Berthois, Paradès avoit confié ses grands desseins sur *Plimouth*, à son capitaine & à ses principaux agens de Londres, qui, pleins de cupidité, lui offrirent de le seconder de toutes leurs forces.

A son retour, il fit part des nouveaux traités qu'il avoit conclus à M. de Sartine, qui les approuva, mais qui ne voulant point signer un engagement de trois millions pour une affaire de cette nature, lui fit expédier, le 5 juin 1779, un brevet qui lui assuroit tacitement la vingtieme partie de la prise de *Plimouth*, évaluée à soixante millions, par les avantages qu'elle rapporteroit au roi.

Muni de ce titre, & avec la certitude du succès de ses opérations, Paradès se crut assuré du rembourſement de ses avances faites & à

faire, & des engagemens qu'il alloit contracter pour la campagne.

En conséquence il retourna en Angleterre; y renouvella ses traités pour une année; procura des pilotes anglois à l'armée combinée; enfin mit la derniere main aux dispositions nécessaires à la réussite des projets que l'on devoit exécuter.

Peu de jours après son arrivée à Paris, M. de Sartine lui ordonna de se tenir prêt à partir pour Brest, d'où il se rendoit à l'armée. Ce ministre lui donna ses dernieres instructions le 26 juin au soir; Paradès quitta Versailles le 27, & arriva à Brest le premier juillet.

Conformément aux ordres de M. de Sartine, il s'embarqua le 2 juillet sur la frégate la *Gloire*, destinée à le transporter à l'armée. En l'attendant, il fit passer à M. de Sartine les divers avis qu'il avoit reçus à la mer.

Le 7 août au matin, après trente-huit jours d'attente, on eut connoissance de l'armée: sur le champ *la Gloire* appareilla, & elle joignit l'armée à la nuit sous le vent d'Ouessant. Paradès fit le soir même une visite à M. d'Orvilliers, pour lui remettre les paquets de la cour dont il étoit chargé.

Le lendemain 8, conformément aux ordres du ministre, il passa à bord de *la Bretagne* & conféra avec le général, qui lui répéta ce que les officiers lui avoient déjà dit, qu'on se croyoit hors d'état d'agir, tant à cause du malheureux état des vaisseaux françois, qu'à cause de la saison qui étoit trop avancée; ce qui faisoit perdre toute espérance de rien faire.

Sûr de la nouvelle de l'arrivée d'une riche flotte angloise, qu'il eût été facile d'intercepter, il proposa au général de doubler Ouessant, mais cet utile avis fut suivi trop tard.

Le 14, on se décida enfin à quitter la vue de la terre & à faire voile pour la manche, & le matin Ouessant fut doublé.

Ce même jour à midi, on signala plusieurs vaisseaux ennemis. Ils étoient l'arriere-garde de l'escadre angloise, que Paradès savoit avoir ordre de tenir la mer dans ces parages, & dont le corps de bataille étoit quelques lieues à l'ouest. Malgré tous ses efforts, il ne put le persuader, ni obtenir que l'on donnât la chasse à ces vaisseaux. Hors le général, tous les officiers furent d'avis de porter le cap à l'est, & de faire route dans la manche pour y prendre connoissance de l'ennemi.

L'armée étant entiérement dépourvue de vivres & d'eau, & le convoi qu'on attendoit de Breſt n'arrivant pas, Paradès propoſa au général les moyens de remédier à toutes ces calamités.

1°. En lui accordant les forces néceſſaires pour entrer dans *Plimouth*, il s'engagea par écrit & ſous peine de perdre la tête, de faire mouiller toute l'armée dans le ſund, & de lui faire fournir les vivres néceſſaires pour la ravitailler.

2°. De faire mouiller l'armée dans la baie de *Torbay*, où il s'engagea également de lui faire fournir en huit jours pour 600,000 livres de vivres, dont il ſe chargeoit de faire les fonds.

Le général goûta le projet d'entrer dans Plimouth, mais il en fut détourné par les repréſentations & les oppoſitions de ſon conſeil. Il ſe décida enſuite pour le ſecond projet; &, malgré la réſiſtance des officiers, il fut réſolu qu'on mouilleroit à *Torbay*, puiſqu'on ne vouloit pas entrer dans *Plimouth*.

Le 16 il arriva à bord de *la Bretagne* un canot ſorti de Plimouth expédié par le capitaine du bâtiment de Paradès, qui envoyoit deman-

der pourquoi on n'entroit pas pour s'emparer de la place, ainsi que la chose étoit convenue de longue main. Deux matelots italiens, qui montoient ce canot, assurèrent qu'il n'y avoit pas un seul vaisseau dans le fund, & que depuis huit jours l'escadre angloise s'étoit tenue entre les caps Stuard & Lézard.

Le 17, vers dix heures du matin, on découvrit sous le vent, à la distance d'environ trois lieues, quatre bâtimens en panne, dont un fut distinctement reconnu vaisseau de ligne: on les examina long-tems, & on finit par les juger espagnols.

Paradès, au moyen d'une excellente lunette, distingua parfaitement le pavillon anglois; compta vingt-deux vaisseaux à l'avant & vingt-deux à l'arriere de l'amiral, & reconnut que la ligne de bataille étoit complette ainsi que l'escadre d'observation & l'escadre légere. Il fit part de sa decouverte au général; sur quoi M. de Vaugirot, faisant les fonctions d'aide-major, s'écria: „Il est bien singulier que quand j'ai dit & donné ma parole d'honneur que j'avois reconnu ces bâtimens pour Espagnols & de l'escadre de M. de Cordova, on vienne encore élever des doutes„.

Sachant Plimouth sans défense, Paradès demanda six cents hommes, une galiote à bombe & un brulot, avec quoi il répondoit de prendre possession de la place Le général y étoit disposé; mais les officiers abusant de son extrême foiblesse, s'y opposerent sous divers prétextes spécieux. M. d'Orvilliers lui dit en particulier que son âge & son rang d'officier de terre causoient tous les obstacles qu'il éprouvoit.

La reconnoissance du *Sund* ayant été décidée, on détacha le lougre *le Mutin*, commandé par M. le chevalier de Roquefeuille, à qui l'on donna ses instructions.

A son retour, cet officier fit un rapport controuvé, dans lequel il assuroit „qu'étant entré fort avant dans le Sund, il avoit reconnu neuf vaisseaux de quatre-vingt & six frégates; qu'il avoit compté leurs canons; qu'il avoit compté distinctement les vaisseaux, & qu'en outre il en avoit reconnu un plus grand nombre derriere la citadelle, pardessus laquelle il découvroit les matures„.

On ne pouvoit rien dire de plus positif; mais Paradès étoit si assuré du contraire, qu'il fit beaucoup d'objections très-solides & de questions fort embarrassantes au chevalier de Roque-

feuille, lequel persista à soutenir effrontément ce qu'il avoit avancé.

Cependant les observations de Paradès excitèrent quelques doutes, & on se décida à faire faire une seconde reconnoissance. L'ordre en fut donné à une frégate, dont l'officier, à son retour, fit un rapport si conforme en tout point à celui du matin, qu'il étoit visiblement calqué dessus, ce qui prouvoit que les deux bâtimens s'étoient rencontrés & concertés. Paradès ne dissimula point au général qu'il croyoit ces deux rapports faux, & lui demanda d'être débarqué la nuit avec les deux matelots italiens & un officier de marine, pour aller faire cette reconnoissance par terre, avec promesse de rejoindre *la Bretagne* le lendemain. Le général étoit disposé à lui accorder cette demande; mais il en fut encore détourné, sous prétexte que ce seroit faire un affront à des officiers de capacité, dont les rapports conformes assuroient leur vérité, &c. &c.

Ainsi Paradès, *bien condamné pour avoir eu raison*, demeura confondu; & il fut incontestablement décidé que l'on tenoit l'escadre angloise bloquée, à la réserve de la division qu'on avoit rencontrée sur le cap *Lézard*; en conséquence, on détacha la frégate *la magicienne* pour en porter la nouvelle à la cour.

On savoit à Versailles, comme dans toute l'Europe, que l'escadre angloise tenoit la mer, & qu'elle croisoit à l'entrée de la Manche: que dût on penser du général en recevant ses dépêches, par lesquelles il annonçoit qu'il tenoit l'armée ennemie bloquée? On dût croire que la tête lui avoit tourné: il n'en étoit rien; mais il avoit été indignement trompé par les rapports mensongers de deux officiers, qu'une basse jalousie contre Paradès, rendit des traîtres envers le roi & l'état.

Paradès eut donc la douleur mortelle de voir en un instant l'objet de dix huit mois de peines, de soins & de périls extrêmes, avec plus de 120,000 livres de dépenses que Plimouth avoit coûté au roi, perdus sans ressource.

Le 18 août, on rendit compte à M. d'Orvilliers de la prise faite la veille, du vaisseau anglois *l'Ardent*, qui sorti de *Portsmouth*, avoit malheureusement pris l'armée combinée pour l'escadre angloise qu'il venoit joindre dans ces parages, où il savoit qu'elle tenoit la mer.

Le 31, quatre heures du matin, on eut connoissance de l'escadre angloise, sous le vent, à trois lieues environ de distance. Le général, contre son propre sentiment & contre l'avis du

célebre du Pavillon, eut la foiblesse, séduit par quelques officiers, au lieu de rester en ligne de bataille, d'ordonner une chasse générale, fausse manœuvre qui sauva l'ennemi, lequel auroit inévitablement été coupé, si l'armée combinée avoit gardé sa premiere disposition.

„Un ennui mortel m'accabloit depuis l'instant que l'armée avoit quitté la vue de *Plimouth*, & que l'espérance de s'en emparer étoit perdue. Voyant ma présence à bord inutile, & ma santé altérée, je demandai au général la permission de débarquer, en passant sur le *Triton*, qu'on renvoyoit en France: il me l'accorda, en conséquence je quittai *la Bretagne* le 3 septembre à six heures du soir, & le lendmain à midi nous mouillâmes dans la rade de Brest„.

Paradès s'arrêta trois jours dans cette ville pour laisser prendre les devants au courier du comte d'Orvilliers, ainsi que ce général l'en avoit prié, afin que le ministre fût informé par lui des détails de la campagne.

Le 7 il partir de Brest, & il arriva à Versailles le 12 à neuf heures du soir.

Le 13, il vit un moment M. de Sartine, qu'il trouva vivement affecté des mauvaises nouvelles qu'il avoit reçues de M. d'Orvilliers.

De suite il se rendit à Paris, où il resta malade environ un mois, & manqua de perdre la main droite qu'il avoit eu presque écrasée par sa voiture, qui, dans la route, versa près de Rennes.

Lorsqu'il put se lever, il apprit que la calomnie s'étoit déchaînée contre lui, & qu'elle alloit jusqu'à vouloir rendre sa conduite suspecte d'infidélité envers l'état. M. de Sartine, auquel il en témoigna sa vive sensibilité, le rassura en lui disant qu'il pouvoit être tranquille sur la maniere de penser du ministre à son égard. Dès-lors Paradès négligea ces bruits publics, persuadé qu'ils n'avoient d'autre cause que la mauvaise humeur de quelques personnes jalouses de son avancement.

Cependant il continuoit à recevoir ses dépêches d'Angleterre. Ses fideles agens l'informoient que, malgré l'alerte qu'on avoit eue sur *Plimouth*, on n'avoit pas fait usage des moyens propres à mettre cette place hors d'insulte, & ils l'assuroient que l'exécution du projet étoit toujours aussi facile. Il ne crut donc pas devoir l'abandonner; & dès que sa convalescenec le lui permit, il fit exécuter sous ses yeux, en pierre blanche, le relief le plus détaillé de cette place, dans toutes ses proportions.

Il dressa un plan d'attaque pour la conduite des troupes, & y joignoit un mémoire circonstancié pour tout ce qui devoit précéder l'embarquement. Il demandoit un vaisseau, une frégate & deux bâtimens de transport pour deux mille hommes de troupes qui devoient être embarquées & quatre cents qui auroient formé l'attaque & se seroient emparées de la citadelle; au moyen de quoi *Plimouth* eût été pris avant seulement qu'on eût pu soupçonner le dessein. L'hiver approchoit & favorisoit cette entreprise par la longueur des nuits. Dès qu'il put sortir, il communiqua son travail à M. de Sartine qui l'examina, en reconnut la solidité, & conçut de nouvelles espérances. Il en parla au comte de Maurepas qui voulut prendre connoissance de cette affaire. Il se rendit chez lui. Le *grand visir* examina avec beaucoup d'attention les reliefs & les mémoires. Il fit plusieurs objections, auxquelles Paradès n'eut pas de peine à répondre. Ayant paru très-satisfait, il lui ordonna de communiquer le tout au ministre de la guerre, ajoutant qu'il en seroit ensuite question au comité. Le prince de Montbarey, après avoir pareillement examiné le tout, dit qu'il falloit faire venir M. de Berthois pour en raisonner ensemble. Le projet fut aussi communiqué au comte de Vergennes, qui témoigna de bonnes dispositions.

L'affaire ayant été mise en délibération au comité, il eut des objections sur les probabilités de succès, qui ne furent point rélues: l'affaire passa d'un comité à un autre; on ne décida rien: la fin de décembre approchoit, & l'on ignoroit encore le parti qu'on prendroit.

M. de Sartine avoit expressément commandé à Paradès d'entretenir toutes les choses dans le même état d'activité: Paradès lui représenta qu'il étoit sans argent, tous ses fonds ayant été engagés pour le service de la campagne, suivant ses ordres, & le supplia de le faire rembourser.

Ce ministre lui demanda un mémoire détaillé de ses dépenses, pour le mettre sous les yeux du roi.

Paradès lui remit donc un état général de ses avances jusqu'au premier janvier 1780, qui se montoient à 507,092 livres.

M. de Sartine reçut le mémoire en disant qu'il l'examineroit.

„Cependant, comme on ne décidoit rien pour Plimouth, on me remettoit d'un jour à l'autre. Enfin, au moment où je croyois qu'on alloit agir, M. de Sartine me dit qu'il avoit été arrêté qu'on ne feroit rien. Un coup de foudre

m'eût moins étonné; j'avois mis toute ma fortune dans cette entrepriſe, & beaucoup même au-delà, s'il falloit remplir tous les engagemens que j'avois pris par écrit. Cependant j'étois ſans un ſol: le miniſtre, depuis que je lui avois remis mon état de depenſe, n'y avoit répondu que par de nouveaux délais, parce que, diſoit-il, il lui étoit impoſſible, en égard aux circonſtances, de payer une auſſi forte ſomme, & ce retard me mettoit dans le plus grand embarras.„

Sur le refus du miniſtre de faire uſage des moyens qu'il propoſoit & des diſpoſitions qu'il avoit établies, Paradès crut pouvoir s'adreſſer à la cour d'Eſpagne par la voie de ſon ambaſſadeur. M. le comte d'Aranda, qu'il vit à cette occaſion, goûta beaucoup ce projet d'attaque ſur Plimouth, & dit qu'il ſe faiſoit fort déterminer ſa cour, ſi la France vouloit contribuer à cette entrepriſe. M. de Sartine, à qui Paradès demanda permiſſion de propoſer cette affaire à l'Eſpagne, lui dit qu'il en parleroit, & qu'il lui donneroit réponſe. Le lendemain, il lui annonça qu'on lui défendoit très-expreſſément de faire aucune démarche à ſe ſujet. D'après cette défenſe formelle, & ayant reconnu qu'on obſervoit ſes démarches, il abandonna le projet d'intéreſſer l'Eſpagne dans cette expedition.

Il re-

Il résolut donc de l'entreprendre avec ses amis & ses agens, à leurs risques & fortunes. Après s'être assuré d'environ quatre millions, il offrit à M. de Sartine de payer au roi trois millions comptant, s'il vouloit lui confier un vaisseaux de soixante-quatre, une frégate, deux bâtimens de transport, & deux mille hommes de troupes, pour tenter à ses risques & fortunes l'expédition de Plimouth, qu'il se soumettoit à remettre au roi, dès qu'il s'en seroit rendu maître, moyennant le remboursement de ses avances.

Cette proposition demandoit d'être examinée; au bout de quatre jours, elle fut rejettée.

Les comtes de Maurepas & Vergennes, auxquels il s'addressa pour obtenir son remboursement, le renvoyerent à M. de Sartine.

M. de Sartine lui ordonna de se rendre sur Ouessant avec un de ses bâtimens, pour observer une escadre ennemie, dont le dessein étoit d'intercepter les vaisseaux françois chargés de transporter en Amérique M. de Rochambaud avec son armée, & de favoriser la sortie de Brest aux bâtimens françois, en indiquant à l'heure & au moment ce qu'il pourroit découvrir. Ce ministre ajouta qu'il lui feroit remettre de nou-

veaux fonds. Paradès donna en conséquence ordre à son capitaine de se tenir prêt à partir.

Cette nouvelle carriere l'exposant à des dangers de plus d'un genre, il mit ordre à ses affaires domestiques, & comptant sur son remboursement comme sur une chose certaine, il prit des arrangemens avec M. le marquis de Vaines, pour l'acquisition d'une terre qu'il vouloit vendre en Alsace. Peu de tems auparavant, il avoit placé 150,000 livres en contrats dans l'achat d'une partie de l'isle du Massacre à Saint-Domingue, que le maréchal de Noailles lui avoit vendue; 100,000 autres livres de contrats qu'il avoit, furent aliénés pour soutenir la dépense relative à ses relations en Angleterre, en attendant la rentrée de ses fonds.

Toutes les dispositions étant ainsi faites, & ayant dix jours devant lui, Paradès profita de ce loisir pour le faire présenter au roi. Nous savons très-positivement que cette démarche, qui le mit trop en évidence & que ses envieux eurent l'art perfide de tourner contre lui, fut faite malgré l'avis & les instances d'un homme aussi profond dans la connoissance du cœur humain, qu'il est habile en politique. Mais les élans de l'amour propre l'emporterent en cette occasion sur les conseils de la sagesse.

Ce fut à la même époque qu'il eut auſſi l'imprudente vanité de vouloir monter dans les carroſſes du roi; mais ce projet ne fut point effectué.

Rien ne le retenant plus, il pria M. de Sartine de lui donner ſes dernieres inſtructions: le miniſtre lui répondit qu'il vouloit prendre les ordres du roi pour ſon départ, ainſi que pour ſon rembourſement. Dix jours ſe paſſerent encore, pendant leſquels il alloit & revenoit ſans ceſſe de Verſailles à Paris & de Paris à Verſailles, attendant toujours les ordres du roi & ſon rembourſement.

Cependant, Paradès continuoit d'aller ſouvent à Verſailles pour ſolliciter les ordres relatifs à ſon départ. M. de Sartine voyant l'entrepriſe ſur *Plimouth* échouée & vivement preſſé pour le rembourſement des avances faites par Paradès, trouva plus court & plus commode de le faire arrêter comme uſurpateur du nom d'une famille honnorable & comme ayant trahi les ſecrets de l'état. Il accueillit donc avec empreſſement les bruits que la calomnie répandoit alors contre Paradès, & réſolut de le faire mettre à la baſtille.

Perfide comme un miniſtre, il lui dit le premier avril 1780, qu'il avoit fixé au lundi 3 les

arrangemens à prendre pour son rembourſement & qu'il lui donneroit en même tems ses derniers ordres.

Paradès, ayant été obligé d'employer toute la journée du 3 à régler ses payemens, ne put se rendre à Versailles que le 4. Aussi tôt après son départ un exempt se présente chez lui, demandant à lui parler. A peine arrivé à Versailles, & comme il entroit au bureau de la guerre, un inconnu lui remit un billet anonyme, qui l'avertissoit que dans la journée on devoit l'arrêter. D'abord il crut qu'on s'étoit trompé; il vit un instant le ministre, qui le remit à cinq heures du soir. En sortant, il reçut un nouvel avis de se sauver; rentré dans la salle du ministre, il vit deux exempts déguisés, qui le considéroint avec beaucoup d'attention. Il se rendit à l'hôtel où il logeoit; & là seul avec lui-même, ayant interrogé son cœur, son zèle & sa fidélité pour le service du roi, il se crut à l'abri de tout reproche & sentit sa confiance renaître. A cinq heures il se présenta chez M. de Sartine; & rencontra le premier secretaire, *la Croix*, qui lui dit de la part du ministre, qu'il ne pourroit le voir qu'entre 7 & 8 heures. & voulut le mener dans son cabinet pour causer. Paradès lui repondit que non; qu'il alloit à la comédie & qu'il reviendroit à l'heure fixée. En s'y rendant, les

avis de se *retirer au plus vite* se multiplierent au point qu'il ne put plus douter qu'il touchoit au moment d'être arrêté. Dans ce moment, il sentit sa fermeté se roidir contre l'infortune. Il crut au dessous de lui de profiter de ces avis & de se soustraire aux dangers qui le menaçoient. Il alla donc à la comédie, avec intention de retourner à 8 heures chez M. de Sartine pour se faire arrêter chez lui-même.

„Mais, hélas! ce coup étoit bien éloigné de l'insensibilité. J'allois être séparé d'un enfant unique dans l'âge le plus foible & qui faisoit l'objet de tous mes vœux les plus chers. Ma femme devoit arriver en France sous peu de jours. Eh! quand pouvois-je espérer de la revoir, de partager avec elle les soins que cet objet chéri demandoit?

L'ame remplie d'amertume, il sortit du spectacle, se rendit à l'hôtel de la guerre. En arrivant chez M. de Sartine, il fut entourné. Il perça néanmoins sans opposition à son cabinet, & ayant forcé un valet de-chambre, qui lui refusoit la porte, à l'annoncer, il déconcerta par sa présence inattendue, le ministre, qui lui demanda ce qu'il avoit de si pressant à lui dire. Je viens, répondit Paradès, apprendre de vous, monsieur, pourquoi vous me faites arrêter. M.

de Sartine, joua d'abord la surprise; mais obligé de convenir des faits, il ajouta qu'il en avoit reçu l'ordre du roi, & qu'on l'accusoit d'avoir trahi les intérêts de l'état.

A ces mots Paradès poussa les cris d'indignation, de l'innocence opprimée. M. de Sartine le fit asseoir pour le remettre de son émotion, & lui parla de sa naissance qu'on soupçonnoit n'être pas conforme à ce qu'il annonçoit. Paradès répliqua que c'étoit une affaire qui ne regardoit que les tribunaux. Le ministre convint de la justesse de cette réflexion. Paradès auroit pu lui dire avec assurance:

Si j'ai pû vous servir, qu'importe qui je suis?

M. de Sartine le prévint, en disant qu'il ne s'agissoit pas de savoir qui avoit servi le roi; mais de savoir s'il avoit été bien servi.

Cette conversation avoit donné le tems à Paradès de reprendre sa sensibilité. De son consentement le ministre sonna, & alors parut un garde de la prevôté, qui lui signifia les ordres du roi. En le quittant, M. de Sartine lui dit qu'il espéroit qu'il se justifieroit.

A la porte de l'hôtel de la guerre, étoit une voiture. Paradès y monta avec les sieurs *du*

Trouchet, *Santerre* & *le Houx*, inſpecteurs de police. On le conduiſit chez lui à Paris, rue de la vieille eſtrapade. Il y trouva les commiſſaires *Chenon* & *Chenu*, avec un grand nombre de perſonnes. Tous ſes papiers furent mis dans des malles, où l'on appoſa les ſcelles. *Santerre* les conduiſit avec Paradès à la Baſtille, où il entra le 5 avril ſur les 4 heures du matin.

La même nuit furent arrêtés & conduits à la Baſtille, *Bernard Richard* & *Madelaine Renaud*, gouvernante de la petite fille de Paradès, âgée alors de 4 ans.

Le ſieur de Berthois, qui depuis deux mois logeoit chez Paradès, ne fut point arrêté. Les commiſſaires ſe bornerent à l'examen de ſes papiers.

La femme de Paradès, arrivée à Paris trois mois après ſa détention, ſollicita vainement des ſecours du miniſtre. M. de Sartine fit des promeſſes; mais il n'eut ni la volonté ni le tems de les effectuer, ayant été bruſquement chaſſé du miniſtere au mois d'octobre. Entre mille épigrammes faites à cette occaſion, il en eſt une ſi plaiſante, que nous ne pouvons nous refuſer au plaiſir de la reſſuſciter.

„J'ai balayé Paris avec un soin extrême;
„J'ai voulu de la mer balayer les anglois;
„Mais j'ai vendu si cher mes balais,
„Que l'on m'a balayé moi-même.

Les démarches de madame de Paradès auprès du marquis de Castries furent également infructueuses. Ce ministre renvoya toujours à son prédécesseur pour régler l'état des avances de Paradès.

Pendant quatre mois qu'il resta à la bastille, il y fut traité avec beaucoup de dureté & il essuya les plus rigoureuses recherches, lesquelles ne produisirent rien à sa charge.

„Le 15 mars 1787, à deux heures après midi, on me rouvrit enfin les portes de la bastille. Ce n'étoit que me permettre d'aller promener mon humiliation, mon infortune tant que le préjudice que j'avois souffert ne seroit pas réparé.

„J'arrivai chez moi à pied, le visage morne, & le cœur serré, comme quelqu'un qui craint de trouver dans sa maison de nouveaux sujets de douleur.

„J'y appris, en entrant, que mon enfant, auquel, j'étois tendrement attaché, étoit mort depuis six jours. Je trouvai mes affaires domestiques dans une ruine totale. . . Telles étoient les choses lorsque je recouvrai ma liberté. Il m'étoit dû des sommes considérables; je n'avois ni argent ni crédit.„

A la fin de ses mémoires Paradès donne une récapitulation générale des dépenses arrêtées par le ministre & des payemens qu'il avoit faits pour le compte du roi.

Il en résulte que la totalité de la dépense se portoit à 1,280,020 liv., qu'il n'en avoit reçu que 692,400 livres & qu'ainsi il lui étoit dû en déboursés effectifs, 587,620 livres.

Entraînés par le désir de faire connoître à fonds un homme vraiment extraordinaire, nous avons sans nous apperçevoir, donné à l'extrait de ses mémoires beaucoup plus d'étendue que nous ne l'avions d'abord projetté; mais nous espérons que nos lecteurs nous pardonneront ces développemens, à cause de l'intime liaison des hardis projets de Paradès avec la derniere guerre. Au surplus, rien ne manque à l'authenticité de ses mémoires, que beaucoup de gens pourroient être tentés de regarder comme un

roman historique. Cette authenticité est reconnue par les alliés de Paradès, par *Bernard Richard*, qui assure en posséder *l'original*, & enfin par des personnes attachées à l'administration & initiées dans tous les secrets du gouvernement.

En 1784 Paradès fut à Saint-Domingue, pour mettre en valeur son habitation de l'isle du Massacre. Le chagrin, son activité prodigieuse & un climat brûlant hâterent ses jours. Il mourut en 1785 à la fleur de son âge. Sa veuve est repassée en France: elle habite en province.

C'est de Paradès qu'on peut dire sans exagération,

Né pour tous les emplois, il eut tous les talens.

24.

De la ville de la Conception, & du Chili.

Cette ville fut ainsi nommée, parce que les Espagnols la prirent sur les Indiens le jour même où l'église célèbre la conception de la vierge; ces conquérans du nouveau monde avoient à leur tête Dom Pédro Baldivia ou Valdivia, qui fit la conquête du Chili. Elle a un évêché suffragant de l'archevêque de Lima. Les naturels du pays la nommoient *Penco*, mot qui signifie en leur langue cette phrase entiere: *Je trouve du pain & de l'eau.* Les indiens, enfin aguerris par l'espoir de secouer un joug insupportable, & sur-tout par le desir de la vengeance, l'ont prise & saccagée plusieurs fois; mais ils sont de nos jours entièrement domptés. La preuve

qu'on ne craint plus aucune tentative de leur part, c'eſt que la ville eſt ouverte de tous côtés. Outre qu'elle n'a qu'une faible garniſon, elle n'eſt défendue que par un petit fort au bord de la mer, garni de quelques canons de fonte à peine montés ſur leurs affûts, & qui ne porteroient encore que ſur le mouillage vis-à-vis la ville; d'ailleurs elle eſt commandée par cinq hauteurs, dont l'une, appelée l'hermitage, s'avance au-deſſus d'elle, & la découvre entièrement: comme il faut peu de force pour en impoſer aux Indiens, on a placé deux petits canons de quatre livres de balle à l'entrée du palais du gouverneur. La baie de la conception a pluſieurs lieues de large; les vaiſſeaux y ſont parfaitement à l'abri; & c'eſt une des meilleures relâches de toute la côte du Chili & du Pérou. Les vivres y ſont en abondance, l'eau excellente; & c'eſt à deux lieues de la conception, à Talcaguana, que les navires trouvent facilement toutes les proviſions dont ils ont beſoin.

Voici quel eſt le gouvernement militaire de cette ville célèbre. Le *Maeſtro de campo* commande la cavalerie, & en cas de guerre ou d'attaque, il eſt chargé de la défenſe extérieure. Le Corrégidor commande dans la ville; cet officier eſt ſouvent un bourgeois ſans expérience, que le préſident de Santiago nomme pour trois

ans. Les troupes soumises à ses ordres ne consistent guère qu'en 2000 blancs tant de la ville que des environs; la cavalerie est beaucoup moins nombreuse, & elle est fort mal armée. Ces troupes sont à la solde du roi, & quelquefois leur paie est trop négligée; du moins au commencement de ce siècle furent-elles quatorze ans entiers sans rien recevoir.

A quelques lieues de la ville, on a élevé plusieurs forts ou retranchemens de terre, mal pourvus de canons, & dans lesquels on tient des milices. Ces fortereſſes-là ne peuvent épouvanter que les Indiens.

Ils sont pourtant plus belliqueux dans cette contrée que par tout ailleurs: leurs fréquentes incursions ont engagé de transporter à Santiago la chancellerie royale, qui avoit été établie à la Conception en 1567. Depuis Philippe V on n'y tient plus qu'un *Oidor*, c'est-à-dire un des chefs de l'audience, fesant les fonctions de corrégidor au gouverneur, & qui préside les magistrats chargés de rendre la justice. Ce corps est composé de six régidors, deux alcades ou juges de police, un enseigne ou alférès royal, un sergent-major & un tréſorier général. Toutes ces charges sont électives & ne durent qu'un

an. Leur habit de cérémonie est noir, avec la gonille, le manteau & l'épée Espagnole.

Le siège épiscopal avait été établi dans une ville appellée l'*Imperial*; mais depuis que les Indiens se sont rendus maitres de cette ville, on l'a transporté à la conception, où l'Evêque fait sa résidence: lorsqu'il assemble son chapitre, il n'est composé que de deux Chanoines & quelques prêtres.

On remarque dans la Nouvelle Espagne, & principalement dans ce diocèse, que la plupart de ceux qui obtiennent l'ordre de prêtrise, ignorent presque le latin, & même savent à peine le lire dans le missel.

Les moines sont encore moins savans; & il en est donc les mœurs sont peu sévères. Il y a jusqu'à cinq couvens à la conception, quatre d'hommes & un de religieuses, où l'on renferme les femmes de mauvaise vie, dont le nombre est prodigieux.

La fête de la conception de la vierge est célébrée dans cette ville avec toute la pompe possible. On fait ce jour-là une procession générale, qui est escortée par une compagnie de fusiliers & par quatre compagnies de cavalerie. La si-

gure de la vierge est portée par un homme à cheval, & le coursier de parade est couvert, de la tête aux pieds, de rubans diversifiés dans leurs couleurs. On remarque encore à cette procession solemnelle, deux timbales de bois, plusieurs trompettes; les chevaux du cortége marchent à petits pas, & semblent danser en cadence.

Les Indiens soumis aux Espagnols ont tous reçu le baptême; mais ce sont de bien mauvais chrétiens; leur plus grande ferveur consiste dans le culte qu'ils rendent aux images, pour lesquelles leur vénération est peu différente de l'idolâtrie. Comme ils croient confusément à une vie à venir, on enterre avec eux des armes, des habits, des vivres, que les curés espagnols trouvent, dit-on, le moyen de s'approprier; c'est pourquoi ils laissent subsister un pareil abus.

Les Indiens du Chili ne sont point gouvernés par des princes despotiques: leurs Caciques n'ont d'autres prérogatives que de les commander en tems de guerre & de leur rendre la justice. Ceux qui dépendent de la monarchie Espagnole paient chaque année dix piastres par tête, soit en argent, soit en denrées, & ils sont encore attachés à des familles Espagnoles, à qui le roi en accorde un certain nombre, ou à titre de ré-

compenſe, ou pour une ſomme fixée. Mais ces Indiens, réduits à la ſervitude, ne ſont point ſur le pied d'eſclaves, ils doivent être regardés commes des domeſtiques; car, outre la nourriture, on leur donne à chacun 30 piaſtres par an; & ceux qui ne veulent pas ſervir, ne ſont tenus que d'en donner dix à leurs maîtres. Ces derniers compoſent ce qu'on appelle dans le pays une commanderie. C'eſt depuis l'âge de 16 ans juſqu'à 50, qu'ils ſont ſoumis à l'alternative de payer une redevance, ou d'être les valets de ceux dont ils dépendent; ils deviennent enſuite libres. Les ſeuls Eſpagnols du Chili ont quelquefois des Indiens eſclaves que les pères & mères de ces malheureux leur ont vendus pour du vin & de l'eau-de-vie. Ils n'acquièrent pourtant pas ſur ces ſortes d'eſclaves un droit abſolument deſpotique, & ils ſont obligés de les traiter avec beaucoup plus de douceur que ne le ſont les nègres des colonies Françaiſes, car leur achat étant défendu par les ordonnances, on ne peut les revendre que ſecrettement, encore faut-il le conſentement de l'eſclave, qui même peut obtenir ſa liberté par des lettres d'*amparo* ou de protection. Pour cet effet il y a dans chaque ville une ſorte de magiſtrat dont l'office eſt d'être le protecteur des Indiens, & auquel ils ont recours. Ainſi (nous l'obſervons encore une fois) la ſageſſe actuelle du gouvernement

ment Espagnol remédie, autant qu'il est possible, aux maux affreux qu'occasionna la barbarie des premiers conquérans. Les originaires du Chili ne jouissent pas d'un avantage accordé aux Indiens des autres contrées: si un Espagnol a plusieurs enfans d'une Indienne esclave, il affranchit ceux qu'il adopte, & leur donne le droit de porter du linge; privilège dont sont seuls pourvus les *Métis*, c'est-à-dire les fils d'une Indienne & d'un blanc.

Les Indiens de ces parages, lorsqu'ils ont quelque affaire importante à traiter, s'assemblent dans une plaine, où l'on a eu soin de porter une grande quantité de breuvages dont ils se régalent: ils commencent par boire outre mesure; ensuite le plus ancien prend la parole & expose le fait dont il s'agit, & dit son sentiment avec toute l'éloquence que lui inspirent les fumées de la liqueur dont il s'est enivré; après quoi l'on recueille les opinions, chacun des auditeurs ayant le droit de donner son avis. L'affaire étant passée de la sorte, on publie la délibération au son du tambour. Mais ils ont la sagesse de ne la regarder comme terminée qu'au bout de trois jours: si pendant cet intervalle de tems on n'y trouve aucun inconvenient, elle est exécutée dans tout le district du Cacique, où elle a été formée.

La guerre est peu coûteuse au chef qui l'entreprend, ou qui veut repousser son ennemi, puisqu'il ne fournit rien à ses troupes; chaque soldat porte un petit sac rempli de farine de maïs; il la détrempe avec de l'eau, & se nourrit de la sorte pendant plusiers jours. Chacun d'eux tient aussi son cheval & ses armes toujours prêts; de manière que les Caciques n'ont qu'a dire un mot pour assembler un corps d'armée tout-à coup & sans frais. L'argent n'est d'aucune utilité parmi les Nations que les Espagnols n'ont pu vaincre; elles se contentent des productions de la terre, & n'ont point d'autres richesses. Comme elles font le plus grand cas de la liberté, elles observent de leurs demeures, situées ordinairement sur les hauteurs, tout ce qui se passe dans la plaine, & à la moindre alarme, un Indien sonne d'une espèce de grosse trompette qui se fait entendre deux lieues; alors tous les guerriers du canton courent à la défense de leur commune patrie.

Ils ont des armes de différentes espèces; telles que des lances, des piques qu'ils savent jetter avec une addresse surprenante; des haches, des hallebardes enlevées aux Espagnols, ou que ceux-ci ont eu l'imprudence de leur rendre; ils se servent encore de massues, de frondes, de fléches que, faute de fer, ils garnissent souvent

d'un bois extrêmement dur, & qu'ils savent rendre très-aigu. Les cuirasses qu'ils ont enlevées aux Espagnols leur ont appris l'utilité de cette arme défensive; ils savent en faire avec du cuir crud, qui résiste du moins au coup d'épée. Au reste, ils ne sont point armés d'une manière uniforme, chacun se sert à son gré de celle qu'il manie le mieux.

Ils marchent au combat avec beaucoup de fierté au son de leurs tambours, la tête ornée de panaches de plumes. Avant de livrer bataille, le chef les harangue; & à peine a-t-il cessé de parler, qu'ils se mettent à jetter des cris affreux pour temoigner leur impatience d'en venir aux mains. Etant tous à cheval, ils sont dans l'usage de combattre en forme d'escadrons par fils de 80 à 100 hommes; quand les premiers sont forcés, ils se succédent les uns les autres si rapidement, qu'on ne s'apperçoit pas qu'ils aient été rompus. Quand ils ont le bonheur de tuer un de chefs de leurs ennemis, ils conservent son crâne avec soin, & boivent dedans lors de leurs fêtes; & ils font une flûte des os des jambes de ce malheureux capitaine, dont ils jouent dans les cérémonies d'éclat, afin de perpétuer leurs triomphes.

La nourriture dont ils font le plus d'usage dans leurs demeures, est du mais en épi, qu'ils

font bouillir ou rôtir sur les charbons; de la chair de cheval & de mulet: ils mangent rarement de celle de bœuf, pour laquelle ils ont un extrême dégoût. La farine de maïs mêlée avec de l'eau, s'appelle *Oullpo;* quand elle est en bouillie épaisse avec du piment & du sel, ils donnent à ce mets favori le nom de *Rubullo.* Les Européens ont observé que le Rubullo est très-rafraichissant, & qu'il a la singulière propriété de rendre buvable l'eau corrumpue. La principale occupation des Indiennes est d'écraser le maïs rôti entre deux pierres pour le réduire en farine, qui devient l'unique provision des naturels du pays, lorsqu'ils vont en voyage ou à la guerre, ainsi que nous l'avons déja dit. Quand l'appétit les presse au bord d'un ruisseau ou d'une rivière, ils mettent un peu de cette farine & d'eau dans une corne qu'ils ont toujours pendue à l'harçon de la selle; &, par ce moyen, ils boivent & mangent sans s'arrêter.

Ils se mettent chez eux dans une posture des plus extraordinaires pour prendre leurs repas; ils se rangent en rond, ventre à terre, & se font servir par leurs femmes.

Tous les sauvages de l'Amérique septentrionale & méridionale sont de couleur de cuivre. Ceux de Chili ont la taille grande, l'estomac

& le visage large; ils n'ont point de barbe, & leurs cheveux sont noirs & aussi épais que du crin.

Leur écriture ne ressemble à celle d'aucun peuple connu; elle consiste en des nœuds de laine de diverses couleurs, qu'ils appellent *Quipos*. C'est avec ces étranges caractères que chaque père de famille conserve la mémoire de ses biens, de ses troupeaux & des événemens qui intéressent la nation. Cette écriture mistérieuse est un secret impénétrable même pour une grande partie des Indiens: ce n'est qu'à l'article de la mort que le pere en donne connoissance à son fils aîné.

Les Espagnols vont commercer chez les Puelches, quoique cette nation Indienne n'ait pu être subjuguée. Le marchand se présente d'abord devant le Cacique, à qui il fait présent de vin & d'eau-de-vie, & donne ensuite quelques bagatelles à ses femmes & à ses enfans: alors le chef le fait loger auprès de sa cabane, & ordonne de sonner la trompe d'avis, afin d'avertir ses sujets qu'un marchand Européen vient d'arriver. Les choses qu'il s'agit de changer sont des coûteaux, des haches, des peignes, des aiguilles, du fil, des miroirs, &c. Après que les conventions sont faites, les acheteurs em-

portent chez eux, sans payer, tout ce qui leur convient; en sorte que plusieurs jours se passent sans que le vendeur les revoie; il ne sait même ni le nom ni la demeure d'aucun de ses debiteurs. Mais lorsqu'il veut se retirer, le Cacique, par un autre son de la trompe, avertit tout le monde de payer; ce qui s'exécute très-fidèlement, les Indiens s'empressant d'amener tout le bétail qu'ils ont promis: & comme ce sont des bœufs, des mulets, des chevaux sauvages, on lui accorde encore plusieurs hommes pour les conduire jusques sur la frontière des Espagnols.

Il vient beaucoup de maïs dans le terroir de la Conception, tellement que les Espagnols en chargent tous les ans huit à dix navires, chacun d'environ 500 tonneaux, qui le transportent à Callao, dans le Pérou. La terre est extrêmement fertile, & si aisée à labourer, qu'on ne fait que la remuer légèrement avec une branche d'arbre qui a la forme crochue, & tirée par deux bœufs: quoique le grain soit à peine couvert, il multiplie au centuple. Les vignes se cultivent avec autant de facilité; le vin qu'ils en retirent est excellent; mais comme ils ne savent pas vernir les *potiches* ou cruches de terre dans lesquelles ils le mettent d'abord, & qu'ils sont obligés de les goudronner, le vin en con-

tracte une amertume désagréable, qui acquiert encore un plus mauvais goût & une odeur dégoûtante dans les peaux de bœuf où ils le transportent au loin.

Dans les campagnes du Chili on cultive des fraisiers d'une espèce différente des nôtres; le fruit, d'un rouge blanchâtre, un peu moins délicat que nos fraises des bois, est gros comme une noix, & souvent comme un œuf de poule.

Non-seulement tout ce qui est nécessaire aux besoins & aux superfluités de la vie abonde aux environs de la Conception, mais il s'y trouve encore de l'or en quantité, particulièrement à douze lieues vers l'est, dans un lieu nommé *la Estancia del Rey*; on y tire, par le lavage des terres, des morceaux d'or pur fort gros. On s'en procureroit bien davantage si cet heureux pays étoit habité par des gens plus laborieux.

En avançant jusqu'aux montagnes de la Cordillière, à cent lieues de la Conception, l'on a découvert des mines de toutes sortes de métaux & de minéraux: il y en a une de cuivre, de laquelle on a tiré des morceaux pesans plus de cent quintaux. On voit, dans cette mine, des pierres, partie en cuivre bien formé, & partie en cuivre imparfait: preuve, dit l'auteur que

nous abrégeons, que ce métal s'y forme tous les jours. Dans les montagnes plus voisines, habitées par les Puelches, se trouvent des mines de soufre & de sel; & dans une partie considérable de terrain, on rencontre abondamment d'excellent charbon de terre, même en ne creusant qu'à la profondeur de deux pieds.

25.

De l'Amitié.

On dit souvent que ceux qui savent bien haïr, savent bien aimer, comme si ces deux sentimens avoient le même principe. L'affection part du cœur, & la haine de l'amour propre irrité, ou de l'intérêt blessé.

Il faut pour s'aimer d'une maniere durable, quelque chose en commun, que peut-on aimer, si ce n'est la vertu, sans craindre que la jalousie ou l'opposition des intérêts altere l'amitié?

Comment l'amitié pourroit-elle exister entre des gens vicieux? ses liens peuvent-ils être un frein pour ceux qui ont rompu tous les liens?

La présence d'un ami nous est nécessaire; on desire de partager avec lui ses plaisirs, ils en semblent plus vifs; mais en amour on n'a be-

soin de personne ni d'aucun plaisir étranger. L'amitié donne plus de prix aux objets, l'amour tient lieu de tout.

L'amitié est à l'amour, ce qu'une estampe est à un tableau.

L'amour a sa force, son déclin, sa fin, parce qu'il a un objet à remplir. On voudroit que l'amitié fut éternelle, tandis qu'elle n'a en général, aucune base pour s'appuyer. C'est Ixion qui embrasse la nue.

Le caractère change, les situations de la fortune varient, les affaires se multiplient, l'humeur s'altere, les goûts s'affoiblissent, de nouveaux attachemens rempliſſent le cœur de l'homme, il devient époux & pere, de nouveaux rapports s'établissent entre lui & les autres, & l'on veut qu'il y ait un attachement qui survive à toutes ces vicissitudes, qui ne perde rien de son action, de son charme, & qui rempliſſe également le cœur!

Aglaé est au couvent; elle est liée de la plus tendre amitié avec Doris. Ce sont deux jeunes plantes qui croissent ensemble, elles se confient leurs chagrins, leurs plaisirs: tout est par elles senti en commun. Elles s'entendent à demi mot;

il semble qu'elles aient une langue particuliere, & dans l'âge ou les sens commencent à s'animer, leur amitié redouble de vivacité. Le besoin caché & puissant qu'ont les êtres de s'unir, les entraine l'une vers l'autre. Elles éprouvent un plaisir infini à se voir, elles se prodiguent les caresses, & presque toutes les agitations de l'amour semblent être dans leur ame. Est-il une amitié plus tendre? Leur caractère doux, constant, leur ame sensible & passionnée, paroissent en assurer la durée. Aglaé sort du couvent, & se marie. Un objet nouveau d'attachement s'empare de son cœur & enivre ses sens. Quelle est la place de Doris? elle est devenue la confidente de son amie, qui ne la voit que pour lui parler de son bonheur. Doris se marie à son tour, la conformité des situations semble redoubler leur amitié: on se fait des confidences mutuelles. Mais bientôt le torrent de la dissipation entraine l'une, tandis que l'autre est plus concentrée dans son intérieur; l'une cesse d'aimer son mari, & son cœur lui donne des successeurs; l'autre a des enfans qu'elle chérit, & leur éducation l'occupe toute entiere. De quoi se parleront Aglaé & Doris? l'une de son amant, l'autre de ses enfans. Elles ne s'entendent plus; des objets trop distans les occupent, des sentimens trop opposés les rempliſſent. Le souvenir de leur ancienne liaison subsiste dans leur ame, mais

leur commerce est languissant. Nul besoin, nulle conformité de mœurs, de sentimens ne les rapproche. Pendant vingt années cependant leur liaison froide & sans objet, sera citée peut-être comme un modele d'amitié.

Alceste a un ami intime. Il devient amoureux: dès lors son ami devient le second dans l'ordre de ses affections. Et il en est des sentimens comme des diamans, la plus légere différence en met une extrême dans leur prix.

Valsin fait une grande fortune, il occupe un poste éminent dont les fonctions, dont les détails sont absolument étrangers à son ami; il n'a plus que des momens à lui donner, & il ne peut lui confier des intérêts qui sont trop éloignés de sa situation. Que lui serviroit de lui demander des conseils sur des objets qui lui sont inconnus? leur affection doit s'éteindre faute d'aliment. Ils ne se brouillent pas, mais leur amitié est devenue un titre sans fonction.

Un autre aime la chasse, la musique, les spectacles. Il a un ami qui partage ses goûts: il cesse de s'y livrer, & son ami a des goûts différens; d'autres occupations rempliſſent sa vie. De quoi parleront ces intimes amis? quel sera l'objet qui les intéressera en commun?

Deux amis sont unis depuis vingt ans par des conformités d'humeur, de caractère, de goûts: leur liaison semble devoir être éternelle. La santé de l'un s'altere. Son humeur s'aigrit: il devient difficile, exigeant. Son ami lui reste attaché par la constance de son caractère, parce qu'il en a pris en quelque sorte l'engagement dans le monde; mais il souffre intérieurement, il dissimule, il est entraîné à être faux malgré lui: malheur à lui, s'il a des obligations à son ami! Il se trouve lié avec des chaînes d'acier; il ne peut plus suivre ses sentimens, son humeur est captive, sa langue est forcée d'exprimer des sentimens qu'il n'a plus, ses yeux de montrer une joie ou un chagrin qu'il ne partage pas. Descendez au fond de son cœur. Tant de contrainte a produit la haine, & une fausse amitié que tout le monde vante, semble faire son bonheur.

„Il n'y a, dit le cardinal de Retz, que la continuation du bonheur qui fixe la plupart des amitiés. Il n'y a personne, ajoute-t-il, qui ne croit faire honneur à un malheureux quand il le sert.

Si des principes confirmés tant de fois par l'expérience, étoient gravés dans l'esprit des hommes, ils se plaindroient moins. Il faut re-

garder comme des hasards heureux, tout ce qui est opposé à ces exemples, & s'attendre d'avance à la légéreté, à la perfidie des hommes.

Dans l'adversité, les amis deviennent souvent insupportables, ils abondent en conseils qui contrarient, ils reprochent les fautes qu'on a faites; ils blâment le caractère qui les a produites, tandis qu'ils ont mille fois peut-être admiré les effets de ce même caractère. Ils veulent que le feu chauffe & ne brûle pas: il faut dans les plus petites choses se conduire à leur maniere. Quand la fortune est contraire, l'ami malheureux devient un sujet sur lequel l'amour-propre & l'esprit dominateur s'empressent d'exercer leur empire.

Garantissez-moi de mes amis, écrivoit Gourville proscrit & fugitif, *je saurai bien me défendre de mes ennemis.*

La bienfaisance n'est souvent qu'une envie cachée de domination.

Le testament de la plupart des hommes, est la révélation de leur indifférence, de leur ingratitude & de leur orgueil.

On n'aime souvent les gens, qu'autant qu'on les oblige, & leur bien-être est indifférent, du moment qu'il émane d'un autre.

On veut rendre les gens heureux, mais on ne veut pas qu'ils le deviennent.

On n'aime quelquefois dans ses amis que des témoins vivans des charmes, des succès & des agrémens de sa jeunesse.

On a toujours dit qu'il falloit de l'égalité dans l'union de l'amitié. La réflexion & les exemples prouvent qu'il y a des exceptions à cette maxime antique.

Entre un ami riche & puissant & un ami sans fortune, il y a un accord parfait. Le premier trouve un sujet pour exercer sa bienfaisance & sa domination; le second, un objet de culte en quelque sorte, une association à tous les avantages de son ami, à sa gloire, à son crédit, à ses succès de tous les genres; ils lui deviennent propres. L'amitié l'a élevé au rang de son ami; nul n'est plus intéressé à son soutien. C'est l'intérêt qui resserre ces liens, dira-t-on; j'en conviens, s'il n'y a pas de goût & d'inclination; mais si le penchant existe, il sera plus durable, plus solide, plus vif entre deux amis

distans par la fortune. L'amour propre sera perpétuellement animé chez l'un par le plaisir de la création; chez l'autre, par toutes les jouissances auxquelles il se trouve associé, par les égards qu'il recevra des autres en raison de l'affection de son ami.

L'homme a plus qu'on ne croit besoin d'admirer, & il se livre volontiers à ce sentiment, lorsqu'il n'y a pas de rivalité.

Si l'égalité étoit essentiellement nécessaire pour l'amitié, ce sentiment n'existeroit jamais entre un maître & son esclave ou son domestique. Qu'importe le nom? Que ce soit celui d'attachement ou tout autre, n'est-ce point toujours une affection, un sentiment qui rend précieux un être à un autre?

Quand on suppose l'égalité nécessaire, il faut donc admettre comme essentielles les égalités de tout genre, celle de fortune, d'esprit, de rang; & la plus grande des inégalités dans le commerce intime, est celle des esprits, car elle peut se faire sentir à chaque instant.

L'amitié est plus rare en raison de l'élévation & de la fortune, parce que l'intérêt fait qu'il y a plus d'hypocrites de sentiment. Il y a

plus

plus de fausses amitiés; mais la véritable n'en existe pas moins dans des situations très-distantes.

Il existe un intérêt raisonné & un intérêt d'instinct, & tous les hommes sont soumis à ce dernier intérêt, ils suivent machinalement en quelque sorte ce qui flatte leur amour propre & leur présente des avantages. Ils se méprennent, mais de bonne foi, en croyant chérir la personne, tandis qu'ils aiment en grande partie l'éclat qui l'environne, le pouvoir qu'elle possede. Mais on aime aussi la personne, parce qu'on prise la maniere dont elle jouit de cet éclat, dont elle use de ce pouvoir. Les honnêtes gens, sont ceux qui commencent par être la dupe de leur sentiment; les fripons, ceux qui sont guidés par un intérêt raisonné.

Si l'amitié existe, ce ne peut être qu'entre des gens vertueux: il faut pouvoir se tout dire. Et comment ne se rien cacher, quand on a des choses honteuses à revéler?

Lorsqu'un de nos amis est malade, nous lui rendons des soins assidus, nous sommes agités d'inquiétudes; mais s'il a une incommodité douloureuse & passagère, on s'en occupe peu, parce qu'on ne craint point de le perdre. C'est

une preuve à ajouter à toutes celles qui manifestent qu'on n'aime que pour soi, qu'on n'aime que soi & son avantage dans les autres.

Chrysis parle de sa fortune: je dois tout à Dorcas, dit-il, & il s'empresse de déférer à ses moindres volontés. C'est le moins que je puisse faire, ajoute-t-il, pour reconnoître ses bienfaits. La reconnoissance de Crisis est citée comme un rare modele; mais il ne vous dit pas que sa fortune est l'ouvrage d'un ami obscur. Il aime mieux la devoir à Dorcas, qui est un grand seigneur, & qui peut encore obliger un homme si reconnoissant.

Le penchant à l'admiration, & l'impulsion qui entraine les hommes vers les gens puissans, se manifestent par l'attachement extrême des peuples excité par la plus légere bonté. Les cœurs se rempliſſent aussi-tôt des sentimens les plus vifs pour leurs personnes: l'amour propre, flatté de leur attention, produit l'attachement & l'enthousiasme.

Ce n'est donc point l'égalité qui détermine les affections; c'est au contraire l'inégalité qui en est souvent le principe le plus actif, parce que l'amour propre & la vanité regnent avant tout dans l'homme.

Il faut pour s'aimer, se ressembler & différer: l'attrait invincible des sexes est fondé sur ce rapport. Dans l'amitié, la conformité des goûts & la différence des caracteres sont également nécessaires. Toute union dans le moral, comme dans le physique, toute perfection dans un individu paroit devoir être le résultat de qualités opposées. La bonté n'est rien; si elle n'est unie à la force.

L'amour propre entre dans la composition de tous nos sentimens. Il est comme le feu qui vit par-tout, même dans les substances les plus froides. On ne peut se dissimuler qu'il cherche dans l'amitié à être flatté. Quelle amitié survivroit à la certitude d'une moindre opinion de notre mérite? mais si l'amour propre est offusqué par une comparaison qui lui est désavantageuse, il doit être humilié, s'il n'a pas à s'applaudir de son choix. Cette nécessité d'être flatté dans son ami & par son ami, semble présenter des contradictions: elles ne sont qu'apparentes. C'est dans des qualités differentes, qu'il faut que se trouve une certaine supériorité nécessaire, pour fournir une raison particuliere d'éstime sans rivalité.

Une amitié parfaite peut résulter d'une liaison entre deux personnes distinguées dans des

genres différens. L'amitié par cette raison, n'eſt jamais plus douce, plus ſenſible, plus durable qu'entre un homme & une femme. C'eſt dans une pareille liaiſon qu'on peut louer avec plaiſir, admirer ſans effort; l'eſprit, le caractere ſe renforcent, s'adouciſſent mutuellement. La ſenſibilité vient ranimer ce que la réflexion deſſèche. L'habitude de la déférence d'un côté, de l'autre une certaine réſerve, mettent des bornes à la familiarité, préviennent la langueur qui nait d'un entier abandon, entretiennent le deſir de plaire & d'intéreſſer. Enfin dans l'amitié comme dans l'amour, on eſt heureux avec les femmes, par ce que l'on a & par ce que l'on n'a pas.

On peut écrire pour & contre l'amitié, attaquer ou défendre ſon exiſtence avec plus ou moins d'éloquence; mais enfin il y a un point de vérité à ſaiſir, & peut-être n'a-t-on pas encore enviſagé la queſtion ſous ſon véritable aſpect.

L'amitié eſt le réſultat des diſpoſitions d'un cœur ſenſible & d'une ame généreuſe.

Il faut pour s'aimer, ſe plaire mutuellement & avoir un objet commun d'intérêt ſans rivalité.

L'homme est capable d'aimer certaines choses plus que sa vie. Les républicains aimoient mieux la chose publique que la gloire, que les richesses, que leur vie. On a vu des monarques inspirer un grand enthousiasme pour leur personne, & on sait qu'à la mort de l'empereur Othon, plusieurs citoyens se tuerent par désespoir de sa perte.

Dans les tems de trouble & de factions, on trouve mille exemples d'amitiés courageuses & durables, parce qu'un même intérêt anime les amis & confond en quelque sorte leurs personnes avec l'objet qui enflamme les imaginations.

On doit conclure de ces courtes réflexions que l'influence du gouvernement est extrême sur nos sentimens & nos affections. Les institutions qui apprennent à sacrifier son intérêt, à préférer à tout des objets qui n'agissent que sur les esprits, préparent les ames sensibles à aimer, & comme dans un tel gouvernement les mœurs sont pures, & que les sens ne sont pas à chaque instant rassasiés & bientôt éteints, l'ame y conserve toute sa force.

Mais dans un siecle où l'intérêt personnel domine, où les jouissances physiques sont l'ob-

jet général des desirs, il y a peu ou point de véritables amitiés, comme il est rare qu'il y ait du véritable amour, du patriotisme, enfin qu'il regne dans les ames un sentiment profond & durable.

Tout ce que j'ai dit contre l'amitié s'applique aux sentimens vains, légers & faux des tems modernes & du monde, où je vis. Mais l'homme est-il capable d'une véritable amitié? C'est-ce qu'on ne peut nier, & ce qu'une connoissance approfondie du cœur de l'homme & de l'influence des gouvernemens démontre invinciblement.

26.

Fontenelliana, ou Bon-Mots recueillis des conversations de M. de Fontenelle.

Monsieur de Fontenelle disait souvent: „Si je tenais toutes les vérités dans ma main, je me garderais bien de l'ouvrir pour les montrer aux hommes„.

*

Madame d'Argentan, soupant un jour en grande compagnie chez M. le Duc d'Orléans, Régent, & ayant dit quelque chose de très-fin qui ne fut point senti, s'écria: „Ah! Fontenelle, où es tu?„

*

Quelqu'un louait un jour M. de Fontenelle, de la netteté de ses idées & de la clarté de son style dans les Ouvrages les plus profonds & les plus abstraits. Il répondit: „J'ai toujours tâché de m'entendre".

⁂

Dans une maison où M. de Fontenelle avait dîné, quelqu'un vint montrer à la compagnie un petit bijou d'un travail si délicat, qu'on n'osait le toucher de crainte de le briser. Tout le monde le trouvait admirable. „Pour moi, dit M. de Fontenelle, je n'aime point ce qu'il faut tant respecter„. Dans ce moment arrivait madame la marquise de Flamarens. Elle l'avait entendu. Il se retourne, l'apperçoit & ajoute: „Je ne dis pas cela pour vous, madame".

⁂

On demandait un jour à M. de Fontenelle par quel moyen il s'était fait tant d'amis & pas un ennemi. „Par ces deux axiomes, dit-il, tout est possible, & tout le monde a raison".

⁂

On sait toute la fermentation qu'excita dans Paris le fameux système. M. d'Aube vint dire à M. de Fontenelle que la nuit même on mettait le feu au Palais-Royal, & le pressa beau-

coup de venir coucher chez lui. „On ne mettra point le feu, dit M. de Fontenelle; & si on ne le met point, ce sera un ridicule & pis encore, d'avoir découché: car comme je ne découche jamais depuis plusieurs années, cela sera remarqué, & le ridicule sera d'autant plus grand, que je répondrais bien que le Prince ne découchera pas: je resterai donc;" & il resta, quelques instances que M. d'Aube pût lui faire, se coucha à son heure ordinaire, dormit aussi bien que la nuit précédente, & se dit froidement à son reveil: „On n'a pourtant point mis le feu". Quelqu'un à qui il conta le fait, lui dit: „Ce qui m'étonne en tout ceci, „n'est pas que vous soyez resté au Palais-Royal; au contraire, je vous reconnais bien là; c'est que vous vous soyez couché, & sur-tout que vous ayez dormi". „Bon, lui répondit M. de Fontenelle, je ne jamais eu la tête sur le chevet sans m'endormir aussi-tôt, & je ne fais ordinairement qu'un somme". Parlant une autrefois de la même aventure, & de ce qui l'avait déterminé à ne point découcher, il ajouta: „D'ailleurs, l'embarras d'emporter mon bonnet de nuit".

„Dans le fort des mouvemens du système tombant, je fus, disait M. de Fontenelle, à l'audience de M. le Régent. Je n'osais m'appro-

cher de lui; il m'apperçut, & vint à moi... Eh bien, Fontenelle, qu'y a-t-il? — Monseigneur, je n'ai qu'un mot à vous demander. Je vous conjure de calmer mon inquiétude. Espérez-vous vous tirer de-là? Oui, mon pauvre Fontenelle, je m'en tirerai".

✲

Dans une compagnie où étaient Messieurs de Marivaux & de Fontenelle, la conversation s'étant tournée sur la métaphysique, & de-là sur l'ame, quelq'un demanda au premier ce que c'était donc que l'ame? Il répondit modestement qu'il n'en savait rien. „Eh bien, reprit l'interrogateur, demandons-le à M. de Fontenelle". Il a trop d'esprit, dit M. de Marivaux, pour en savoir plus que moi là-dessus".

✲

M. le Haguais, avocat-général de la cour des Aides, orateur-né à tous égards, parlait très-peu en conversation, même dans le tête-à-tête. Comme M. de Fontenelle parlait peu aussi, sur-tout lorsqu'il n'était pas excité, ils passaient quelquefois ensemble un temps assez considérable sans se dire que quelques mots. Cette habitude au silence avait tellement donné à M. le Haguais l'air silentieux, que s'étant fait peindre par le célèbre Rigaud, & le portrait étant

extrêmement ressemblant, M. de Fontenelle le voyant pour la première fois, s'écria: „On dirait qu'il se tait".

⁂

M. de Fontenelle avait composé un discours pour un jeune Magistrat. Il connaissait fort le père, & dinait quelquefois chez lui. Le fils bien sûr du secret, s'était donné à son père pour auteur de la pièce, & lui en avait laissé copie. Un jour, mais long-temps après, le père qui avait donné à diner à M. de Fontenelle, lui dit qu'il voulait lui lire une bagatelle de son fils, qui sûrement lui ferait plaisir. M. de Fontenelle avait totalement oublié qu'il eût fait ce discours; mais il se le rappella dès les premières lignes: & par une sorte de pudeur, il ne donna à la pièce que peu de louanges, & d'un ton & d'un air qui les affaiblissaient. La tendresse paternelle en fut piquée, et la pièce ne fut point achevée. „Je vois bien, dit le père du jeune magistrat, que cela n'est pas de votre goût. C'est un style aisé, naturel, pas trop correct peut-être, style d'homme du monde. Mais a vous autres messieurs de l'académie, il faut de la grammaire & des phrases".

⁂

Il y a du bien par-tout, & M. de Fontenelle le voyait non-seulement parce qu'il était éclairé,

mais parce qu'il aimait à le voir. Il détournait exprès la vue du mal. „On ne le voit toujours que trop, disait-il, on le voit sans le regarder, & l'on y perd".

⁂

M. de Fontenelle disait assez souvent: „Il y a trois choses que j'ai toujours beaucoup aimées, & auxquelles je n'ai jamais rien compris; la musique, la peinture & les femmes".

⁂

M. le duc d'Orléans, régent, avait projetté de donner un président perpétuel à l'académie royale des sciences. Il jetta les yeux sur M. de Fontenelle. Mais lorsque le prince lui parla de ce projet; „Monseigneur, lui répondit-il, ne m'ôtez pas la douceur de vivre avec mes égaux".

⁂

„Les hommes sont sots & méchans, disait quelquefois M. de Fontenelle; „mais tels qu'ils sont, j'ai à vivre avec eux, & je me le suis dit de bonne heure".

⁂

L'ambition n'eut jamais aucune prise sur M. de Fontenelle. Il en avait vu les funestes effets dans le cardinal Dubois, qui venait quelquefois chercher des consolations auprès de lui. Quel-

qu'un parlait un jour au philosophe de la grande fortune que ce ministre avait faite, pendant que lui, qui n'était pas moins aimé du régent, n'en avait fait aucune. „Cela est vrai, répondit M. de Fontenelle; „ mais je n'ai jamais eu besoin que le cardinal Dubois vint me consulter".

Il est certain qu'*Alzire* n'aurait pas réussi, si l'effet théâtral n'avait convaincu les spectateurs que ces sujets peuvent être aussi propres à la tragédie que les aventures des Héros les plus connus & les plus imposans. M. de Fontenelle s'étant fait expliquer le sujet d'*Alzire*, qui n'avait pas été encore représentée, dit à celui qui lui exposait ce plan: „J'entends, c'est arlequin sauvage".

27.

Des heureux effets de la douleur sur les hommes.

La douleur est une action; le plaisir en est la cessation rapide. Il est du destin de l'homme de vivre au milieu desdouleurs. Je ne dirai pas: la douleur par elle-même est un bien; mais c'est un mal d'où naît le bien. La stérilité produit l'abondance; la pauvreté fait naître les richesses; la grande injustice réveille le courage; la douleur, en un mot, est principe moteur de tout le genre humain, la cause de tous les mouvemens de l'homme, qui, sans elle, seroit un animal paresseux & stupide, sujet à périr peu d'instans après sa naissance. L'enfant assoupi compte à peine quelques heures d'existence, quand la soif le réveille. C'est de

cette douleur qu'il apprend à extraire le lait; c'eſt elle qui donne à ſa langue & à ſes lèvres le mouvement néceſſaire par lequel il le fait paſſer dans ſon eſtomac. Sans la douleur, inſenſible à toutes eſpeces d'alimens, la mort ſeroit auprès de ſon berceau: ce premier beſoin ſatisfait, il ſemble être dans une indifférence paſſive; il dort, ſi la douleur ne le réveilloit pas, quels principes pourroient le rappeller à la vie? Nous-mêmes, dans un âge plus avancé, jamais nous ne nous réveillons ſpontanément. La douleur, occaſionnée par la longue preſſion des parties ſur leſquelles nous nous repoſons, eſt le principe qui nous fait ouvrir les yeux. Et de fait, quelle eſt la premiere de nos actions après le reveil? de changer de poſture, d'étendre nos muſcles. Quelquefois on ſe réveille en ſurſant, parce q'un ſonge pénible agite douloureuſement notre imagination. Sans la douleur, il ſerait naturel au ſommeil de nous conduire à la mort. Qu'il arrive un déſordre dans notre organiſation, c'eſt la douleur qui nous en prévient & nous porte à le réparer. Sans la douleur, le fer, le feu, les autres êtres nous détruiraient partiellement à la longue, ſans que nous nous en fuſſions apperçus. Sans la douleur, la vie de l'homme ne ſerait qu'une végétation courte, qui nous laiſſant évanouir faute d'aliment, nous expoſerait bientôt aux derniers traits de la mort. Si

l'homme était insensible à la douleur du froid, du chaud, de l'humidité, des maladies, qui jamais eut bâti des cabanes & des maisons; qui jamais eut pensé par quel travail il pouvait préserver sons corps? Si la douleur de la faim ne lui servait pas d'aiguillon, quels attraits eussent eu pour lui la vie pastorale, la chasse, & la culture des terres; ou s'il eut fait ce premier pas, ces arts, & ceux qui les avoisinent, eussent été des limites qu'il n'eut jamais osé franchir. Mais la fécondité de l'éspèce multiplia les douleurs, & nous porta à la recherche des moins capables d'en suspendre l'activité. L'industrie parut: d'abord elle se fit remarquer par des rapines & des actes de violence; bientôt après, elle établit des propriétés; enfin le petit nombre de ceux qui pouvaient tirer parti des actions de leurs semblables, s'épargnerent les douleurs de fatigue, & se refugierent dans un état de repos & d'inertie, état naturel de l'homme qui ne connait pas la douleur. Dans la suite des siecles, les douleurs morales se joignirent aux douleurs physiques. Les jalousies de l'autorité se developperent dans l'homme: le faste & l'orgueil de quelques-uns insulterent à la simplicité du plus grand nombre. Quelques-uns se réveillerent, &, pour se soustraire à la douloureuse humiliation, se livrerent avec constance aux fatigues de l'héroisme & du génie. D'autres, pour parvenir

venir au même but, devinrent Guerriers, Législateurs, ou Philosophes. C'est ainsi que tout le bien dont ce monde se glorifie, a sa racine dans un mal: c'est ainsi que la douleur est le principe de l'action; que l'homme, pour s'y soustraire, recherche volontairement ou affronte les petites douleurs, quand il croit, par ce moyen, pouvoir fuir les plus grandes.

28.

Poésies.

DESCRIPTION DE LA FONTAINE DE VAUCLUSE,

Tirée d'un poëme de l'art d'aimer.

AINSI sous le soleil de l'heureuse Provence,
lieux dont je suis si loin, lieux chers à mon enfance,
Pétrarque sut aimer: Laure, en ce beau séjour,
dans l'âge où le bonheur n'est jamais que l'amour,
triompha des desirs qu'en son cœur il fit naître,
& de ceux d'un amant plus dangereux peut-être.
Les vers l'ont dit au moins; croyons à sa rigueur:
l'amour qu'elle inspira fut sa seule faveur.
Oui: d'heureux souvenirs son image parée,

suivoit, charmoit Pétrarque, & cette ombre adorée
d'un magique univers entouroit son amant;
dans le parfum des fleurs qu'avec lui mollement
fouloit sous l'oranger le pied léger de Laure,
c'étoit son souffle pur qu'il respiroit encore.
Près des eaux de Vaucluse elle aimoit à s'asseoir;
dans les eaux de Vaucluse il croyoit la revoir;
il croyoit quitter Laure en quittant la fontaine.
Quelquefois appuyé sur le tronc d'un vieux chêne,
ou du bois ténébreux, parcourant les détours,
il rêvoit triste & seul: mais plus belle toujours,
Laure absente peuploit le solitaire ombrage;
Laure en un lieu charmant changeoit un lieu sauvage,
Et la nuit, que de fois l'œil fixé sur les yeux,
tranquille, contemplant tous ces points radieux,
ces mondes étoilés dont leur voûte se dore,
il vouloit les chanter! il ne chantoit que Laure,
& les vers accouroient plus prompts à la nommer.
Vingt ans il fut heureux du seul bonheur d'aimer.
O fontaine sacrée! immortelle retraite,
que vient chercher de loin l'amant & le poëte;
Vaucluse, que sans peine iis ne pouvoient quitter,
toi, toi qu'avec transport je courus visiter,
jeune encore, à côté d'une première amante;
quatre siècles ont fui, mais ton onde écumante
& ces mille torrens, dont les flots vagabonds

roulent de roche en roche, & retombent par bonds;
& ces beaux yeux, ces prés, dont une eau calme & pure,
court réfléchir au loin l'éternelle verdure;
& tous ces monts jettés & courbés sur tes bords,
tes antres toujours pleins d'harmonieux accords,
offrent au souvenir ces deux ombres fidèles,
& l'amoureux penser vient errer autour d'elles.
Aux nymphes du vallon, aux bergers d'alentour,
tes flots, en murmurant, parlent encore d'amour;
c'est-là qu'on aime encor, par un charme invincible,
à qu'on gémit, au moins de n'être plus sensible.

Par feu M. *Barthe.*

Ap 914 b
[1790,2]
vollständig.
Mit 1 Titelkupfer.
ULB Sachsen-Anhalt
Ausgeschieden
Datum:
ULB Halle
3
001 750 380

CAHIERS
DE
LECTURE.

Second volume.

1790.

Farbkarte #13
B.I.G.
Blue Cyan Green Yellow Red Magenta White 3/Color Black
Centimetres Inches
Universitäts- und Landesbibliothek Sachsen-Anhalt
urn:nbn:de:gbv:3:1-1192015415-168566485717902-19